This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 992,789

PROPERTY OF
University of
Michigan
Libraries
1817
ARTES SCIENTIA VERITAS

LE MYSTÈRE

DE

SANT ANTHONI DE VIENNÈS

LE MYSTÈRE
DE
SANT ANTHONI
DE VIENNÈS

PUBLIÉ

D'APRÈS UNE COPIE DE L'AN 1503

ET

SOUS LES AUSPICES DE LA

SOCIÉTÉ D'ÉTUDES DES HAUTES-ALPES

PAR

L'abbé Paul GUILLAUME
Archiviste des Hautes-Alpes
Secrétaire de la *Société d'Études* de ce département
Membre de la Société pour l'étude des langues romanes
Officier d'Académie.

TRAVAIL HONORÉ DU PRIX DE PHILOLOGIE
AU CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DES BASSES-ALPES,
DU 20 MAI 1883.

GAP
AU SECRÉTARIAT
DE LA SOCIÉTÉ
D'ÉTUDES DES HAUTES-ALPES.

PARIS
MAISONNEUVE ET Ce
LIBRAIRES-ÉDITEURS
25, Quai Voltaire, 25

M DCCC LXXXIV

9.8
985
4

60-285627

3592

INTRODUCTION.

Afin de donner une idée du mystère de *Sant-Anthoni de Viennès* et des autres mystères en langue provençale, découverts naguère dans le département des Hautes-Alpes, je vais reproduire, ci-après, *in extenso* la note que j'eus l'honneur de lire sur ce sujet à la réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne le 12 avril 1882. — Je ne crois pas pouvoir mieux faire ressortir l'intérêt considérable qui s'attache à ces mystères [1].

Quelques extraits, servant de pièces justificatives, et quelques observations sur divers points particuliers, à peine traités dans le mémoire précédent, aideront à mieux saisir l'importance de nos mystères hauts-alpins.

Mais, auparavant, qu'il me soit permis de témoigner publiquement ma vive gratitude à la *Société d'Études des Hautes-Alpes* sous les auspices de laquelle le mystère de Saint-Antoine de Viennois se présente aujourd'hui au Lecteur.

Ce mystère, je crois pouvoir l'affirmer, commence heureusement la série des publications de longue haleine concernant le département des Hautes-Alpes, que la *Société d'Études* se propose d'entreprendre.

[1] Diverses notes ajoutées postérieurement sont entre crochets.

Il m'est doux aussi d'offrir ici mes remerciements à la *Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes* qui a daigné, naguère, honorer d'une de ses plus hautes récompenses la préparation du mystère de Saint-Antoine.

Malgré le soin que j'ai mis à faire cette préparation, des fautes, des erreurs m'auront échappé, oui certes!... Que le Lecteur veuille bien me les signaler ; je me ferai un devoir de les publier dans un futur *errata-corrige*. D'ailleurs, ainsi que le disait en 1512, Marcellin RICHARD, dans le *Mystère de Saint-André :*

Chascun fay segunt sa poyssansso ;
Nous ne sen pas tant diligent
Per complayre à toto gent...
Sy vous play, nous pardonaré
Et de bon cor Jhesus prearé
Que nous don' à tous parvenir
A la glorio dal paradis...

AMEN.

Gap, 25 avril 1884. P. G.

NOTE SUR LES MYSTÈRES PROVENÇAUX

RÉCEMMENT DÉCOUVERTS DANS LE DÉPARTEMENT DES HAUTES-ALPES, ET EN PARTICULIER SUR LE MYSTÈRE DE SAINT-ANTOINE DE VIENNOIS.

Au Moyen Age on donnait le nom de *mystères* aux pièces de théâtre où l'on mettait en scène des épisodes de la Bible ou des légendes de la vie des saints. Les mystères sont, de leur nature, essentiellement religieux.

Les mystères paraissent avoir pris naissance au XIIIe siècle. Lors de l'entrée de Charles VI à Paris, en 1380, on joua des mystères . Au XVe et au XVIe et même au XVIIe siècles les représentations des mystères furent très fréquentes [1].

Un grand nombre de mystères en vieux français sont connus et même publiés. On en trouve une liste assez considérable dans le *Manuel du libraire* de Brunet [2], dans le *Dictionnaire des mystères* de l'abbé Migne [3], et dans l'*Histoire du théâtre en France* de M. Petit de Julleville [4].

I.

La liste des mystères en langue provençale, au contraire, est très courte. « Le répertoire du théâtre provençal, dit M. Petit de Julleville[4], est presque entièrement perdu. Peut-être ne fut-il jamais très abondant. » Une liste des textes dramatiques provençaux et connus qu'a dressée récemment M. Paul Meyer indique seulement cinq mystères :

1° Le mystère de Sainte-Agnès, quatorzième siècle ;

2° Le mystère de la Passion, quatorzième siècle ;

[1] [Voir : F. Truchet, *Histoire de... Saint-Martin*, 1882, p. 197 ; et l'introduction du *Mystère des Trois Doms*, éd. de M. U. Chevalier.]

[2] Éd. 1884, V. 336 et suiv.

[3] Paris, 1854; in-8° de 1576 col.

[4] *Les Mystères*, 1882, 2 vol. in-8° de 457 et 648 pages.

3° Le mystère de Saint-Pons, fin du quinzième siècle ;

4° Le mystère de Saint-Pierre et Saint-Paul, fin du quinzième siècle ;

5° Le mystère de Saint-Jacques, quinzième ou seizième siècle.[1]

« Dans l'état actuel, dit encore M. Petit de Julleville [2], quand nous n'avons sous les yeux que cinq mystères provençaux (même incomplets), il est impossible de tenter d'écrire l'histoire de ce théâtre. »

Et pourtant, ajouterai-je avec M. Rc
théâtre méridional fut assez florissant
au quinzième et au seizième siècle, si l'on en juge par les mentions nombreuses de mystères ou de
à Arles, Avignon, Grenoble, Montpellier, etc. que l'on rencontre dans les textes et les livres de cette époque. Les petites villes, les villages mêmes, suivant l'exemple qui leur était donné, contribuèrent à généraliser le goût des exhibitions scéniques. »

Le département des Hautes Alpes, pour sa part, peut largement aider à établir cette dernière proposition. En effet, sur cinq mystères provençaux, connus et cités par MM. Paul Meyer et Petit de Julleville , deux proviennent des Hautes-Alpes : le *mystère de Saint-Pons* et le *mystère de Saint-Pierre et Saint-Paul.* Mais, grâce à des découvertes récentes, aux deux mystères susdits il faut désormais en ajouter trois autres, savoir : le *mystère de Saint-André*, le *mystère de Saint-Eustache* et le *mystère de Saint-Antoine.*

Ainsi, sur huit mystères dont se compose actuellement le répertoire du théâtre provençal, cinq sont originaires des Hautes-Alpes, et, circonstance qui mérite d'être notée, ces cinq mystères sont complets. Ils pourront donc servir grandement à écrire l'histoire du théâtre méridional, surtout au quinzième siècle.

[1] *Ouv. cité*, t. II, p. 344.

[2] *Ouv. cité*, t. I, p. 184-5.

[3] *Revue des langues Romanes*, août 1881, p. 94.

Le mystère de *Saint-Pons* et celui de *Saint-Pierre et Saint-Paul* ont été trouvés, en juillet 1865, par M. Bing, archiviste des Hautes-Alpes, dans les archives communales du Puy-Saint-Pierre, canton et arrondissement de Briançon. Grâce à l'intervention de MM. Xavier Blanc et Guiffrey, sénateurs des Hautes-Alpes, ils paraîtront prochainement, par les soins de M. Paul Meyer, dans la collections des *Anciens Textes français* [1].

Le mystère de *Saint-André* a été découvert au commencement de juin 1878, au Puy-Saint-André, commune voisine de celle du Puy-Saint-Pierre, par M. l'abbé Fazy, alors curé de saint-Chaffrey, canton du Monêtier-de-Briançon, et aujourd'hui curé de Lettret, canton de Tallard, près Gap. Le manuscrit du mystère de Saint-André est encore présentement entre les mains de M. Fazy, qui se propose de le publier, avec le concours de M. J. Roman [3].

J'ai rencontré le mystère de *Saint-Eustache* le 29 juin 1881, en visitant les archives communales du Puy-Saint-André. Il renferme 2,849 vers et des variantes, soit en tout 3,000 vers. Le nombre des personnages est de plus de soixante. Les indications du jeu de scène sont en latin. Ce mystère, d'un véritable intérêt dramatique, fut représenté en 1504, par les soins de *B.* ou *Ber.* Chancel (*Chancelli*),

[1] *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes.* Jan. 1882, p. 60. [Cette publication malheureusement n'a pas eu lieu. Les Mss. des deux mystères, déposés durant quelques temps à la Bibliothèque nationale, ont été réintégrés aux Archives des Hautes-Alpes, en mars 1883. Nous espérons les publier prochainement sous les auspices de la *Société d'Études*].

[2] Lettre de M. l'abbé Fazy à M. le préfet des Hautes-Alpes, du 23 janvier 1882. (Registre de correspondance des Archives des Hautes-Alpes, à la date citée.)

[3] [M. l'abbé Fazy a publié le *Mystère de Saint-André*, à Aix, Imprimerie Provençale 1883; in-8° de 146 pages. — On pourra consulter sur ce mystère : notre Compte-rendu, dans le *Bulletin de la Société d'Études* (1883, pp. 505-516), la *Réponse* de M. l'abbé Fazy (Gap, J.-C. Richaud, 1883, in-8° de 13 pages), et nos *Observations* à son sujet (*Bull. Soc. d'Études*, 1884, pp. 241-255). Voir aussi, aux pièces justificatives, lettre A.]

chapelain du Puy-Saint-André. Il s'imprime actuellement à Montpellier dans la *Revue des langues romanes* [1].

Enfin, en mettant en ordre les archives communales de Névache, canton de Briançon, déposées aux archives départementales des Hautes-Alpes, j'ai eu naguère (octobre 1881) la bonne fortune de découvrir un cinquième mystère en langue vulgaire : le *mystère de Saint-Antoine de Viennois ; Historia sancti Anthonii de Viennès.*

Ce mystère, que l'on regardait comme perdu [2], et dont la copie date de l'année 1503, me semble d'une importance considérable pour l'histoire du théâtre provençal. En voici une description sommaire.

II.

Le manuscrit du mystère de Saint-Antoine forme un volume in-4° de 122 feuillets, en papier, grandement fatigués, mais nullement détériorés, grâce à un parchemin contenant le testament de Laurent Rostolan, fils de Jean, de Névache, du 11 juin 1429 [3]. Les vingt premiers feuillets et les dix derniers portent en filigrane une main ouverte surchargée, tantôt d'un trèfle, tantôt d'une étoile ; les autres feuillets, comme ceux du mystère de Saint-Eustache, ont pour marque une grappe de raisin. Ce manuscrit est facilement lisible d'un bout à l'autre. Chaque page con-

[1] Pour plus amples renseignements sur le mystère de Saint-Eustache, voir cette *Revue* (livr. de mars 1882 et suiv.) [Le texte du *Mystère de Saint-Eustache*, publié dans la *Revue des langues romanes*, en 1882, a été distribué séparément aux 200 plus anciens membres de la *Société d'Études*, le 1er janvier 1884].

[2] M. de Julleville cite, du moins, comme perdu un mystère [en français] de Saint-Antoine, représenté à Compiègne en 1457. (*Mystères*, II, 629.)

[3] *Laurentius Rostolani, de Navaschia, filius condam Johannis*. Sur ce parchemin, servant de couverture, au-dessous du numéro d'ordre 41, très gros, on lit encore, péniblement, d'abord huit vers qui se trouvent répétés dans le mystère (vers 634-42), puis, au-dessous, ces quelques mots d'un titre détérioré : *Sancti Anthonii de Viennès vitam*..... .....Les 122 feuillets du manuscrit, réunis en six cahiers, sont solidement cousus, en cinq endroits divers, avec le parchemin susdit, sur une lanière de cuir formant le dos du manuscrit.

tient, dans un encadrement à l'encre ordinaire, en moyenne dix-huit lignes ou vers ; mais presque à chaque page on rencontre des corrections postérieures, et de deux époques différentes, ordinairement en interligne et quelque fois en marge.

Au folio Ier on lit cette note intéressante : *Hec est historia sancti Anthonij, copiata anno Domini millesimo quingentesimo tercio, die nona februarii f(eliciter)*. Ainsi ce manuscrit ne contient pas un texte de l'an 1503, mais une *copie* d'un texte plus ancien, de la fin du quinzième siècle, sinon d'une époque antérieure.

Une seconde note, écrite au-dessous de la précédente, est ainsi conçue : *Faciam te in tote orbe nominari et in tota ecclesia Xpistianorum pronunciari*. Cette pensée est répétée dans le mystère même. Aux vers 3730-6, Dieu s'adressant à Antoine, son serviteur, lui dit :

O Anthoni, Anthoni !
. . . . . .
Yà te denoncio, de present.
Que yà te farey denonciar
E per tot lo mond nominar.

Dans le mystère de Saint-Antoine, de même que dans les quatre mystères découverts précédemment dans les Hautes-Alpes, toutes les indications du jeu de scène sont en latin. — Ce mystère se compose de 3,965 vers, sans compter un certain nombre de vers qui ont été effacés par les correcteurs postérieurs, et les variantes qui sont fort nombreuses. En additionnant le tout, on obtient un total de 4,500 vers.

Le nombre des acteurs ou des personnages collectifs est considérable ; il dépasse le chiffre de quatre-vingts. Voici le nom de ces divers personnages, dans l'ordre où ils se présentent sur la scène, et avec le nom latin ou provençal qui leur est attribué :

Angeli, primus nuncius, secundus nuncius ; Avunculus, Filius, primus scutifer avunculi, secundus scutifer ; Anthonius, ou *Anthoni de Bonafé*, primus scutifer Anthonii, secundus scutifer ; Avuncula, filia scilicet La Cosyna, An-

cila ; soror Anthonii, prima domicella sororis, secunda domicella ; predicator ; Angelus Seraphin, beata Maria, Angelus Gabriel, Deus, Angelus Raphaël : Arsanat, Lucifer, Discordio Otracudanso, Oloferno, Sathan, Mamona, Diodamors, Balsabuc, Astarot, Beric, Laviatan, Farfara, Danaton, Belial, Farfais, Basinnet ; Lando, lo cosin, la sorre ; l'Abbaysso, prima monaca, secunda monaca, tercia monaca, quarta monaca ; lo Coratyer, primus mercator, secundus mercator, tercius mercator ; primus pauper, secundus pauper, pauper mulier ; Abbas, primus monachus, secundus monachus, tercius monachus, quartus monachus ; Argueil, Avaricio, Luxurio, Iro, Golo, Envidio, Pereso ; l'Homme imperfect, Paulus, leones ; Olophernus, Mordechays, mestre Plimet, Rapelhier, Angelus Michael, etc.

Déjà l'on entrevoit la marche du mystère, de l'*historia* ou de la *josta*. La voici, au reste, très brièvement indiquée :

A l'ouverture de la scène, chant des anges qui montent en paradis [vers 1-24] ; annonce du sujet et farces plus ou moins bouffonnes [25-107] ; prologue ou résumé de l'*Historia sancti Anthonii* [108-188] ; office solennel auquel se rendent successivement : l'oncle d'Antoine et son fils, Antoine et ses écuyers, la tante d'Antoine et ses suivantes la sœur d'Antoine et ses demoiselles [189-328]. Sermon sur le renoncement aux biens de ce monde [329-450]. Projet d'Antoine de se retirer au désert, et intervention des anges Séraphin, Gabriel et Raphaël, de la Sainte-Vierge et de Dieu [451-460]. Conseil infernal des diables, auquel prennent part : Arsanat, Lucifer, Discordio, Otracudanso, Oloferno, Sathan, etc., etc. [561-1097]. Efforts tentés par les parents d'Antoine pour le dissuader d'exécuter son projet [1098-1661]. Assemblée capitulaire des religieuses et admission de la sœur d'Antoine dans un monastère [1662-1889]. Antoine vend ses biens [1890-2290] ; il en distribue le produit aux pauvres [2291-2371] ; il est admis dans une abbaye, à la suite d'une délibération des moines [2372-2663]. Election d'Antoine à la place de l'abbé démissionnaire [2264-2780]. Tentations multipliées des sept péchés capitaux : Argueil, Avaricio, Luxurio, Iro, Golo, Envidio

et Pereso [2781-3072]. Intervention des anges et de Dieu [3073-3134]. Entrevue de saint Paul et de saint Antoine [3735-3232]. Nouvelles tentations des démons et mauvais traitements infligés à Antoine [3233-3316]. Mort de saint Paul ; les lions creusent sa fosse, et Antoine l'ensevelit [3317-3424]. Tentations et tourments plus terribles encore [3425-3704]. Secours opportuns apportés à Antoine par les anges et par Dieu [3075-3870]. Derniers moments d'Antoine, combat final entre Sathan et l'archange Michel [3871-3929]. Épilogue moral et farces amusantes des acteurs [3930-3965].

En général, les caractères des personnages en jeu sont admirablement frappés, et toujours conformes à l'idée qu'on s'est une fois formée de chacun d'eux. Saint Antoine est l'homme de bonne foi par excellence ; aussi est-il surnommé *Anthoni de Bonafé* [1994] [1]. Lucifer est le type de l'orgueilleux ; Farfara est parleur ; Danaton, brouillon ; Bélial, savant ; Farfais, tricheur ; Bassinet, joueur ; Astarot, un gros richard ; le Coratier est le parfait intrigant, le véritable *imbroglione* napolitain, etc. Chaque scène est vraisemblable, et toujours fondée sur une profonde connaissance des passions et du cœur humain. Le sermon du prédicateur, la réception au couvent de la sœur d'Antoine, la vente de ses biens, les disputes des marchands, les lamentations des pauvres, la duplicité du Coratier, les fourberies du Rapelhier, etc.; sont autant de tableaux de mœurs, d'une bonhomie charmante, d'un fini achevé.

Inutile de dire que ce mystère est une moralité profondément religieuse. C'est, en résumé, une longue lutte qui s'engage entre le ciel et l'enfer, au sujet de l'âme de saint Antoine, et où le triomphe du ciel est au bout de la lutte.

III.

L'usage des représentations dans les Hautes-Alpes et

[1] Cependant le nom le plus ordinairement donné à saint-Antoine c'est *Anthoni de Vianès* [1963] ou *Anthoni de Vianees* [2689], etc].

surtout dans le Briançonnais, — usage qui s'est révélé par la découverte des cinq mystères dont je viens de parler, — nous est attesté encore, d'une façon que j'appellerais matérielle, par l'inspection même des manuscrits, et en particulier de celui du Mystère de saint-Antoine.

D'abord ce manuscrit, on n'en saurait douter, a été souvent feuilleté depuis le jour où il fut écrit en 1503. C'est ce qu'indiquent, d'une façon assez éloquente : le titre même du manuscrit, écrit sur le parchemin servant de couverture, et dont l'encre s'est peu à peu effacée par l'usage ; les replis ou oreilles existant aux angles supérieur et inférieur de presque tous les feuillets ; la noirceur déposée par les doigts des lecteurs sur les bords de chaque page, et certaines taches (puisqu'il faut tout dire) très-caractéristiques, qui prouvent que la lecture du mystère de Saint-Antoine avait souvent lieu à l'étable, probablement durant les longues soirées d'hiver, tandis que cette *saison morte*, ainsi qu'on l'appelle à bon droit dans les Hautes-Alpes, empêche les montagnards de se livrer aux travaux des champs. Alors que la terre était couverte d'une épaisse couche de neige et que l'intelligence des Briançonnais était, ce semble, seule active, ils se réunissaient à l'étable, et là, ils préparaient la représentation de l'histoire ou du mystère qu'ils devaient jouer aux fêtes de Pâques, lors de la *vogue* du village ou aux beaux jours de printemps [1].

D'ailleurs, ainsi que je l'ai fait observer, le texte

[1] On connaît sur la préparation, la mise en scène, les frais de la représentation, les costumes des acteurs, et en général la *fabrique* des mystères, en Dauphiné et en Savoie, des détails très-curieux et fort intéressants. Ils ont été publiés par M. Giraud, à propos du *Mystère des Trois Doms*, joué à Romans, les 27, 28 et 29 mai, aux fêtes de la Pentecôte de l'an 1509 (*Composition, mise en scène et représentation des mystère des Trois Doms*, Lyon, Perrin, 1848, in-8° de 132 p.), et par M. Florimond Truchet, à propos du mystère inédit intitulé : *la Dioclétiane*, représenté à Lanslevillard (Savoie) à la fin du quinzième siècle, et du *Mystère de la Passion*, joué à Saint-Jean de Maurienne en 1573 *Congrès des Sociétés savantes de la Savoie*, 1re session. Saint-Jean de Maurienne, P. Vulliermet, 1879, in-8°, p. 71-93).

du mystère de Saint-Antoine, après 1503, a subi de nombreuses corrections et même quelques modifications. Ces remaniements sont l'œuvre de deux personnages différents, à en juger du moins par la nature des diverses écritures et la couleur variée de l'encre. Aussi l'on peut dire que ce mystère nous est parvenu en *triple édition*. L'écriture du copiste de 1503 est belle, grosse, ronde, uniforme, d'une lecture facile, sans presque aucune abréviation, et d'une encre noire. L'écriture du premier correcteur est petite, courante, moins bien formée que celle du copiste de 1503, d'une lecture pénible, remplie d'abréviations, et d'une encre ordinairement roussâtre et même blanchâtre. Enfin l'écriture du dernier correcteur, très-grosse, plus belle en apparence que celle de ses deux devanciers, est cependant plus difficile à lire ; les jambages des lettres se ressemblent presque tous : aussi faut-il un certain effort et quelque attention pour ne pas se tromper. Il faut conclure, ce semble, de cette observation que le mystère de Saint-Antoine a dû être représenté deux ou trois fois : d'abord une une fois en 1503, et probablement encore une ou deux fois durant le cours du seizième siècle, époque à laquelle appartiennent les trois genres d'écriture du manuscrit provenant de Névache.

La fréquence des représentations théâtrales dans le Briançonnais nous est démontrée encore par le témoignage de différents écrivains, et en particulier par l'avocat Froment, par le curé Albert et par le comte des Ambrois de Névache.

L'avocat Froment, qui écrivait à Briançon vers 1639, rapporte que de son temps « on représentait la Passion au cimetière de Briançon, que le peuple était effrayé d'entendre les véritables démons répondre aux airs de ceux de l'enfer figuré [1]. » — « Un écho qu'il y a dans cet endroit, dit le curé Albert, de Chantermerle, produisait ce dialo-

[1] *Essais... sur les singularités des Alpes en la principauté de Briançonnais*. Édit. de M. Arist. Albert, Grenoble, 1868, in-8°.

gue, que la crédulité réalisait sans examen et par goût pour le merveilleux [1] ».

Ce même curé, parlant de l'usage qui s'était introduit « de composer des vers en langue vulgaire, et de représenter sur les théâtres les mystères de la religion et les vies des saints », s'exprimait, en 1783, de la façon suivante :

« Cet usage avoit commencé en Provence, et devoit son origine à une troupe ambulante qu'on nommé les *Troubadours*, qui débitoient des vers d'un côté et d'autre, en langue provençale. Il s'étendit dans plusieurs provinces et à Paris, et devint si commun dans le Briançonnais que le moindre village donnoit par intervalles une représentation ; ce qui se pratique encore dans les vallées de là des Monts [2].»

« Dans la vallée d'Oulx, disait de son côté, vers 1872, M. le comte des Ambrois de Névache, on a continué jusqu'à notre temps à représenter des drames religieux. C'étaient des pièces en vieux français qu'on allait modernisant, lesquelles duraient ordinairement trois jours. Elles mettaient le plus souvent en action les tourments et la mort d'un ou de plusieurs martyrs. Le nombre des acteurs était immense. Empereurs, magistrats romains, évêques chrétiens, hommes et femmes de tous les états, anges et diables, âmes qui allaient au ciel ou en enfer : tout y figurait. Les diables, revêtus d'un sac de toile couvert de la mousse noirâtre des vieux mélèzes, étaient horribles à voir. Une commune entière se vouait par dévotion à donner ce spectacle. Elle abattait une portion de forêt pour construire le théâtre, qui était une vaste scène en plein air, au pied d'un plan incliné, où l'on disposait une infinité de poutres pour servir de sièges aux spectateurs [3]. En 1662, la commune de Salbertrand, supposant que les désastres

[1] *Histoire du diocèse d'Embrun* [Embrun, Moyse], 1783, t. I, p. 450.

[2] *Histoire du diocèse d'Embrun;* t. I, p. 449-450.

[3] En lisant ces détails caractéristiques, on se souvient involontairement de la Trilogie grecque et de l'organisation du théâtre antique.

tombés sur elle étaient une punition de ce que depuis longtemps elle ne représentait plus l'*Histoire de Saint Jean-Baptiste*, délibéra de reprendre à l'avenir ce pieux usage, et fut formellement approuvée par l'autorité ecclésiastique. Il est permis de penser que durant ces longues représentations les auditeurs s'ennuyaient quelquefois. Pour les distraire, on faisait paraître un *fol* ou bouffon qui avait le privilège de déclamer des facéties grossières et même obscènes [1]. »

Tel est bien le véritable caractère des cinq mystères briançonnais qui nous restent, et en particulier du mystère de Saint-Eustache et de celui de Saint-Antoine, que j'ai étudiés de plus près.

Ces mystères ne sont point partagés en actes ou en scènes distincts. Il existe cependant des divisions générales qui sont indiquées par des repos ou pauses, *pausa* [2], et qui prenaient fin au moment où les *Anges* chantaient le *Silete* ou bien ces mots : *Silencium habete* [3].

Ainsi que l'indique M. des Ambrois de Névache, le *mystère de Saint-Antoine* a dû être représenté, en plein air, non loin d'une forêt, car le rôle du *rapalhier* suppose forcément des arbres [vers 3424].

IV.

On ignore à quelle époque précise, par qui et en quel lieu le mystère de Saint-Antoine a été composé. Il y a cependant quelques raisons de croire que l'auteur de ce mystère était Dauphinois ou, du moins, qu'il écrivait en Dauphiné.

C'est d'abord ce que semblent indiquer les vers suivants du *primus nuncius* ou messager chargé d'apprendre aux auditeurs le sujet de la pièce qui va se jouer. Ces vers,

[1] *Notice sur Bardonnèche.* Tiré à 50 exemplaires. Florence [vers 1872], in-8°, p. 64-65. [Les facéties dont il est ici question ne se rencontrent presque jamais dans nos mystères].

[2] Vers 1661, 1889, 2500, 2700, 2770.

[3] Vers 24, 329, 1105, 1227, 1388, 1458, 1572, 1661, 1765, 1860, 1880, 2500 et 2770. — Voir, aux pièces justificatives, la note B.

qu'on veuille bien le remarquer, existent dans la copie ou édition de 1503, et ne sont point l'œuvre des correcteurs postérieurs. Après avoir dit qu'il va, avec sa troupe, représenter le mystère de Saint-Antoine, cet *impresario* ajoute (vers 36-45) :

Ar ascota, nobla gent :
Nous sen tuch d'uno entencion
De gardar-nous de reprension ;
Car, si nous fasian, ny disian
Ny denguno paraulo proferian
Que non fosa ben dito,
Nous non volen pas que sio scrito ;
Car nous *nos en someten à la ordenanso*
Dal noble ecelent Rey de Franso
Y A NOSTRE SEGNOR LO DALPHIN.

Ces derniers vers ne peuvent évidemment bien s'entendre qu'appliqués à un écrivain dauphinois qui aurait composé son œuvre pour des Dauphinois et précisément du temps des Rois-Dauphins, c'est-à-dire durant la période de temps qui s'est écoulée depuis la réunion du Dauphiné à la France, en 1349, jusqu'à l'époque où cette œuvre fut copiée, en 1503.

En outre, le mystère de Saint-Antoine est destiné à honorer un personnage très populaire en Dauphiné. On le sait, saint-Antoine naquit à Coma, près Memphis, en 251 ; il fut successivement moine de la Thébaïde, abbé de Faïoum, et mourut au mont Colzim, le 17 janvier 356 [1]. Ses reliques furent portées de Constantinople en Dauphiné, en 1076, par Jocelin, baron du Viennois, qui les déposa dans une de ses terres, à La Motte-Saint-Didier. De là l'origine d'un pèlerinage renommé et de la splendide église de Saint-Antoine. On invoquait surtout saint Antoine contre le *mal du feu*. Vers 1095, un institut se fonda sous son patronage pour soigner les malades, et les membres de cet institut devinrent en peu de temps célèbres sous le

[1] U. CHEVALIER, *Répertoire des sources historiques du Moyen Age*, Paris, 1877, in-4°. p. 146.

nom de *Frères de Saint-Antoine* ou d'*Antonins*. Ils portaient en signe extérieur un *tau* attaché sur les habits. Le pape Innocent III approuva les règles de l'ordre en 1202.

En 1477, cet ordre ne comptait pas moins de quarante-deux commanderies subalternes. C'est le moment de sa plus grande splendeur. L'abbaye de Saint-Antoine de Viennois était l'abbaye-mère des Antonins et le lieu où résidait l'abbé général [1]. Ces diverses circonstances indiquent déjà, ce me semble, d'une façon très-approximative l'époque et le lieu où dut être composé le mystère de *Sant-Anthoni de Viennès*.

V.

Mais il y a plus. En lisant attentivement ce mystère, on rencontre, à mon avis, des arguments tendant à établir son origine haut-alpine ou mieux briançonnaise.

Je n'insisterai pas ici sur ce fait que le manuscrit auquel nous devons la connaissance du mystère de Saint-Antoine a été découvert dans une commune du Briançonnais; fait qui a bien, cependant, une certaine valeur [2].

Je ne m'arrêterai pas davantage sur les raisons qu'on pourrait trouver dans la comparaison des coutumes, des usages et des mœurs peints dans ce mystère, avec les coutumes, les usages et les mœurs existant encore dans le Briançonnais ; ce qui ne manque pas non plus d'importance.

Mais je ne puis m'empêcher d'être très frappé de cette observation : que le mystère de Saint-Antoine, et en général les cinq mystères découverts au Puy-Saint-Pierre,

[1] Dassy (L. T.), *L'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné*, Grenoble, Baratier, 1844, in-8°, *passim*.

[2] [Le culte de saint Antoine a été et est encore très populaire à Névache. Au XVe et au XVIe siècles il y avait à Névache : 1° une chapelle, dédiée à saint Antoine ; — 2° un hospice appelé l'hospice de Saint-Antoine : *Hospitale sancti Anthonii*, etc.—J'ajouterai que saint Antoine est encore aujourd'hui représenté sur les portes de l'église de Névache; que le *tau* des Antonins est figuré sur un des piliers de cette église ; que la statue de saint Antoine décore le maître-autel, etc. Cfr. *Histoire et description des Monuments du départ. des Hautes-Alpes*, Paris, Plon, 1884, p. 62-63]. — Voir, aux pièces justificatives, lettre C.

au Puy-Saint-André et à Névache, pour être bien compris par les acteurs qui devaient les représenter et par les auditeurs qui prenaient part à la représentation, devaient necessairement être composés dans la langue que parlaient d'ordinaire ces acteurs et leurs auditeurs. Or qui, mieux qu'un Briançonnais, eût pu écrire dans ce dialecte local un mystère de longue haleine, tel que celui de Saint-Antoine et les autres ? Assurément ce ne devait être ni un Viennois, ni un Grenoblois, ni un Valentinois, ni même un Gapençais ou un Embrunais.

Les personnes qui connaissent tant soit peu le parler actuel des Alpes briançonnaises, en lisant attentivement le *mystère de Saint-Antoine*, seront surprises d'y rencontrer un très-grand nombre de termes encore usuels dans ces montagnes, et que l'on ne trouve plus guère dans le reste du département des Hautes-Alpes. Comme exemples, je citerai les mots suivants: *pregont*, profond (991); *vergiero*, dot (1874); *coratier*, courtier (1892); *chavenso*, héritage (1995); *lando*, tante (1238, 1256, etc)[1].

Bon nombre d'expressions sont mêmes tombées tout à fait en désuétude à Briançon, mais on les rencontre dans les documents briançonnais anciens. Ainsi *barbo*, ami ou saint [2359], et *rapalhier*, maraudeur [3425]. Le premier de ces mots n'est plus employé dans le sens de *saint*; il signifie aujourd'hui *ministre* ou *pasteur*[2]. Le second a bien le sens de *maraudeur* dans une procédure briançonnaise de 1706, mais il n'est plus usité à Briançon[3].

[1] [Le mot *lando* est encore employé avec le sens de *tante*, dans la Vallouise et à Bramousse, commune de Guillestre : *lando Guito* signifie tante Marguerite ; *lando Neno*, tante Madeleine ; *lando Mario*, tante Marie, etc].

[2] De là le nom de *barbet*, qui est même devenu un terme injurieux (Cf. A. DE ROCHAS d'AIGLUN, *les Vallées vaudoises*, Paris, Tanera, 1881, in-8°, p. 9, note.)

[3] « Supplie humblement François Peytier, chaudronnier de Briançon, et remontre à Votre Grandeur [le vibailli] que depuis le commencement du mois de février dernier [1706] il est retenu dans les prisons dudit Briançon, au prétexte qu'il avoit *répellé* du plomb de l'arcenal dudit Briançon, de celui qui a péry dans le même arcenal, lors de l'incendie

Il y a, en outre, certaines locutions dans le mystère de Saint-Antoine, des mots orthographiés de telle manière, qui, si on veut les prononcer convenablement, rappellent des intonations tout à fait briançonnaises. Un briançonnais seul, par exemple, donnera le ton juste aux mots suivants : *Beaus conpagns* [246].

Puis, il y a dans le mystère de Saint-Antoine des constructions de phrases tout à fait locales et briançonnaises. Telle est, par exemple, la construction où entre le mot *la*, qui revient si souvent dans le mystère de Saint-Antoine, et dont les Briançonnais aujourd'hui encore sont si prodigues. Voici comment s'exprime *Diodamors* (vers 854-60) :

... La non es petit ny grant,
Riche, paure, ny marchant,
Ny prior, ny moyne, ny abà
Que non syo en ma potestà
Et que non me porte grant honor,
Per aquelo grant dozsor
Que sal de my.

Ailleurs on trouve :

De que la me facho fort (1336) ; — *Ma si la se poyo fayre* (2190) ; — *Yo te requerou devotoment que la te placho* (3463) ; — *Anen-nos-en, per saber si la sare eysi que frayre Anthoni so finis* (3918-20), etc.

Bien plus, bon nombre de proverbes briançonnais, encore populaires, cités par les écrivains briançonnais comme existant aujourd'hui [1], se lisent à peu près textuellement dans le mystère de Saint-Antoine. En voici des exemples :

— Qui temps a et temps espero, temps li falh (1114).
— Ung personnage que se chario mays que non deourio.
Se pauso plus souvent que non volrio (1136-7).
— Dio non vol pas defalhir
A cellos que lo volont servir (1153-4).
— La feo que s'aprocho dal boyson.
Non hi layso elo de la lano (1183-4) ?

d'icelluy. » (*Archives des Hautes-Alpes*, B. 437.) L'incendie de l'arsenal et de la ville de Briançon, dont il est fait ici mention, était arrivé dans la nuit du 1er au 2 février 1706. (*Ibid.*, B. 441.)

[1] Cf. B. Chaix, *Préoccupations statistiques, géographiques, pittoresques et synoptiques des Hautes-Alpes*. Grenoble, 1845, in-8°, p. 340-347.

Toutes ces données linguistiques me semblent être d'une véritable autorité pour établir l'origine briançonnaise du mystère de Saint-Antoine.

VI.

Une seconde preuve, bien forte, à mon sens, de cette origine briançonnaise du mystère de Saint-Antoine, se tire de la relation intime qui existe entre la description que l'auteur fait des *Sept péchés capitaux* [2784-3064] et les peintures murales des églises de Névache, des Vigneaux, de l'Argentière et de quelques autres, existant dans les vallées briançonnaises cédées au Piémont par le traité d'Utrecht en 1713.

J'ai eu occasion d'étudier ces peintures curieuses, à plusieurs reprises, notamment en 1878 et en 1881, et de les comparer à des peintures analogues, mais d'un style un peu différent, qui se trouvent à Digne (Basses-Alpes), dans l'antique cathédrale de Notre-Dame-du-Bourg. Ces dernières sont déjà assez connues, grâce aux travaux de M. le chanoine Andrau, mort naguère curé de Sisteron, et de M. le docteur Ollivier [1]. Les peintures des églises briançonnaises, au contraire, n'ont jamais été l'objet d'aucune publication spéciale. C'est à peine si M. des Ambrois a dit quelques mots des églises peintes d'au delà des Alpes [2]. Serait-ce une indiscrétion que de faire pressentir qu'un savant compatriote, M. J. Roman, nous donnera prochainement un grand travail d'ensemble sur les églises peintes des Hautes-Alpes ? En attendant, on voudra bien me permettre, — pour le besoin de ma thèse, — de dire ici quelques mots de ces peintures intéressantes [3].

[1] *Semaine religieuse du diocèse de Digne*, Octobre 1880 ; nos 18-21. — *Annales des Basses-Alpes. Bulletin de la Société scientifique et littéraire de Digne*, 1881 nos 2-3, p. 87-96 et 131-133.

[2] *Notice sur Bardonnèche*, page 69, note.

[3] Depuis la composition de cette notice, M. Roman a publié, dans le tome XLI des *Mémoires de la Société nationale des Antiquaires*, une étude sur les églises peintes intitulée : *le Tableau des Vertus et des Vices*, tiré à part, in-8o de 30 pages.

Les fresques de la cathédrale de Digne représentent, d'un côté, l'enfer, le ciel et le purgatoire ; de l'autre, les sept péchés capitaux avec les vertus correspondantes, dans le haut, et les châtiments infligés à chaque péché, dans le bas. Ces peintures ont été attribuées soit au quinzième, soit au seizième siècle [1], mais elles pourraient bien je crois, ne dater que du seizième. Dans tous les cas, ces fresques sont beaucoup plus compliquées que celles du Briançonnais.

Les peintures de l'Argentière reproduisent à peu près exactement et dans le même ordre la seconde partie des peintures de Digne. Comme à Digne, et dans trois panneaux superposés, on voit, à l'Argentière, les Vertus dans le haut, les Péchés capitaux au centre et les Châtiments dans le bas. Ces peintures contiennent, en tout, vingt-sept figures allégoriques, placées sous autant d'arcades.

Les fresques des Vigneaux, canton de l'Argentière, n'ont que deux panneaux : dans le panneau supérieur, les sept péchés capitaux, et dans le panneau inférieur, les châtiments correspondants.

Enfin les fresques de Névache, gravement détériorées par le temps et par d'autres circonstances, ne contiennent que les sept péchés capitaux, mais sur deux plans. Dans ces fresques, comme dans celles des Vigneaux, de l'Argentière et de Digne, les péchés capitaux sont tous reliés entre eux par une chaîne dont la direction est vers l'enfer.

Il convient de ne pas oublier que toutes ces peintures murales sont à peu près du même style et de la même époque. Celles de Névache me semblent être les plus anciennes ; viennent ensuite celles de l'Argentière, puis celles des Vigneaux, et enfin celles de Digne.

Or, chose importante à noter ici, les fresques de l'Argentière sont datées, au centre du tableau, dans une sorte de cartouche, on lit ce qui suit :

[1] *Semaine religieuse*, 1880, n° 19, p. 215 ; *Annales des Basses-Alpes*, 1881, p. 87. — Voir, aux pièces justificatives, lettre D.

1. 5. 1. 6. G. CON̄.
PINCIT.

Ce qui doit se lire : *Anno Domini* 1516 *G(uilelmus) Conn. pincit* ; et en français : *G(uillaume) de Coni(?) a fait ces peintures en* 1516 [1].

Que l'on veuille bien maintenant se rappeler que la copie du mystère de Saint-Antoine provenant des Archives de Névache date de 1503, et l'on comprendra l'influence exercée sur l'esprit de l'auteur du mystère par la vue des églises peintes du Briançonnais, ou, ce qui me paraît plus probable, l'influence que le mystère a dû avoir sur les peintures briançonnaises. A mon sens, c'est le poète qui a inspiré le peintre. Dans tous les cas, il est certainement fort curieux de voir que les plus anciennes peintures des sept péchés capitaux, et le mystère qui nous décrit ces péchés, se rencontrent à Névache. Il est curieux encore d'observer que dans ce mystère, comme sur les églises peintes, l'ordre des péchés, leurs traits caractéristiques, moraux et physiques, sont presque exactement les mêmes.

Ainsi, sur les églises de Névache, de l'Argentière, des Vigneaux et de Digne, les sept péchés capitaux sont ordinairement dans l'ordre et avec les emblèmes suivants :

1° L'*Orgueil* est figurée par un seigneur richement habillé et monté sur un *lion* ;

2° L'*Avarice* est figurée par un homme tenant une bourse et monté sur une *truie* ;

3° La *Luxure* est figurée par une femme décolletée, tenant un miroir, et montée sur un *bouc* ;

4° La *Colère* est figurée par un homme qui se frappe d'un poignard, et qui est monté sur un *léopard* ;

5° La *Gourmandise* est figurée par un glouton qui mange un jambon, et qui est monté sur un *renard* ;

6° L'*Envie* est figurée par une femme regardant tristement, montée sur un *singe* ;

[1] Voir, aux pièces justificatives, lettre E.

7° La *Paresse* est figurée par une femme nonchalante, montée sur une *ânesse* [1].

Dans le *mystère de Saint-Antoine* l'ordre est absolument le même, et, de plus, en lisant les tirades que l'auteur de ce mystère a mises dans la bouche d'*Argueil* [2784-2815], d'*Avaricio* [2820-2856], de *Luxurio* [2861-2899], d'*Iro* [2912-2944], de *Golo* [2949-2977], d'*Envidio* [2982-3024], et de *Pereso* [3029-3060], on retrouve très-exactement les traits principaux qui caractérisent chaque péché capital des églises peintes. On peut même dire que ces peintures sont la meilleure illustration que l'on puisse désirer pour cette partie du mystère de Saint-Antoine qui a pour titre : *Ordo temptationum*, et réciproquement, que ce mystère est le meilleur commentaire des églises peintes du Briançonnais.

De cette comparaison, que je ne fais qu'indiquer ici, mais qu'il serait facile de développer [2], il faut conclure, ce semble, que le mystère de Saint-Antoine et les peintures briançonnaises, qui sont de la même date, et que l'on rencontre aux mêmes lieux, n'ont pas une origine différente ; en d'autres termes, que le mystère de Saint-Antoine est une production autochthone et toute briançonnaise.

Peut-être même ne s'écarterait-on pas de la vérité en ajoutant que les *mystères de Saint Pons*, de *Saint-Pierre et Saint-Paul*, de *Saint-André*, de *Saint-Eustache* et de *Saint-Antoine*, tous découverts aux environs de Briançon, sont le résultat d'une littérature locale, assez florissante dans le Briançonnais, peut-être dès le quatorzième siècle, mais certainement au quinzième et au seizième et même encore au dix-septième et dix-huitième siècles.

VII.

Une considération purement historique peut servir à confirmer la conclusion précédente.

L'ordre des Antonins, qui a pris naissance en Dauphiné, était particulièrement répandu dans le département des

[1] Voir, aux pièces justificatives, lettre F.

[2] Voir, aux pièces justificatives, lettre G.

Hautes-Alpes. Dès l'an 1123, les Antonins s'étaient établis à Gap, sur l'emplacement actuel du collège, et leur commanderie fut très-prospère jusqu'au temps des guerres de religion (1577). Les Antonins avaient encore à Veynes un prieuré important, surtout au quinzième siècle, et duquel relevaient les églises de Saint-Marcellin de Veynes, Châteauvieux-sur-Veynes, etc. Au quinzième siècle, ils possédaient, en outre, dans les Hautes-Alpes, des dépendances à Esparron, à l'Étoile, à Saint-Cyrice, à Lardier, au Plan-de-Vitrolles, au Monêtier-Allemont, à Aspres-lès-Veynes, à Bannes, commune d'Aubessagne, à La Rochette, à Lara, près Gap, à la Bâtie-Vielle, à Avançon, à Embrun, etc. [1]. Une partie de ces dépendances leur fut enlevée à l'époque des guerres de religion. Ils ont conservé le reste jusqu'en 1778, époque où tous les biens de l'ordre furent unis à ceux des chevaliers de Malte [2].

La dévotion envers saint Antoine est, aujourd'hui encore, grande dans les Hautes-Alpes. Plusieurs églises lui sont consacrées, et l'ont gardé comme patron, par exemple Saint-Cyrice, Saléon, Rougnouse, Aubessagne, Eygliers, La Pisse, Les Alberts.

Un nombre très-considérable de chapelles étaient dédiées à saint Antoine dans les anciens diocèses de Gap et d'Embrun. On peut en voir la longue liste dans les pouillés de ces diocèses de l'an 1516 [3]. Beaucoup de ces chapelles existent encore actuellement. Je ne mentionnerai ici que la chapelle de Saint-Antoine de Vars, mon pays natal. Peut-être cette circonstance explique-t-elle un fait qui m'est doux de rappeler ici.

Dans mon enfance, ma mère m'a souvent fait répéter une prière à saint Antoine, en langue vulgaire. Voici cette invocation naïve et pleine de foi :

Sant Anthoni, ami de Diou,
Gardo-nous de tout periou.
De countrari,

[1] *Arch. des H.-Alp.* G. 149. Voir, aux pièces justificatives, lettre C.
[2] *Archives nationales*, à Paris, S. 5278.
[3] *Bibliothèque nationale*, fonds latin 18730, f°s 129-142 et 154-166.

Dou demoni,
De fuoc, de flamo,
D'aygo corrento.
De rocho pendento,
De nostres ennemis,
Et meno-nous en Paradis.

N'y a-t-il pas là comme un reflet lointain de la grande confiance dont étaient animés nos pères envers saint Antoine de Viennois? confiance qui devait, en particulier, inspirer l'auteur du mystère trouvé à Névache, le porter à écrire en tête de son travail : *Faciam te in toto orbe nominari et in tota ecclesia Xpistianorum pronunciari;* et, plus tard, lui dicter ces vers qu'on lit vers la fin de de son drame :

O Anthoni, Anthoni !
. . . . . .
Yà te denoncio de present
Que yà te farey denonciar
E per tot lo mond nominar.

Cet auteur en écrivant le *mystère de Sant-Anthoni de Viennès* ne faisait, pour ainsi dire, que traduire les sentiments de foi envers saint Antoine, qui, au quinzième et au seizième siècle, débordaient de tous les cœurs dauphinois.

*
* *

En résumé, le *mystère de Saint-Antoine*, trouvé naguère à Névache et dont la copie date de 1503, est un des rares mystères provençaux connus et conservés. Comme le *mystère de Saint-Eustache* et les autres provenant du Briançonnais, il fait merveilleusement revivre les mœurs, les usages et la langue du Briançonnais du commencement du seizième siècle. Ainsi peut-on dire que c'est là le mystère briançonnais et même dauphinois par excellence. Il peut aussi grandement aider à composer l'histoire du théâtre méridional, qui est encore à écrire. Voilà autant de bonnes raisons de faire connaître le mystère de Saint-Antoine aux amateurs du théâtre provençal, et de sauver par l'impression ce drame si original et si curieux.

P. Guillaume.

OBSERVATION

Depuis le jour où j'ai eu l'honneur de lire à la Sorbonne le mémoire précédent, j'ai pu examiner de près le *Mystère de Saint-André*, que je n'avais point vu encore. Cet examen confirme pleinement, à mon avis, les considérations développées ci-dessus.

Le manuscrit du *Mystère de Saint-André* (petit in-4° de 70 feuillets, en papier) est recouvert d'un fragment de charte, en parchemin, du milieu du quatorzième siècle, sur lequel on lit ces mots, écrits en grosses lettres : LIBER SECUNDUS [HISTORIE] SANCTI ANDREE. Ce titre permet de croire que nous n'avons aujourd'hui que la *seconde* partie du *Mystère de Saint-André*, lequel formait très-probablement une sorte de trilogie ou drame en trois journées. (Cfr., ci-dessus, la citation de M. des Ambrois de Névache.)

Une note qui existe au premier feuillet du manuscrit nous apprend que le *Mystère de Saint-André* fut représenté, de même que le *Mystère de Saint-Eustache*, par les soins et sous la direction de B. ou Ber. CHANCEL, chapelain (1504), puis chapelain et vicaire (vers 1512) de la paroisse du Puy-Saint-André :

Hec istoria lusa est, et fuit die XX^ma^ mensis jugnij [1532?], *et conducta per me subsignatum vicarium loci sancti Andree, ad honorem et gloriam Dei, et sui sancti et appostoli Andree.*

Signé : B. ou Ber. CHANCELLI
Cappellanus et vicarius prefatus [1].

[1] [A la suite du premier examen que je fis, le 14 juin 1882, du Ms. du mystère de Saint-André, j'hésitai un moment entre *H.* ou *B. Chancelli* (cf. *Réunion...* p. 265-6) ; mais après une seconde observation, plus attentive de ce Ms. (16 octobre 1882) et de la leçon donnée par le Ms. du mystère de Saint-Eustache, j'ai acquis la certitude qu'il faut lire, non point *H.*, mais *B.* ou mieux *Ber. Chancelli.* (Voy. *Revue des Lang. Romanes*, nov. 1882, pp. 234-237, et aussi le *fac-similé* du mystère de Saint-Eustache et les observations qui l'accompagnent, dans le *Bull. de la Soc. d'Etudes*, avril 1884, pp. 241 et suiv.)]

A la fin de ce même manuscrit, on trouve une seconde note, plus intéressante encore que la première, dont l'écriture est semblable à celle du texte du manuscrit, et dont l'extrême importance n'échappera certainement à personne. Cette note nous révèle le nom de l'auteur du *Mystère de Saint-André* : Marcellin RICHARD, « chapelain émérite » ou « ancien chapelain », auquel, très-probablement, on doit attribuer aussi le *Mystère de Saint-Eustache* et peut-être d'autres encore :

Finis huius operis secunde ystorie sancti Andree, sub anno M° V^c XII°, et die XX^a mensis aprilis, per me Marcellinum Richardi, cappellanum meritum, qui eundem librum feci, et aplavi et in presentem formam redegi.

Signé : M. RICHARDI *Capp[ellan]us.*

Ainsi, d'après ces deux notes, le *Mystère de Saint-André*, que Marcellin RICHARD finit de composer le 20 avril 1512, fut représenté, par les soins de B. ou Ber. CHANCEL, le 20 juin, très-probablement de la même année. Deux mois furent employés à préparer la représentation.

On a quelques raisons de penser que Marcellin RICHARD fut chapelain du Puy-Saint-André, vers la fin du quinzième siècle. Dans une charte du 29 mars 1535, le notaire CLÉMENT, du Villard-Saint-Pancrace, canton de Briançon, reconnaît avoir reçu de Jean BARNÉOUD, du Puy-Saint-André, « un inventaire des biens et du mobilier de l'église paroissiale du Puy-Saint-André, fait par Claude Richard chapelain du Puy-Saint-André : *Instrumentum inventarii rerum et bonorum mobilium ecclesie parrochialis Podii sancti Andree, factum per dom. Glaudium Richardi, cappellanum Podii sancti Andree.* » (*Archiv. départementales des Hautes-Alpes*, E, 666). Cet inventaire dont on ignore la teneur et la date précise, mais qui avait été dressé plusieurs années auparavant, devait être cependant postérieur à 1490, car le Puy-Saint-André ne fut érigé en paroisse qu'en 1456 (*ibid.*, 656), et son premier chapelain, Jean BOREL, est connu par divers actes de 1456 à

1490. D'ailleurs, B. ou Ber. CHANCEL fut chapelain ou vicaire du Puy-Saint-André, au moins depuis 1504 jusqu'en 1512. De tout cela on pourrait peut-être conclure que Marcellin RICHARD n'est autre que le personnage appelé en 1535, par erreur sans doute, Claude RICHARD, et, par suite, qu'il fut chapelain du Puy-Saint-André, vers 1490-1503, d'où le titre qu'il prend, en 1512, de *Cappellanum meritum*.

Quoi qu'il en soit de ce point encore obscur, mais que quelque document pourra peut-être mieux faire connaître un jour, il est du moins certain qu'un très-grand nombre de familles du Puy-Saint-André et de la commune voisine du Puy-Saint-Pierre, dès le treizième siècle, ont porté et portent encore le nom de *Richard*. Plusieurs d'entre elles ont fourni des chapelains ou des curés au Puy-Saint-André. Ainsi Laurent RICHARD fut chapelain du Puy-Saint-André, son pays natal, dès avant 1534, et il l'était encore en 1540 (*Archives des Hautes-Alpes*, E, 656, 666). Bien plus, un des quatre quartiers ou villages qui, avant 1456, formaient l'unique paroisse et *Mistralie des Puys*, avait le nom très-caractéristique de *Puy-Richard*, qu'il garde encore : *Mistralia podiorum de Sancto Petro, Chaurini, Brutinelli* [aujourd'hui *Puy-Saint-André*] *et Podio Richardi* (sic) (charte de 1318) ; — *Homines podiorum sancti Petri et Richardi* (charte de 1358) ; — *Podium Richardorum* (charte de 1420), etc[1]. Il me semble donc très-probable que Marcellin RICHARD appartenait par sa naissance à l'ancienne communauté des Puys et même à la récente paroisse du Puy-Saint-André [2]. Dans cette

[1] [*Puy-Richard* est aujourd'hui un petit village situé entre le chef-lieu de la commune du Puy-Saint-André et celui de la commune du Puy-Saint-Pierre, à laquelle il appartient. — M. le Dr CHABRAND veut bien me faire connaître qu'il y avait, en outre, dans la communauté du Puy-Saint-Pierre, le mas de *Saint-Pons*, pour lequel les habitants « passèrent une reconnaissance au dauphin Jean, en 1314, sous la cense de 25 sols, et 13 sols pour droit de fenage. » Ce renseignement peut servir à expliquer pourquoi on a trouvé, au Puy-Saint-Pierre, le *mystère de Saint-Pons*.]

[2] [Dans le cadastre de la commune du Puy-Saint-André, de l'an 1592

hypothèse, on comprend sans peine qu'il ait voulu glorifier tout spécialement l'apôtre saint André, le patron de son pays natal, le titulaire de la paroisse dont il avait été, avant 1512, le chapelain, *cappellanum meritum*.

Il est incontestable que Marcellin RICHARD est l'auteur du *Mystère de Saint-André*. Je pense qu'il a aussi composé le *Mystère de Saint-Eustache*, tant le style de ce mystère, la tournure des vers, les noms des personnages, etc., ont de ressemblance et d'analogie avec tout ce qu'on rencontre dans le *Mystère de Saint-André*. N'oublions pas, d'ailleurs, que ces deux mystères ont été trouvés dans les archives communales du Puy-Saint-André. — Peut-être ne s'écarterait-on pas trop de la vérité en attribuant également à Marcellin RICHARD le *Mystère de Saint-Pons* et le *Mystère de Saint-Pierre et Saint-Paul* découverts dans les archives du Puy-Saint-Pierre. Quant au *Mystère de Saint-Antoine*, provenant de Névache, il a, selon moi, une origine différente, quoique briançonnaise[1]

*
* *

Ces conclusions, on voudra bien le remarquer, sont conformes à celles que, dans le mémoire précédent, j'avais cru pouvoir tirer de considérations d'un autre ordre d'idées. Quelques-unes de ces considérations, par exemple celles qui sont relatives aux analogies existant entre les églises peintes et le *Mystère de Saint-Antoine de Viennois*, acquièrent désormais une plus grande valeur, à cause de l'origine mieux établie des mystères provençaux des Hautes-Alpes. Grâce à ces analogies et à quelques autres arguments, peut-être parviendra-t-on un jour à

(in-4° de 450 feuillets, papier; actuellement aux archives des Hautes-Alpes, E 613), aux fol. 2-10, on trouve le « *Guydon général des noms et surnoms par ordre alphabètique contenus au présent noveau regest ou cadastre.* » On n'y compte pas moins de *seize* familles ou tenanciers distincts qui portent le nom de RICHARD. — Notons, en passant, que, parmi ces seize noms, il y a *Bertrand R. Bernardin R.*, *Bermond R.*, « *Berthélemy* » *R.*; mais pas un seul prénom commençant par la lettre *H.*, *Hugo*, par exemple.]

[1] Voir, aux pièces justificatives, lettre H.

démontrer que les peintures des églises briançonnaises sont l'œuvre d'une main française, et, en particulier, que G. CON., l'artiste qui a décoré, en 1516, l'église de l'Argentière, était Français, et non point Italien, ainsi qu'on l'a prétendu naguère [1].

Gap, 8 juillet 1882.

P. G.

[1] Extrait de la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne, du 12 au 15 avril 1882*; publication du MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE ET DES BEAUX-ARTS (Direction générale des Beaux-Arts). *Sixième session*, Paris, Plon, 1882, pp. 238-267. — Çà et là j'ai corrigé quelques erreurs qui m'avaient échappé. — Voir, aux pièces justificatives, lettre J, etc.

PIÈCES JUSTIFICATIVES

EXTRAITS, NOTES ET DOCUMENTS.

Avant tout autre chose l'on voudra bien me permettre de reproduire ici l'extrait suivant, qui a son importance, surtout à cause de quelques-unes des questions traitées ci-après.

EXTRAIT DU COMPTE-RENDU OFFICIEL

DE LA RÉUNION DES SOCIÉTÉS DES BEAUX-ARTS

A LA SORBONNE

SÉANCE DU MERCREDI 12 AVRIL 1882

PRÉSIDENCE DE M. PAUL MANTZ

Directeur général des Beaux-Arts.

« M. ROMAN, membre du comité départemental de l'inventaire des richesses d'art des Hautes-Alpes, est invité par M. le président à donner lecture d'un mémoire intitulé : *Peintures murales de vingt églises des Hautes-Alpes.*

« Cette étude intéressante a trait à un certain nombre de fresques des quinzième et seizième siècles, qui n'avaient été jusqu'à ce jour l'objet d'aucun examen approfondi.

« La parole est donnée ensuite à M. l'abbé GUILLAUME, archiviste du département des Hautes-Alpes, membre du comité départemental de l'inventaire des richesses d'art. Cet érudit a découvert, au mois d'octobre 1881, le *Mystère de Saint Antoine*, écrit en langue provençale, dont il entretient l'assistance ; et, particularité qui ajoute à l'intérêt de ce travail, des analogies fréquentes sont relevées par M. l'abbé Guillaume entre le texte du poëme dramatique qui l'occupe et les peintures dont M. Roman avait

donné, quelques instants auparavant, la description curieuse.

« A la suite de la lecture de M. l'abbé Guillaume, M. Roman demande la parole et discute l'opinion émise par M. l'Archiviste des Hautes-Alpes, d'après laquelle l'auteur des peintures murales de l'Argentière se serait inspiré du mystère de Saint-Antoine de Viennois.

« M. ADVIELLE, de l'académie d'Arras, ajoute aux observations de M. Roman quelques remarques intéressantes, auxquelles répond M. l'abbé Guillaume, qui maintient la grande analogie dont il a été frappé et sur laquelle il a cru devoir appeler l'attention de l'auditoire »[1].

A (page IX).

EXTRAIT DES LETTRES DE M. LE Dr BONDUELLE A M. DE LAVALETTE.

Les extraits suivants, relatifs au Mystère de Saint-André, *publié naguère* (1883) *par M. l'abbé* FAZY, *et au* Mystère de Saint-Eustache, *distribué peu après* (1er janvier 1884) *aux* 200 *plus anciens membres de la* Société d'Études des Hautes-Alpes, *renferment des considérations précieuses et très originales, qui s'appliquent à tous nos mystères alpins et en particulier au* Mystère de Saint-Antoine. *Ce motif m'engage à les publier ici, après en avoir obtenu l'autorisation de l'auteur*, M. le docteur BONDUELLE, médecin principal des armées en retraite. *Ces extraits sont tirés de lettres adressées à M.* A. DE LAVALETTE, *l'un des membres les plus dévoués de la* Société d'Études.

I.

Lillers, 5 novembre 1883.

« J'eusse voulu, bien plus tôt, vous accuser réception de votre bonne lettre et vous remercier pour votre aima-

[1] *Journal officiel* du 13 avril 1882, p. 1981. — Cf. *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, 1882, p. 8-9.

ble envoi du *mystère de Saint-André;* mais il fallait tout d'abord prendre une connaissance suffisante de cette œuvre, qui est loin d'être de celles dont un philologue de ma force puisse faire lestement l'exploration. Inutile de vous dire avec quelle avidité je me suis jeté sur cette proie; le temps de couper le volume, et aussitôt, je m'engageais dans ce texte si nouveau pour moi. *Je procédais lentemeut, épluchant et dénouant ce qui me paraissait résoluble, ajournant ce qui resistait, soit à une reprise ultérieure, soit à une autre rencontre des mots rebelles, dans quelque nouvelle phrase dont le sens aiderait à leur traduction.* C'était un travail de dégrossissement et de déblaiement, destiné à me familiariser avec les vocables et les tours les plus employés. Je laissais derrière moi des obscurités nombreuses, mais toutes de détail, et je n'en saisissais pas moins et intelligiblement tout l'ensemble du drame.

« Avant d'aborder la *seconde lecture,* je jugeais que je la faciliterais notablement en inscrivant à la plume, en marge des vers indiqués, au lieu de les chercher chaque fois dans les listes, les *errata* et *correcta* relevés par M. Fazy à la fin du volume et par M. Guillaume dans son savant compte-rendu bibliographique, inséré au dernier n° du *Bulletin de la Société d'Études.* J'ai même, pour soulager l'œil et l'attention, rétabli de la même façon bien des lettres faisant lacune ou à peine discernables, par suite de l'usure visible des caractères typographiques de l'imprimerie provençale d'Aix. Ces petits soins m'ont valu de refaire ma lecture avec de sensibles progrès; j'y reviendrai et bien plus d'une fois.

« C'est sans contredit pour un ouvrage de ce genre que le *savant qui le publie devrait se mettre en quatre pour assister le plus largement et le plus minutieusement possible la tâche difficile à laquelle il soumet la compréhension de la grande majorité de ses lecteurs;* pour moi, M. Fazy n'y a qu'imparfaitement réussi. Si le vieux scribe de 1512 doit ne lui avoir légué qu'une copie souvent fautive, il me semble que VOUS AVEZ RAISON DE CROIRE QU'IL NE L'A

PAS TOUJOURS BIEN LUE. Ce n'est pas que je lui eusse demandé de se charger d'éliminer du texte les fautes ou les variations d'orthographe, les soudures de deux mots en un seul, etc. J'aime mieux, au contraire, que ces imperfections soient maintenues, *sauf à être signalées par une remarque, quand elles ne sont pas de pleine évidence;* autrement on ôterait souvent au langage une partie de son cachet. Ici la visée de M. Fazy devait être avant tout de *répandre la lumière à pleines mains*, et il reste dans son édition du mystère bien des nuages. Son GLOSSAIRE fort incomplet, à mon avis, donne pour bien des mots des INTERPRÉTATIONS QUI PROVOQUENT LA DÉFIANCE ET DES ÉTYMOLOGIES QUI ME SEMBLENT BIEN PÉNIBLEMENT TIRÉES AUX CHEVEUX.

« Malgré les taches et les petites traînées qui restent encore pour moi en blanc ou plutôt en noir dans le texte du mystère, je m'y trouve assez à mon aise pour y marcher en connaissance de cause et peut-être même pour HAZARDER SUR LUI UN JUGEMENT.

« *Comme composition et comme idiome, il me paraît un type extrêmement curieux et original de la pensée et de l'expression à l'état rudimentaire et primitif. C'est le bloc de pierre extrait de la carrière, brut et non encore équarri; c'est une véritable étude d'embryogénie littéraire.* On se figure, en le lisant, le *fœtus* de six semaines à trois mois : on y distingue la corde dorsale qui sera plus tard la moelle épinière, tels et tels noyaux qui deviendront le foie, le cœur et le cerveau ; d'autres, encore amorphes, qui rempliront des fonctions importantes et complexes; quelques-uns enfin qui n'accomplissent qu'un rôle transitoire, et qui auront disparu quand l'organisme approchera de sa perfection.

«N'y a-t-il pas aussi, *dans ce drame archaïque et à l'état d'ébauche*, un exemple frappant de l'INÉGALITÉ DES PÉRIODES DE TEMPS que, dans la nature vivante, différents groupes emploient à parcourir les phases de leur évolution, selon les conditions et les milieux où ils sont placés? De même que la plantureuse végétation de la Nouvelle-

Zélande, avec ses *zamia*, ses *cycas*, ses fougères arborescentes, tient encore de près à celle des terrains secondaires les plus anciens ; de même que la faune de l'Australie est encore surtout représentée par toute une variété de marsupiaux et de monotrèmes ; de même qu'à côté des peuplades chez lesquelles a germé un degré plus ou moins marqué de civilisation, subsistent les races infimes de *Boschimans* et *Buschimen*, des *Papous* et des *Fuégiens*, n'est-il pas remarquable de voir où en étaient encore la langue et la littérature du *Briançonnais*, quand nous avions déjà *Villehardouin* depuis trois siècles, *Joinville* depuis deux au moins, et au moment même ou écrivait *Ph. de Commines*. Au fait, comment ces montagnards, rivés par instinct à leurs crêtes, absorbés par les nécessités les plus dures de la vie matérielle, et, dans ces vieilles époques, sevrés de tous ses adoucissements, privés de moyens de culture intellectuelle et n'ayant avec le reste du monde que les communications les plus difficiles, *ne seraient-ils pas restés en retard de quelques centaines d'années sur le mouvement général; surtout sur celui de l'art dramatique? Mais l'adorable et sincère naïveté avec laquelle le Thespis Alpin s'évertue à se débarrasser de ses langes me procure plus de plaisir que la plupart des productions compliquées et raffinées qui paraissent sur nos scènes.*

« *Aussi je vote une adresse de reconnaissance bien sentie au Bureau de la* Société d'Études, *qui ne recule devant aucune peine à prendre, ni devant aucun sacrifice pour nous ménager de nouvelles jouissances.* Je ne doute pas que la plupart des membres, pour seconder son zèle, ne LUI OFFRISSENT, AU BESOIN, un *supplément de cotisation*. Je me fais une fête d'entreprendre, à leur tour, les *Mystères de Saint-Eustache* et *de Saint-Antoine*, dont je suis charmé d'apprendre que l'impression se poursuit. Bonne aubaine aussi que la traduction du premier, quand elle verra le jour. Elle sera pour les trois mystères ensemble une clé qui ne laissera rien à désirer. *Je préfère même qu'elle ne nous vienne qu'un certain temps après*

les originaux. C'est un secours qui est plus profitable et mieux saisi, quand on s'est déjà débattu et escrimé tout seul contre les difficultés dont il apporte la solution.

« *Véritablement quand je revois et que je récapitule les travaux divers que contiennent les huit premiers nos de la Société, je m'étonne qu'elle ait pu réunir un aussi grand nombre de travaux savants et hautement intéressants*: et cependant je suis à coup sûr un des membres dont la compétence embrasse le moins d'objets. Quoique je n'en aie aucune en fait de vieux idiomes, *je me régale quand notre recueil nous sert des morceaux tels que le fragment de roman de chevalerie du XIIIe siècle, le texte même de la cantilène de sainte Eulalie*, dont je n'avais jamais vu qu'une traduction, chose insignifiante à elle toute seule. J'ai été surpris aussi de l'*utilité dont m'ont été les listes de mots patois de M. Jouglard, pour avoir le sens de bien des mots du Provençal d'aujourd'hui ;* ce qui montre combien tous ces dialectes ou parlers romans sont étroitement frères. A en juger par ce que j'ai pu en voir, je parierais qu'il ne faut pas la moindre étude à un Provençal pour entendre clairement le gascon de Toulouse ou d'Agen. »

II.

27 décembre 1883.

« ...Il est un autre point sur lequel je devrais me faire une obligation de revenir et d'insister, si je ne craignais d'être long. Je veux parler des remerciements que je vous ai déjà présentés pour le don si gracieux et si approprié à mes goûts dont vous avez bien voulu me faire la surprise. Vous pouvez croire que ce mystère de Saint-André a été un véritable régal. C'est justement là le genre de morceaux qui m'affriande et que je béquète avec autant d'acharnement que de plaisir, tant qu'il y reste quelque chose que j'ai encore l'espoir d'arracher. Comme je vous l'ai écrit, dès que je l'eus reçue, je me suis jeté sur cette piquante pâture *sens gayre istar*, pour me servir de l'expression si familière aux personnages dudit drame.

Je n'ai pas tardé ensuite d'y revenir et d'éplucher l'œuvre d'un bout à l'autre, je ne sais combien de fois. J'ai résolu bon nombre d'obscurités, en les serrant de plus près, en ajoutant quelques-unes aux listes déjà données en *errata*; celles qui restent sont sans doute, pour la plupart, le fait des scribes, ces autres *traditore* qui ont bien des massacres sur la conscience, et dont ici la copie aurait eu besoin d'un éditeur très ferré sur la révision et la restauration des vieux textes.

« Pour ce qui est de la facture et de l'agencement de cette composition primitive et populaire, la critique la plus exigeante serait désarmée par la suprême bonne foi qui y respire, par la naïveté candide et par la réjouissante simplicité qui s'y montrent sans aucun fard. Les artifices scéniques et les trucs font voir à nu tous leurs ressorts, et on est quelque peu tenté de comparer l'ouvrage à une statue qui aurait été dégrossie avec des instruments de silex par un artiste préhistorique de Saint-Acheul ou de la Vézère. C'est justement dans ce rude cachet, dans cette forme naissante et encore empâtée qu'en consiste pour moi la saveur, et sa lecture attache bien plus ma curiosité que ne feraient telles pièces de Dumas ou d'Augier. C'est ainsi que je serais bien plus alléché par la trouvaille d'une coquille fossile d'un genre perdu, raboteuse et plaquée de gangue, que par la pêche de l'échantillon le plus frais vivant dans nos mers. Dans ce drame si sobre en péripéties et en effets et ficelles de théâtre (si ce n'est la descente de l'ange *per cordam*), l'action ne laisse pas de se développer et de s'animer, et le discours de prendre corps et consistance, comme par exemple, dans la controverse que le martyr soutient contre Égeas et mestres Flocart et Contel, ses conseillers, au sujet de la divinité, de la filiation, de la puissance et de la mission du Christ. Enfin il est intéressant de voir s'essayer la pirogue, en attendant la véritable nef, armée de son gouvernail, de ses voiles et de ses mâts.

« Grand merci donc à vous, Monsieur l'Intendant, de m'avoir fait connaître, par cet archaïque monument litté-

raire, l'état où étaient, il y a quelques siècles, dans vos régions montagneuses, les mœurs, la culture intellectuelle, la langue et les idées. Ce spécimen donne une excitation nouvelle au désir que j'ai de voir paraître celui ou ceux que la libéralité de la *Société d'Études* nous a promis et nous prépare, notamment le mystère de Saint-Eustache, dont le cadre encore plus étendu donnera une ample satisfaction aux divers lecteurs, à chacun de ces points de vue. Je ne guigne pas moins l'arrivée du 9e *Bulletin de la Société*, où, comme dans tous ses devanciers, figureront des matières variées, toutes intéressantes, mais dans lesquelles les préférences particulières rencontrent presque toujours leur dévolu...

III.

6 avril 1884.

« ... Ce n'est seulement pas par leur originalité, leur cachet et leur saveur que m'allèchent les écrits des siècles passés ; je suis attiré vers eux par le même instinct qui m'a poussé à la recherche et à la récolte de tant de coquilles fossiles et de plantes indéterminées et ambigües. Après le mystère de Saint-André, je me suis jeté avec un appétit non moins vorace sur celui de Saint-Eustache. Mais tandis que le premier ne m'offre plus à débrouiller que des obscurités de mots et de langage assez peu nombreuses et clairsemées, l'autre me tient arrêté devant une quantité bien plus considérable d'énigmes du même genre à pénétrer. Il n'y a pas, il est vrai, dans ces lacunes de la compréhension du texte, de quoi me dérober le moindre détail de la contexture du drame, du fil et de la marche de l'action, mais la lumière complète me manque en trop d'endroits pour que je n'appelle pas, de mes impatients désirs, l'apparition de la traduction dont la Société nous a généreusement promis le secours. De quel merveilleux profit cette version ne nous sera-t-elle pas aussi pour nous faciliter l'intelligence du mystère de Saint-Antoine, sur lequel je me fais une fête de m'escrimer avec la même âpreté que sur ses aînés !... »

Dr BONDUELLE.

B (page XVII).

LES *PAUSÆ* ET LES *SILETE*.

En publiant l'introduction du mystère de Saint-Eustache (*Revue des langues romanes*, mars 1882, p. 120) et en rédigeant ma note sur les mystères provençaux (*Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, 1882, p. 247) j'ai dit que les mots : *Silete, silentium habete,* que l'on rencontre si souvent dans nos mystères alpins (surtout le mot *Silete*), étaient « prononcés » en vue d'obtenir des spectateurs le silence, après les repos, pauses (*pausa*) ou entr'actes. Rien, en effet, dans le mystère de Saint-Eustache (voyez les vers 33, 173, 304, 519, 918, 1043, 1157, 1470, 1562, 1648, etc.,) est de nature à indiquer un autre sens.

Toutefois, d'après divers passages du mystère de Saint-Antoine, auxquels je n'avais pas, d'abord, fait attention (vers 24, 3342) et d'après différents textes du mystère de Saint-André et du mystère de Saint-Pierre et Saint-Paul, il parait certain que le *Silete* et même la *Pausa*, — loin d'être simplement « prononcés », avec une voix plus ou moins retentissante par les Anges ou ceux qui les remplaçaient, — étaient des symphonies, des airs exécutés *avec des trompettes*, durant les entr'actes, et sans avoir toujours pour but de réclamer immédiatement le silence des spectateurs.

Dans le mystère de Saint-Antoine on lit, en effet : « *Angeli cantantes* : SILETE, SILENTIUM HABETE » (vers 24) ; — « *Pausa. S*[*ilete*]. *Modo comedant* [*Anthonius et Paulus*], *et interim Angeli cantent* : SILETE » (3342).

Dans le mystère de Saint-André : « *Angelus veniat per cordam, et interim cantent* [*Angeli*] *in paradiso :* SILETE [1]. »

[1] *Mystère de Saint-André*, édit. FAZY, vers 2281. — M. l'abbé FAZY croit que « le *Silete* dont il est question dans le mystère de saint-André « était un chant de triomphe commençant par ce mot, » et qu'il « était exécuté derrière la scène par les Anges ou les habitants du paradis. » D'abord je ne vois rien, dans le mystère de Saint-André, ni ailleurs, qui

Dans le mystère de Saint-Pierre et Saint-Paul : « *In modico intervallo, Angeli Dei cantent :* SILETE. » (Ms. f° 42).

Mais ce sont surtout les deux passages suivants de ce même mystère, qui me semblent curieux et dignes d'attention : « *Interim sonent* TIBICINE UNUM SILLETE » (Ms. f° 27) ; — « PAUSA PER TIBICINES *usque perveniant ad palacium* » (Ms. f° 27 v°).

Je cite les textes ; aux érudits à dire si je les comprends bien ou mal.

C (page XIX).

EXTRAITS DES PARCELLAIRES[1] *DE NÉVACHE.*

Les extraits qui suivent établissent et expliquent la popularité du culte de Saint-Antoine à Névache, surtout au XVIe siècle. Ils expliquent aussi la découverte, faite dans les archives communales de Névache, du mystère de *Sant Anthoni de Viennès* et même l'existence, sur le clocher de l'église de Névache, du *Tableau des sept péchés capitaux,* qui a tant de relations avec les fameuses tentations de saint Antoine (Cf. p. XXIII, et, ci-après, la lettre H, à la fin). — Mais c'est une erreur de dire, avec M. J. ROMAN (*Inventaire...* p. 63, 1re col., fin), que saint Antoine est « *le patron de la paroisse* » de Névache. « L'église paroissiale de Névache est sous le titre de S. Marcellin, premier archevêque d'Embrun, et l'on y honore pour second patron S. Pélade, aussi archevêque d'Embrun » (ALBERT, *Hist. du dioc. d'Embrun*, 1783, t. I, p. 302).

permette de dire que le *Silete* « était exécuté derrière la scène. » D'autre part, les textes du mystère de Saint-Pierre et Saint-Paul qui vont suivre établissent, à mon sens, que le *Silete* était exécuté [par les anges] *avec des trompettes* et, généralement, avec des instruments de musique (*tibicina*, joueur de flûte, de trompe, de trompette.)

[1] Les anciens cadastres sont souvent appelés *parcellaires* à cause des parcelles ou feuillets contenant l'indication des immeubles de chaque particulier ou sa cote.

I. ANNÉE 1502.

Aux arch. des Hautes-Alpes, E. 637.

H[ec] est parcella librarum extracta ab alia, anno nat[ivitatis] millesimo quengentesimo secundo et de [mense] januarii... (f°s 1, 6, 6', 24) :

Ecclesia parrochialis Nevachie	6^l	13^s	6^d	—
Cappella Sancti Anthonii	«	14	3	—
Cappella de Consolacione	1	11	4	ob.
Cappella sancti Ypoliti	4	10	5	—
Missa perpetua Ypoliti Martineti	1	19	8	pit. dy.
Cappella Sancte Caterine	1	13	«	—
Hospitale Sancti Anthonii	1	2	4	—
Luminaria ecclesie parrochialis	«	14	4	—
Confratria ville superioris	«	18	2	—
Confratria ville inferioris	1	«	2	ob.

II. ANNÉE 1504.

Ibidem, E. 637.

Jhesus. — Hec est parcella librarum communitatis Nevachie copiata super alia parcella anno navitatis Domini millesimo quengentesimo decimo quarto et de mense januarii[1]. (f°s 55, 58', 59, 95, 96) :

Ecclesya parrochie Nevache	6^l	9^s	10^d	
Cappella de Consolacione	1	11	4	ob.
Cappella Sancti Ypolity	4	10	5	—
Missa perpetua Ypoliti Martineti	1	19	8	pit. dy.
Capella Sancti Johannis [2]	«	—	18	—
Cappella Sancti Anthonii	«	14	3	—
Luminaria ecclesie parrochialis	«	14	4	—
Cappella Sancte Caterine	1	13	«	—
Hospitale Sancti Anthonii	1	2	4	—
Confratrie vile superioris	1	8	7	—
Rector Cappelle Ludovici Belletti [3]	1	19	7	—
Confratria Plani Pineti	1	«	6	pit. dy.

[1] Voir le *fac-simile*.

[2] D'autre écriture.

[3] A Planpinet (*Plani Pineti*), commune de Névache.

III. ANNÉE 1515.

Ibidem, 519.

Jhesus. — Anno nativitatis Domini millesimo quingentesimo decimo quinto, et die secunda mensis may. Hec est parcella tallie comitalis ac tacharum nobilium Ludovici et Gabriellis de Nevachia, condomini [sic. *Lisez* : condominorum] dicti loci Nevachie ; quas percipiunt in eodem loco super feudis suis, anno quolibet, per eosdem seu per eorum exactores ; in festo sancti Michaelis exigendi et recuperandi summas a personas infra particularites descriptas, exceptis summis et quotis allocatis super rebus franchiis, quas summas exigere non debent ; alias vero summas debitas, per infra descriptas, exigere debent, et pro quintancia et cancellatura earumdem, teneantur apponere in capite cujuslibet nominis. (f°s 1, 8, 8', 9, 9') :

Ecclesia parochialis	«	2^{s}	7^{d}	pit. dy.
Cappella Sancti Anthonii	«	«	6	ob. dy. pit.
Luminaria ecclesie parrochialis	«	«	2	—
Cappella Domine de Consolatione	«	2	7	ob.
Hospitale Sancti (Ms. *Stantii*) *Anthonii*	«	«	3	pit.

IV. ANNÉE 1521.

Ibidem, 537.

Hec est parcella librarum comunitatis Nevachie copiata super alia parcella sub anno nati[vitatis] Domini millesimo quingentesimo XXI° et de mense januarii. (f°s 98, 101', 102) :

Ecclesia parrochialis	1^{l}	19^{s}	10^{d}	—
Cappella de Consolatione	1	11	4	ob.
Cappella Sancti Ypoliti	4	10	5	—
Missa Ypoliti Martineti	1	19	8	—
Cappella Sancti Johannis	«	15	3	—
Cappella Sancti Anthonii	«	14	3	—
Luminaria ecclesie perrochialis	«	15	2	—
Missa domini Ypoliti Fabri	«	22	9	ob.
Cappella Sancte Caterine	1	13	«	—

Hospitale Sancti Anthonii	1	2	4	—
Confratria Ville superioris	1	8	7	—
Ypolitus Fabri	22	13	11	—
Magister Jacobus Fabri	6	19	4	ob.

V. ANNÉE 1595.

Ibidem. 640.

Parcella librarum comunitatis Nevachiae, 1595.

VILLE D'AMOND (f°s 1, 42', 43):

L'hospital de Névache	1[l]	8[s]	4[d]	—
La Confreyrie de la ville d'Amond	1	11	«	pit.
La Cure de Névache	6	9	10	—
La chappelle de Consolation	1	11	4	ob.
La chappelle St-Yppolite	4	10	5	-
La messe de Yppolite Martinet	1	19	8	—
La chappelle de St-Anthoine	«	14	3	—
La luminaire de l'Église	«	16	3	-
La messe de François Garnaud	«	12	«	—
La messe de Jacques d'Ano	1	«	2	ob.
La messe de Me Yppolite Faure	1	2	9	ob.
La messe de Jayme Armando	«	2	9	—
La messe de Me Hobert Arduyn	2	15	3	—
La chappelle de Ste-Catherine	1	13	«	—
La messe de Me Regis	«	10	7	—
La chappelle de Me Jehan Faure	1	»	3	—
La messe de Jehannete Jorse	«	9	2	pit.

VILLE D'AVAL (f°s 44, 112', 113):

La messe de Loys Bellet	2	3	9	ob.
La messe de Laurens Thoma	1	5	9	—
La freyrie de Plampinet	2	11	7	ob.
Somme grosse (totale) de la présente parcelle et des quatre freyries, comprins Plampinet, monte	130[l]	8[s]	4[s]	9[d] ob.

VI. ANNÉE 1606.

Ibidem, 519.

Parcelle de la talhe anuellement deubue par les parti-

culliers et chiefs de Nevache, payable à la feste St-Michel aux hoyrs de n(oble) François de Ferrus et Brunicardz; eytraicte d'aultres parcelles et virées de la communeaulté jusques en l'année 1606. (fos 103, 124) :

L'hospital	«	«	3d pit.
La messe de Consolation	«	1	11 pit. quart

D (P. XXIII)

LE POÈME DES VERTUS ET DES VICES de l'ancienne cathédrale de Digne

Les peintures murales de Notre-Dame du Bourg, à Digne, je l'ai déjà noté (ci-dessus, p. XXII-XXIII), ont été décrites bien souvent, notamment en 1880, par M. le chanoine ANDRAU et en 1881, par M. le Dr OLLIVIER. Bien plus, dès 1818 elles avaient été signalées par HENRY, dans ses *Antiquités des Basses-Alpes* (in-8o, p. 97) ; elles l'ont été encore en 1841, dans l'*Annuaire du département des Basses-Alpes*[1] et en 1861, par M. l'abbé FERAUD, dans son *Histoire des Basses-Alpes* (in-8o, p. 201). Mais c'est M. Victor LIEUTAUD, vice-président de la *Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, qui, le premier, soupçonna l'importance des inscriptions, en minuscule gothique, qui accompagnent ces curieuses peintures et qui décida M. ANDRAU à en faire un calque exact, qu'il possède; c'est à lui que revient le mérite d'avoir déchiffré ces lambeaux de vers, si frustes, si malheureusement abîmés et démolis, et d'avoir complété un grand nombre de lacunes. Ce sont ses notes et sa lecture qui ont servi à tous les récents éditeurs[2]. Aujourd'hui encore c'est à l'obligeance de ce

[1] P. 105. — Sous le titre de *Notices historiques*, les p. 99-111 de la seconde partie de ce volume renferment trois bons articles de Geory, Henri, et un anonyme, sur la remarquable *Eglise de Notre-Dame de Digne*, extraits du *Journal des Basses-Alpes* de 1840 et dans lesquels sont longuement et parfaitement décrits et le monument et les fresques dont il est ici question.

[2] Cf. *Semaine religieuse de Digne*, 1880, no 19, p. 214.

savant collègue que je dois de pouvoir donner ici une édition, à peu près irréprochable du petit poème, qui se lit sur les murs de l'antique cathédrale de Digne. Ces vers, je l'espère, — tout en confirmant la grande analogie qui existe entre les sept péchés capitaux figurés sur les murailles de nos églises françaises et dans nos mystères alpins, — aideront peut-être aussi à déchiffrer les inscriptions, très altérées, qui accompagnent les peintures murales du clocher de Névache.

Voici ces vers précieux et qu'on peut intituler : *Le poème des vertus et des vices*. Les premiers dix vers manquent complètement.

Les restitutions de M. V. LIEUTAUD sont entre crochets.

I.

[HUMILITAT]

5 .....

[ORGUELH]

.....

II.

[LARGEZA]

10 .....

[AVARICIA]

[Per avar]icia. e. per fals ·· // [pensame]nt.
La. mort ·· // [m'a mess]a. a dapnament [1].

III.

[CASTITAT]

[Lo mieu cor be]n. ay. contrit
[Fase]ns. a Dieu. o[racion]. //
15 [Al diabol]. ay. resestit.
[Et ven]ray a salvacion ·· //.

[LUXURIA]

Quar. [2] a. luxurie. me soy [3] // donea.
En. infer. me ·· //. porta. la. troÿa ·· //

[1] Les lignes dans l'inscription, finissent au signe //. — [2]. En latin : *quare*, parce que.— [3] Et non pas *suy*, comme aux vers 19 et 21.

IV.

PACIENCIA

Passiens. suy. tojorn. estada
En totas. // tribulacions.
Jamays. non. mi. suy // corrossada.
N'auray. grans -- // retribucion -- //

[IRA]

Ira. soÿ. sens. consolacion. //
.Le. [4] leopart m'a. mes -- // .a. desperacion -- //

V.

[CARITAS]

[Totas]. personas. ay. amat.
[Lor] ben // non. ay. ponch. desirat.
Quand[5]. lor.//ay. vist. de bens. plen.dansa.[5].
Mon. // cor. n'avia. grant. alegransa --

[ENVEYA]

Per. eneÿa. [6] e falsita -- //
.Anoy. [7] so. [8] chan. seray. // damnat -- //

VI.

[TEMPERANCIA]

De totas causas del mon
Ben me soy [totz temps] privada
[Per aver de Dieu guierdon],
[En seray recompensada].

[GOLA]

.....[portar] [9]

VII.

[DELIGENCIA]

Aquesta mia *esar*utor.tec*ar* //

[4] et [5] *Sic.*—[6] *Sic*; pour *Enveya.*—[7] *Sic.*? De même, dans le *Mystère de Saint-Eustache* on trouve fréquemment *anoy*, dans le sens du vieux français *avoy*, avec (vers 275, 281, 340, etc.) — [8] *Sic.* — [9] Deux vers manquent ici complètement.

Adorre. ay. agut. sens. //
Denan aver. obrat. ay //
Tot *per*fiechament ·- // [1].

40 [PERESA]

Peresa. soy. que. poc ·- //. avansa. //
.La. sauma. e ·- // yeu. sen. en. la. dansa. ·- //

[CONCLUSION]

[Pobo]l, sapias certanament
[Q'un g]ros faïs portas verament;
45 [Ieu te'l dic] per veritat fina,
[Et lo portas in] sus l'echina.

E (page XXIV).

LES INSCRIPTIONS DES PEINTURES MURALES DE L'ARGENTIÈRE ET DE BOUCHIER.[2]

§. 1er. — *L'inscription des peintures de l'Argentière.*

Lorsque, le 12 août 1878 et le 2 août 1881, j'examinai les peintures de l'Argentière et, en particulier, l'inscription qui les accompagne, je lus ainsi cette inscription :

[1] Les lettres *italiques* de ces quatre vers sont incertaines. M. Lieutaud ne sait « comment restituer sur ses pieds ce double distique. » Les quatre lignes sont dans un état de conservation déplorable.

[2] M. J. ROMAN s'est tout spécialement occupé des peintures des Alpes françaises dans les mémoires suivants : *Le tableau des vertus et des vices* (Extrait des mémoires de la Société des Antiquaires de France) Paris, 1881 [*pour* 1882, voir le travail suivant, p. 80, note 1], in-8°, 30 pages et une planche ; — *Eglises peintes du département des Hautes-Alpes* (Réunion des sociétés des Beaux-Arts à la Sorbonne, 1882, p. 80-89) ; — *Monographie du mandement de l'Argentière*, Paris, Picard, 1883, in-8° de 39 pages ; — *Inventaire des richesses d'Art de la France, Province, Monuments religieux*, Paris, Plon, 1884, passim, surtout pp. 39-80. Le tirage à part de ce travail de M. ROMAN a pour titre : *Histoire et description des monuments du département des Hautes-Alpes*, Paris, Plon, sans date, [1884], même pagination.

ANO DNI
1 · 5 · 1 · 6 G · CON
PINCIT.

C'est cette lecture que je proposai à la Sorbonne en 1882, ainsi que pourraient, au besoin, le témoigner :

1° Quelques-uns des savants qui assistaient à la réunion du 12 avril, dans laquelle je donnai lecture de mon mémoire ;

2° Le manuscrit original de ce mémoire, transmis le 18 mars 1882, par M. le Préfet des Hautes-Alpes à M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, et qui se trouve actuellement déposé aux archives des Beaux-Arts ;

3° Les épreuves d'imprimerie de ce même manuscrit que la Direction générale des Beaux-Arts m'adressa, le 5 juillet 1882, et qui ont un timbre officiel portant ces mots, en légende : « MUSÉES-SOUSCRIPTIONS-INVENTAIRES » ; et, au centre : « N° 1658 / BEAUX-ARTS / LE 5 JUILLET 1882. » Ces épreuves, que je possède, ont été soumises, le 8 mars 1884, à MM. les membres du Comité de publication de la *Société d'Études des Hautes-Alpes* [1]. Elles contiennent l'inscription citée plus haut, ainsi *imprimée :*

« ANO DNI 1·5·1· 6 G· CON PINCIT. »

Puis aussitôt après, ces autres mots, *également imprimés* :

« Ce qu'il faut lire : *Anno* 1516 *Domini G(uillelmus ?)*
« *Conni pincit* [=*pinxit*] ; et en français : *G(uillaume ?)*
« *Conni* ou *de Coni a fait ces peintures en* 1516. »

Si, tandis que je corrigeais les épreuves que m'avait adressées la Direction générale des Beaux-Arts, j'ai adopté (8 juillet 1882) une lecture un peu différente de celle que l'on vient de voir, *c'est la trop grande confiance*

[1] Elles seront pareillement soumises à l'observation de tous ceux qui auraient intérêt ou simplement la curiosité de les examiner. Elles sont déposées aux archives des Hautes-Alpes.

que j'avais alors en l'autorité et les lumières de M. J. ROMAN *qui seule en est cause.*

Voici à la suite de quelles circonstances je fus conduit à modifier ma première copie de l'inscription des peintures de l'Argentière.

Le 12 avril 1882, à la Sorbonne, tandis que je descendais de la tribune présidentielle où j'avais eu l'honneur de donner lecture de ma *Note sur les mystères provençaux récemment découverts dans les Hautes-Alpes*, note reproduite en entier ci-dessus (pp. VII-XXVII), M. J. ROMAN voulut bien m'offrir gracieusement en don sa brochure intitulée : *Le tableau des vertus et des vices*, que je ne connaissais point encore [1] et où il a adopté la lecture G. COM. PINGIT, non seulement dans le texte (p. 17) mais aussi dans la planche qui l'accompagne.

N'ayant pas eu, depuis le mois d'avril jusqu'au mois de juillet 1882, l'occasion de retourner à l'Argentière pour contrôler la lecture de M. J. ROMAN [2]; n'étant point engagé, par des raisons spéciales, à lire plutôt G. CON̄ que G. COM [3] ; me défiant, d'ailleurs, beaucoup trop de moi-

[1] *Le tableau des vices et des vertus* (tirage à part, de 30 pages), quoique portant la date « Paris 1881», de l'aveu de M. ROMAN lui-même, n'a été publié que postérieurement au 12 avril 1882. Parlant, en effet, des *Eglises peintes du département des Hautes-Alpes*, M. ROMAN écrivait alors : « DEPUIS LE JOUR OÙ CETTE COMMUNICATION A ÉTÉ FAITE A LA SORBONNE, J'AI PUBLIÉ LA DESCRIPTION DE QUATRE DE CES PEINTURES dans le *Bulletin de la Société des antiquaires de France* sous le titre de *Tableau des vertus et des vices.* » (*Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, etc., 1882, p. 80, note 1).

[2] L'Argentière se trouve à 73 kilom. de Gap, et le chemin de fer des Alpes, même jusqu'à Mont-Dauphin, n'était point encore livré au public; la ligne de Mont-Dauphin à Briançon ne l'est pas même aujourd'hui (20 juin 1884).

[3] Mon but, en publiant l'inscription de l'Argentière n'était point de faire connaître le nom d'un artiste, — quelque intéressante que puisse être cette question, — mais celui de *fixer la date de ces peintures* (1516), *qui ont des analogies si frappantes avec les sept péchés capitaux mis en scène dans le mystère de Saint-Antoine* (dont la copie date de 1503), ET D'ÉTABLIR, PAR COMPARAISON, L'ORIGINE BRIANÇONNAISE DU MYSTÈRE. (Voir, ci-dessus, p. XXIV).

même et surtout de ma mauvaise vue [1] ; ayant enfin une confiance exagérée en l'autorité de M. ROMAN,—qui devait faire *ex-professo* un « grand travail d'ensemble sur les « églises peintes des Hautes-Alpes,» [2] — au moment où je corrigeais les épreuves susdites, j'adoptai, en toute confiance, la version proposée par M. ROMAN, mais après avoir ajouté précédemment, en note, les lignes suivantes : « Depuis la composition de cette notice M. ROMAN a publié, « dans le tome XLI des *Mémoires de la Société nationale* « *des antiquaires*, une étude sur les églises peintes inti- « tulée : *Le tableau des vertus et des vices*. Tiré à part, « in-8° de 30 pages ». (Voy. ci-dessus p. XXII, note 3). — Je croyais par là, à la fois, m'acquitter d'un devoir et rendre hommage à l'autorité scientifique d'un compatriote.

Du reste, un éminent critique d'art, M. Henry JOUIN, secrétaire de l'Histoire de l'Art, archiviste de la commission de l'Inventaire des richesses d'art de la France, dans son *Rapport général sur les travaux des Sociétés des Beaux-Arts*, avant moi (séance du 14 avril 1882), et *sur la seule autorité de M. Roman*, avait adopté la lecture fautive G. COM. Voici comment M. JOUIN s'est exprimé, le 14 avril 1882, dans son rapport, en parlant du *Mystère de Saint-Antoine* : « M. Guillaume, cherche les relations « qui peuvent exister entre ce mystère et les peintures « murales de l'Argentière. Le poète, dont l'œuvre est « antérieure à 1503, aurait inspiré l'artiste GUILLAUME « DE COME, qui a daté sa fresque de 1516. Si cette hypo- « thèse se vérifie par la lecture du texte dramatique,

[1] L'inscription se trouve à environ 6 mètres au-dessus du sol et, d'ailleurs, elle est déjà altérée et « peu lisible, » dit M. ROMAN (*Inventaire*... p. 52, note; soit : *Histoire et description des monuments du département des Hautes-Alpes*, Paris, Plon, [1884], p. 52, note).

[2] Voir ci-dessus, p. XXII. — Précédemment j'avais écrit ces mots : « L'histoire des Hautes-Alpes, *on l'a dit naguère AVEC AUTORITÉ*, « est encore à faire, » et en note: «J. ROMAN,» etc. (*Bull. Soc. d'Études*, avril 1882, p. 71). La proposition principale est, hélas! toujours vraie... Mais qu'on veuille bien, à l'avenir, considérer la proposition incidente comme *inexacte;* c'est là une « erreur manifeste. »

« nous applaudirons à ces rapprochements qui jettent sur « le passé de l'art une lumière éclatante et décisive [1] ». Pouvais-je ne pas errer, à la suite d'un tel maître?

Peu après (mai 1883), en imprimant ma *Notice historique sur l'Argentière*, — et pour les mêmes motifs que ci-dessus, on le comprendra, sans peine, — j'adoptai encore la lecture de l'inscription de l'Argentière proposée par M. J. ROMAN, tout en renvoyant le lecteur à la *Note sur les mystères provençaux*, où — je le répète — le nom de M. J. ROMAN est cité très honorablement; *mais en m'abstenant cette fois*, A DESSEIN, *de prononcer de nouveau son nom.*

C'ÉTAIT SUR LE DÉSIR PRÉCIS ET FORMEL DE M. J. ROMAN QUE J'EN AGISSAIS AINSI.

Peu avant la réunion des Sociétés savantes à la Sorbonne, en effet, M. J. ROMAN m'écrivait ce qui suit : « *Malgré le plaisir que j'ai de voir mon nom cité dans* « *les écrits d'un savant tel que vous*, PASSEZ-LE « PUREMENT ET SIMPLEMENT SOUS SILENCE *et ne* « *vous occupez pas de ma mince personnalité; tout* « *le monde y gagnera* [2]... »

Dans ma *Notice sur l'Argentière* je m'étais donc conformé rigoureusement aux désirs de M. J. ROMAN. Son nom même n'avait pas été prononcé une seule fois. — Il n'y aurait eu, du reste, aucune occasion de le faire [3].

[1] *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, 1882, p. 34.

[2] Extrait de la lettre originale de M. J. ROMAN, non datée, mais que je ferai connaître, au besoin, tout entière. M. ROMAN ne doit s'en prendre qu'à lui-même s'il me met dans la dure nécessité de divulguer sa correspondance.

[3] M. ROMAN m'accuse (*Monogr.*, p. 8, note 1) d'avoir « puisé à la page 15 de sa brochure sur l'*Epoque préhistorique*... » que « WALKENAER (*sic*) s'est trompé en affirmant que l'ancienne *Rama* est représentée maintenant par un lieu nommé *Casse-Rom.* » — Mais M. J. ROMAN, à la page 15 citée, ne parle pas de WALCKENAER, mais bien de M. CHAPPUIS, ce qui est quelque peu différent; de plus, il place « Rame dans une île, » ce qui est encore une erreur. Il ne faut pas être bien fort en géographie alpine pour savoir que *Casse-Rom* n'existe point, et pour cela, pas besoin n'est d'aller « puiser » aux sources trompeuses de M. ROMAN...

Et cependant, malgré ma conduite d'une absolue « probité scientifique, » M. J. ROMAN n'a pas craint de m'accuser publiquement de lui avoir « emprunté » la description des peintures murales de l'Argentière, « en oubliant de prévenir le lecteur de cet emprunt [1], » et d'écrire encore, par deux fois, que je l'avais « copié... [2]. »

Ces insinuations, souverainement désobligeantes et même infamantes, auraient dû être appuyées sur des arguments solides, sur des preuves positives et sans réplique [3]. M. ROMAN s'est contenté d'affirmer, d'affirmer,

[1] *Monographie sur le mendemant de l'Argentière*, p. 33, note 2.—Ne serais-je pas en droit, à mon tour, de demander ici à M. ROMAN, à quelles sources il a puisé ce qui suit : « ON TROUVE des confrères du « Saint Esprit à l'Argentière en 1316, on les retrouve en 1386. » (*Monog.* p. 17) ; — « L'abbaye de Boscodon possédait en 1315, un hôpital « à l'Argentière sous le titre de Saint-Sépulcre de la Pierre-Sainte (*de « Petra Sancta*), il existait encore au XVe siècle » (p. 19) ; — « En 1342, « ON RENCONTRE la mention d'une maladrerie existant dans le terri- « toire de l'Argentière » (*ibid.*), etc. Où « *trouve* »-t-on?... Où « *rencontre* »-t-on tout cela?... La *Notice sur l'Argentire* (pp. 291, 292, 289, 291, etc.) reproduit divers passages de l'*Inventaire des archives de l'Argentière de l'an* 1481, que M. ROMAN n'a jamais consulté, jamais vu, et dont je le mets au défi d'indiquer la provenance... C'est là qu' « on trouve, » qu' « on rencontre » ce que M. ROMAN a «emprunté » à la *Notice historique sur l'Argentière*, en oubliant de citer ses «références...» et de là, les *Doléances de l'Archiviste de l'Argentière*. (Voy. *Bul. Soc. d'Études*, 1er janvier 1884, p. 112 et suiv.).

[2] *Monogr.*, p. 34, notes 2 et 4. —Dans son récent travail: *Inventaire...*, p. 52 (ou 16) note, M. ROMAN ne m'accuse plus de l'avoir «copié, » mais dit que je suis « *tombé dans la même erreur* » que lui, en lisant G. COM. au lieu de G. CON. « Cette signature, écrit-il, est assez peu lisible : ayant eu à la rappeler à deux [lisez: trois] reprises dans les mémoires cités plus haut à l'article *Bibliographie* [*Le tableau*... p. 17, et *Eglises peintes*... p. 83 et p. 88], je l'avais toujours lue G. COM.; M. L'ABBÉ GUILLAUME EST TOMBÉ DANS LA MÊME ERREUR QUE MOI (Voy. *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, 1882, p. 252). » — M. ROMAN eût pu ajouter « ET GRACE A MOI!...» Il aurait dû se souvenir qu'à la Sorbonne je donnai la leçon G. CON... *Unicuique suum*. Mais il y a loin de cet *excès de confiance* au *plagiat* dont m'accuse si légèrement M. ROMAN.

[3] « Jamais d'allégation dénuée de preuve; jamais surtout d'insinuation qui défie toute vérification.» (U. CHEVALIER, *Revue critique*, dans *Les lettres chrétiennes*, mai-juin 1880, p. 157). — « Si l'on avançait

d'affirmer encore..., persuadé qu'on le croirait sur parole... Eh bien! quoiqu'il m'en coûte — affirmation pour affirmation, — je donne à M. ROMAN un démenti formel; et cela, en vertu de ce principe de droit, très élémentaire : *Quod gratis asseritur, gratis negatur*. Mon affirmation ne vaudrait-elle pas celle de M. ROMAN?

Je pourrais à la rigueur m'en tenir là. Mais il y a un moyen fort simple d'arriver à la vérité. C'est de suivre le conseil que M. ROMAN lui-même, dans sa *Monographie*, donne au lecteur. Parlant de la description architecturale que j'ai faite de Saint-Jean de l'Argentière (*Notice...*, p. 289), description qu'il juge incomplète et erronée[1], eu égard aux siennes, évidemment plus parfaites, il écrit, avec une suffisance que je n'ai pas à qualifier : « *Comparez ses descriptions avec les miennes!...* (*Monogr.*, p. 33, note 1).

Qu'on suive donc, de point en point, ce conseil et que l'on veuille bien « comparer » attentivement la description que M. ROMAN fait des peintures de l'Argentière dans son *Tableau des vertus et des vices* (p. 13-21) et celle que j'ai donnée des mêmes peintures dans ma *Notice historique sur l'Argentière* (*Bull. de la Soc. d'Études*, 1883, p. 282-283). «Cette comparaison, dirai-je à mon « tour, sera instructive, et l'on verra quelles singulières

comme certain ce qui n'est que probable, *si surtout... on allait jusqu'à nous donner comme sûr ce qui est certainement faux, on serait assurément impardonnable...*» (ALBANÈS, *Notre-Dame de Clairecombe*, dans le *Bulletin d'histoire et d'archéologie* de Romans, sept. 1881, p. 26).

[1] *Monogr.* p. 26-27, notes; p. 33, note 1. — M. ROMAN trouve singulières « les transformations» que «M. le Secrétaire de la *Société d'Étu-* « *des des Hautes-Alpes* fait subir aux termes d'architecture : *croix* « *d'ogive* pour croisée d'ogive; *corbeau* pour sommier ou console, » etc. Voici cependant ce qu'on lit dans un *Dictionnaire des sciences* qui a quelque valeur: « CORBEAU... On donne aujourd'hui ce nom, *en* « *Architecture*, à un ouvrage en saillie, *à une grosse console* qui a plus « de saillie que de hauteur... » etc. (*Bouillet*, 1880, p. 423). Après cela, M. ROMAN peut-il s'étonner de ce que « M. le Secrétaire de la *Société* « *d'Études des Hautes-Alpes* » manifeste de la sympathie pour les *corbeaux?*... Libre à M. ROMAN de réserver ses affections pour les *sommiers*. « M. le Secrétaire » s'en *console*...

« transformations...» M. ROMAN fait subir à la vérité. (Cfr. *Monogr. loc. cit.*).

Le lecteur « verra », en particulier, que, loin d'avoir « copié, » — tout au contraire :

1° J'ai suivi dans ma description, un *ordre absolument différent* de celui adopté par M. ROMAN ; car j'ai « lu perpendiculairement » les peintures de l'Argentière, tandis que M. ROMAN les a lues « transversalement » ;

2° J'ai fait une *description au moins trois fois plus courte* que celle de M. ROMAN ; car j'ai donné en deux pages (pp. 282-283) ce que M. ROMAN a exposé en huit ou neuf (pp. 13-21) ;

3° J'ai donné dans cette description des *détails qu différent essentiellement* (peut-être à tort, je n'en disconviens pas ; cela importe peu ici) de ceux que fournit la description de M. ROMAN ; ainsi j'appelle *cochon* (p. 282 n° 2), l'animal que M. ROMAN nomme *blaireau* (p. 17) ; — *femme* (p. 283, n° 6), le personnage qu'il appelle *homme* (p. 18) ; — *ânesse* (p. 283, n° 7), le quadrupède que M. ROMAN prend pour un *âne* (p. 18, *in fine*), etc., etc. [1]

Bien plus, l'observateur attentif conviendra, sans la moindre hésitation, que dans les descriptions d'un même et unique sujet, faites par M. ROMAN et par moi, *il n'y a pas une seule phrase de ma description qui rappelle positivement la description de M. Roman.*

Et il devait en être « nécessairement » ainsi, par cette

[1] D'après M. ROMAN j'ai encore eu le tort de dire : 1° que la Charité « se réjouit » alors qu' « elle s'afflige.» [« Elle paraît émue par la scène qui précède » lit-on dans le *Tableau*, p. 15, ce qui est « quelque peu différent »] ; — que la Gourmandise « mange avidement un jambon », alors qu'elle porte « une bouteille à ses lèvres » (*Monogr.* p. 34, notes). Soit. M. ROMAN aurait pu ajouter que je n'ai pas su le « copier » quand j'appelle *Générosité*, la Libéralité »; —*petit enfant*, «un petit personnage contrefait » ; — *Pureté*, la « Chasteté »; — Abstinence, la « Tempérance »;— *Activité*, la « Diligence », etc... Qui sait si, en y regardant d'un peu près, on n'arriverait pas, — chose singulière assurément, — à signaler dans les descriptions de la *Monographie du mandement de l'Argentière* quelques « emprunts » faits par M. ROMAN à la *Notice historique sur l'Argentière*, en oubliant de citer ses sources?

raison, à la fois très simple et très concluante, que, bien que ma description des peintures de l'Argentière ait été imprimée longtemps après celle de M. ROMAN [1], toutefois, elle avait été faite AVANT LA PUBLICATION du *Tableau des vertus et des vices* de M. ROMAN. Ce *Tableau*, en effet, de l'aveu même de M. ROMAN, n'a été publié qu'après « le 12 avril 1882 » [2] — jour où M. ROMAN voulut bien m'offrir en don son travail en pleine Sorbonne [3], — tandis que ma *Notice historique sur l'Argentière*, dont le manuscrit est daté du « 30 mars 1882, » a été présentée au *Concours des jeux floraux de Provence* (*tenu à Forcalquier en mai* 1882), PLUSIEURS JOURS AVANT LE 15 AVRIL 1882, terme extrême et de rigueur pour l'admission des travaux à ce concours [4].

Et, ce nonobstant, M. ROMAN avec un aplomb qui rappelle des procédés depuis trop longtemps usités [5], n'hésite point à écrire: «La description des peintures mu-« rales de l'Argentière donnée par M. Guillaume est « généralement exacte : IL L'A EMPRUNTÉE à un travail intitulé : *Le tableau des vices et des vertus* paru « dans le *Bulletin de la Société des antiquaires* de « France en 1881 [Voyez, ci-dessus, p. LI, note 1] *et dont JE SUIS L'AUTEUR! Il a oublié de prévenir le lecteur « de cet emprunt* » (Monogr. p. 33, n. 2). — Et encore :

[1] Dans le *Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes* du 1er juillet 1883, (pp. 264-296, et non point 261-296, comme dit, — par « erreur » — M. ROMAN, (*Monographie*, p. 3).

[2] Voyez, ci-dessus, la note 1 de la page LI.

[3] Voyez, ci-dessus, p. LI.

[4] *Jeux floraux de Provence. Fêtes latines internationales de Forcalquier et de Gap, mai* 1882; Gap, J.-C. Richaud, [1883], in-8°, p. 86. Ma *Notice* fut expédiée à Forcalquier le 2 avril 1882, avant mon départ pour la réunion de la Sorbonne (6 avril), ainsi que pourraient, au besoin, le témoigner les registres de recommandation de la poste de Gap.

[5] Cfr. Lettre du Dr CHABRAND, du 12 décembre 1877, dans la *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, 1877, t. I, pp. 591-592;—*Notre-Dame de Clairecombe* dans le *Bulletin d'hist. et d'archéologie* de Romans, sept. 1881, p. 24-35;— les observations de M. VALLIER dans le *Bulletin de la Société départementale d'archéologie de la Drôme*, avril 1884, p. 234; etc.

« Puisqu'il me faisait l'honneur de ME COPIER, *au « moins devait-il me lire exactement* » (*Ibid.*, p. 34, n. 2). — Et puis encore : « Trompé par ma précédente des- « cription, QU'IL A COPIÉE *généralement avec assez « d'exactitude*, » etc., (*ibid.*, note 4). — Ainsi, à en croire M. ROMAN, je n'ai pas même le simple mérite du plus vulgaire copiste, celui de savoir copier, de savoir lire exactement !...

M. ROMAN a raison ; « je ne devais pas, » je ne pouvais pas le lire exactement... Quand, en effet, j'écrivais ma description, *la sienne « n'était pas née »*...

*
* *

Ces quelques observations serviront, je l'espère, à faire connaître la vérité et à dissiper des insinuations aussi malveillantes que peu courtoises et j'oserais dire peu loyales.

Elles prouveront que, *loin d'avoir manqué à un devoir de délicatesse, j'ai eu simplement le tort de trop me fier en l'autorité de M.* J. ROMAN.

Elles prouveront encore que, *bien avant M. J. Roman, j'ai déchiffré exactement l'inscription des peintures murales de l'Argentière.*

§. 2. — *L'inscription des peintures murales de Saint-Hippolyte de Bouchier.*

Il n'est pas hors de propos de rapprocher ici l'inscription des peintures murales de l'Argentière de l'an 1516 :

AN̄O D̄NI // 1. 5. 1. 6 G. C̄ON // PINCIT

d'une autre inscription qui se trouve sur les peintures murales de la chapelle de Saint-Hippolyte de Bouchier, à Saint-Martin-de-Queyrières, commune limitrophe de celle de l'Argentière.

Sur l'arcade qui précède le chœur de cette intéressante chapelle est figurée l'*Annonciation*. L'ange Gabriel est debout, à gauche du spectateur ; la Sainte-Vierge est à genoux, à droite. Or, au-dessous de l'ange, on lit : *G· : : : : ·*

PĪXIT et, au-dessous de la Vierge : *A* · 1509 ·, soit : G · : : : : · PI*N*XIT // A(NNO) · 1509 · [1].

Cette inscription est en grosses lettres gothiques *cursives*, à l'exception du *G* et de l'*A* qui commencent les deux lignes, à droite et à gauche de l'arcade, et qui sont majuscules. L'inscription de l'Argentière est également en *majuscules*.

Les quatre lettres ou sigles remplacés, ci-dessus, par des points sont détériorés et d'une lecture très douteuse, très incertaine. M. J. Roman, le 24 août 1881, a lu : G. QUON. 1509 [2]. Quant à moi, quelques jours auparavant (1er août 1881), malgré le soin que j'apportai au déchiffrement de ces quatre lettres, je n'avais pu arriver à un résultat satisfaisant, et diverses personnes compétentes auxquelles j'ai soumis, depuis, le *fac-similé* de cette inscription n'ont pas été plus heureuses [3]. La 1re de ces quatre lettres est probablement un *q* ; mais il se pourrait aussi que ce fût l'abréviation, fort connue, de *CON*, laquelle est à peu près comme un *q* ou comme un 9 [4]; — la 2e, peut être aussi bien *v* ou *u* que *b*, car le jambage de gauche est plus élevé que celui de droite ; — la 3e, la plus altérée des quatre, ressemble à un *c*, mais doublement bouclé intérieurement (vers le premier tiers de la hauteur), et peut être pris pour *e* plutôt que pour *o*; — la 4e, a plus d'affinité

[1] « Inscription tronquée et reproduite inexactement par M. Roman, » (Cf. *Monographie*, 1883, p. 32, note 2) et par deux fois (*Ibidem*, p. 34 : *Inventaire*, 1884, p. 70). — Précédemment, et à plusieurs reprises, M. Roman avait donné ces peintures comme étant de 1508 au lieu de 1509 (*Eglises peintes*, 1882, p. 84, 85, 88).

[2] « G. QUON-1509 » (*Inventaire*, p, 70) ; — Cfr. « G. QVON. 1509 » (*Monographie*, p. 34).

[3] Je citerai ici tout particulièrement M. V. Lieutaud, ancien bibliothécaire de la ville de Marseille, vice-président de la *Société scientifique et littéraire des Basses-Alpes*, dont la compétence en ces matières, surtout pour nos régions du Sud-Est, est incontestable.

[4] Telle est l'abréviation du mot CO*N*JUGI dans l'inscription des peinture de *N.-D. de Benrai*, près Sorgues (Var), de l'an 1468 (Dans le journal *La Provence artistique et pittoresque* du 19 juin 1881. n° 3. p. 11 et *fac-similé*, p. 12)

avec *h* qu'avec *n* ; on serait tenté de la prendre pour un *y* mal formé. Il résulte de là qu'on peut lire ces quatre lettres ainsi : *quon*, *quen*, *quey*, *conuon*, *conuen*, *conuey*, *convon*, *conven*, *convey*, etc. : lecture, je le répète, qui est loin d'être certaine et satisfaisante. Je pencherais, quant à moi, pour *quey*. (peut-être *Queyras*, peut-être *Queyrerie* [1]).

Dès lors l'inscription tout entière pourrait être lue de la façon suivante :

G(UILLELMUS) QUEY. PI*N*XIT A(NNO) 1509.

ou encore

G(UILLELMUS) C*ON*VEN PI*N*XIT A(NNO) 1509.

Cette dernière lecture, dans l'hypothèse que l'artiste qui a décoré l'Argentière et Bouchier est *le même*, aurait l'avantage de donner une explicatien assez satisfaisante de l'inscription de l'Argentière CO$\overline{\text{N}}$ = CON*N* = C*ON*-VEN ?. — Toutefois il resterait encore à savoir quel est l'artiste auquel ce nom peut s'appliquer [2].

*
* *

Quelle que soit, d'ailleurs, la lecture que l'on admette, aussi bien pour l'inscription de l'Argentière que pour celle de Bouchier, je ne pense pas que l'on puisse traduire par *Giovanni* la lettre *G* précèdant le nom de l'artiste qui a signé les peintures de l'Argentière et de Bouchier [3]. Si les deux inscriptions étaient *en italien*, à la rigueur on pourrait tout aussi bien lire *G*(*iovanni*) que *G*(*iacomo*), *G*(*ennaro*), *G*(*irolamo*), etc. ; mais, à l'Argentière et à Bouchier, les inscriptions sont *en latin*. Or, règle générale, la

[1] Cette lecture rappellerait des noms que l'on trouve à Saint-Martin-de-*Queyrières*, au XVe et au XVIe siècle.

[2] Dans le *Répertoire des sources historiques du Moyen-Age* de M. le chanoine U. Chevalier (Paris, 1877-1883), le nom du peintre qui se rapproche le plus de celui donné pas nos inscriptions est coninc (Michel de), peintre à Bruges en 1470-80 (*Répert.*, col. 487.)

[3] M. J. Roman (*Inventaire...* p. 71) écrit : « Peut-être s'agit-il de Giovanni da Coni. »

lettre G., initiale d'un prénom, doit se rendre, *en latin* par *Guillelmus* [1]. Le prénom de l'artiste « certainement » n'est donc pas *Giovanni*. Cet artiste était-il de *Coni*, en Piémont ? D'après tout ce qu'on vient de voir, la chose me semble désormais plus que douteuse, sinon complètement erronée.

Bien plus, à mon humble avis, l'artiste qui a décoré l'église de l'Argentière n'est pas le même que celui qui a peint la chapelle de Bouchier. Les peintures de Bouchier, en général sont raides, sévères ; par exemple, « la « représentation du Christ est remarquable par un aspect « tout archaïque et par l'expression farouche du regard, « de la physionomie. On dirait une peinture byzantine [2].» — Au contraire, à l'Argentière, « les personnages sont assez bien dessinés. » Ces peintures « touchent presque à la beauté et sont remarquables par un grand sentiment religieux [3]. » « Cette peinture [de l'Argentière] est remarquable par son coloris agréable et une entente parfaite de l'ornementation. » [4]. Ainsi le style des deux peintures est tout différent.

Quoiqu'il en soit, du reste, de ce dernier point, on conviendra sans peine que les peintures murales si intéressantes des églises et des chapelles du Briançonnais soulèvent de nombreuses questions ; que ces questions sont loin d'être clairement résolues ; que bien des points particuliers, relatifs aux noms, aux prénoms, à la nationalité des auteurs de ces peintures sont encore très obscurs. Parmi ces points je signalerai, tout spécialement ici, ceux qui concernent les peintures de Bouchier et de l'Argentière... On ne peut que faire des vœux pour que quelqu'un vienne enfin faire la lumière : *Exoriare aliquis !*

[1] C'est là une règle qui souffre fort peu d'exceptions, surtout au XVe et au XVIe siècle. Cfr. Quantin, *Dict. de diplomatique*, édit. Migne, 1846, *passim*.

[2] J. Roman, *Eglises peintes...* p. 84.

[3] J. Roman, *Le tableau...* p. 20 ; — *Eglises peintes*, p. 87-88.

[4] J. Roman, *Monographie*, p. 35.

F (page XXV).

LE PSAUTIER GOTHIQUE D'EMBRUN

DU XIVe OU XVe SIÈCLE [1]

Ce psautier est déposé à la bibliothèque du petit séminaire d'Embrun, où j'ai pu le consulter, en octobre 1878, grâce à l'obligeance de M. le chanoine AGNEL. *C'est Monseigneur Irénée* DEPÉRY, *naguère évêque de Gap (1844-1861), de vénérée et docte mémoire, qui, en mourant, a donné ce manuscrit et quelques autres, ainsi que la plus grande partie de sa riche bibliothèque au petit séminaire d'Embrun. Très probablement ce manuscrit est originaire du nord de la France. Il peut servir à faire connaître quelle était l'opinion généralement admise, au XIVe et au XVe siècle, au sujet des sept péchés capitaux, et l'ordre qu'on leur attribuait ordinairement.*

A la fin du manuscrit, on lit d'abord les vers suivants, écrits en encre rouge :

Ci commence l'orison
De parfaite dévocion
Que Bède vénérable prestre
Escript de Jhesu Crist, son mestre,
De sept paroles devocieuses
Tres humbles et tres angoisseuses

[1] Petit ms. in-12, non folioté, relié en parchemin blanc, portant sur le dos ce titre : *Psautier gothique ;* il est orné de nombreuses et gracieuses initiales gothiques en or, avec ornements bleus ou rouges, et quelques miniatures représentant l'Annonciation, la Nativité, la Fuite en Égypte, J.-C. dans sa gloire, la sainte Vierge au ciel, et deux docteurs. — Je crois ce ms. de la fin du XIVe ou du commencement du XVe siècle. Ce qui, peut-être, pourrait permettre d'établir une date plus précise, c'est un écusson qui se trouve au commencement du ms. : *mi-partie, au* 1, *de gueules au chevron d'argent ; au* 2, *de gueules à trois fasces d'or (ou d'argent?) chargées de trois pins.*

Qu'il dit en l'arbre de la croix.
Quiconque les dira une fois
Le jour, en grant devocion,
De cuer contrit, à genouillon,
Le dyable ne le pourra attraire
Ne à nul mal faire traire,
Et celuy jour qui les dira
Sans confession ja ne morra
Et xxx jours devant sa mort
Verra la Mère de confort
Venir à son trespassement
Pour le garder dou Jugement [1].

Puis, aussitôt après, on lit encore ces vers, écrits en encre noire :

Jhesus, en qui tout bien habunde,
Qui, au partir de celui monde,
En l'arbre de la croix pendant,
Les piés et les mains fort tendant,
Sept nobles paroles desis,
En la présence des Juifs
Affin que de celles eussions mémoire
Je te requiers, doulz roy de gloire,
Par la vertu de ce parler,
Que tu me veuilles pardonner
Tous mes péchiés et tous mes maulz
Que j'ai commis par mes deffaulz
Du péchié d'*Orgueil*, d'*Avarice*
Et de *Luxure*, le grant vice,
D'*Envie*, qui le cuer blèce,
De *Gueule*, de *Ire* et de *Perèce* [2]

[1] *Cette doctrine n'est pas approuvée par l'Église.*

[2] *Venaient ensuite les sept paroles de J.-C., mais à cause de la perte d'un feuillet du ms., les 3e, 4e et 7e paroles manquent. Les autres sont sur deux colonnes.*

G (p. XXV).

LES VERTUS, LES VICES ET LEUR PUNITION dans LES PEINTURES ET LES MYSTÈRES DES ALPES FRANÇAISES DES XVe ET XVIe SIÈCLES.

« Un rapprochement entre ces diverses œuvres d'Art « est d'autant plus de mise » que les cinq peintures allégoriques de Névache (fin du XVe siècle), de Digne (vers 1500), de l'Argentière (1516), des Vigneaux, (vers 1552) et des Orres (même époque) [1] sont, « à quelques années près, contemporaines » des cinq mystères de Saint-Pierre et Saint-Paul (fin du XVe siècle), de Saint-Pons (même époque), de Saint-Antoine (copie datée de 1503), de Saint-Eustache (joué en 1504), et de Saint-André (composé et joué en 1512) [2].

§. Ier. — *Les peintures.*

« Il y a quatre peintures semblables à celle de l'Argen- « tière, disait naguère M. J. Roman : la premiere, dans « l'église de Névache [3], est antérieure à 1490 [4] ; la deu-

[1] On pourrait y joindre les peintures de la chapelle de *Saint-Jacques de Prelles* (come de Saint-Martin-de-Queyrières). Parmi bien d'autres sujets, on y voit : d'un côté, l'Orgueil, l'Avarice, la Gourmandise, la Luxure et la Colère (l'Envie et la Paresse ont été détruites en établissant la porte de la tribune), et, au dessous, la *punition des sept péchés capitaux* ; — du côté opposé, les *œuvres de miséricorde*, et la *récompense* qui leur est accordée, etc.

[2] A ces mystères se rattache étroitement celui de *Saint-Jacques*, trouvé en 1855, par M. Damase Arbaud, à Manosque (Basses-Alpes). « transcrit sur les feuillets restés en blanc, d'un registre de notaire de l'an 1495 » (Cf. Petit de Julleville, *les mystères*, t. II, p. 565). Rappelons ici qu'un mystère de Saint-Jacques fut représenté, en 1529, par les habitants de Chantemerle, come de Saint-Chaffrey. (Cf. *Le mystère de Saint-André*... édit. Fazy, Aix, 1883, p. XI.)

[3] Exactement, *sur la base extérieure du clocher* de l'église de Névache. On y voit : L'Orgueil, la Luxure, et, au-dessous, l'Envie, la Gourmandise et la Colère. L'Avarice et la Paresse manquent.

[4] L'église de Névache, dont M. Roman a fixé la construction, d'abord

« xième, à Digne, de 1500 environ ; la troisième, à l'Ar-
« gentière [1], de 1516 ; la quatrième, aux Vigneaux, de
« 1552 [2]. LES AUTEURS DE CES PEINTURES SE
« SONT COPIÉS L'UN L'AUTRE »…. [3].

Voulant démontrer que « *la lecture du mystère de Saint-Antoine* » *n'a pas* « *inspiré le peintre de l'Argentière*, » M. Roman ajoutait immédiatement après les mots qu'on vient de lire : « Si la lecture du Mystère de Saint-Antoine à inspiré le peintre de l'Argentière, à plus forte raison a-t-elle dû inspirer celui de Névache, puisqu'il travaillait, dans le village même où a eu lieu la représentation [de ce mystère]. *De Névache l'inspiration aura sans doute été ensuite à l'Argentière, à Digne et aux Vigneaux*. OR, IL N'EXISTE RIEN DE PAREIL ; DANS LES QUATRE PEINTURES, L'ORDRE DES PÉCHÉS CAPITAUX N'EST PAS LE MÊME, les ANIMAUX QUI LEUR SERVENT DE MONTURE DIFFÉRENT COMPLÈTEMENT »… ! [4]

Ainsi, à en croire M. Roman, « les auteurs de ces peintures se sont COPIÉS L'UN L'AUTRE ; » et, cependant, « IL N'EXISTE RIEN DE PAREIL,… L'ORDRE des péchés « capitaux N'EST PAS LE MÊME, les ANIMAUX qui

en 1490 (*Tableau*… 1882, p. 3), puis en 1496 (*Inventaire*… [1884], p. 62), est probablement de 1493, car l'inscription qui se lit à droite et à gauche de la porte latérale de cette église est ainsi conçue : P · M · A · S · // ET · I · D · // A · D · M · CCCC · LXXXXA · // H · O · F · F · T · (ou U) · N · S · E. Le sens complet de cette inscription n'est pas facile à saisir ; toutefois, on lit sûrement : *A(nno) D(omini) M. CCCC. LXXXXA* (soit 149…) Le dernier sigle est composé de trois lignes droites en forme de V renversé du sommet duquel on abaisserait une perpendiculaire ; à mon avis, il peut signifier 3 ; d'où la date 1493.

[1] « *Il y a quatre peintures semblables à celle de l'Argentière… la* « *troisième à l'Argentière…* » Simple distraction, évidemment… *Quandoque bonus dormitat Homerus*.

[2] Ailleurs, M. Roman, est moins affirmatif : « Une salutation angé-« lique fort bien conservée, peinte sous le porche, remonte à 1552 ; « sur le mur du chœur se déroule une autre composition représentant « les sept péchés capitaux et leur punition ; elle remonte *peut-être* à la « même époque. » (*Tableau*… p. 21)

[3] *Monographie*… 1883, p. 37, ligne 14.

[4] *Monographie*… même page, ligne 26.

« leur servent de monture DIFFÉRENT COMPLÈTEMENT... »

Cette argumentation contradictoire se réduit à dire *oui* et *non* sur un même sujet, et dans une même page, *à six lignes de distance*.

Antérieurement, en 1881 ou mieux en 1882[1], M. ROMAN, avait émis, au sujet de nos églises peintes, une *troisième opinion*, qui me semble beaucoup plus juste et plus conforme à la vérité. Elle se fonde, du moins, sur quelques bonnes raisons et non sur de simples affirmations, comme les deux précédentes.

« *Malgré d'assez notables différences*, écrivait alors « M. ROMAN à propos des peintures qui nous occupent, *elles* « *offrent une analogie perpétuelle, et empruntent toutes* « *leurs données principales au même ordre d'idées,* « *mais avec un développement plus ou moins complet*[2].»

En effet — c'est encore M. Roman qui parle — « celles (les peintures) qui sont le mieux conservées offrent constamment la disposition suivante ; elles se divisent en trois tableaux superposés : en haut les SEPT VERTUS PRINCIPALES l'*humilité*, la *générosité*, la *chasteté*, la *tempérance*, la *patience*, la *charité* et la *diligence* ; au milieu les SEPT PÉCHÉS CAPITAUX, montés sur autant d'animaux symboliques et liés l'un à l'autre par une chaîne ; au bas le SUPPLICE infligé en enfer aux péchés capitaux. Destinées à parler aux yeux d'un peuple illettré [3], ces peintures peu-

[1] Le tirage à part du *Tableau des vertus et des vices* (in-8° de 30 pages et une planche), porte, il est vrai, la date « Paris 1881 ». Mais, dans la *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts des départements à la Sorbonne* (1882, p. 80, note 1), M. Roman en a fixé la publication à une date postérieure au 12 avril 1882 (voir plus haut, p. LI note 1).

[2] *Le tableau des vertus et des vices*, p. 2.

[3] Cette épithète, appliquée aux Briançonnais, ne me semble pas exacte. La charte de Michel, archevêque d'Embrun, qui permet à l'université de Briançon « de pouvoir élire un régent et maître ès-lettres, ès-lois et autres facultés de la science » (1425) ; la représentation, dans le Briançonnais, au XV° et au XVI° siècle, des drames populaires de S. Pons, de S. Pierre et S. Paul, de S. Antoine (1503), de S. Eustache (1504), de S. André (1512), de S. Jacques (1529), de la Passion (1551), de

vent se lire, si j'ose me servir de ce terme, de deux manière différentes. En les parcourant horizontalement, on voit d'abord les vertus, puis les vices, puis la punition de ces vices ; en les regardant, au contraire, du haut en bas, on voit d'abord une *vertu*, le *vice* qui lui est opposé, puis le *supplice* infligé en enfer à ce vice. Les personnages sont toujours représentés marchant de droite à gauche. » (*Ibidem*, p. 2-3).

Comme confirmation de ce qui précède et développement de sa thèse, M. Roman fait la description de cinq compositions alpines où sont représentés les vertus, les vices et les châtiments, « en les classant », dit-il, d'après leur date probable :

1° Eglise de *Névache*, du XVe siècle (p. 3-5) ;

2° Eglise de N.-D. du Bourg à *Digne*, « fin du XVe siècle » (p. 5-13) ;

3° Eglise de l'*Argentière*, de 1516 (p. 13-21) ;

4° Eglise des *Vigneaux*, « vers 1552 » (p. 21-24) ;

5° Eglise des *Orres* (peintures peu reconnaissables), « milieu du XVIe siècle » (p. 24).

Puis M. Roman conclut de la façon suivante (p. 24-26) :

« Si l'on compare entre elles ces diverses peintures et si l'on en recherche les analogies, on remarque en premier lieu que les péchés capitaux sont constamment reliés

la Vengeance, (1553) etc.; les innombrables documents des archives briançonnaises, qui généralement, au XVe et au XVIe siècle, sont parfaitement écrits ; les observations de M. l'abbé Fazy, dans son Introduction au Mystère de Saint-André (surtout p. x-xi) ; le travail du Dr Chabrand sur *l'Instruction dans le Briançonnais* avant 1790 ; (*Bulletin de l'Académie Delphinale*, 1880, pp. 252-280) ; les recherches de Fauché Prunelle, sur le même sujet (*Essai sur les anciennes institutions... des Alpes Cottiennes-Briançonnaises*, t. II, 1857, pp. 171-175), etc. tout démontre que, au XVe et au XVIe siècle, le peuple Briançonnais n'était point aussi « *illettré* » qu'on veut bien nous le dire. Qu'on écrive que l'artiste « *décorait* [*les églises*] *pour l'instruction du peuple* » (*Tableau*... p. 30), ou même que « *ces peintures étaient destinées à parler aux yeux du peuple* » (*ib.* p. 2); parfait ; mais qu'on ne dise pas absolument du peuple briançonnais qu'il était alors « *illettré.* » C'est là une « *erreur... manifeste.* »

l'un à l'autre par une longue chaîne : le peintre a voulu faire comprendre par ce moyen que tous les vices se tiennent et sont une conséquence l'un de l'autre [1].

« L'*Orgueil* est toujours en tête des péchés capitaux [2]. Il est représenté par un prince ou un chevalier, et sa monture est le lion, le roi des animaux, ou le cheval, monture de la noblesse.

« L'*Avarice* et la *Luxure*, sauf une exception, viennent ensuite ; la première sous les traits d'un marchand, l'autre sous les traits d'une courtisane. Le bouc ou la truie qui portent la luxure s'expliquent d'eux mêmes ; il est au contraire plus difficile de saisir la relation qui peut exister entre l'avarice et le singe ou le blaireau sur lesquels elle est montée.

« L'*Envie*, la *Gourmandise* et la *Colère* occupent les trois rangs suivants, mais sans qu'aucune de ces trois places soit assignée de préférence à l'une d'elles. L'attitude de la gourmandise et de la colère n'a pas besoin de commentaires ; leurs montures, le renard et le léopard, leur sont également parfaitement appropriées. L'envie est toujours portée par un chien maigre qui ronge un os, et le geste avec lequel elle tient ses bras croisés ou levés ne me paraît pas, quant à présent, susceptible d'une explication satisfaisante.

« Enfin la *Paresse* vient toujours la dernière négligée

[1] Sur les peintures de *Digne*, « la chaîne qui étreint le cou » aux sept péchés capitaux « *les attire vers le fond de l'Enfer.* » (Dr Olliver, dans les *Annales des Basses-Alpes*, 1881, p. 95). Suivant M. le Chanoine Andrau, les personnages qui figurent les péchés capitaux sur les peintures de Digne « sont tous représentés liés par une chaîne qui, *partant « du fond des Enfers*, vient s'enrouler autour de leur cou. » (*Semaine religieuse du diocèse de Digne*, 9 octobre 1880, n° 19, p. 212). Il en est ainsi pour toutes nos peintures murales ; même quand l'enfer n'est pas figuré, le point de départ (*sous-entendu*) de cette chaîne est l'enfer ou aboutit à l'enfer.

[2] « Dans les peintures de Névache, l'orgueil parait-être précédé par un autre vice, du moins on voit la queue de l'animal qui la porte ; mais l'état de ces peintures ne permet pas de décider positivement si cet appendice appartient à un animal ou à un démon. » J. R.

dans ses vêtements, abandonnée dans son attitude ; elle est toujours montée à la manière des femmes, sur un âne qui me paraît plus propre à caractériser l'ignorance que la paresse. »

2° Dans son mémoire intitulé : *Eglises peintes du département des Hautes-Alpes*, lu à la Sorbonne le 12 avril 1882 [1]. M. ROMAN, parlant des « *vertus et des vices* » s'exprime comme il suit :

« Cinq églises sont décorées des peintures représentant ce sujet d'une façon plus ou moins complète. Dans celle des Orres, on voit les seules Vertus ; dans celle de Névache, les vices seuls ; dans celle des Vigneaux, les vices et leur punition en enfer ; dans celle de Saint-Jacques de Prelles [2], à la punition des vices font pendant les œuvres de Miséricorde.

« Les peintures de l'église de l'Argentière sont les plus complètes en même temps que les plus remarquables au point de vue de l'exécution : placées à l'extérieur sous un large auvent, elles sont datées de 1516 et signées de quelques lettres qui peuvent signifier *Guillaume Comte* ou *de Come* [3].

« La composition se divise en trois tableaux superposés. A la partie haute sont les sept Vertus : l'*humilité*, la *largesse*, la *chasteté*, l'*abstinence*, la *patience*, la *charité* la *diligence*, dans des attitudes diverses, sous des arcatures soutenues par des colonnettes. Au-dessous, sont les sept Péchés capitaux attachés l'un à l'autre par une chaîne qui leur étreint le cou et montés sur autant d'animaux symboliques : l'*Orgueil*, roi assis sur un lion ; l'*Ava-*

[1] *Réunion des Sociétés des Beaux-Arts*, 1882, p. 82-83. —Voir la note ci-dessus, p. XXXIII.

[2] M. ROMAN veut parler ici de la *chapelle* (et non pas *église*) de Saint-Jacques de Prelles, commune de St-Martin-de-Queyrières.

[3] Malgré cette double hypothèse, M. ROMAN écrivait naguère, au sujet de cette inscription : « *Les hypothèses ne sont pas de mon fait* ... » (*Monographie*... p. 35 note). Récemment (1884) il a encore lancé l'hypothèse de *Giovanni da Coni* (Voy. ci-dessus, p. LX). Tout cela rappelle singulièrement le *sic et non* du fameux Abailard.

rice, marchand monté sur un blaireau ; la *Luxure*, courtisane assise sur un bouc ; la *Gourmandise*, personnage ventru à cheval sur un renard ; la *Colère*, montée sur un tigre et se poignardant ; l'*Envie*, à cheval sur un maigre chien rongeant un os ; la *Paresse*, assise sur un âne. Au dessous est peinte la punition des Vices ; sur un fond semé de flammes et d'étincelles, les coupables sont pendus, attachés à des gibets ou sur des pieux, dans des positions diverses, tandis que des démons les tourmentent... »

Ainsi, de l'aveu de M. ROMAN lui-même et « *malgré d'assez notables différences*, les peintures qui représentent *les Vertus, les Vices et leurs châtiments* OFFRENT UNE ANALOGIE PERPÉTUELLE *et empruntent leurs données principales* AU MÊME ORDRE D'IDÉES, *mais avec un développement plus ou moins complet* » [1].

Ces peintures, dirai-je encore, en employant les paroles de M. Roman, sont « à quelque années près contemporaines » elles ont été exécutées par des « artistes... habiles, » qui décoraient, « *pour l'instruction du peuple* » des églises inconnues dans de petites vallées des Alpes [2].

Je ferai, de plus, ici cette remarque, très importante, à mon sens, savoir : Quelle que soit la nationalité de l'artiste ou des artistes qui ont peint, sur nos églises alpines, *les Vertus, les Vices et leur punition*, c'est *l'amour de l'* « *instruction du peuple* » qui a animé ceux qui ont demandé au peintre de décorer ces églises, ceux qui ont rétribué l'artiste de ses peines ; et ceux-là, quels qu'ils soient, étaient *français* et non pas *italiens*. Quand même on arriverait à démontrer — ce qui est loin de l'être, je crois, — que les artistes qui ont exécuté ces peintures n'étaient pas *français*, mais *italiens*, comme on l'a insinué récemment, à plusieurs reprises [3], le mérite d'a-

[1] *Le tableau des vertus et des vices*, p. 2.

[2] *Ibidem*, p. 30.

[3] « *Il est difficile de se prononcer sur la nationalité du peintre qui*

voir *fait exécuter ces peintures sur les murs de nos églises alpines* restera toujours une des gloires de nos pauvres mais intelligentes populations des Alpes, et ces monuments d'art, *exécutés par ordre de nos pères et à leurs frais, sont sur notre sol et nous appartiennent*, ainsi que le faisait remarquer fort judicieusement naguère M. Henry JOUIN : « Où M. Roman nous attriste, c'est lorsqu'il dit « que ces pages curieuses ont été peintes par des Italiens. « Nous eussions tant aimé apprendre qu'elles sont l'œu- « vre de mains françaises ! Mais qu'importe ? *Ce sont des « peintures murales, et le mur tient au sol. Le trésor « est à nous ; SACHONS L'APPRÉCIER !* » [1].

§ 2e.—*Les Mystères.*

Ce qu'on a dit de nos églises peintes s'applique tout aussi exactement à nos mystères alpins : « MALGRÉ « D'ASSEZ NOTABLES DIFFÉRENCES, CES *mystères* OFFRENT « UNE ANALOGIE PERPÉTUELLE ET EMPRUNTENT TOUTES « LEURS DONNÉES PRINCIPALES AU MÊME ORDRE D'IDÉES, « MAIS AVEC UN DÉVELOPPEMENT PLUS OU MOINS COMPLET. [2]»

Les mystères provençaux récemment découverts dans les Hautes-Alpes, en effet, sont « à quelques années près contemporains ; » ils ont été composés par des écrivains

est l'auteur de cette intéressante composition ; je pencherais, quant à moi, à le croire italien, à cause des rinceaux qui garnissent l'ébrasement de la fenêtre et surtout des ornements imités des peintures antiques dessinés sur le pilastre placé à gauche du tableau. Ce genre d'ornementation, déjà familier aux artistes italiens du commencement du XVIe siècle, était à cette époque très peu connu en France » (J. ROMAN, *Le Tableau...*, p. 20). — « Il suffit de jeter un coup d'œil sur ces peintures pour se convaincre que *tous ou PRESQUE tous leurs auteurs étaient Italiens*» (*Réunion des Sociétés savantes des Beaux-Arts*, 1882, p. 88). — « *Celui qui a peint ces rinceaux était NÉCESSAIREMENT (!!) italien* » (*Monogr.* 1883, p. 35), etc.

[1] *Rapport général sur les travaux de la Session, par M. Henry* JOUIN, *secrétaire de la section de l'Histoire de l'Art, archiviste de la Commission de l'Inventaire des richesses d'Art de la France*, dans *Réunion des Sociétés savantes des Beaux-Arts* ,1882, p. 33.

[2] *Le Tableau des vertus et des vices*, p. 2. Voy. ci-dessus, p. LXVI.

alpins ; ils ont été représentés dans diverses localités alpines et par des acteurs qui étaient certainement du pays ; enfin, ces représentations avaient surtout pour but « l'instruction du peuple. [1] » Tout cela, je le pense, a été déjà mis suffisamment en lumière.

Je n'insisterai pas non plus, ici, sur la grande analogie qui existe dans tous ces mystères, soit au point de vue de la composition, soit par rapport à la marche de l'action. Pour la faire comprendre, il suffira de dire que les cinq mystères connus aujourd'hui sont tous en langue vulgaire; qu'ils sont tous rimés; que les indications du jeu de scène sont toutes en latin ; que certaines séries d'acteurs se retrouvent à peu près partout uniformément les mêmes [2]; enfin que la trame ou, si l'on veut, la charpente du drame est toujours identique : annonce du sujet, prologue ou résumé de la pièce par le *Nuncius*, *Scutiffer* ou *Messagier* [3], lutte entre le Ciel et l'Enfer au sujet de l'âme du saint dont la vie est mise en scène, défaite de l'Enfer, punition des méchants, faveurs accordées aux dévots du saint, épilogue ou conclusion morale et quelquefois bouffonne: tel est, en substance, chaque mystère.

Il est un point, cependant, sur lequel je voudrais maintenant appeler plus particulièrement l'attention, à savoir que, dans nos mystères alpins, le Ciel et l'Enfer, les Vertus et les Vices sont constamment en scène.

Dans tous nos mystères, en effet, les principales vertus sont personnifiées dans le saint ou les saints dont on joue la vie, la *passion*, l'*histoire* ou la *moralité* [4]. Que ces

[1] Voy. plus haut, p. LXX. — Cf. *Mystère de Saint-André*, 1883, pp. X-XIV.

[2] Telles sont, par exemple, celles-ci : *Primus, secundus, tercius de populo ; primus, secundus, tercius milles ; primus, secundus, tercius minister*, etc.

[3] *Primus, secundus nuncius* (*Myst. de S. Ant.* pp. 2-4); — « *Scutiffer* » (*Myst. de S. Eustache*, p. 23.) — *Messagier* (*Myst. de S. Pons*), etc.

[4] Ce sont là les titres de nos mystères : « *Començo l'historio de Sanct-Ponez... Incipit Istoria Petri et Pauli... Hic incipit secunda dies passionis appostolorum Petri et Pauli... Hic incipit secunda*

saints s'appellent Pierre et Paul, Pons, Antoine, Eustache ou André, ils ne seront honorés d'un culte public sur la terre et récompensés d'une couronne de gloire au ciel, — *suivant ces mêmes mystères*, — qu'après avoir mené une vie pénitente, priante, souffrante, militante; c'est-à-dire après avoir pratiqué dans toute leur perfection les vertus fondamentales du Christianisme : l'*humilité*, la *générosité*, la *chasteté*, la *patience*, la *charité*, la *tempérance* et la *diligence* ; en d'autres termes, après avoir combattu courageusement et victorieusement contre les péchés capitaux, les vices de l'*orgueil*, de l'*avarice*, de la *luxure*, de la *colère*, de la *gourmandise*, de l'*envie*, de la *paresse*. En un mot, c'est la lutte du bien contre le mal, de la vertu contre le vice qui est figurée dans tous ces mystères; lutte qui, soit dit en passant, est aussi ancienne que le monde [1].

Dans le *Mystère de Saint-Antoine*, par exemple, — on peut le dire en toute vérité,—les Vertus et les Vices se livrent des batailles en règle, afin de conquérir l'âme d'Antoine. Ces luttes qui remplissent la longue vie du saint abbé (251-356) sont, du reste, célèbres dans l'histoire sous le nom de *Tentations de saint Antoine* [2].

Précisons, si possible, davantage encore, en suivant pas à pas l'*histoire* de saint Antoine de Viennois :

dominica Ystorie Sancti Andree... Hec est historia Sancti Anthonii... Sequitur quedam moralitas sancti Eustachii », etc.

[1] Ainsi la *Psychomachia* de PRUDENCE, au « cinquième siècle, » à mon humble avis, est loin d'être « la source première des monuments « du Moyen âge et de la Renaissance qui représentent les vices et les « vertus en face les uns des autres, » comme le dit M. ROMAN (*Monogr.*, p. 37). Il suffit d'ouvrir la Genèse, au chapitre III, pour s'en convaincre. La vertu et le vice ne sont-ils pas là « en face » l'un de l'autre?

[2] Ces tentatives, bien souvent, ont été l'objet de travaux artistiques très remarquables. Je ne rappellerai ici que les splendides gravures de CALLOT (1592-1635) qui se conservent au *Cabinet des Estampes*, à Paris. — M. V. ADVIELLE, dans son *Histoire de l'ordre hospitalier de Saint-Antoine de Viennois* (dont le 1er vol. seul a paru), nous donnera prochainement sur ce sujet de nombreux et précieux renseignements. — Cfr. aussi *L'abbaye de Saint-Antoine en Dauphiné*, par L.-T. DASSY, 1884, passim, surtout pp. 381-464 et les planches.

1° Antoine fait preuve d'*humilité* lorsque, jeune encore, il abandonne une brillante position sociale pour aller s'ensevelir dans un désert [451-561] ; et lorsqu'il résiste aux séductions d'*Argueil* [2784-2815] ou de *Lucifer* [562-1095, 3243-3255, 3454-60] ;

2° Il fait preuve de *générosité* quand il vend ses nombreux domaines et en distribue le prix aux pauvres [1890-2372] ; quand il rejette avec indignation les présents d'*Avaricio* [2820-2850] ou qu'il lutte contre *Mammona* [777-80, 819-22, 827-36, 3270-77, 3549-58] ;

3° Il fait preuve de *chasteté*, lorsqu'il demeure insensible aux charmes de sa cousine [1471-1572], aux séductions de *Lussurio* [2861-2899] et aux assauts de *Diodamors* [789-84, 841-860, 3278-82, 3559-68, 3630-37] ;

4° Il fait preuve de *patience*, quand il supporte les importunités de ses parents, de son oncle, de sa tante, de sa sœur et d'autres [1098-1661] ; quand il repousse les attaques furibondes d'*Iro* [2912-2944], de *Béric* [793-6, 913-29, 3290-3, 3588-95, 3661-76], de *Discordio* et de tant d'autres démons réunis [585-643, 1004-30, 3235-3303, 3520-3700, etc.] ;

5° Il fait preuve de *charité* quand il conduit sa sœur dans un monastère de religieuses [1582-1889] ; quand il accepte la charge d'abbé dans un couvent [2273-2780] ; quand, aidé par des lions, il ensevelit le corps de l'ermite Paul [3137-3424] ; quand il rejette toutes les insinuations malveillantes d'*Envidio* [2982-3024], de *Bélial* [3610-15] ou de tous autres ;

6° Il fait preuve de *tempérance*, quand il renonce à toutes les douceurs que sa grande fortune aurait pu lui procurer [550-61] ; quand il méprise les dons de *Golo* [2947-77] ou les attaques de *Bausabuc* [865-82, 3282-84, 3578-89, 3638-49], etc. ;

7° Enfin, il fait preuve de *diligence*, quand il s'empresse de se rendre au sermon qui est l'occasion de sa conversion [246-69] ; quand il repousse les sollicitations de *Pereso* [3029-60], de *Leviatan*, de *Danaton*, d'*Outra-*

cudanso, de *Basinnet* et de tant d'autres vices, fils de la Paresse [933-1197, 3235-3303], etc.

Lorsque la lutte contre les démons devient trop ardente, trop vive, Antoine invoque le nom de Jésus. A ce seul nom les esprits infernaux prennent la fuite, et les anges Gabriel et Raphael, la Vierge, Dieu lui-même ne tardent pas à paraître, à encourager le saint, à le reconforter [473-561, 2662-95, 3704-46, 3881-3907], etc.

Bien plus, au moment de mourir, Antoine s'adressant à ses frères, leur fait ses dernières recommandations, leur expose ses dernières volontés, et leur dit, en forme de testament [3764-3787] :

Beos frayres, ar me escotà
Car yo vos direy, de present,
Tot lo meo entendament.
. . . . . .
Yà vos requero humblement
De part Jesus, nostre Segnor,
Que vos servé *Pas* e *Amor*
Misericordio e *Carità*
Obediencio e *Humilità*
Castità e *Pauretà* volontario :
Car eyso es lo chamin et la vio
De venir en Paradys,
Y eso es lo test de l'Evangeli
Autro chauso non vos di de present
Mas eyso vos layso per testament
Coma fe Jesu Christ à sos deciples.

N'y a-t-il point là comme le résumé de la vie tout entière que le saint a menée sur la terre ; la synthèse des vertus qu'il a pratiquées — vertus qui étaient proposées comme en modèle par l'auteur du mystère à tous ceux qui assistaient à la représentation de ce mystère ?

*
* *

Et qu'on ne s'imagine point que l'identification avec les démons des vices ou des sept péchés capitaux, identification que j'ai exposée ci-dessus, est une opinion arbitraire ou de pure fantaisie. D'après l'étude attentive que j'ai faite du *Mystère de Saint-Antoine* et de nos autres mys-

tères alpins, il ressort clairement que les auteurs de ces mystères ont eu constamment en vue un vice déterminé toutes les fois qu'ils ont écrit le nom d'un démon.

Bien plus chaque vice est presque toujours figuré par un même démon : *Lucifer* représente le vice de l'*Orgueil* ; *Mammona*, le vice de l'*Avarice*; *Diodamors* ou *Astarot*, le vice de la *Luxure* ; *Discordio* ou *Asmodeus*, le vice de la *Colère* ; *Bausabuc* ou *Cerberus*, le vice de la *Gourmandise*; *Beric* ou *Belial*, le vice de l'*Envie*; *Tartarus*, le vice de la *Paresse*, etc.

Et ces noms des principaux démons — qu'on veuille bien le noter — se rencontrent dans tous nos mystères et, souvent, dans le même ordre.

Voici les noms des démons que j'ai relevés dans chaque mystère :

1° Mystère de Saint-Antoine : *Arsanat*, — *Lucifer*, — *Discordio*, — *Otracudanso*, — *Oloferno*, — *Sathan*, — *Mammona*, — *Diodamors*, — *Balsabuc*, — *Astarot*, — *Beric*, — *Leviatan*, — *Farfara*, — *Danaton*, — *Belial*, — *Farfais*, — *Basinnet*.

2° Mystère de Saint-Eustache : *Infernus*, — *Sathan*, — *Astarot*, — *Balsabuc*, — *Piffer ou Pifer*, — *Leviatham*, — *Bellim*, — *Guironnet*, — *Anima*, — *Mar*, — *Barulh*, — *Lucifer*, — *Sadoc*, — *Berrit*.

3° Mystère de Saint-Antré : *Satan*, — *Infernus*, — *Belsebut*, — *Mamona*, — *Berit*, — *Leviatan*, — *Astarot*, — *Asmodeus*, — *Tempestas*, — *Pifer*, — *Bellial*, — *Bellum*.

4° Mystère de Saint-Pons : *Lucifer*, — *Sathanas*, — *Balsabuc*, — *Berith*, — *Asmodeus*, — *Cerberus*, — *Unfert*, — *Belltial*, — *Pharphara*, — *Astarot*, — *Leviatam*, — *Mamonas*, — *Farus*, — *Malus*.

5° Mystère de Saint-Pierre et Saint-Paul : *Sathan*, — *Lucifer*, — *Belzebuth*, — *Mamonas*, — *Astarot*, — *Berich*, — *Belial*, — *Cerberus*, — *Grimaut*, — *Tartarus*, — *Asmodeus*, — *Ostinacio* [1].

[1] Dans le *mystère de Saint-Jacques*, au témoignage de M. Petit de

Or, je le répète, diables et vices sont ici une même chose. Le même acteur est chargé de les représenter sur la scène.

Dans le mystère de Saint-Antoine, par exemple, quand *Argueil* doit prendre la parole, l'auteur du mystère a soin d'écrire, comme indication du jeu de scène, ces mots caractéristiques : « *Loquatur Luciffer* » [2783-2784], et lorsque Antoine, pour se débarrasser du démon de l'*Orgueil*, prononce le nom de Jésus-Christ, l'auteur du mystère ajoute encore : « *Recedat Superbia* ». Ainsi, dans la pensée de l'auteur du mystère, *Argueil, Superbia* et *Luciffer,* sont absolument identiques. Un seul et unique acteur joue donc ici le rôle d'*Argueil*, de *Superbia* et de *Luciffer*. Cette conclusion très rigoureuse est capitale et devra être retenue.

Cette vérité est tout aussi évidente quand on fait l'application des vices principaux aux démons mis en scène dans chacun de nos autres mystères alpins.

Ainsi dans le *mystère de Saint-Pierre et Saint-Paul* les démons et les vices sont une même et unique chose ; il ne saurait y avoir le moindre doute à cet égard. En effet :

1° *Lucifer* est le roi des démons, et c'est à lui que le tyran *Agripa* en mourant lègue sa « tête orgueilleuse : »

Et car ma testo ses elevà
En argueil en aquest munde
A *Lucifer* saré donà
Qu'al plus bas d'unfert perfunde [1].

2° *Mamonas* y est présenté comme le dieu des richesses, des monnaies et des choses précieuses :

Julleville (t. II, p. 565 et suiv.), on trouve également : *Sathan*, — *Lucifer*, — *Belsabut* — *Bellial* — *Berit* — *Astarot* — *Leviatan* et *Peresso*. — Je n'ai pas pu, jusqu'à présent, consulter le mystère lui-même, dont il ne reste que 705 vers. (Edit. Cam. Arnaud, Marseille, 1868, in-8° de xiv-32 p.)

[1] « Car yà soy ung grand segnor / sobre tos los reys coronas / et d'or et d'argent abilhas » (*Myst. de S. Antoine*, vers 2808-10).

Tous temps ay volgu adorar
Chausas preciousas, de monnas ;
Dont mantenent lo voloc donar
Al grant dyable *Mamonas* [1].

3° *Astarot* y figure comme un esprit immonde, luxurieux et sensuel ;

O *Astarot*, sperit immunde,
Mous uelhes you te voloc donar
Que per luxurio regardar
Lous has fach totjors inclins [2].

4° *Asmodeus*, si je ne m'abuse, est le dieu de la colère l'inspirateur des mauvais desseins :

Mon cors que mals ha cogità,
Hasmodeus sarà donà.., [3].

5° *Cerberus* est le démon de la gourmandise, l'amateur de la victuaille :

Et tant quant y a de vitualho
Al fals dyable *Cerberus*... [4].

6° *Belsebut* ou *Belial* est le démon des jaloux, des envieux — ces langues de vipère qui se délectent à dire du mal d'autrui, à en entendre dire :

Ma boucho ne eyssubliarey pas,
Ny ma lengo serpentino ;
Qu'à mal dire ero enclino;
Oucy voloc que sian donas
A *Belsabuch*, lo grant dyablas.
Mas aurelhas qu'an agu voler
De mal auvyr et preys plaser ;

[1] « Ya te remontarey / et de mos bens yà te darey... / ; Ves-tu ecy ceto taso d'argent... / car ya ay d'argent sens fin » (*Ibid.* 2848-55).

[2] « Et si voles veyre mas mamelas / que sont tant graciosas et bellas, yà los vos mostrarey » (*Ibid.* 2897-9).

[3] « ... Ya te juro, per mon mestre, / que si yà devyo la persona metre / Yà farey que tu los aures(*Ibid.* 2934-36)... « Car ya soy mel garnis / que chevalier dal pays / ... car mos arnes son ben furbys » (2940-44).

[4] « Mango e beo, alegro-te (*Ibid.* 2952)... Tu trobares eyci / de rosti e de bulhi, / de vin blanc et de vermeil / que te confortaré lo pansel. » (*Ibid.* 2974-8).

You las donoc, per atertal,
En aquel dyable *Belial*. [1]

7° Enfin *Tartarus* est présenté, je crois, comme le démon de la paresse :

Bras, chanbas et lo ventralho
Donoc, dous eyro, à *Tartarus*. [2]

Voici du reste, en entier, le passage si intéressant du *Mystère de saint Pierre et saint Paul* visé ci-dessus. Tout en montrant parfaitement l'identité qui existe entre les Vices et les démons de nos mystères, il nous fait connaître aussi un autre point bien curieux, bien important à noter et à étudier, savoir : les supplices auxquels, — *suivant les idées de nos dramaturges*, — chaque démon est plus particulièrement préposé en Enfer.

EXTRAIT DU MYSTÈRE DE SAINT-PIERRE ET SAINT-PAUL.

Agripa, le principal auteur de la mort de saint Pierre et de saint Paul, sur le point de mourir, s'exprime de la façon suivante [3]*:*

1 Dyables qui sé jus et sus,
Vené mantenent à mo fin !
Afin qu'eycy non iste plus,
A vous me donar soy inclin.
5 Ho miserable meychent Agripà,
Cosint te sies-tu governà!
Ho dampnablo laydo creaturo
[126'] De la mayre que me ha imfantà
Et dal payre que m'a engendrà !
10 Maudicho sio lor genituro !
Pan, vin, et tous lous alimens

[1] « Car hon la sumyo me soy accompagnas / que, per achabar pro de ben, / ela vol far tot quant vé » (*Ibid.* 3019-21).

[2] « Mal chausas et mal vertis, / tos dolens et tos maris (3030-31)... soy dolent et mari, / et li peol me trayont los uels » (3061-62).

[3] Ms. du *Mystère de Saint-Pierre et de Saint-Paul*, f° 126-128.

Que jamays m'an alimentà,
Cel, terro, mar et tount ensens,
Maudich sio tot per ung eygal!
15 O Lucifer, mon special
Mestre, et de tous lous dampnas;
Belsebuc, Astaro[t], Mamonas,
Beric, Belial, et Tartarus,
Asmodeus et Cerberus,
20 Satan non voloc eysubliar!
Chascun n'auré per sa partio:
Armo et cors voloc donar,
Car m'an servi ben en ma vio.
Et car ma testo ses elevà
25 En arguel en aquest munde
A Lucifer saré donà
Qu'al plus bas d'unfert perfunde.
O Astarot, sperit immunde,
Mous uelhes yo te voloc donar
30 Que per luxurio regardar
Lous has fach totjors inclins.
En envidio non tant solament,
Mas en iro parelhoment
Tojors eran plens de venins.
35 Tous temps ay volgu adorar
Chausas preciousas, de monnas,
Dont mantenent lo voloc donar
Al grant dyable Mamonas.
Ma boucho ne eyssubliarey pas
40 Ni ma lengo serpentino
Qu'à mal dire ero inclino;
Oucy voloc que sian donas
A Belsabuch lo grant dyablas.
Mas aurelhas qu'an agu voler
45 De mal auvyr et preys plaser,
You las donoc per atertal
En aquel dyable Belial.
[127] Mon cors que mals ha cogità
Hasmodeus saré donà.

50 Bras, chanbas et lo ventralho
Donoc dous eyro à Tartarus;
Et tant quant y a de vitualho,
Al fals dyable Cerberus.
Satan, que sias lo plus leogier,
55 Veren[1] me querre prestoment;
M'armo te donoc per loyer;
Porto-l'en tot publicoment
Car al mont viore non poy plus;
Murir m'en vauc incontinent.
60 Dyables, portà-m'en prestoment,
Non me leysé eycy confus.

SATAN

Ou ! Lucifer, l'eys tot conclus;
Nous t'aporten lo fals Agripà
Qui à nous tous el seys donà;
65 Dono-li so[1] mal venguo.

LUCIFER

Lo grant dyable si l'aduo.
Davant qu'el sio en la chaudiero
Qu'eys per si aparelhà,
Ung chascum de vous lo fiero;
70 Eysens saré mal arribà;
A vous, dyables, lo recomandoc.

MAMONAS

Pren eyso que you te mandoc,
Traytre palhart, puent charogno;
Qui qu'en parle ou qui qu'en grougno,
75 Tu aures de my aquest tatim.

ASTAROT

Non te semblaré de matin
Anar palhardas visitar;
Et per te miel aprivasar
Tu auras de my aquest toupin.

[1] *Sic.* Probablement dans le sens de *Ve'-t-en*; viens-t-en.
[1] *Sic.* Précédemment l'on avait écrit : *So ben venguo.*

BERITH

[127'] 80 Ha! palhart, traytre, coquin,
Vous fasià tant l'amorous !
Aparelhà aven per vous
De crapaus et de serpens
Per vous metre dedins las dens ;
85 Eyso saré davantage.

ASMODEUS

Or té eyso, sus ton visage!
You que m'apelloc Asmodeus
Totjort farey de plus en plus,
Car en ta cusino ay istà;
90 De my sares lo mal tractà.
De basilis et autres vers
Saren tous temps tous uelhs cubers
Afin que sapias nostre usage.

CERBERUS

Oucy haures per ton potage
95 Colobres bulhis en plonb,
Et pueys fares ton istage
De nostre imfert al plus perfont.

BELSEBUCH

Maldich Agripa, di-me ont
Has leysà ta vano glorio
100 Afin que tu n'ayas memorio
Tu aures eyso, fals manechal.

GRIMAUT [1]

De ben farrer [2] la non t'en chal,
Pudent palhar enverminà !
Or sias-tu de maloro nà
105 D'estre vengu en nostras mans
Et per te greyser myes tos dans
Tu aures eysso, faul maneychal.

[1] Vers 102-107, adjonction postérieure. [2] *Sic.*

BELIAL

Afin que tous sian d'ung egal,
Maldich Agripa endyablà,
110 Car à my te sias abandonà,
De mon cartier te servirey.
Scouto ben que te darey:
De my aures tous los matins
Cinquanto milio plevesins.
115 Ha tous lous diables sias renddu!

TARTARUS

[128] Per my aucy sares pendu,
La testo en bas, lo[s] pes en hault [1],
Car has istà ung grant ribaut;
Dampnà sares eternalment.

SATAN

120 Per la peno et lo torment
Que m'as donà en aquest mont,
D'infert sares al luoc pudent,
Dal fuoc ardent al plus perfunt.

AIR[2]

Lojà saré, you sabouc ont.
125 O moudich enfant d'eniquità,
Puysqu'ambe my tu sias butà,
Que te nurisso l'es reson;
Serpens, carpaus, à toto sason,
Te darey commo à ma meynà.
130 Per my de ben sares gardà
Commo mon filh sertanoment.
Dal fuoc d'unfert alachà sares;
Maladicions tojort aures,
Ambe los autres eternalment.

Ainsi, d'après cet extrait, dès que le tyran *Agripa* (qui

[1] L'auteur avait d'abord écrit : *La pes en bas, lo testo en hault.*

[2] Les vers 124-134 sont d'autre écriture, mais semblable à celle des vers 102-107.

a fait mourir les apôtres Pierre et Paul) arrive en enfer, *Lucifer* le condamne à être plongé « dans la grande chaudière. » Mais auparavant il le livre aux coups des démons : *Mamonas* lui réserve ses caresses (*tatim*) ; *Astarot* l'accueillera avec le contenu de certain vase probablement peu odorant (*toupin*) ; *Berith* lui fera avaler des crapauds et des serpents (*de crapauds et de serpens*) ; *Asmodeus* lui couvrira les yeux de basilics et de vermine (*de basilis et autres vers*) ; Cerberus l'abreuvera de plomb fondu et de couleuvres (*colobres bulhis en plonb*); *Belsebuch* le torturera avec des tenailles (*fals manechal*); *Belial* lui promet, pour chaque matin, cinquante mille *points de côté* (*plevesins*) ; *Tartarus* le pendra la tête en bas ; enfin *Satan* se réserve de le loger dans un lieu puant, le plus profond du feu ardent : *al luoc pudent, dal fuoc ardent al plus perfunt.*

*
* *

Comme confirmation de la thèse précédente je crois devoir reproduire encore l'extrait suivant du *Mystère de Saint-Pons* (Ms. f°s 149-154) ; mais en faisant observer qu'il n'est pas toujours très facile d'en bien saisir le sens, surtout au commencement où les vers sont, d'abord, en huitains, puis, en sixains monorimes [1].

EXTRAIT DU MYSTÈRE DE SAINT PONS

Le président *Claudius* et *Anabius* son assesseur, auteurs de la mort de Saint Pons[1] s'expriment de la manière suivante :

CLAUDIUS PRESES

. . . . . .

1 Diables, diables, qual dolor fort !

[1] Ces extraits, quoique un peu longs, permettront, en outre, aux érudits d'établir, par comparaison, d'utiles rapprochements soit entre nos trois plus anciens mystères *alpins* ; soit entre ces mystères eux-mêmes et les mystères *français* dont nous parlerons plus loin.

[1] Saint Pons, évêque de Cimiez [Nice] (Alpes-Maritimes), mort le 14 mai 261 (voir *Acta Sanctorum*, maii III, 1680, pp. 272-274).

Vené, levà-me tot confort;
Prené la causa fort et fort,
Conduyé-me tost à Desconfort
5 Que me mene dedins son fort,
Ont jamays non ayo desport!
Mort infernalo, m'armo mort ;
Conduyé-me, quant you sarey mort,
En vostre enfert!
Veigno Sathan, lo fals lasert,
[152] 10 Me menar en ung grant desert,
Car el es de m'aver pro cert.
Donc lo passaige obscur, incert
De mort mantené ben apert :
En vioure tant mon corps y pert ;
15 Lo diable m'en a trop suffert.
Maudich per y
Lo membre que na[1] proferi
Sentencio dont ay inferi :
Dalmaige si saré pugni,
Reson n'es que reste impugni.
20 Mas denchz l'auran dimynuy,
A petis morsels mynuy,
Davant que sio passà encuy,
Dont you murrey.
Aultre testament non aurey:
Corps, armo ny ben donarey
25 Qu'à Sathan, que heritier farey.
De my l'enfert augmentarey ;
En vito plus n'arrestarey;
Murir m'en vauc.

Nota quod oportet hic unam fictam linguam, quam minutatin (sic) *morsibus ampitet* (sic) *et ita moriatur.*

ANABIUS ACCESSOR

Dolor estremo, dur assault
30 Si m'a assalhi! Clartà me fault,

[1] Le Ms. portait d'abord : *ma* = *m'a*, qui a été corrigé en : *na*.

Non y veouc ny bas ny hault;
[152'] Vengu soy en ung grant deffault;
Veyé mon cas.
Mos huelhs, que me tombon en bas,
35 En lor concavos non son pas,
Hellas! hellas!
Anar non veouc ung sol pas!
Qui poyré portar so en pas?
Et non pas you!
40 Pons, que non syos encar viou?
Ta mort causo lo dolor miou
En ung riou.
Saré mon corps, en pauc de briou,
45 D'enfert lojà à lo luoc syou,
Como es decent.
Vené, de diables plus de cent,
Emportà mon armo nocent.
De l'ynocent
50 A la mort soy istà present.
D'armo et de corps vous fauc present;
Emportà tot.
De tallo mort siou consentent,
Dont soy tallo dolor sentent
55 Que n'auré bot.

Videat magister rerum fictarum quod, antequam dicat hos versus, habeat ficticios occulos cadentes usque ad labia, se tenentes duobus tenuissimis filiis carneis.

SATHAN

Non sian plus cy à l'escout;
[153] Aion serpens, crapaux, vermino.
Mestres de l'infernal fusino,
Alegrà-vos et tost vené,
60 L'armo et lo corps de ceoulx prené;
Tant de temps los ay esperas
Que mors ellos son desperas;
Et nostre enfert los jauviré.

BELZEBUC

Enfert ces portos ubrire
65 Per las charoignos layns conduire.
Tempestas tos fase tot bruyre.
Chasso en enfert bello menen;
Glaudon et Anabi nos haven ;
De nos son ystas suffocas.
70 Alegrà-vous dal novel cas;
Al dessus sen de nostro causo.

LUCIFER

Mauldichz esperitz senso pauso,
Non vos fassà ja plus sonar;
Anà tos eytueri donar
75 En aquellos faulx enrajas;
Tos dos fault que sion lojas
Segont qu'auren admerità.

MAMONAS

Como plen de themerità
[153'] Me butarey tot lo premier.

BERITH

80 Anen conduyre aquel femier
A la terro de mal repaux.

LEVIATAN

Anen los menar al grant laux
De toto malediction.

ASTAROT

Laux de toto infection,
85 Ont totos dolors son trobas.

BELZEBUC

Porten aquestos al plus bas
De nostre meyson infernalo.

SATHAN

Sens tenir reglo ny compas,
En suffriren pene eternalo.

MAMONAS

90 Treynen eysso en horo malo
Al luoc d'engoyssos et de plors.

BERITH

A nostro infernallo sallo,
Ont las armos an divers tors.

[154] ASTAROTH

Mangen lors chars, como vautours ;
95 Chascun en porte ung morsel.

LEVIATAN

Sus ! de malos causos fauctours,
De vostro chart faren masel.

LUCIFER

A nostre enfert, amar quesel,
Saré vos tous dos sebellis.
100 Pas n'y trobares logis bel;
Tresque mal saré reculhis.

LO MESSAGIER

Prean à Diou de Paradis
Que nos vuelho s'amor donar.
S'en calque luoc nos sen falhis,
105 Plasso vos de nos pardonar.

AMEN

Deo gracias.

Suivant cet extrait, pour tourmenter les tyrans *Claude* et *Anabius*, qui ont fait mourir saint Pons, il y aura plus de cent démons (*vené de diables plus de cent*) ; serpents, crapauds et vermine seront occupés à les faire souffrir (*aion serpens, crapaux, vermino*) ; ils seront précipités dans le grand lac de toute malédiction (*grant laux de toto maledicion*), dans le lieu d'angoisses et de pleurs (*al luoc d'engoyssos et de plors*) ; les démons , comme autant de vautours, s'acharneront à déchirer leurs corps, à les

mettre en morceaux et à les dévorer (*mangen lors chars, como vautours ; chascun en porte ung morsel*).

En lisant ces détails on se croirait vraiment en présence des peintures de l'Argentière, de Digne, des Vigneaux, ou de Prelles, sur lesquelles les vicieux sont représentés suspendus par les bras, par le cou, la tête en bas ; avec des poids aux pieds et aux mains [1] ; tandis que les démons, — portant des cornes à la tête [2], un long appendice caudal au derrière et armés de pieds fourchus, — torturent avec des tenailles, avec de longs crocs ou avec d'autres instruments, les malheureux damnés, environnés de flammes de tous côtés, etc. [3] Les démons, dans ces diverses attitudes, ainsi que le disait M. DES AMBROIS DE NÉVACHE (ci-dessus p. XVI) devaient vraiment être *horribles à voir* [4], et l'impression qu'en devaient éprouver les spectateurs devait être profonde, aussi profonde

[1] M. ROMAN a eu tort d'écrire ce qui suit : « Il (l'abbé Guillaume) ne considère pas que *ces péchés ne sont pas isolés* dans ces peintures, mais associés aux vertus et aux supplices de l'enfer, *dont le mystère de Saint-Antoine NE PARLE PAS* (*Monogr.* p. 36). — J'ai si bien « considéré, » « dans ces peintures, » l'association susdite, que j'en ai fait l'objet d'une description spéciale (Voy. ci-dessus, p. XXIII). De plus, je savais que cette association existe *dans les mystères ;* mais je n'en parlai point, parce qu'il était, alors, inutile d'en parler : *non erat hic locus.* Mais, très certainement, quand M. ROMAN « affirmait » que le *mystère « ne parle pas »* de l'association des vertus, des vices et de leurs supplices, il n'en savait absolument rien, car il n'avait pas alors le texte du mystère à sa disposition (Cfr. *Monogr.* p. 36, note 2, et p. 37) ; il ne l'a même jamais consulté ; il n'en a connu jusqu'ici que ce que j'en ai publié dans le compte-rendu de la *Réunion des sociétés des Beaux-Arts* (1882, p. 256-265). Aussi... « je laisse au lecteur le soin de juger et de conclure. » [Style de M. ROMAN, *Monogr.* p. 19).

[2] « Venes avant, dyables dampnas, / dyables cornus, dyables salvages, » etc. (3254-55).

[3] Absolument comme ils sont figurés sur le *Tableau de la danse macabre du Bar* (près Grasse, Alpes Maritimes), de la fin du XVe siècle, publié par Mr A.-L. SARDOU, dans les *Annales de la Société des Lettres, Sciences et Arts des Alpes Maritimes,* t. VIII, 1882, planche A. Voy. aussi le texte, *Ibidem,* pp. 177-189.

[4] *Notice sur Bardonnèche.* Florence, [vers 1872], p. 64.

que celle que reçoivent ceux qui examinent avec soin, pour la première fois, nos églises peintes de Névache, de l'Argentière, des Vigneaux ou de Digne, etc.

Voici, du reste, un petit tableau qui montrera, très sommairement, les analogies et les différences qui existent entre l'ordre traditionnel des sept péchés capitaux et l'ordre attribué à ces péchés dans les manuscrits et dans les peintures qui ont fait l'objet de l'étude comparée qui précède.

Notons, d'abord et avant tout, que l'*ordre traditionnel* est le suivant :

1. *Orgueil*; 2. *Avarice*; 3. *Luxure*; 4. *Envie*; 5. *Gourmandise*; 6. *Colère*; 7. *Paresse*.[1]

	ORDRE TRADITIONNEL DES VICES :	1. 2. 3. 4. 5. 6. 7.
MSS.	*Psautier d'Embrun* (du XIVe s.):	1. 2. 3. 4. 5. 6. 7.
	Myst. de S. Antoine (copie de 1503):	1. 2. 3. 6. 5. 4. 7.
PEINTURES	*Église de Névache* (av. 1493):	1. 3. 4. 5. 6.[2.7]
	» *de Digne* (vers 1500) :	1. 2. 3. 6.[4].5. 7.
	» *de l'Argentière* (1516):	1. 2. 3. 5. 6. 4. 7.
	» *des Vigneaux* (vers 1552):	1. 2. 3. 4. 6. 5. 7.
	Chapelle de St-Jacques de Prelles (id.) :	1. 2. 5. 3. 6. [4.7]

Ainsi, dans ces huit exemples, l'*Orgueil* est toujours en tête des sept péchés capitaux, et la *Paresse* vient ordinairement la dernière. L'*Avarice*, sauf un seul cas, occupe le second rang, et la *Luxure*, sauf trois cas, occupe le troisième. L'*Envie*, la *Gourmandise* et la *Colère* occupent généralement les trois rangs suivants. On ne peut pas dire absolument que les artistes peintres et dramatiques, « se sont copiés, l'un l'autre » ; on ne peut pas, non plus, conclure qu'il n'y a aucune relation entre les peintures murales et les mystères. La vérité est qu'il existe dans toutes ces œuvres d'art des traits communs, des analogies frappantes qu'on ne saurait méconnaître ; c'est comme une de ces familles des Alpes françaises qui se

[1] LECOMTE et MÉNÉTRIER, *Petites lectures théologiques*... Rome, 1875, p. 64-67.

composent de frères et de sœurs nombreux et dont la physionomie des uns rappelle aussitôt celle des autres ; ils ne se ressemblent pas identiquement, mais ils gardent tous un air de parenté :

> ..... *facies non omnibus una*
> *Nec diversa tamen, qualis decet esse sororum.*

De même, dans le groupe de monuments d'art étudiés ci-dessus, il y a un air de famille véritable : les *mystères* sont les frères aînés ; les *peintures* sont, en quelque façon, les sœurs cadettes.

*
* *

En résumé, de l'étude comparée que nous venons de faire des peintures murales et des mystères provençaux il ressort, je crois, à l'évidence, que dans les peintures, comme dans les mystères, *les vertus et les vices sont également mis en scène* ; que dans les mystères et dans les peintures, les vices ou « *les péchés capitaux ne sont pas isolés, mais associés ordinairement aux vertus et aux supplices de l'enfer* » ; que dans ces deux séries de monuments artistiques, les *vertus et les vices* « *offrent une analogie perpétuelle et empruntent toutes leurs données principales au même ordre d'idées, mais avec un développement plus ou moins complet* » [1] ; que la *chaîne matérielle* qui relie les vices l'un à l'autre et qui est « l'un des traits saillants » des peintures, existe également dans les mystères : c'est une *chaîne, toute morale,* il est vrai, mais qui relie ensemble les péchés capitaux, car « tous les vices se tiennent et sont une conséquence l'un de l'autre » et il contribue à entraîner les vicieux en enfer [2].

Ces considérations ont tellement impressionné les personnes qui connaissent, à la fois, nos peintures murales et nos mystères, qu'elles n'ont pas hésité un moment à admettre cette grande analogie dont, pour ma part, je suis

[1] *Le tableau des vertus et des vices*, p. 2.

[2] A Digne, cependant, la chaîne aboutit réellement à l'Enfer. (Voir ci-dessus, p. LXVII, note 1).

vivement frappé. M. l'abbé FAZY, en particulier, qui s'est adonné durant plusieurs années, à des études sérieuses sur les monuments du Briançonnais, en éditant naguère le *Mystère de Saint-André*, après avoir dit dans l'introduction de ce mystère (p. x), qu'Égeas « se livre à Sathan vivant et mort, » ajoutait : « Sathan annonce cette nouvelle à l'*Enfer qui s'en réjouit et prépare les plus grands supplices à sa nouvelle victime : le soufre, le feu, la grande chaudière, comme on les voit encore représentés dans les peintures murales de quelques anciennes églises ou chapelles de la contrée... AINSI*, conclue-t-il, *NOS ANCÊTRES REPRÉSENTAIENT L'ENFER SUR LE THÉATRE COMME ILS LE FAISAIENT PEINDRE SUR LES MURS DES ÉGLISES.* » (p. x-xi.)

On ne saurait mieux dire, et c'est cette dernière phrase que j'adopte comme le résumé le plus précis de cette étude comparée sur les vertus et les vices de nos églises peintes et de nos mystères provençaux, étude que j'avais du reste, donnée en raccourci dans ma *note sur les mystères provençaux*, lue à la Sorbonne le 12 avril 1882. (Voir, ci-dessus p. xxv).

H (page xxv).

L'INSPIRATION DES MYSTÈRES ET DES PEINTURES DES ALPES FRANÇAISES

Dès les premiers siècles du christianisme, les artistes qui se sont occupés de la représentation des vertus et des vices ont puisé leur inspiration dans une source commune : la doctrine relative à la lutte du bien et du mal, à la récompense des bons et à la punition des méchants. De là, les figures emblématiques des vertus principales et des péchés capitaux, que l'on rencontre, depuis les temps les plus anciens, aussi bien en Orient qu'en Occident : sur des sarcophages, des lampes et des mosaïques ; dans la *Psychomachia* de Prudence (348-408) et dans la xvie épître de saint Paulin, évêque de

Nôle (353-431)[1]; sur la crosse de Ragenfroy, évêque de Chartres (950-960) et sur le portail de Notre-Dame de Paris (XIIe siècle); sur les fresques que Giotto (1276-1336), d'après Le Dante, a laissées à Padoue, et celles d'Orcagna (1319-89) au Camposanto de Pise; sur le tableau de Mantegna (1430-1506), aujourd'hui au Louvre, et autres monuments anciens[2].

Toutefois les adaptations des sept péchés capitaux et des sept vertus principales, soit aux mystères briançonnais, soit aux peintures de nos églises alpines, au double point de vue artistique et littéraire, je n'en doute pas, sont complètement *françaises*, ou mieux *provençales* d'origine et d'inspiration.

Voici les preuves sur lesquelles on peut appuyer cette opinion; opinion qui n'est pas uniquement la mienne, mais celle de plusieurs critiques d'art très compétents[3].

1° *Au point de vue artistique.* La représentation des vertus et des vices, dans le midi de la France, au moyen âge, est très fréquente. Comme exemple, on peut citer : les sculptures de Sainte-Cécile d'Albi (Tarn)[4], de l'église de Moissac (Tarn-et-Garonne)[5], de l'abbaye de Conques (Aveyron)[6], de Beaulieu (Corrèze)[7] et de Narbonne (Aude)[8], et surtout une miniature du fameux *Breviari d'amor*, composé par Matfré ERMENGAUD, de Béziers (Hérault) en 1288.

[1] MARTIGNY, *Dictionnaire des antiquités chrétiennes*, Paris, 1877, in-8°, p. 777-778.

[2] MARTIGNY, *loc. cit.* Cf. J. ROMAN, *Le Tableau...* p. 26-30; *Monographie...* p. 35.

[3] Je citerai ici, tout spécialement, M. Victor LIEUTAUD, qui, le 13 mai 1884, en approuvant mes conclusions, voulait bien me fournir l'indication de la plupart des arguments relatifs aux œuvres d'art du midi de la France qui vont suivre. Je prie M. LIEUTAUD de recevoir ici l'expression de ma vive gratitude.

[4] *Bulletin monumental*, t. XVIII, p. 605.

[5] *Ibidem*, t. IV (1838), p. 23.

[6] *Ibidem*, t. IV, p. 237; t. XI (1845), p. 176.

[7] *Congrès archéologique de France*, 44e session, Senlis, p. 601.

[8] *Revue archéologique*, t. XI, p. 201.

Cette miniature intéressante, sur laquelle on me permettra d'appeler un moment l'attention, date du XIVe siècle [1]. Elle représente la Sainte Vierge debout et couronnée; de son sein naît l'arbre de vie, dont J.-C. est le tronc ou la souche; les vertus en sont les branches, que le démon et ses suppôts s'efforcent de couper et d'abattre. Le nom de chaque vertu est écrit, en provençal, sur les feuilles des branches de l'arbre; ce sont, d'un côté : *Caritat*, *Saviesa*, *Speransa*, *Conselh*, *Tempransa*, *Pietat*, *Dretura*, *Temer*, *Entemment*, *Penitencia*, *Vigor*, *Sciencia*, *Fe catolica*; et, de l'autre côté : *Larguesa*, *Cortesia*, *Reteniment*, *Proesa*, *Pacie*[*n*]*cia*, *Boncoratge*, *Enseynament*, *Alegra*[*n*]*ça*, *Humilitat*, *Ardiment*, etc. Deux hommes, armés de grandes haches, s'acharnent à couper les branches de l'arbre. Or, sur la lame de ces haches, on lit les noms des vices suivants; sur l'une : *Erguyl*, *Avericia*, *Laixuria*, *Glotonia*, *Envega*, *Ira*, *Perea;* et sur l'autre : *Dexelar*, *Avericia*, *Vanar*, *Veyesa*, *Fadesa*, etc. C'est là, évidemment, une manière très originale et en même temps très expressive de représenter la lutte entre la vertu et le vice, le bien et le mal, *Jésus-Christ* et le *Démon*, qui, précisément sont figurés, tous deux, l'un à côté de l'autre, à l'angle droit inférieur de la miniature, avec ces mots au-dessus : *L'enamich veçut. Jhesu Xpist regna que a vençut*; tandis que, du côté opposé, on voit l'*Église* sous les traits d'une reine nymbée et couronnée, et la *Synagogue*, sous l'apparence d'une femme abattue, ayant un bandeau sur les yeux; au-dessus de leurs têtes on lit : *Sancta Esgleya regna, e la sinegoga es deposade.*

Les mêmes représentations se retrouvent dans le Sud-Est de la France, soit dans la Provence proprement dite.

[1] Bibliothèque Nationale, fond français, n° 137. — Elle a été reproduite, par la photographie, dans la belle édition du *Breviari d'amor* publiée naguère (1862-76) par M. Gabriel Azais, secrétaire de la *Société archéologique de Béziers.*

A Aix (Bouches-du-Rhône), chez M. d'Aubergue, collectionneur, on voit une gravure au pointillé, sur une pierre des plâtrières d'Aix ressemblant par son grain fin à une pierre lithographique. Sous trois édicules, en style gothique du XIVe siècle, sont trois personnages avec ces inscriptions au-dessus d'eux : ALEGREZA, IRA, TEMPERĀC[IA]. Les personnages ont de 0 m. 25 à 0 m. 30 de hauteur. Cette pierre n'est qu'un fragment d'une représentation plus étendue[1].

2° A Aix encore, au musée de la ville, il existe, un bas-relief, du XIVe ou du XVe siècle, représentant l'*ire* ou colère et connu sous le nom de : « La statue du combattant [2] ».

3° Près de Lorgues (Var), sur les murs de la chapelle de Notre-Dame de *Benvai* (bon voyage), il y a des peintures à fresque remarquables, du XVe siècle (probablement de l'an 1468). Ces peintures ont été décrites naguère et même reproduites en fac-similé par M. Bérard, dans la *Provence artistique et pittoresque* [3]. La chapelle, qui mesure 4 m. 30 de long sur 3 m. de large, est précédée d'un porche supporté par quatre piliers. Sur ces piliers sont représentés : saint Christophe portant l'enfant Jésus ; saint Blaise, évêque de Sébaste (316) ; saint Maur, disciple de saint Benoît (512-584) ; saint Fiacre, jardinier (670) ; un cardinal du nom d'Amator, la Sainte Vierge, saint Joseph, etc.. Sur chaque pan de la voûte de ce porche, dans quatre médaillons, il y a les emblêmes des évangélistes : le taureau (saint Mathieu), l'ange (saint Marc), le lion (saint Luc) et l'aigle (saint Jean). A l'intérieur de la chapelle, les murs « sont ornés de trois grands sujets, représentant le ciel, le purgatoire et l'enfer ». 1° Sur le mur de l'Est, « le ciel ressemble à une forteresse, sur les créneaux de laquelle deux anges sonnent de la trompette ; dans l'intérieur de la porte se trouve saint Pierre, armé d'une clef, qui reçoit les nou-

[1] Communication de M. V. Lieutaud.

[2] *Idem.*

[3] Nos des 19 et 26 juin, 3 juillet 1881, p. 11, 19 et 28.

veaux arrivants... » 2° Sur le mur de la porte, il y a le purgatoire. 3° Du côté de l'Ouest, c'est le jugement et l'enfer. « On voit, d'abord, saint Michel, tenant la balance..., puis la chute des mauvais anges; d'autres qui torturent les damnés ou les portent à des dragons qui les dévorent. » Malheureusement l'humidité a détruit les trois quarts de ce dernier tableau.

Or, « au-dessous de ces divers sujets, qui se trouvent à 2 mètres de hauteur, il y a des figures représentant des saints et des vertus. » Sous le purgatoire, saint Éloi, saint Jacques..., saint Sébastien. Sous le ciel, sainte Marthe (*S. Marta*), sainte Madeleine (*S. Madalena*), et, tout à côté, l'Activité (*Diligentia*), occupée à filer; la Charité, pressant deux enfants sur son sein; l'Abstinence (*Abstinencia*), qui verse de l'eau dans un vase; la Tempérance (*Temperancia*), qui joint les mains en acte de prier; la Patience (*Patiencia*), dont il n'existe que le nom; la Pénitence, qui s'inflige la discipline; la Générosité, qui fait l'aumône à un petit pauvre honteux, etc.

L'ensemble de ces peintures rappelle tout particulièrement les peintures murales de Digne, de l'Argentière, et de Prelles; peintures dont il a été question ci-dessus, (p. xx); mais le style et l'exécution en sont différents, et, ce semble, d'un mérite bien inférieur.

*
* *

2° *Au point de vue littéraire*, la démonstration de l'origine et de l'inspiration franco-provençale des vices et des vertus dans nos mystères et sur nos peintures ne me semble pas moins facile à établir.

Dans le *Breviari d'amor*,—cet immense poème provençal, qui comprend 35000 vers et qui, je le répète, fut composé en 1288, — on trouve, très clairement exposée, la doctrine catholique relative aux sept péchés capitaux, aux sept vertus principales, à l'adaptation des peines infernales aux péchés et des récompenses célestes aux vertus. Voici, comme preuve de ce que j'avance, un court passage de ce poème ; il est relatif aux sept péchés capitaux.

XCVII

EXTRAIT DU BREVIARI D'AMOR,

DE MATFRE ERMENGAUD, DE BEZIERS,

année 1288 [1].

DELS .VII. PECCATZ MORTALS.

16936 Et ay .VII. peccatz principals
Los quals nos apelam mortals :
E son *erguelhs, avareza*
Et *ira* e *perezeza,*
16940 *Eveja* e *glotonia*
E peccat de *luxuria* ;
E son per tan dih principal
Quar li venial el mortal
Tuh, per cert, prendo naissensa
16945 D'aquest .VII., senes falhensa.
Totz aquestz peccatz, ses dubtar,
Es hom tengutz de confessar.
Pero quar tuh non an le sen
De conoisser lur falhimen,
16950 Ni sabon ges tug detriar
Ben las manieiras de peccar
En quascu dels digz .VII. peccatz
Principals desus declaratz,
Ieu per aisso dir las vos vuelh.

Vient ensuite la description des péchés capitaux et l'énumération des diverses manières par lesquelles l'homme péche en chacun d'eux.

P. 44 *En qual manieyra pecca hom per* ERGUELH (16955-95) ;
45 *En qual maniera pecca hom per* AVAREZA (16996-17023) ;
46 *En qual maniera pecca hom per* IRA (17024-49) ;
47 *En qual manieyra pecca hom per* PEREZEZA (17050-87) ;
49 *En qual maniera pecca hom per* ENVEYA (17090-122) ;
50 *En qual manieyra pecca hom per* GLO[T O]NIA (17123-59) ;
51 *En qual manieyra pecca hom per* LUXURIA (17160-203) ;
53 *En qual manieyra deu hom dir al cofessor las circumstancias del peccat* (17204-39), etc.

Cette doctrine est encore confirmée par la *Vida* de sainte Marie-Madeleine, composée en l'an 1375 et publiée récemment par M. C CHABANEAU. Madeleine, lit-on dans cette *vie*,

[1] *Brevari d'amor*, t. II, p. 43.

.... *Pequet tant mortalmens...*
Que .VII. demonis foron en son cors albergatz
Els .VII. peccatz mortalz en ela ajustatz
Que li tolgron vezer e auzir e parlar
Razon, entendement, Dieus servir et amar.
En totz aquest peccatz et en aquesta folia
Perceverent lonc tems la nueg et tot lo dia
De .VII. ardens cadenas estrechamens lasada
Aisi con pecairis fortement encadenada, etc. [1].

Qu'on veuille bien se souvenir aussi de ce qu'on a dit (p. LXII) du psautier gothique d'Embrun, du XIVe ou XVe siècle, et l'on concevra, sans peine, combien était populaire et vivante, dans nos régions du Sud-Est, au XVe et au XVIe siècle, l'habitude de figurer, dans les œuvres d'art, les vices et les vertus, et celle de les représenter dans les moralités et les mystères.

Cette réflexion est confirmée par tout ce qu'on lisait naguère dans une série d'articles, fort intéressants, sur *l'Histoire du théâtre à Marseille et en Provence*. « Le roi René, dit en particulier l'auteur anonyme de ces articles, s'occupait beaucoup de mystères et de moralités. En août 1476, il en fit jouer une très importante dans Aix, sa capitale ; elle était intitulée l'*Homme mondain*. On y voyait figurer 82 personnages. L'auteur en était Simon BOURGOIN, qui devint par la suite, valet de chambre de Louis XII.»[2] Or, dans cette moralité, comme dans le mystère de Saint-Antoine les sept péchés capitaux et les vertus principales sont en scène.

Voici l'analyse du mystère de Simon BOURGOIN telle que la donne la *Provence artistique* (1882, p. 608) :

L'HOMME JUSTE ET L'HOMME MONDAIN.

« Deux enfants sortent de la terre ; *Terre*, figurant en personne, les présente à *Miséricorde*, qui les remet à *Fortune*. *Innocence* s'empare des nouveaux-nés et les confie à ses deux filles *Enfance* et *Adolescence*. *Connaissance* arrive ensuite en vue de leur éducation ; mais *Satan* guette leurs âmes et veut s'en emparer. *Perdition*, appelée pour débau-

[1] *Rev. des Langues Rom.*, avril 1884, p. 158, vers 53-61. — Voy., pour la date, *ibid.* p. 188.

[2] *Provence artistique et pittoresque*, 1882, p. 619.

cher les deux enfants, leur chante plusieurs couplets, en compagnie d'Avarice, d'Envie, de Paresse, de Gloutonnerie, d'Ignorance et d'Orgueil.

« Cependant deux anges veillent sur les enfants. *Bonté* et *Justice* invoquent pour eux le Père Éternel. L'*Enfant mondain* se laisse aller aux invitations des esprits malins ; *Raison* veut, en vain, l'avertir ; elle est repoussée par *Outrecuidance*.

« L'*enfant juste* s'éloigne avec horreur, et le mondain s'abandonne aux vices qui flattent ses passions. Il se livre à *Tromperie*, à *Avarice*, à *Simonie*, à *Usure*, afin de s'enrichir promptement. *Vertu* et *Miséricorde* veulent l'arrêter au bord du précipice, en lui envoyant *Adversité* et *Pauvreté* qui l'engagent à invoquer *Repentance* ; le *Mondain* les chasse ; elles se réfugient alors chez le *Juste*, son frère, tandis que le *Mondain* continue à vivre avec *Larrecin* et *Infameté*. Il finit par mourir dans les bras de *Désespérance*. Le *Juste*, après avoir supporté courageusement tous les malheurs, meurt aussi entre *Confession* et *Bonne foi* : son âme est portée au Ciel par l'*Ange gardien*. »

Évidemment le *mystère de Saint-Antoine* et celui de l'*Homme mondain* ont de nombreux points de contact. Dans ces deux mystères, par exemple, les péchés capitaux remplissent absolument le même rôle[1].

*
* *

Il est, du reste, une considération qui peut confirmer la thèse précédente et qu'il ne faut pas omettre ici.

D'après un « savant très compétent, » M. Paul Meyer, membre de l'Institut et directeur de l'École des Chartes, nos mystères briançonnais, « *quoique écrits en patois, portent des traces nombreuses de l'influence française* »[2]. — Quant à moi, j'admets l'existence de cette « influence française. » Au besoin, une lecture, même superficielle, de nos mystères, suffirait pour la démontrer[3]. Voici comment on pourrait peut-être l'expliquer d'une façon satisfaisante.

[1] Autre trait de ressemblance : Je n'ai rencontré la mention d'*Outrecuidance* que dans ces deux mystères.

[2] *Bulletin du Comité des Travaux historiques*, 1882, p. 66.

[3] Voir, du reste, ci-après, p. 145 et suiv., l'*Analyse philologique du mystère de Saint-Antoine*, si docte, si intéressante, de M. l'abbé L. Moutier.

Suivant les travaux récents de M. PETIT DE JULLEVILLE, on sait qu'il existe actuellement à Paris, à la Bibliothèque Sainte-Geneviève, un manuscrit d'un mystère français de *Saint-Pierre et Saint-Paul*, du XVe siècle [1]. Ce mystère, qui se compose de 840 vers seulement et ne comprend que 25 personnages, fut représenté à Compiègne (Oise), en l'année 1451 [2]. Un autre mystère, également en français, fut aussi représenté à Compiègne, peu après (1457) ; c'est le *Mystère de Saint-Antoine*, aujourd'hui perdu [3]. Un troisième mystère français, le *Mystère de Saint-André* fut joué à Abbeville (Somme) en 1458 [4]. On possède encore de ce mystère une ancienne édition, imprimée en lettres gothiques, malheureusement sans date. Ce drame comprend 8000 vers et 86 personnages, et, chose digne d'être remarquée, comme notre mystère briançonnais, il est partagé en deux journées [5]. Ne pourrait-on point de

[1] *Bibl. Sainte Geneviève.* Y, f, 10, Ms. in-f°, publié par Achille JUBINAL dans *Mystères inédits du quinzième siècle*, t. I, p. 61-99. — Cf. PETIT DE JULLEVILLE, *Les Mystères*, t. II, p. 546-8.

[2] PETIT DE JULLEVILLE, t. II, p. 21. — Cf. *Biblioth. de l'École des Chartes*, série E, t. IV, p. 499.

[3] PETIT DE JULLEVILLE, t. II, p. 27 et 629.

[4] *Ibidem*, t. II, p. 27 : « En 1458, à Abbeville furent joués les jeux de Monsieur Saint Andrieux au camp de Colard Pertris. »

[5] « Sensuyt la vie et mistère de sainct Andry nouvellement composée et imprimée à Paris à quatre-vingt-six personnages dont les noms s'ensuyvent Sainct Andry ; Sainct Pierre ; Dieu le filz ; saint Jehan Évangéliste ; sainct Jacques le Majeur ; sainct Mathieu ; le premier marchant ; le second marchant ; la mère à la fille morte ; la fille morte ; Zaroès anchanteur ; Arphasat anchanteur ; Huet dyable ; Burgibus dyable ; le premier, le deuxiesme disciple sainct Mathieu ; le premier, le deuxièsme bourgeois de Margondie ; le premier, le second, le tiers eschevin ; Happelopin ; Tirevin ; Tostarrive ; premier, second, tiers tyrant ; Dieu le père ; sainct Michel ; l'aveugle ; le premier, le deuxiesme, le troisiesme, le quatriesme bourgeois de la cité ; Sathan, Ebron, Lucifer, diables ; le père et la mère à l'enfant mort ; le premier, le deuxiesme porteur ; l'enfant Exons ; le père Exons ; l'oncle Exons (Don Salle) ; le cousin Exons ; le parain Exons ; le père à l'enfant mallade, l'enfant mallade ; le messagier Verrin ; Verrin prévost ; le premier, le deuxiesme, le troisiesme le quatriesme Verrin ; le premier, le deuxiesme, le troixiesme, le quatriesme tyrant Verrin ; Raphaël ange ; le fils Verrin ; le

ces faits positifs conclure que nos dramaturges briançonnais, en composant les mystères alpins de Saint-Pierre et Saint-Paul, de Saint-Antoine, de Saint-André et les autres, avaient sous les yeux un texte français plus ancien ? Et de là, les « traces nombreuses de l'influence française » signalées par M. Paul MEYER[1].

*
* *

A la suite de cette remarque il n'est pas inutile d'en faire une autre qui, ce me semble, a quelque valeur.

En lisant, dans M. Petit de Julleville, les noms des personnages mis en scène soit dans le mystère français de Saint-Pierre et Saint-Paul, soit dans celui de Saint-André [2], et en comparant ces noms avec ceux qu'on trouve dans nos deux mystères alpins homonymes, j'ai été tout surpris de voir que les noms des personnages *historiques* sont absolument identiques dans les mystères français et alpins, tandis que les noms des personnages représentant les *démons* sont, dans les mystères français, complètement différents de ceux qu'on trouve dans nos mystères briançonnais. Ainsi les noms de *Lucifer*, *Mamonas*, *Astarot*, *Asmodeus*, *Cerberus*, *Belial*, *Balsabuc*, *Beric*, *Leviatan*, *Danaton* et autres, qu'on ren-

roy de Grenade, père au prenier noyé ; le fils premier noyé ; le deuxiesme, le troisiesme, le quatriesme, le cinquiesme noyé ; le marinier ; Marsimille dame ; Effidémie, damoyselle ; Egeas ; le messagier Egeas ; le premier, le deuxiesme, le troisiesme, le quatriesme chevalier Egeas ; Scratocles, frère d'Egeas ; le fils Scratocles ; le premier, le deuxiesme sénateur ; Ebron premier tyrant Egeas ; le deuxiesme, le troisiesme, le quatriesme tyrant Egeas ; le chartrier geolier ; Cherubin ; Seraphin. » Paris, Pierre Sergent, in-4°, gothique, de 62 ff. à 2 col. — Cf. PETIT DE JULLEVILLE, ch. XX, t. II, p. 467-70.

[1] Les Briançonnais, dès les temps anciens, exerçaient diverses industries en France et à l'étranger. De là des relations probables entre le Nord de la France et nos pays. (Cf. Aristide ALBERT: *Le maître d'école briançonnais et les Briançonnais libraires*, 1874, in-8° de 24 p. ; *Biographie-bibliographie du Briançonnais*, 1877, in-8° de 100 p., *passim*).

[2] Voy. la note 5 de la page précédente.

contre dans tous les mystères alpins aujourd'hui connus, et même dans le *Mystère de Saint-Jacques*, découvert par M. Damase Arbaud, à Manosque, ne se lisent pas dans les listes des acteurs des mystères français de Saint-André et de Saint-Pierre et Saint-Paul, données par M. PETIT DE JULLEVILLE [1]. — D'autre part, dans les quatre manuscrits de Saint-Pons, de Saint-Pierre et Saint-Paul, de Saint-Eustache et de Saint-Antoine, que j'ai présentement à ma disposition, la plupart des passages où les démons sont en scène, ont été remaniés ou même ajoutés après coup sur des feuillets distincts. Tels sont quelques-uns des passages extraits du mystère de Saint-Pons et de celui de Saint-Pierre et Saint-Paul que j'ai reproduits ci-dessus (p. LXXIX et suiv.). Ne serait-ce pas là l'indice d'une tendance, particulière aux Alpes provençales, de représenter les démons sous des noms spéçiaux ?

Ce dernier point mériterait d'être étudié avec grand soin. Il expliquerait peut-être parfaitement les analogies si frappantes qui existent entre les vices figurés sur les murs de nos églises peintes et les démons mis en scène dans nos mystères, et l'influence franco-provençale que je crois reconnaître dans toutes ces œuvres d'art. Mais n'ayant pas sous la main les éléments nécessaires pour faire cette étude comparée, je me contente de signaler les faits que j'ai observés à l'attention de ceux que ces questions intéressent et qui peuvent les suivre de plus près que moi.

Quel que soit, d'ailleurs, le résultat de cette étude comparée, il ne saurait désormais y avoir de doute sur ce point spécial, à savoir que les adaptations des sept péchés capitaux et des sept vertus principales aux mystères et aux peintures murales des Alpes françaises, au XVe et au XVIe siècle, tant au point de vue artistique qu'au point de vue littéraire, sont complètement françaises ou, pour être plus précis, *provençales* d'origine

[1] Voy. PETIT DE JULLEVILLE, *Les mystères*, t. II, p. 565-568.

et d'inspiration. La pensée qui a inspiré les auteurs de ces œuvres d'art, alors qu'ils figuraient les vertus et les vices, est une pensée éminemment française et non italienne ainsi qu'on la prétendu naguère encore [1].

*
* *

Et c'est précisément à cette conséquence si intéressante pour l'histoire de notre art national, que conduisent les raisonnements de nos contradicteurs.

L'un d'eux, M. J. Roman, écrivait en 1883, au sujet des peintures de l'Argentière, les lignes suivantes : « Cette « peinture est remarquable par un coloris agréable et « une entente parfaite de l'ornementation; elle porte « tous les caractères de l'art italien; on y remarque « surtout des rinceaux imités de l'antique, genre d'orne- « ments importé d'Italie en France et dont les plus anciens « exemples connus dans le Nord de la France ne sont « pas antérieurs aux premières années du seizième « siècle. Les artistes nationaux du Midi de la France « ayant toujours été en retard de vingt-cinq à trente ans « sur ceux qui travaillaient à proximité de Paris, il « s'ensuit que celui qui a peint ces rinceaux était néces- « sairement italien [2] ».

Cette conclusion n'est, à mon avis, ni rigoureuse ni conforme à la vérité.

J'admets volontiers que « *les plus anciens exemples connus* [*de rinceaux imités de l'antique, genre d'ornements importé d'Italie en France*] *dans le Nord de la France, ne sont pas antérieurs aux premières années du seizième siècle,* » en d'autres termes que l'influence italienne, dans le Nord de la France, ne se révèle que vers 1500-1510.

J'admets encore, — bien que la chose soit loin d'être démontrée, et pour toutes les époques, — que « *les artistes nationaux du Midi de la France* » *ont* « *toujours été en retard de vingt-cinq ou trente ans sur ceux qui*

[1] Cf. *Journal officiel* du 19 avril 1884, p. 2133, 1re col.
[2] *Monographie*... 1883, p. 35.

travaillaient à proximité de Paris », ou, ce qui revient au même dans le cas actuel, que l'influence italienne, dans le Midi de la France, ne date que de 1530-1540.

Mais alors il s'en suivra « *nécessairement* » ou bien que la théorie qu'on invoque est erronée, ou bien que le peintre qui a décoré l'église de l'Argentière, en 1516, n'est pas italien. Et, en effet, si l'artiste est *italien*, le genre d'ornements importé d'Italie dans le Midi de la France ne date pas de 1530-40, comme on le prétend, mais de 1516; si, au contraire, ce genre d'ornements a été réellement importé d'Italie dans le midi vers 1530-40, comme on l'affirme, les peintures de l'Argentière ne sont pas italiennes, puisqu'elles datent de 1516.

Ce n'est pas tout. Au dire de nos contradicteurs, « il y a quatre peintures semblables à celle de l'Argentière : la première, dans l'église de Névache, est antérieure à 1490 ; la deuxième à Digne, de 1500 environ ; la troisième à l'Argentière (*sic*), de 1516... *Les auteurs de ces peintures se sont copiés l'un l'autre.* » (*Monogr.*, p. 37). Soit! Mais, si « la peinture de l'Argentière porte tous les caractères de l'art italien » (*Ibidem*, p. 35), à plus forte raison, la peinture de Digne (de 1500 environ), et celle de Névache (antérieure à 1490) porteront également « tous les caractères de l'art italien, » puisque « les auteurs de ces peintures se sont copiés l'un l'autre. » L'art italien a donc été importé dans « *le Midi de la France* », avant d'avoir été importé dans « *le Nord de la France* » : conclusion absolument contraire à la théorie prônée ci-dessus et à la vérité.

Du reste M. J. Roman lui-même n'a jamais été bien convaincu de la valeur des affirmations qu'il lance avec tant d'assurance. Qu'on en juge.

Le 24 août 1881, M. Roman écrivait au sujet des peintures de Saint-Hippolyte de Bouchier : « On reconnaît « dans le faire de ces peintures la même main qui a « exécuté à l'extérieur de l'église de l'Argentière le « tableau des *Vices et des Vertus*...; c'est bien le même « artiste ITALIEN qui est l'auteur des peintures qui

« décorent ces deux monuments » [1]. — Ainsi, en 1881, pas de doute : l'artiste est italien.

Mais, le 12 avril 1882, M. ROMAN est moins affirmatif : « *Il suffit*, dit-il, *de jeter un coup d'œil sur ces peintures, pour se convaincre que tous ou PRESQUE tous leurs auteurs étaient italiens* » [2]. — Quels sont les auteurs italiens? Quels sont ceux de nationalité non italienne? Il eût été intéressant de le savoir un peu plus positivement.

Peu après (1882), M. ROMAN se trouve dans une véritable perplexité ; il écrit ce qui suit au sujet des peintures de l'Argentière : « *IL EST DIFFICILE DE SE PRONONCER SUR LA NATIONALITÉ DU PEINTRE qui est l'auteur de cette intéressante composition; je pencherais, quant à moi, à le croire italien* » [3]. — Ici l'incertitude est complète.

Enfin, en septembre 1883, plus de doute, certitude absolue : «*Celui qui a peint ces rinceaux* (*de l'Argentière*) *était NÉCESSAIREMENT italien* » !... [4]

Au milieu de ces affirmations contradictoires, toutes dénuées de preuves positives, faudra-t-il désormais admettre comme l'expression de la vérité l'opinion de M. ROMAN?... Mais elle change avec les années!...

Concluons donc, à notre tour, avec les écrivains d'art, tels que L. VIARDOT, Ch. BLANC, P. LACROIX et autres, sur l'autorité desquels s'appuie M. BOUILLET[5], que *la «peinture avait déjà fait de grands progrès avant l'arrivée des artistes italiens sous François Ier*, » et qu'«*elle fut cultivée avec succès dans les provinces, par des maîtres inconnus qui constituèrent l'ancienne école française.* » [6]

[1] *Inventaire...* p. 71.

[2] *Leséglises peintes...* 1882, p. 88.

[3] *Le tableau des vertus et des vices*, p. 20.

[4] *Monographie...* 1883, p. 35.

[5] *Diction. des sciences...* Edit. de 1880, p. 1490.

[6] Rappelons simplement ici que le « *bon Roi René* » (1434-80) aimait les arts et les artistes et qu'il était lui-même un véritable artiste. De son temps florissait Nicolas Froment, un peintre inconnu naguère, auquel

Pourquoi, dès lors, ne pas accepter l'opinion commune, établie sur des fondements sérieux? Pourquoi ne pas reconnaître l'influence *toute française*, à laquelle nous devons nos mystères et nos peintures murales? Pourquoi ne pas dire avec M. l'abbé FAZY : « *Nos ancêtres repré-* « *sentaient l'enfer sur le théâtre, comme ils le faisaient* « *peindre sur les murs des églises* »? [1] N'est-ce pas là l'expression la plus heureuse de la vérité? Je le répète, j'ai cru, avec des critiques d'art fort compétents, que les mystères et les peintures de nos Alpes sont *français* d'origine et d'inspiration, et je le crois encore, jusqu'à preuve positive du contraire.

*
* *

Il n'est pas hors de propos de rechercher ici, en quelques mots, lesquels de nos mystères ou de nos peintures sont les plus anciens.

Généralement parlant, les mystères sont antérieurs aux peintures.

D'un côté, en effet, le mystère de Saint-Pierre et Saint-Paul et le mystère de Saint-Pons, au jugement de MM. Paul MEYER et PETIT DE JULLEVILLE, datent de la « fin du XVe siècle. [2] » La *copie* que nous possédons du mystère de Saint-Antoine est de 1503. Le mystère de Saint-Eustache a été joué en 1504. Enfin le mystère de Saint-André a été composé et représenté en 1512 [3].

cependant on doit le *Buisson ardent* d'Aix. (Voy. *Bulletin du Comité des Travaux hist. Archéologie*, 1884, p. 14.)

[1] *Le Mystère de Saint-André...* 1883, p. x-xi.

[2] Voir ci-dessus, p. viii. — C'est du reste ce que démontre à l'évidence l'inspection de l'écriture des mss. de ces deux mystères. M. BING, ancien archiviste des Hautes-Alpes, faisait même remonter l'âge de ces mss. « au milieu du XVe siècle » (*Procès-verbaux du Conseil général des Hautes-Alpes*, août 1865, p. 90-91). Le regretté M. Robert LONG, mon prédécesseur, était du même avis (Cf. CHABRAND et A. DE ROCHAS D'AIGLUN, *Patois des Alpes Cottiennes*, 1877, p. 145, note).

[3] Suivant de nombreux documents originaux, publiés depuis peu par M. le chan. U. CHEVALIER, les représentations des mystères furent fréquentes à Grenoble, à Montélimar et à Die, au xve et au xvie siècle,

D'autre part, les peintures murales de Névache sont antérieures à 1493 [1] ; celles de Digne datent de « 1500 environ » ; celles de l'Argentière, de 1516 ; celles des Vigneaux, de 1552 environ ; celles de la chapelle de Saint-Jacques de Prelles sont de la même époque, sinon plus récentes encore [2].

D'après ces données chronologiques, il est donc absolument *certain* que tous nos mystères sont antérieurs aux peintures de l'Argentière, des Vigneaux et de Prelles, et il est *plus que probable* que les mystères de Saint-Pierre et Saint-Paul, de Saint-Pons et de Saint-Antoine sont antérieurs aux peintures de Névache et de Digne.

Mais s'il est vrai, comme je crois l'avoir démontré ci-dessus : 1° qu'il existe des relations étroites entre les mystères et les peintures murales des Alpes provençales ; — 2° que les uns et les autres gardent des traces profondes de leur origine et de leur inspiration franco-provençale ; — 3° que, généralement parlant, les mystères sont plus anciens que les peintures : ne faudra-t-il pas en conclure, ainsi que je l'ai fait naguère à la Sorbonne [3], que, dans ces diverses œuvres d'art de nos Alpes, ce sont les poètes qui ont inspiré les peintres ?

notamment en 1448, 1453, 1484, 1486, 1493, 1503, 1509, etc. (Voy. *Bulletin d'hist. et d'Archéol*, nos 23 et 24, 1884, p. 246-249.)

[1] Ou « 1496 » si l'on adopte la dernière opinion de M. Roman (Voy. ci-dessus, p. LXIV, note 4).

[2] Les peintures de l'église de *Planpinet* (comne de Val-des-Près) qui représentent la Passion, sont de 1510 et non de 1532.

[3] Et non point dans ma *Notice historique sur l'Argentière*, ainsi que M. Roman, dans sa *Monographie* (p. 36-37), me le fait dire, bien à tort. Voici ce que j'ai « déclaré » dans ma *Notice* (p. 284) : « *On peut donc dire que le mystère de Saint-Antoine sert admirablement de commentaire aux peintures de l'Argentière et réciproquement* »... Il y a loin de là à tout ce que me prête gratuitement mon contradicteur. Ne serais-je pas en droit de lui dire, à mon tour : « Puisqu'il me faisait l'honneur de me copier au moins devait-il me lire exactement » (*Monogr.* p. 34, note 2) ? — C'est à la Sorbonne que j'ai soutenu l'opinion que M. Roman incrimine si aigrement dans sa *Monographie* (p. 36-38), opinion que je n'avais pas voulu rappeler dans ma *Notice*, afin de ne pas refaire le travail déjà fait : *cocta recoquere*.

Cette conclusion, on le voit, bien loin d'être le résultat « d'une imagination pure, fondée sur une coïncidence fortuite et dénuée de toute vraissemblance [1], » est, au contraire, appuyée sur des arguments solides, sur des déductions logiques ; elle peut donc être soutenue ; bien plus, elle *doit être* soutenue comme l'expression même de la vérité.

*
* *

Voici comment on pourrait, à mon avis, expliquer cette influence des poètes sur les peintres.

Lors de la représentation si fréquente des mystères, et jusque dans le plus humble village du Briançonnais, (fin du XVe siècle — commencement du XVIe), les populations durent être profondément impressionnées par ces acteurs qui figurent les saints et leurs vertus, les tyrans et leurs vices ; elles durent être vivement remuées à la vue de ces personnages qui représentaient, d'un côté, les anges, la Vierge, Jésus-Christ, Dieu lui-même, et, de l'autre, les démons, les damnés, en un mot l'enfer tout entier. Or ce spectacle saisissant, ajouté à l'*istoria*, à la *moralitas*, déjà par elle-même si frappante, devait évidemment contribuer à rendre les populations meilleures, à éloigner les vicieux du mal et à affermir les vertueux dans le bien.

Les Briançonnais, gens pratiques ; les habitants des Alpes, avisés et intelligents ; les membres du clergé surtout, qui avaient une si large part dans la mise en scène des mystères, durent, de très bonne heure, rechercher et prendre les moyens de conserver les heureux fruits de ces représentations, d'en perpétuer les résultats moraux.

Un de ces moyens fut demandé à la peinture. On fit reproduire sur les murailles des églises ou des chapelles et à la vue de tous, mais plus ou moins complètement, soit la Passion de J.-C., qui était alors fréquemment représentée [2] ; soit la vie du saint patron de la paroisse ou du

[1] Cf. *Monographie*... p. 38.

[2] M. le chanoine Z. Blanchard me racontait naguère que, vers la fin du XVIIIe siècle, lors de la réprésentation de la Passion, au *Pont-de-Cervières*, près Briançon, ceux qui jouaient le rôle des bourreaux frap-

hameau dont on avait naguère joué l'histoire ; soit les vertus, les vices et leur punition, mis en scène dans presque tous les mystères. Quelquefois on se contenta de faire peindre les vices et les châtiments qui leur sont réservés en enfer. D'autres fois, comme à Névache, on figura seulement les vices [1].

Toutes ces peintures, véritables reproductions de la physionomie générale que le théâtre local avait eu à une époque solennelle et récente, étaient désormais, par la peinture, constamment exposées aux regards des populations qui, chaque semaine, et même chaque jour entraient dans les églises ou en sortaient [2] ; elles leur inspiraient de salutaires réflexions ; c'était à la fois le souvenir du drame et une leçon continuelle de morale.

Voilà comment, — faute de documents plus précis, de données plus positives, — je conçois l'origine de nos peintures murales et surtout celle du tableau des vertus et des vices de Névache, de Digne, de l'Argentière, des Vigneaux et de Prelles.

Voilà aussi pourquoi j'ai écrit, en 1882, qu'à mon avis « le poète avait inspiré le peintre. »

Pour expliquer cette inspiration, cette origine, il est fort inutile, à mon sens, de recourir à la *Psychomachia* de Prudence, à la crosse de l'évêque Ragenfroy, ou au manuscrit parisien de Louise de Savoie, dont nos popula-

pèrent tellement le personnage qui remplaçait J.-C. que, ce personnage s'écria, tout à coup » *Non volou plus jua Jesu Crist !...* » (Je ne veux plus jouer le rôle de J.-C.). Mais le consul, qui présidait à la représentation, sans s'émouvoir, aurait ordonné aux « *bourreaux* » de continuer, en ajoutant : « *Quod scrissi, scrissi* »... (*sic*).

[1] On pourrait peut-être expliquer ce fait, enrappelant que le culte de saint Antoine était très populaire à Névache et que le mystère préféré, dans cette localité, était précisement celui où sont mises en scène les célèbres *Tentations de saint Antoine*. D'ailleurs le peu d'espace dont le peintre disposait à la base du clocher de Névache, ne lui aurait guère permis de représenter autre chose que les *sept péchés capitaux*.

[2] Dans plusieurs paroisses du Briançonnais et même de l'Embrunais les habitants n'allaient aux travaux des champs «*qu'après avoir entendu la messe.* »

tions briançonnaises, très probablement, n'entendirent jamais parler ; — il suffit de se rappeler que les mystères où sont mis en scène les vertus, les vices et leurs supplices sont de quelques années seulement antérieurs aux dates des peintures qui figurent ces mêmes vertus, ces mêmes vices et leurs châtiments, et que ces œuvres d'art, en ce qui concerne Névache, ont été rencontrées au pied du même clocher. [1]

Ainsi envisagée, la question de l'inspiration des églises peintes des Alpes briançonnaises se réduit à peu près à une simple question de chronologie.

J (P. XXXII).

DISPOSITION DU THÉATRE BRIANÇONNAIS

Afin d'aider le lecteur à se faire une idée du théâtre sur lequel les Briançonnais représentaient leurs mystères, et au sujet duquel on n'a que des renseignements vagues (voir p. XVI), je vais citer, d'après M. GIRAUD, quelques passages d'une brochure de M. Émile MORICE, *sur la mise en scène depuis les Mystères jusqu'au Cid de Corneille* [1].

« On s'est jusqu'ici formé une idée très imparfaite de « la scène des Mystères, les renseignements historiques « à l'aide desquels seulement on peut espérer de recons- « truire ces étranges édifices étant toujours tronqués,

[1] On sait que, dans le Briançonnais, et même l'Embrunais, les archives communales étaient généralement déposées dans les clochers des églises. C'est là que se trouvent encore les archives du Monétier-de-Briançon, du Villar-Saint-Pancrace, de Saint-Martin-de-Queyrières, de Saint-André-lès-Embrun, etc. Or, à Névache, les murailles ornées à l'extérieur des peintures qui nous occupent, ont protégé jusqu'à ces dernières années les archives communales au milieu desquelles j'ai rencontré, en 1881, le *Mystère de Saint-Antoine*. Il y a là plus qu'une « coïncidence fortuite. »

[1] *Composition, mise en scène et représentation du mystère des Trois-Doms* [du chanoine DUPRÉ], joué à Romans, les 27, 28 et 29 mai 1509... par M. GIRAUD ; Lyon, L. Perrin, 1848, p. 19-21.

« vagues et souvent en apparence contradictoires.
« C'est qu'en effet, la disposition généralement adoptée
« n'était point tellement fondamentale et rigoureuse,
« qu'elle ne subît, selon les localités ou le caprice des
« entrepreneurs, d'importantes modifications. Les trois
« unités, et surtout celle de lieu, étaient absolument in-
« connues aux auteurs des Mystères. Leur action, véri-
« table chronique dialoguée, progressive, multiple,
« n'admettait aucun récit, n'avait recours à aucune el-
« lipse de temps, ne supportait aucun évènement accom-
« pli hors de la vue des spectateurs. L'action était
« toujours, si l'on peut s'exprimer ainsi, par voies et
« par chemins, sautant continuellement d'un endroit à
« l'autre, quand, par surcroît, elle ne se passait pas en
« plusieurs endroits distincts à la fois. Pour que les spec-
« tateurs pussent se rendre compte de ces perpétuelles
« mutations, il fallait qu'elles s'exécutassent en réalité
« sous leurs yeux, sans quoi la pièce entière n'eût été
« qu'une longue charade en action. Or, il n'était que deux
« moyens possibles : ou que le théâtre changeât en effet
« de décoration presque à chaque instant, ou qu'il offrît
« simultanément tous les lieux où les péripéties de l'ac-
« tion pouvaient conduire les personnages. Le premier
« moyen ne paraît jamais avoir été tenté par ceux qui
« exécutèrent les Mystères; quoique l'art du machiniste
« ne leur fût point inconnu, comme on en a de nombreux
« exemples, peut-être n'était-il pas assez perfectionné
« pour répondre aux exigeances de cette perpétuelle
« mobilité, et produire des changements à vue avec une
« telle continuité, qu'aujourd'hui même elle mettrait en
« défaut nos plus habiles machinistes. Il fallait donc de
« nécessité absolue adopter le second moyen, quelques
« difficultés, quelques invraisemblances qu'il en résul-
« tât, et montrer à la fois autant de scènes différentes
« et distinctes que pouvait l'exiger l'action. C'est aussi
« ce parti qu'adoptèrent les *Impresari* des Mystères.
« Tant que dura la vogue de ce genre de spectacle, ils
« n'y renoncèrent jamais, et cette particularité donna à

« leur théâtre ces formes insolites dont la tradition « s'est conservée dans ces *trytiques,* promenés encore « aujourd'hui de foire en foire par nos marchands de « cantiques, et dont chaque case reproduit un épisode de « l'histoire de Saint Jacques ou de Saint-Hubert.

« Entrons maintenant dans la descriptions de cette « scène, telle que devait la faire la nécessité de repré- « senter à la fois une foule de lieux divers : paradis, « enfer, temples, habitations, palais, chaumières, places « publiques, campagnes et déserts. Le moyen le plus « simple de réaliser ce cadastre dramatique, c'était de « disposer toutes ces décorations sur une ligne, comme « les tableaux divers composant une galerie. Et, si l'on « prend à la lettre certaines descriptions qui nous res- « tent des représentations fameuses, il est évident que « tel était dans certains cas la disposition du théâtre ; « tout alors était de plein-pied, et pour peu que la série « des lieux à représenter fût nombreuse, le théâtre at- « teignait en largeur des dimensions excessives et pou- « vait embrasser la demi-circonférence d'une vaste place « publique ; tel paraît avoir été, entr'autres, le théâtre « élevé à Rouen en 1474, aux fêtes de Noël, pour y repré- « senter le Mystère de l'*Incarnation et Nativité.* »

Evidemment le théâtre Briançonnais n'avait pas des dimensions aussi grandioses ; la disposition devait être beaucoup plus simple, plus économique ; mais, aux dimensions près, la forme du théâtre devait se rapprocher de la précédente. Ce théâtre, en effet, était construit en plein air (v. p. XVI), près d'une route (*iter*, *rotam*[1]), le long de laquelle se dressaient des loges (*locham*[2]), les unes plus grandes (*magnam locham*[3]), les autres plus petites (*parvam locham*[4]), avec des arbres dans le voisinage (*pergat in arbore*[5]). Certaines *machines*, menagées sur le

[1] *Mystère de S. Ant.*, après les vers, 519 ; 327, 461, 738, 1105, etc.
[2] *Ibid.*, après les vers 1097, 1661, etc.
[3] *Ibid.*, après le vers 1661.
[4] *Ibid.*, après le vers 1661.
[5] *Ibid.*, après le vers 3424.

théâtre, devaient aussi permettre aux Anges, à la Vierge et à Dieu de paraître sur la scène à certains moments voulus.

Voici, en outre quelques détails intéressants relatifs à la disposition du théâtre provençal, au jeu des acteurs, à leurs costumes, à la durée des représentations et aux machines ; je les emprunte à un journal illustré de Marseille [1].

« Sur le théâtre des mystères, il y avait des sièges où se plaçaient les acteurs de la pièce quand ils n'étaient pas en scène. Ils ne quittaient le théâtre que le spectacle fini. Ainsi, dès le commencement, on pouvait compter tous les personnages.

« Au pourtour de théâtre étaient figurées des maisons censées être celles des principaux personnages...

« On savait généralement les mystères par cœur. Les spectateurs et jusqu'aux enfants soufflaient ceux des acteurs à qui la mémoire manquait. Parfois aussi, l'auditoire disait le mot avant le personnage trop lent à s'exprimer. Quand un acteur manquait, il n'était pas rare de voir des bourgeois, des prêtres, des hommes de toute condition le remplacer et le faire à la satisfaction générale.

« Quant aux costumes, comme bien on pense, ils n'avaient rien de la couleur locale ; on représentait Lazare « en état de chevalier, son oiseau sur le poing »... ; les plus naïfs et les plus complets anachronismes rendaient fort amusante cette description.

« Les représentations commençaient souvent par une symphonie et finissaient presque toujours par un *Te Deum*... A toutes les *pauses* où les acteurs cessaient de parler il y avait concert d'instruments. Outre les petites pauses, il y en avait une grande au milieu de la journée pour permettre aux acteurs et aux spectateurs de prendre leur repas.

« Les machines, nommées alors *secrets*, étaient fort en

[1] *La Provence artistique et littéraire*, 20 octobre 1882, n° 74, p. 584.

usage... On trouve, dans divers mystères, l'indication d'une idole qui fond, d'un temple qui s'écroule..., d'une apparition pour laquelle il fallait des trappes analogues à celles que nous avons aujourd'hui... Tout cela exigeait quelque habileté. »

K (p. XXXII).

EXTRAIT DU MÉMOIRE PRÉSENTÉ AU CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE DES BASSES-ALPES EN 1883.

« Avant de transcrire le mystère de Saint-Antoine j'ai à faire encore quelques observations.

1° Le style de ce mystère est généralement simple et naturel ; les vers sont assez coulants ; les rimes, loin d'être « ridicules » et « indécentes, » comme s'expriment nos anciens auteurs [1], sont très convenables et assez bien choisies[2]. Le nombre des syllabes de chaque vers est très variable. Ces vers sont ordinairement de 8 syllabes, souvent 9 et quelquefois 6, 7, 10, 11, 12, 14 et même 17 syllabes [3].

2° Les indications des jeux de scène et celles destinées à faciliter aux acteurs l'exécution de leur rôle sont en latin, ordinairement fort simple et rarement incorrect [4].

[1] FROMENT, ALBERT, *locis citatis*.

[2] Comme rimes insolites et qui, en certains cas, peuvent être l'indice d'une prononciation particulière, j'ai noté les suivantes : *Paul-eternal* [167-8] ; — *Mathiou-sio* [193-4] ; — *Diou-yo* [1168-9] ; — *Auvi-dich* [1686-7] ; — *My-chamin* [1884-5] ; — *My-veysin* [1933-4] ; — *Ben-Bonafé* [1993-4] ; — *Retournare-promes* [2102-3] ; — *Marchans-argent* [2261-2] ; — *Feulh-uels* [3062-3] ; — *congiet-neuho* [3354-5] ; — *Charpassà* [3533-5].

[3] Cfr. le vers, 20, 1045, 2781, 3205, etc. L'auteur tient généralement peu compte de l'hiatus, de l'élision, etc., ce qui est conforme à la prosodie provençale (v. *Revue des langues Romanes*, 1884, t. XXV, p. 38.)

[4] C'est tout le contraire dans le *Mystère de Saint-Eustache*, où l'indication des jeux de scène, quoique en latin aussi, est souvent d'une incorrection étonnante. Cette observation indique évidemment que nous avons affaire, pour le *Mystère de Saint-Antoine*, à un écrivain d'un

3° Il y a, comme on sait, deux manières de publier les textes anciens. La première consiste à les reproduire purement et simplement, avec leurs défectuosités graphiques, leur absence de ponctuation et surtout d' accentuation. La seconde, moins érudite, mais, en revanche, mieux en accord avec les habitudes de l'imprimerie, s'attache à résoudre ces difficultés et à *faciliter ainsi l'intelligence du texte au lecteur*, sans cependant jamais altérer en rien le texte, sans ajouter ni retrancher le moindre mot ni la moindre lettre. Le manuscrit du *Mystère de Saint-Antoine* était relativement trop peu ancien pour me permettre la plus légère hésitation. J'ai choisi la seconde manière[1].

Ainsi que je l'ai fait déjà à l'égard du *Mystère de Saint-Eustache*, le texte du *Mystère de Saint-Antoine* a été ponctué ; les apostrophes ont été introduites là où elles faisaient défaut ; les majuscules ont été substituées aux minuscules, au commencement de chaque vers, de chaque

mérite littéraire supérieur à celui de Marcellin RICHARD, qui, à mon avis, a écrit ou plutôt traduit du français en patois le *Mystère de Saint-André*. — Voir dans PETIT DE JULLEVILLE, l'analyse d'un mystère de Saint-André, en français, en deux journées, et imprimé en lettres gothiques, malheureusement on ne sait à quelle époque.

[1] Je crois avoir d'autant plus droit à préférer cette seconde manière que l'usage des représentations photographiques enlève à la première la meilleure part de sa raison d'être. La belle édition héliotypique du *Mystère de Sainte-Agnès*, que l'on doit à M. Ernest MONACI, dispense même d'insister sur un mode de reproduction qui est de plus en plus en faveur auprès des savants. Cf. F. TRUCHET, *Histoire de la vie du glorieulx sainct Martin, évesque de Tours en Touraine... mystère en deux journées, en patois et en français, représenté...* en 1565 (dans les *Travaux de la Société d'histoire et d'archéologie de la Maurienne*, 1882, 5e volume, p. 197). Notons, en passant, que ce curieux mystère ne renferme que quelques rares passages en langue vulgaire de la Maurienne (pp. 205, 214, 229, 281, 284 et 307) ; la majeure partie du texte est en français. Il en est de même du *Mystère des Trois Doms* que va publier prochainement M. le chanoine Ulysse CHEVALIER, qui fut joué à Romans, les 27, 28 et 29 mai 1509 (Cf. *Composition, mise en scène et représentation du Mystère des Trois Doms...* par M. GIRAUD ; Lyon, L. Perrin, 1848). Suivant les délibérations consulaires de la ville de Grenoble, l'auteur en est le chanoine DUPRÉ (A. PRUDHOMME; dans les *Procès-verbaux du Conseil général de l'Isère*, 1883, p. 422-423).

phrase et de chaque nom propre; les *u* ont été remplacés par des *v* partout où ils étaient requis ; les *a* non atones ont été indiqués, au moyen d'un accent grave (*à*) et les *e* qui étaient dans le même cas, au moyen d'un accent aigu (*é*)[1] ; les mots unis ont été séparés et les fragments d'un même mot, unis entre eux ; enfin les lettres ou les mots omis par les scribes du manuscrit et réclamés par le sens ont été suppléés entre crochets ou bien rétablis dans le texte même, mais en le faisant remarquer en note.

En même temps qu'elles éclairciront les difficultés du texte, ces modifications guideront souvent, dans une certaine mesure les lecteurs qui regretteraient l'absence d'une traduction française.

J'ai, d'ailleurs, respecté les figurations orthographiques des mots, quoique plusieurs d'entre elles m'aient paru bizarres et injustifiées [2]. On comprendra cette réserve en présence de la rareté des textes alpins du moyen âge. Là où il manque une règle précise, tous les caprices, toutes les fantaisies du scribe doivent être régulièrement maintenus.

[1] Quelques mots, à la correction des épreuves, ont échappé à cette règle, d'ailleurs peu importante, que je m'étais imposée en transcrivant le mss. le lecteur saura facilement réparer ce petit oubli.

[2] L'orthographe du *Mystère de Saint-Antoine* me semble meilleure et plus soignée que celle du *Mystère de Saint-Eustache*. On rencontre cependant encore des mots qui, étymologiquement parlant, sont mal écrits : *cen* pour *sen* [1550, 2049, 2592]; — *cenblant* pour *senblant* [1114, 1178] ; — *ce* pour *se* [1401, 1443, 1903, 2070] ; etc.

Parmi les autres particularités orthographiques ou linguistiques, on peut signaler les suivantes comme plus remarquables ou plus curieuses.

1° Emploi indifférent : de l'affirmation, *oi* [265] *oy* [2103] et *oc* [2247]; — de la conjonction *e* ou *et* [14,48,63,154...], *hi* [2714], *y* [1651, 1762, 2049, 2511], *yo* [2726], etc.;

2° *C'* pour *qu'* : *c'uno*=*qu'uno* (785] ;

3° *G* final avec le son nasal : *besog'* pour *besoign* (2309) ;

4° *H* préposé à des mots qui ne doivent pas l'avoir : *houtrage* (291) ; — *habundancio* (630) ; — *haveu*, avec [2726] ;

5° *L* final avec le son mouillé : *Mel* pour *Melh* [2940] ;

6° *Y* employé presque toujours pour *i* : *yo*, moi (1169) ; — *syona* (2716), etc.

Voici, au reste, la marche que j'ai suivie dans ma transcription :

J'ai copié fidèlement la leçon du manuscrit de 1503, telle que l'ont conservée les correcteurs postérieurs, tout en introduisant dans ma transcription les modifications de ces correcteurs. Aussi ma copie peut être regardée comme la reproduction fidèle du *Mystère de Saint-Antoine* tel qu'il dut être joué lors de sa dernière représentation, vers le milieu du XVIe siècle.

Ainsi que je l'ai noté précédemment (p. XV) le texte du mystère de Saint-Antoine nous est parvenu, non pas en original, mais en copie modifiée par deux correcteurs distincts.

Les modifications que le *premier correcteur* a fait subir à la copie de 1503 sont nombreuses, très nombreuses. Elles portent surtout sur deux points distincts :

1° Ce correcteur s'est appliqué à traduire en langage accessible quelques expressions anciennes ou qui avaient probablement vieilli de son temps et que l'on ne comprenait plus guère. Telles sont les expressions suivantes : au lieu de *suspes* notre correcteur a écrit *volontier* [92] : — au lieu de *tirar*, *anar* [243] ; — au lieu de *trufare*, *mocquaren* [314] ; — au lieu de *peyrons*, *payres* [387] — au lieu de *cercho*, *cesso* [434] ; — au lieu de *doesque*, *puysque* [496] ; — au lieu de *guyardonas*, *recompensa* [584] ; — au lieu de *manchas*, *plusieurs* [617] ; au lieu de *alre*, *aultro choso* [760] ; — au lieu de *meyna*, *gent* [962] : — au lieu de *ralhar*, *parlar* [969] ; — au lieu de *feno*, *molher* [1228] ; — au lieu de *desbaratà*, *degarrotà* [2270] ; etc. J'ai recueilli, avec le plus grand soin, ces expressions plus anciennes et élaguées par le correcteur : elles servent pour ainsi dire de *glossaire* — glossaire précieux — pour saisir le sens de bien des mots aujourd'hui tout à fait inusités dans les vallées des Hautes-Alpes.

2° Le correcteur modifie les formules qui auraient l'apparence d'un jurement ou d'un serment offensant pour la divinité. Au lieu de : *Vos juro per ma fè*, il a

corrigé et dit : *vos diso en verità* [261]; — au lieu de *Oy, Dio, per ma fè; Ouy, sans plus attandre* [1988]; — au lieu de *per ma fè ; en verità* [2021].

Cette double observation méritait d'être signalée : elle pourra servir à préciser davantage encore l'époque et l'origine du mystère.

Le *second correcteur* a fait moins de modifications au texte primitif que le premier correcteur. Son influence sur le mystère de Saint-Antoine est plutôt accusée par des adjonctions que par des corrections. Au reste les unes et les autres sont fort rares [1].

J'ai donc recueilli en note, avec un soin particulier, toutes les *variantes*, c'est-à-dire les mots, les passages modifiés postérieurement à l'an 1503. Il a été facile de reconstituer ces passages, car ils sont ordinairement cancellés par un simple trait de plume qui n'empêche pas la lecture, la correction correspondante étant toujours placée au-dessus en interligne. En substituant ces notes aux passages correspondants du texte, on aura exactement le *Mystère de Saint-Antoine* tel qu'il existait en 1503, avant la double modification qu'il a subie.

*
* *

En résumé, le mystère de *Saint-Antoine de Viennois* qui a été récemment découvert à *Névache*, sur les confins du Dauphiné, de la Savoie et du Piémont, est un des très rares mystères en langue vulgaire, aujourd'hui connus et conservés. Il nous rappelle éloquemment l'amour de ces trois contrées alpines pour les représentations scéniques. Comme les autres quatre mystères provenant du Briançonnais, il fait merveilleusement revivre les mœurs, les usages, les coutumes, la langue de nos pays au xve et au xvie siècles. De tous nos mystères alpins, celui-ci paraît être un des plus anciens ; il est du moins très complet, et nous est parvenu en double, sinon en triple édition. La description si naïve qu'il fait des tentations de saint Antoine, et les traits détaillés qu'il reproduit des

[1] F. 1. note 2 (V. le *fac-simile*) ; f. 122 en entier ; f° 107 v°.

sept péchés capitaux servent grandement à bien faire comprendre la signification des peintures ou fresques de la même époque, figurant *les vices et les vertus*, qui existent sur les murailles des églises de Névache même, de l'Argentière, des Vigneaux, de Prelles et de Notre-Dame du Bourg à Digne.

Notre mystère peut donc aider beaucoup, soit à composer l'histoire du théâtre méridional, qui, au témoignage de M. PETIT DE JULLEVILLE, est encore à faire ; soit à compléter l'histoire des peintures des églises alpines, qui a été naguère, pour Digne, déjà si remarquablement ébauchée par MM. ANDRAU et OLLIVIER.

Aussi c'est avec bonheur que nous, enfant des Hautes-Alpes, au jour des brillantes fêtes littéraires de Digne, nous venons apporter notre petit tribut de confraternité à nos amis des Basses-Alpes. Que ce tribut soit une marque de notre désir de seconder leurs nobles efforts pour tout ce qui touche à la gloire de notre pays ; car, nous pouvons bien le dire ici, les Hauts et les Bas-Alpins n'ont aujourd'hui qu'un même sentiment : l'amour de leurs montagnes : *De duobus charitas unum fecit.* »

Gap, 21 mars 1883.

EXTRAIT DU RAPPORT

SUR LE

CONCOURS DE LA SOCIÉTÉ SCIENTIFIQUE ET LITTÉRAIRE

DES BASSES-ALPES

De mai 1883.

«Le prix de Philologie a été donné à M. l'abbé Guillaume, archiviste du département des Hautes-Alpes, pour le *Mystère de Saint-Antoine*, apprécié en ces termes :

« Entre tous les documents présentés au concours, celui-ci est certainement, sinon le plus important, du moins, l'un des plus curieux et des plus remarquables. C'est la copie d'un manuscrit du XVIe siècle (1503) en dialecte provençal de Briançon. Il a pour objet la représentation dramatique de la vie et des tentations de saint Antoine au désert, drame essentiellement populaire au

moyen âge, et dont on est aussi heureux que surpris d'entendre les échos jusqu'au sein de nos Alpes.

« Ce que la commission d'examen est appelée à juger n'est pas tant le texte même de l'ouvrage que le travail personnel de l'honorable concurrent qui l'a présenté. Les considérations placées en tête révèlent au premier coup d'œil une main de maître.

« ..... C'est, en un mot, une étude très-complète qui ne peut que figurer avec honneur, soit au prochain concours régional, soit plus tard dans le Bulletin de nos annales [1]. »

[1] *Annales des Basses-Alpes*, 1883, n° 9, p. 377-378.

Porcellaire de Nevache. Ms f°. 55

Ms. de S. Ant. f°. 1.

Jhus 2

Hec est hystoria sancti Antoni
cum principium est tale Et quo
Cantant angli ascendendo
paradisum hoc carmen quod
sequitur vel cum in processione

O Pastor di paradis
Luce y amor
Bello cama flor delis
Luce preciosa.
Neto di toda czor
Bello cama la dosa flor
preco p nos lauator
Luce pratosa.

Ms. de S. Ant. f.º 2.

[1] MYSTÈRE

DE

SAINT ANTOINE DE VIENNOIS

(COPIE DE L'AN 1503)

Hec est historia sancti Anthonij copiata anno Domini millesimo quingentesimo tertio, die nona februarii f[eliciter].

Faciam te in toto orbe nominari et in tota Ecclesia Xpistianorum pronuntiari.

[2] JHESUS

HEC EST HISTORIA SANCTI ANTHONII

CUJUS PRINCIPIUM EST TALE :

Et primo cantant ANGELI, *ascendendo Paradisum, hoc carmen quod sequitur, vel etiam in processione*[1].

1 O Reyno de paradis,
Virge gracioso,
Bello coma flor de lis ;
Verge precioso,
5 Neto de tota error,
Bello coma la dosa flor,
Preo per nos lo Creator;
Virge piatoso,
O Reyno emperial
10 Sus tota creaturo,
Mayre de Dyo eternal
Sensa corrompuro ;
Dal demoni infernal
Et de sa figuro
15 Gardo-nous, si la te play,
Et de sa tortura.

[1] *Ces quatre derniers mots ont été ajoutés postérieurement.*

[2'] O Virge tota pleysant,
Graciosa et belo,
Tota claro, resplendent
20 Sobre tota stelo;
Preo por la pauro gent,
Virge pioselo,
Jhesu Xpist omnipotent,
Dosa damoysallo.

ANGELI, *cantantes*.

Silete, silentium habete.

INCIPIAT PRIMUS NUNCIUS.

25 Yo requero humblament
A Jhesu Crist omnipotent
Y à l'auto virge Mario
Salver la nobla compagnio
Nobla gent ar escota :
30 Nos autre sen eyci assembla
En reverencio de nostre Segnor
Et de sant Anthoni, son servitor,
Per mostrar-vous la vio e lo chamin
Qu'el a tengu, dal comensament à la fin,
35 [3] Y eso per bello historio patent.
Ar escota nobla gent,
Nous sen tuch d'uno entencion
De gardar-nous de reprension;
Car, si nous fasian ny disian,
40 Ny denguno paraulo proferian.
Que non fosa ben dito,
Nous non volen pas que sio scrito;
Car nous nos en someten à la ordenanso
Dal noble ecelent Rey de Franso,
45 Y a nostre segnor lo Dalphim.
Plaso à Diou, per sa marci,
Que li done longe vio,

28, Que salve; — 29, ar nobla; — 30, eyci à josta.

E li mantegno sa segnorio.
D'autro part, à ses uficiers,
50 A gentilshomes e scuyers,
A licensias e à dotors,
A predicours et frayres menors
E a tota creaturo vivent,
Que auvirent nostre parlament.
55 Me segnors, ya vous direy, per ma fé,
Yo ay achaba grant sen.
[3'] Ne vous en doné mervilho.
Mestre Plimet, avé la botilho ?
Car ya volo veyre si a ren.

SECUNDUS NUNCIUS

60 Nostre mestre, lo me play ben,
E mays es tre ben rasos.
Ar tené, despacha-vous
E bevé alegrament.
Yo vous dich, per mon sagrament,
65 Que ve-vous eyci de bon vin ;
Ar fia-vous-en de mi,
Que yo lo vous ay tengu net.

PRIMUS NUNCIUS

Cosi l'entendé-vous, mestre Plimet !
Vos avé begu mon vin,
70 E peus vous y trufà de mi ?
[4] La ! no vos gardaré vostre chapel,
Que no vos done tal su al musel
Que vos tonbe dal quatre pes.

57, *Deux vers sont effacés avant celui-ci :*

Ar non sia pas sbay.
Si a volo tastar de mon vin.

60, Mestre, la mi play tres ben | e ; — 61, car, per ; — 65, que *manque* ; vinet. — 67, car yo ; — 68, e cosi.

SECUNDUS NUNCIUS

Mestre, non sia tant divers ;
75 Leysà viore los compagnos,
Car la venré temps et sasos
Que vos en veyré de plus fort.

PRIMUS NUNCIUS

Tu as grant drech e y'ay grant tort.
Ar regardà, nobla gent,
80 Mestre Plimet es tant suficient
Que el vol governar to lo mond.
Dont ly part ya, no say dont ;
Mas la mi convento quesar.

SECUNDUS NUNCIUS

Sus, sus, anen nos disnar
85 E no'menan plus ceto festo
[4'] Car ya vos juro, per ma testo,
Que vos n'auré de plus coyent.

PRIMUS NUNCIUS

Ar t'en tiro joliament,
E yo asurey mon parlar
90 De fyn heuras, sen tersar,
E peus te segrey apres.

SECUNDUS NUNCIUS

E yo m'en tirarei volontier ;
E vous venré quant vous pleyré,
Car sabo ben que s'en segré.
95 Davant que lo jor sio pasas
Vous en vire dal corosas,
Et vous juro, per ma fé,
Qui yo vauc beoure, qui y'ai grant sen.

PRIMUS NUNCIUS

Ar escota-me, segnors.
100 Si vous play, perdona-nous ;

76, *Ajouté*; — 82, dont y; — 84, ar sus anan; — 90, *ajouté*; — 92, suspes; — 95, jor pasa; — 96, *ajouté*; — 97, car ya vous; — 98, y'a.

Nous aven fach sest esbatiment
Per tal que s'achampes la gent.
[5] E, per far bono conclusion,
Entendé la mya entencion,
105 Car la vous direy breuament.
Eure penrey al comensament.
Ar escota, si la vos play :
L'oncle de Sant Anthoni salhire d'eylay
E menaré sa compagnio
110 Dosament, sen vilanio ;
E ver la gleyso s'en tiraré,
E sa molher sy lo segré
Per anar l'ufici ouvir ;
Et tantost, sensa falhir,
115 Là venré un predicano
Que saré home de valor,
Per predicar l'Evangeli.
E aqui saré sant Anthoni,
Que l'escotaré devotament,
120 E lo metré en son entendament.
E, quant lo sermon saré finis,
L'oncle de Sant Anthoni, sen falhir,
E tota sa compagnio,
Si se metrent en la vio,
125 E ya l'ostal s'en retornarent,
E sant Anthoni lay leysarent
[5'] Solet, en grant esbaiment.
Et tantost, de continent,
Per esperienso divinal,
130 El retornaré à l'ostal
Per dire la soa entencion
E tota sa esmaginacion
A son segnor oncle.
E aqui tantost vos veyré
135 Diversas tentations humanals
Per sos parens principals,

101, Car nous.

Per far-li rompre son entencion.
Mas el es plen de devocion
Et dal Sant Sperit illuminas ;
140 Per so eychaparé de lor mas,
Et so, si per uno belo astucio,
Comme veiré per esperiencio.
D'autro part, el rendré
Sa sorre, e la metré
145 Al servici de nostre Segnor,
Per gardar-li son honor.
Et d'aqui el s'en tiraré,
E trasque tos sos bens vendré
E los daré als paures.
150 [6] Et quant auré vendu sos bens,
El s'en intraré en religion
De uno grando devocion,
Per Jhesu Crist servir.
Et tantost, sensa falhir,
155 Per far mays de penitencio
E istar en plus grant astinencio,
S'en tiraré en un bochage
Per istar en armitage,
Ont l'asalhirent li demoni treytous,
160 En mot de diversas colors,
Per rompre-li son entencion.
Ma Jhesus, plen de consolation,
Lo gardaré seguroment.
Et tantost, de continent,
165 Per lo bochage s'en tiraré ;
Un paure deformà trobaré
Que lo menaré vers sant Paul.
E aqui per Dio eternal
Li saré trames vitoalho ;
170 E peus tantost, sensa falho,
S'en tornaré en son armitage

142. En eyci quant vos veire; — 143. rendré (*sous-entendez :* religieuse); — 152. grant.

Ont venren li diable salvage,
[6'] E li darent grans tribulacions,
E de terriblas aflicions.
175 Ma JhesuCrist, plen de dosour,
E de tot grant honor
Venré per lo visitar,
E de sa peno consolar.
D'aqui s'en tornaré joliament
180 Ver l'abayo certanament
Per los seos frayres servir.
D'autres chausas auviré plusors finyr
Qui'a laiso istar de present ;
Car, si play à Dio omnipotent,
185 Vos las veyré per experiencio.
Plasò à Dio, per sa clemencio,
Que vos i done tal devocion,
Que peucha venir à salvacion !

AVUNCULUS

Mos beos enfans, ar escotà,
190 Quar yo vos direy la voluntà
De Dio, lo Payre eternal,
Josto lo test evangelical,
[7] Lo qual di sant Mathiou,
En l'evangele sio,
195 Disent à trestous ainsy :
« Primum querite regnum Dei. »
Mons enfans, entendé
Eiso, sobre tout, que la doy far.
Lo realme de paradis deven demandar ;
200 Car, si nos lo demanden,
Segurament nos l'auren.
Eyso ay yo dich per tant
A vos autres, que ses enfans ;
Car la se di en commun langage,

194, Hinch en ; — 195, a trasque tos en eyci ; — 196, Dei, etc.; — 198, la dir : — 204, comunalment la se di.

205 Dedins lo libre dou sage :
« De bono principio bonus finis, »
De bon principe s'en sec bona fin.
E quar la es jor de dignità
E de grant solenità,
210 Volo que anan l'uficio ouvir.

FILIUS

Vostra paraulo fay bon ouvir
E mays me play tresque ben
[7'] Et si vos play, sy nos moven ;
Car la es acomensa l'ufici,
215 E nos, no' fasen ren eyci ;
Ma nos es vergogna grant,
Quant nos sten eyci tant,
E nous es ben pauc do honor;
Car si fosan gent de valor,
220 Nos lay sarian davantage.

PRIMUS SCUTIFER AVUNCULI

Quant es per mi, y'ai corage
E mays y'ay grant voler,
Car yo vos fauc asaber
Que yo non aurio pas bon jorn,
225 Si non fasio, al jorn d'eu, honor
A mon lignage.

AVUNCULUS

Deoque nos sen en corage,
Anen lay alegrament
E saren al comensament.
230 [8] E nos saré grant honor,
A causo dal bon jorn,
Car per rason o deven far.

205, Dal savi; — 210, volo yo que nous; — 213, ar si... ar nos; — 217, car nos; — 221, yo y'ai; — 227, tiren; — 231, per amor dal.

FILIUS

Si vos lay voles anar,
Anen lay alegrament,
235 Car yo sabe que la gent
Lay son desjà tous assemblà ;
Et vos direy, per verità,
Grant vergogna y penren
Si au commencement no' sen.

SECUNDUS SCUTIFER

540 Ar sus, ar nos deypachen,
Car, quant es per mi,
Ya me metrey en chamin ;
E penso de lay anar.
Ar pensen d'enevansar,
245 E no' sonan plus moz.

Modo vadunt ad ecclesiam, scilicet ad sermonem.

[8'] ANTHONIUS

Beaus conpagns, la fora ben rasos
Que anessan, de dos en dos,
Annar auvir l'ufici,
E ben saré eneici,
250 Quar grant vergogna sario
Qui, al jorn d'eu, remanrio,
Atendu la grant solennità.
Si vos y avé voluntà,
Ya vos requero que nos y anan.

PRIMUS SCUTIFER ANTHONII

255 Et si vos play, avanse'-nous,
Car ya soy garnis e abilhas
Per anar-y de l'autre las,

236, Sont mays heu tuch a josta; — 237, yo vos; — **239**, si à la comensanso; — **242**, al ; — 243, e lay penso de tirar; — 245, *après ce vers on a supprimé celui-ci :* Davant que lay sian trasque tos; — **255**, enevansan.

E anar ouvir l'ufici;
Car ya vos di, quant es per mi,
260 Que yo ay grant voluntà.

SECUNDUS SCUTIFER

Et yo vos diso, en verità
Que si non voles enavansar
[9] Ya aurio ben autro choso à far.
Vos sé tant lonc que non poyé delojar !
265 Et oï, l'ufici es dich ; qué lay anaren far ?
Certenament ya non o say.

ANTHONIUS

Ar pensen de tirar lay ;
Et segue-me de l'autre las,
Quar mon oncle lay es aribas.

Modo vadunt ad ecclesiam.

AVUNCULA

270 Mas belas filhas, moves-vos
Tot prest, e deypacha-vos,
E annen l'ufici ouvir ;
Car ya vos dic, senso falhir,
Grant vergogna nos sario
275 E ya tota la conpagnio,
Sy aujourd'huy no' fasian quelque ben

FILIA, *scilicet la Cosyno.*

Dona, vos disés tres ben ;
D'eyso non doto de ren,
280 [9'] Car la non es petit ny grant
Que non agués vergogna grant,
Atendu que la es bon jorn,
Si no' fasio reverencio e honor

257, Per tirar y; — 260, ay achaba grant sen ; —261, juro per ma fé; — 262, si vous; — 263, alre; — 264, mour; — 265, faren ; — 266, per ma fe ya; — 276, *ajouté.*

A Jhesu Crist, nostre segnor ;
285 E pourtant tres ben faré vous
Si nos mena ouvir l'ufici.

ANCILA

Madamo, quant es per mi,
Ya vos farey compagnio ;
Car la sario vilanio ,
290 E me sario ben salvage
De far un tant grant houtrage
A Jhesu Crist, lo meo segnor ;
E mais nos sario pauc do honor
Si nous arestevan icy.
295 Et per tant, quant es per mi,
Ya vos farey conpagnio,
Si play à la virge Mario ;
Car yo y ay grant voler,
Masque vos vegna à plaser.
300 [10] Ya me metrey toto prumiero,
E vous mostrarey la chariero ;
Eyso sio sen plus parlar.

AVUNCULA

Or pensen dong de lay anar,
Et metan-nos en chamin ;
305 Car non fasen ren eyci.

Modo vadunt ad ecclesiam.

SOROR ANTHONII

Ar sus, nous autras, prestament.
A la gleyso nos en anen ;
Car la sario parlament
De tota maniero de gent,
310 Si nos autras ne lay anavan.

285. E perso ; vous, *ajouté* ; — 294, si remanian eyci ; — 295, per so... a mi ; — 303, ar lay pensen de tirar ; — 304, al ; — 307, en ver la... en tiren ; — 310, remanian.

PRIMA DOMICELLA SORORIS

Ar sabes que nos fasan ?
Anen lay sen tarsar plus,
E n'en parlaré nengun,
Ni se mocquaren de nous.
315 [10'] E gardaren nostre honor,
Car ya non o volrio per ren.

SECUNDA DOMICELLA

Si la vos play, enavansen ;
Car lo poble la es aribà,
E l'ufici saré comensà
320 Davant que nos lay sian.

SOROR

No' saré pas, si nous movyan
Heuro, tot de present ;
Car encaro là van la gent.
Mas, non pertant,
325 Anen lay ; meté vos davant,
E saren au comensament,
Si play à Dio omnipotent.

Modo vadant ad ecclesiam et predicator incipiat, scilicet ad rotam, ubi fiat oratorium, loco ecclesie.

S[ilete]

[11] PREDICATOR

« Si vis perfectus esso vade et vende omnia « que habes et da pauperibus. Mathei decimo « nono capitulo. »

Noble adsistance, ar scota
Las peraulas qui ay preposa
330 Davant vos, que ses eyci,
E josto que yo trobo en escript.
Sont peraulas de sant Mathio,

312, Tiren; — 313, nengus; — 314, se trufare'; —315, gardan ; — 318 aribas ; — 319, comensas; — 323, vay; — 325, tiren; — 326, al; — 328, ar, bona gent; - 330, eyci à josta; — 331, *ajouté.*

Scritas en l'evangele syo,
Au chapitre desenouvieme;
335 Et affin que tot lo poble
Que es eyci de present,
Entendo lo fondament
De las peraulas que ya ay preferi
Josto lo text de l'evangeli,
340 Et jòsto lo sen literal.
La di lo test euvangelical :
Si tu voles esser perfet,
Si layssa plasers et delet,
Et que tu anes et vendas
345 O syant pras, terras o rendas,
E au paures tu o darés;
Adonc tu aconquistarés
[11'] Un tresque grant tresor,
Perfect de touto richour,
350 Lay sus au realme celestial,
Ont tu haurés vito perpetual;
Que sont peraulas de Dio ditas
Et selon sant Mathio scriptas
Au chapitre sobre dich.
355 Et, josto aquest script,
Yo trobo, en la santo Scripturo,
Que toto rasonablo creaturo
Que vol venir à salvacion,
Doy aver ceta perfecion;
360 Car eyso es la vio
Que lo fil de Dio tenio;
Et si volés saber la verità,
Regardà sa natività
E avisà tout à l'entour,

334, Al desenouvieme capitol; — 335, e pertal; — 339, direy vos l'entendament de l'evangeli; — 340, josto; — 342, perfes; — 343, que laysses... deles; — 346, e al; —349, *ajouté*; — 350, al; — 351, *ajouté*; — 352, per Dio; — 353, per; — 354, al capitol; — 356, trobo yo; — 363, la soa; — 364, lo tot entort.

365 Car vous trobarés vostre creator
Pausa en ung establet,
Entro ung buo et un asné.
Et d'eyso porto testimoni
Sant Luc, en son euvangeli,
370 « Luce primo capitulo :
[12] « Invenietis infantem positum in presepio. »
Item, regardo la vio
Que nostre Segnor tenio ;
Et verés que i trobarés
375 Si non peno e torment.
Y eso es clar e patent
A toto humano creaturo,
Josto la sancto scripturo.
Encaro mays a volgu far ;
380 Per exemple te mostrar,
Sa mayre à son disciple recommando,
E au bon layron fay misericordo ;
Son corps expausa aux Juiffz malicious,
Et son sang precious
385 Per redempcion dou paures pechours
Que misericordio li volont demandar,
Los sans payres vay deliourar,
E d'enfer los vay levar,
E en paradis los boutar.
390 Et ceto grando perfecion
Nous servys de confirmacion
[12'] Qu'a tengu lo fil de Dio omnipotent,
Donant eysemple à tota gent,
Josto so que lo text di,
395 Sant Johan en son euvangeli :
« Exemplum enim dedi

365, Tu... ton; — 367, lo buo e l'asinet; — 371, etc.; — 381, dono; — 382, al... perdono; — 383, als Juyos; —384, lo seo sanc; — 385, al paures; — 387, peyrons; — 388, si los gite;— 389, paradis tereste los bute | entro al jorn de l'Acenssion; — 391, *ajouté*; — 392, a; — 396, dedi vobis.

« Ut quemadmodum ego feci. »
Aquest eysemple es patent
A tota maniero de gent,
400 Per lo mond desamparar,
E que non say vuelhan istar ;
Car el es fals e treytor,
Et defalh à la melhour
A la pauro creaturo.
405 Eyso non chelh provar per scripturo,
Car nos o veen espresament.
Encar si en fosan content,
De tot se pasero ben ;
Mas, nos autres veen
410 Que el es plen de grant malicio,
Et, per la soa grant astucio,
El nos mena à dampnacion.
[13] En nos non es grant derision?
Et si es, ben certanoment,
415 Car non es pas convenent
De far ben e penre mal,
Josto que la di sant Paul ;
E pourtant sanct Mathio di,
Josto que vos aves auvi,
420 En lo thema pres et prepausa :
« Si vis perfectus esse, et cetera. »
D'autro part, tu as la charn
Que non fay sinon batalhar
En contro la pauro armo ;
425 E si eyso non la te gardo,
Elo la te destruré
E à perdicion la metré.
Et si en voles auctorità,
Sanct Paul te en diré la verità,
430 En son epistre, disent :
« Caro concupicit adversus spiritum, et cetera. »

397, Etc.; — 398, fo; — 407, fos; — 416, fayre; — 418, per so; — 422, as charn; — 423, fay mas; — 424, contro; — 430, la soa epistola.

Encaro es lo demoni enfernal,
Que es ton ennemic mortal,
Que non cesso, ny nuech ny jorn,
435 [13'] Sinon de te far deshonor
Et te metre à danament
En enfer perpetualment,
Josto que sanct Peyre testifico,
Per auctorita otentico,
440 En son epistre, disent :
« Adversarius vester dyabolus, et cetera »
Et, per paradis obtenir,
Tegnas la vio, sen falhir,
Que yo ay dich au comesament,
445 Parlant à tous g[e]neralment
So es a saber : « Si vis perfectus esse, et cetera »

Resuma[t] thema — Sequitur benedictio :

« Quem thesaurum et gloriam nobis concedat ille Deus « filius qui est benedictus in secula seculorum. Amen. »

Modo que (= *et modo*) *Anthonius stat in rota, et habeat scabellum et librum, donec ludat Arsenat, et tunc recedat ad suam locham.*

PRIMUS SCUTIFER ANTHONII

Si Dio me faso marci,
Ya non istarey plus eyci ;
Et vos venré quant vos pleyré.

Recedat scutifer ad lochum suam.

[14] SECUNDUS SCUTIFER

450 Ya non say pas qu'on faré ;
Mas la m'es senblant, à mon avis,
Que el es trastout esbay ;
Mas davant qui a parto d'eyci,

434, Cercho ; — 435, masque te fayre ; — 440, sa epistolo ; — 442, et si tu envoles rescrit ; — 444, al ; — 445, *ajouté* ; — 450, que el vol fayre ; — 452, trasque tos esbays ; — 453, ma.

Ny me meto en chamin,
455 Ya veyré que el me diré.

Vertat faciem ad Anthonium idem scutifer.

Nostre mestre, vos m'aouvirés.
La me senbla, à vostra color,
Que vos avé qualque dolor ;
Dissé-la-me, si la vos play,
460 Car, per la fe que ya vos ay,
Yo anerey à remedi.

Recedat scutifer, et divertunt ad Anthonium in rota ubi predicator predicavit.

ANTHONIUS

Oret genibus flexis in rota ad Deum.

Segnor Dio omnipotent,
Que sies lume de tota gent,
Yo te requero, per grant dosour,
465 Que entendas la mya clamour,
Et que me vuelhas illuminar
Et la toa gracio donar,
Per que ya te peucho servir
[14'] De bon cor, senso falhir ;
470 Car yo te servirey
De bon cor, tant quant viourey,
Meant la toa gracio.

ANGELUS SERAPHIN

O virge tota pleysent,
Mayre de Dio omnipotent ;
475 Virge tota puro,
Senso alcuno corrumpuro,
En tu es l'entendament
De tota creaturo vivent ;
De Dio tu sies elegio
480 Mayre de misericordio.

456, Se mal l'es ; — **459**, ar dye ; — **461**, tirarey ; — **476**, *ajouté* ; —. **479**, per.

Preo per tota generacion,
Ton enfant en devocion,
Per ung teo pauro servitor
Que te requier, per grant amor,
485 De tota la soa entencion.

BEATA MARIA

O angel, el es de ma generacion ;
Yo o devo far per rason ;
Et segurament o prometo,
Que yo non i falhirey pas.

[15] *Dirigendo modo sermonem ad omnes angelos*

490 Meté-vos davant, fasé-my solas,
E y' anaren en sa presencio
Et ly faren la reverencio,
Car la es ben rason.

ANGELUS GABRIEL

Or, dono, despachan-nos ;
495 Car nos y aven bon voler,
Puysque la vos ven à plaser.

Modo vadunt ante Deum

Segnor, nos venen davant ta faso,
Demandant misericordio et gracio ;
Et venen en la conpagnio
500 De la doso virge Mario,
Mayre vostro, certanoment ;
Et vos requeren hunblament
Que la veulha entendre.

DEUS *loquitur*

Mos angels, non falhirey ren,
505 Car yo non ousario fayre
Desplaser à ma dona mayre.
Car la sario contra conciencio.

492, et faren reverencio ; — 493, rasos ; — 496, doesque ; — 507, rason.

[15'] BEATA MARIA *loquitur Deo*

Mon enfant, ya veno en vostra presencio,
Requ[e]rent vostro magnificencio
510 Per ung vostre servitor
Que my requier, neuch e jorn,
De esser de vostra conpagnio.

DEUS *respondet matri.*

Mayre, ya vos ay elegio
Mayre de misericordio ;
515 Vos o ay promes,
E vos o attenderey,
Et jamays no' vos falhirey ;
E car vos m'avés requeri,
Avec mos angels que sont eyci,
520 Yo li dono ma benedicion
E veul que vegno à salvacion.
Ar, mayre, repousa-vos,
Car yo lay mando mos servitors,
Heuras tot de continent.

BEATA MARIA *respondet Deo.*

525 Ya vos o requero hunblament.
Puysque vos play, ya me serey
[16] E aupres de vos yo me metrey.

DEUS *loquitur angelis.*

Mos angels, yo ay ouvi
Per ma mayre que es eici,
530 Que me requier hunblament,
En presencio de vos autres, disent
Que Anthoni, mon servitor,
Non cesso, ny neuch ny jorn,
De demandar misericordio.
535 E per tant meté-vos en la vio
E dia-li, de part de my,

516, outraray ; — 519, avuy ; — 526, dcoque, — 527, e costo vos ; — 528, angels myos ; — 535, per so.

Que preno consolacion
Et que sege son entencion,
Car yo li volo ajuar
540 Et ma misericordio donar,
Afin que vegno à perfecion.

ANGELUS RAPHAEL

Segnor, en que es tota benedicion,
Nos lay anaren
[16'] Et de par vos ly ou diren. —
545 Gabriel, moven-nos
Prest, e depachan-nos,
Et lay anen, sen plus tarsar.

GABRIEL

Eyso volo ya ben far,
E mays en soy ben content.

Modo descendunt cantando usque ad medium iter, et stet genibus flexis.

550 O Anthoni, de Dio servitor,
La te mando nostre Segnor
Que tu segas ton entencion,
Si voles venir à perfecion.
E la sec prest, et non dotar;
555 E layso ce monde istar,
Car el es malvas et treytor
E à chascun falh au melhor.
Despacha-te alegrament,
E non ayas de ren pessament;
560 Car Jhesu Crist te ajuaré
Et la soa gracio te daré.

Recedat Anthonius ad locham suam, et interea ludant demones.

544, nos li; — 547, et lay anen, *ajouté*; — 552, ta; — 557, à la; — 559, pesament; — 560, ti.

[17] ARSANAT

O Lucifel,
Prince d'abys lo plus bel,
Yo te volo decleyrar
565 Lo mestyer qu'yo sabo far,
A son de tronpeto criant ;
Car de tous soy lo plus friant.

Sonet nunc cum tuba et dicat :

Arsanat soy de grant confort,
Ar te dono bon conort;
570 E non te donar pensament
Dou govert de nostra gent,
Car ya soy mestre de cusino,
Que fauc la salso camellino
De que s'alegrant los compagnons.

LUCIFER

575 Arsanat, tu sies ben glot,
Et te parés ben au visage
Que tu syes glot davantage.
Ar t'en vay, e non tarsar,
De viandas aparelhar,
580 Tot prestament.

ARSANAT

E ya lay vauc, de continent,
Et metrey en execution
Ton voler et entention,
Affyn d'esser recompensà.

DISCORDIO

585 Avant, avant, diables dampnas !
Discordio soy per mon drech non.

562-7, *Ces vers sont ajoutés en marge;* — 569, dona; — 571, dal; — 574, li conpagnon; — 576, al; — 580, prestament, en aquest pas; — 581, tot de se pas; — 382-3, *ajoutés*; — 584, guyardonas; — 585, e yo non restaray pas.

Te volo dire mon opinion.
[17'] Demorant en l'ayr et per terro,
Per cogregar tota tempesto
590 Et per metre sterelità,
E far perdre charità
Entre parens e amis,
Et entre frayres et cosis :
Per que se tuo pro de gent.
595 O Lucifer, or entent :
Per envidio sont governà
Pro de gens, en verità ;
Semenant debat et discordio,
Fasent perdre misericordio
600 En humano generacion,
Semenant per tot division ;
Ny jamays envidio muré,
Tan quant lo monde duraré.
Argueul volo semenar
605 Et pro de mal farey far
Per luxurio e palhardiso.
Or regardo ma diviso :
Gouvernours de chousas publicas
E quant mena' plusours praticas
610 [18] Per las comunas derobar
Et tant de pauro gent gravar,
Adurey en nostre covent.
O Lucifer, or entent ;
Per avaricio sont brulà
615 Et de tot en tot enflamà
Marchans que menant marchandisas
En tropant en plusieurs guisas
Syo à terme, ou argent conptant.
O Lucifer, or entent :
620 Tavernier e tavernieras,
Que tenont falsas mesuras

587, m'o punion ; — 601, dissension ; — 605, *ajouté* ; — 606, per, *ajouté* ; — 608, chosas ; — 617, manchas ; — 618-9, *ajoutés* — 621, ant? tengu.

En derobant la paure gent,
En nostre enfert trabucharen.
En mon papyer sont registras
625 Procurours et advocas,
E autro gent de pratico.
Ar entent à ma replico :
Que no' vivont pas lealment
Adurey en nostre covent
630 A grant habundancio.

LUCIFER

Discordio, tu as grant providencio ;
Ya te dono comission
Sobre tota generation,
Que tu anes per mar et per terro.

DISCORDIO

635 [18'] Per tot pays farey grant guerro
Et service te farey far,
Farey lo poble ydolatriar ;
Car y'ay mes lo monde à ma man,
Et non y a noble ny vilan
640 Que non sya en ma subiection,
Et en ma dominacion,
Per sutilità et valhanso.
Ven-t'en après, Otrocudanso.

OTRACUDANSO

O Lucifer, al cal es tota puysanso,
645 Non soy ya pas Otracudanso
Que ay mes tot lo mond en ma sugesion,
Adam, Evo et tota sa generacion,
E aussi, per consequent,
Tota maniero de gent ?
650 Tu non pos dire lo contrario,
Car tu sarias tresque falsario
Car per mi tu as tot quant es.

632-5, *ajoutés* ; — 635-43, *ajoutés en marge à la place de :* ... me fasas 'grant diligencio ;— 638, mes ay ; — 639, non y a ny gentil ; — 643, or t'en veen ; — 644, ont es ; — 651, falsari.

LUCIFER

Per tu, tot nos es somes,
E es en nostra dominacion
655 E en nostra subiecion ;
Et te direy, Outracudanso,
Yo t'ay dona ma puysanso
Sobre tous lous dyables dampnas.

[19] OTRACUDANSO

Venés avant, dyables dampnas,
660 Ve-vos eyci lo govern
Que ma donà Lucifer ;
Ya volo entrar en possession,
Et dire vos mon entencion.
O Alaferno, que syes eylay,
665 Approche-te ung pauc eysay,
Tu portarés nostra banyero,
E anaré tota prumyero ;
E levo-lo tot d'aud en aud,
Car la non es segnor tant aud,
670 Que non passe per nostras mas.

OLOFERNO

Olofernes soy nomas,
Banderiz de tous los dyables dampnas,
Principal de tot lo covent,
Per belo letro patent
675 De Lucifel et son menage,
Per conquistar human lignage ;
E, per tant, venés avant, conpagnos,
Et trastous avisà'vous
[19'] Et garda que non sya cohart
680 De segre mon standart,
Su peno de far-vos pendre
A la forchas, sen plus atendre,
Tot dyable que defalhiré.

658, los ; — 663, ma ; — 665, tiro-te ; — 668, d'avant en aut ; — 669, aut ; — 670, pasa ; — 672, banderio dals ; — 677, per so ; — 678, trasque tuch ; — 679, garda'vos, non my sya.

Ar veyan, qui me segré,
685 Ny qui al jordéu se faré chivalier ?
So es per ung treytor scuyer,
Nomma *Anthoni de Vianees,*
Que el a jura et promes
Qu'el nos metré à destrucion.
690 Ma ya soy de tal entempcion
Que ya lo metrey ben à bas.
Ar nos en tiren de ce pas.

OTRACUDANSO

Autrocudanso soy nommas,
Per regir et far mon dever,
695 Nostre covent, à ton plaser.
Or entent ma dominacion,
Doyque soy en possession
[20] Sobre tot los dyables dampnas.

LUCIFER

Autrocudanso, no sabes-tu pas
700 Qu'ia t'ai dona comession
Sobre tota generacion,
Et t'ay corona de doas coronas
En la mal horo de fyn heuras,
Et t'ay dona lo govern
705 De tot nostre covent d'enfern,
Et d'augmentar nostra poysanso ?

OUTRACUDANSO

Lucifer, non ayas dotanso ;
Non ay agu lo comensament,
Si aure' ben lo finiment.
710 Nos sen agu en pouretà
Ung grant temps, per verità ;
Car aquel propheto Jesus
Nos avia tra-tos destruch
[20'] E nos avia gità de possession
715 Et de nostro dominacion.

685, qui se fare ; — 688, el ; — 692, en aquest ; — 694, et governar ,— 703, heuras en la mal horo ; — 706, aumentar.

Mas heuras, tu t'en deves alegrar,
Car ya ay tant soupu far,
Entre mi et mos conpagnons,
Que la es perdu tot lo monds.
720 Voles-tu saber? Ya te direy.
Et de ren non te mentirey.
Ya ay fach si bono diligencio
Que ya ay fach perdre obediencio,
Amor et tota charita,
725 Misericordio et pieta.
De honesteta non te chel parlar,
Car yo me auso de tant ventar
Que yo l'ay mes à ma guiso.
Voles-tu ver ma deviso?
730 Ar viro-te de l'autre las
Vey-tu eyci lo gorgias?
D'autras chausas y veyres plusours
Que ya layso al conpagnous d'enfert.

[21] SATHAN

O Lucifer
735 Et tous vous demonys d'enfert,
Vene prest, sensa tarsar;
Car ya vos ay à parlar
Ung secret que y'ay ouvy.

Veniant omnes ad rotam.

LUCIFER

Sathan, nos autres sen tous eyci,
740 E mays tous aparelhà
Per far uno orio-leva;
E si tu as besogn de ren,
Dyas-ho, e nos o faren
Prest, tantost, sensa tarsar.

SATHAN

745 Ar escota mon parlar:
Yo ay auvi, certanoment,

733, d'enfern; —734, o Lucifer (*bis*); —735, tos vos demonis d'enfer; — 738, *ajouté*; - 739, tuch; — 740, tuch; — 743, dyas e; — 745, scota.

Que aquel Dio omnipotent
A mandà ung grant novel,
Per aquel angel Gabriel,
750 Sobre aquel jove Anthoni ;
Et, josto que ya ay ouvi,
[21'] Et compres en mon entencion,
El a virà sa eymaginacion ;
Car el vol lo mond leysar
755 E de tot en tot desanparar,
E intrar en armitage :
De que saré ung grant damage
Et destrucion de nostre covent.

LUCIFER

D'eyso soy ya mal content ;
760 Si aultro choso y pogueso far ?
E cosi me devo governar,
Dyas-me ton entendament ?

SATHAN

Fay achampar tota to gent
Et ton conselh general,
765 Et veyres, sobre se (=-ce) mal
Si se poyré metre remedi

[22] LUCIFER

Ar pensan de provir hy.
Venés say, dyables dampnas ;
Avisan sobre cet pas.
770 Vos avés, tras tous, ouvi
So que Sathan à proferi,
E lo mal que s'en segré
Qui remedi non hy metré.
Ar dya chascun son entencion,
775 Su peno de ma endinacion,
Per profech de nostre autal.

MAMONA

Vé-vous eyci ung grand mal

732, ma ; — 753, y'a : — 760, si alre ; — 770, trastuch ; — 771, cet a — 774, sa ; — 776, eyci a ung mot grant mal.

Qui remedi non hy metré ;
Mas qui ben fayre far volré,
780 Al si metre legiorament.

DIO D'AMORS

Al non me fay pas pessament.
Si tu me laysas ung pauc far.
[22'] Car ya lo te farey virar
Como una boudufo.

BALSABUC

785 Eyso non es c'uno trufo.
Cudas-tu que ceto chimero
Nos peucho far si grant guero?
No faré pas, non!

ASTAROT

El non faré que rason.
790 Cudas-tu que el ayo si grant forso
Que yo non li done à l'orso
E que non lo preno al trabuchet?

BERIC

E ya li darey ung tal soflet
Cal non auré pe que le sostegno;
795 Ma, per tal que la l'insovegne,
Ya lo volo tenir de pres.

LAVIATO

[23] Ya non say pas que tu fares
Ma, quant es per mi,
Yo conselhario eyci
800 Que nos nous en despachesan.

LUCIFER

Ar sus! ar nos enevansan,
E non y ao petit ny grant
Que non se meto davant;
Et pensen de lay anar.

779, ben far;—781, mi... pesament:—782, laysas far;—783, ya;—784, badufo;—786, cudas que;—796, apres;—799, eneici;—800, nos en;—804, et lay pensen de tirar.

SATHAN

805 Et yo, non volo pas restar;
Ma volo esser tot prumyer,
Coma noble chivalier ;
E te dic, certanoment,
Que yo m'en tiro ver sa gent,
810 Car el es de grant lignage ;
Et no'suffrariant cet outrage,
Per tot quant es vivent.
Ar non te donar pessament,
[23'] Car tot venre à bona fin,
815 Ma que ho remetas à mi,
Heuras, sen tarsar plus.

LUCIFER

Vay-t'en e non parlar plus,
Quar ya me fio en tu.

MAMONA

E yo, que fauc yo eyci ?
820 Non lay anarey ya pas ?
Si farey de l'autre las,
Mas que tu en syas content.

LUCIFER

Autro chauso non vauc querent,
Mas que tu lay anes ;
825 Car tu cognoysses ben, et sabes
Que la hi fay ben mestier.

MAMONA

[24] Non sabes-tu que ya soy moneyer,
Que bato l'or et l'argent
En que pren plaser tota gent ;
830 Et non es petit ny grant
Que non me ane cherchant ?
Si faut ben, si !

805, ya non ; — 809, ya ; — 811, non ; — 813, pesament ; — 819, fauc eyci ; — 823, alre non vauc ya ; — 825, yes ben ; — 831, my.

Ar non juar pas à l'esbay ;
Quar ya non cudo pas falhir,
835 Que ya non lo faso ben venir
A toto ma volontà.

LUCIFER

Tu dises ben, Mamona ;
Ar vay-t'en, e ben trabalho,
Car ya te juro, sen falho,
840 Que ya te metrey à grant honor.

DIO D'AMORS

E yo, que soy lo Dyo d'amors,
Devo yo eyci remanir
Que fauc granar et fauc flurir
[24'] Tota humano naturo ?

LUCIFER

845 Dyo d'amors, tu as bona venturo
E, si tu voles ben far,
Tu nos pos ben ajuar
A mantenir nostre covent.

DYO D'AMORS

So es tot mon entendament
850 Et tota ma voluntà,
Car ya te dic, per verità,
Que yo hy metrey ma poysanso ;
E hy teno tal ordenanso
Que la non es petit ny grant,
855 Riche, paure ny marchant,
Ny prior, ny moyne, ny abà
Que non syo en ma potestà
Et que non me porte grant honor,
Per aquelo grant dozsor,
860 [25] Que sal de my.

839, senso ;—841, e ya ;— 855, ny ric, ny paure.

LUCIFER

Dyo d'amors, mé-te en chamin
Vay-lay et despacho-te,
Car ya sabo tresque ben
Que, sobre los autres, l'aurés.

BAUSABUC

865 E ya lo segrey aprés
E li farey conpagnio,
Car ya te juro per ma vio,
Que si ya non lay vauc,
Mos conpagnos lay farent pauc;
870 Car ya soy la medecino
Dont venont à nostro cusino,
Que es nostre principal fondament.
Eyso sabes comunalment :
« Quod jejunus venter
875 « Non audit verba libenter. »
[25'] E lo ventre, quant el es voyant,
En luoc de chantar el vay plorant;
Et quant la cornamuso es pleno
E lo mestre que la meno,
880 Fay dansar los compagnos.
Entant, enpren-lo de nos;
Car senso la viando, nos non valen ren.

LUCIFER

Bausabuc, tu dises ben,
Yo en sabo la verità.
885 Vay lay donq, per ta leota,
E fay-li bona conpagnio.

ASTAROT

O Lucifer, voles que ya te dio :
Sen my, tu non pos ren far
Car ya te dic, à breo parlar,

862, tiro lay, despacho ; — 878, la conamusa quant ; — 879, menestrier — 881, atretal enpren de ; — 885, tiro lay, per.

890 Ya soy dyo de grant poysanso
Et mays de grand ordenanso,
Car ya teno en ma suiecion
Tota humano generacion ;
[26] E t'auso dire, per ma cosiencio,
895 Que ya los ensegno d'uno sciencio
Que à nostre ostal es grant profech ;
Car ya non cesso, jorn ny neuch,
De lor dire lor leyson ;
E eyso per tal rason,
900 A l'onbra de nostre ostal,
Al libre de chercho-mal,
Que es lo comensament
De renear Dio omnipotent,
Payre, mayre, sore et frayre,
905 Et tot eyso, per mal fayre,
Parens et ausy cosyns,
Los lognans et los vesyns :
Y'eso es la leyson dal petis enfans.

LUCIFER

Astarot, tu syes bon enfant,
910 E my fas ben à plaser
Ar t'en vay, fay bon dever,
Car ya te farey riche.

BERIC

[26'] O Lucifel, deo restar Beric ?
Non pas ! si voles ben far,
915 Car yo te peus ben ajuar.
Eytanben coma conpagnon
Que sia en tota l'aviron ;
Ya te direy mon corage.
Per mi, tu as grant avantage,
920 Tant coma nengun dals autres.
Per my, tu as res et contes,

897, calo ; — 901, chaso ; — 907, prochans ; — 909, conpagnons ; — 912, ric.

Chavaliers, princes et barons,
Et tos cetos grans segnors,
E aussi, per consequent,
925 Tota maniero de gent ;
Car per envidio tous se destruont,
E[n] enfer trastous venont,
Ho eyso à causo de mi.

LUCIFER

Beric, deoque la vay eicy
930 Vay lay de continent
E fay bon deportament.
[27] Car ya te satisfarey al real.

LAVIATO

E ya que soy lo conventual
Principal de nostre covent,
935 Non lay anarey de present ?
Si farey, si la te ven à plaser,
Car, dire te dal ver lo ver,
Mos conpagnons pont pro trabalhar
E pro de mal fayre far ;
940 Mas la non valré tot ren,
Si Laviato non hy ven.
E sabes-tu que Dio a ordena ?
Car qui confeso son pecha
E n'a dolor e contricion,
945 El li dono remission
E los osto de nostre ostal ;
Dont la n'en ven ung grant mal.
Et, si tu laysas far à my,
Yo hy metrey bon remedi,
950 Car ya los enbridarey
[27'] D'uno brido que yo haurey,
Que s'apelare damo Bergogno.

926, tuch ; — 927, trasque tuch ; — 928, per amor (*et avant* : per mor) ; — 929, en eicy ; — 930, tiro ; 935, lay irey ya ; 947, mot grant.

Aquelo lor fare la besogno
Perque venrent en enfern.

LUCIFER

955 Laviato, tu sies ben apert
E de grando providencio.
Ar fay bono diligencio,
Car tu sarés coronas.

FARFARA

960 O Lucifel, non me eysubliar pas.
Helas ! non sabes-tu ben
Que nostra gent non faren ren,
S'yo ne lour tegno conpagnio ?
E non sario la grant folio
965 Si ya remanio en ceto maniero ?

LUCIFER

Si tu non fosas tant grant parliero
E fesesas ben ton dever
Tu me farias ben aplaser.
[28] Mas tu non fas que parlar.

FARFARA

970 Tu t'en deves ben rencurar ?
Et de que te rencuras-tu ?
Tu as grant tort, eyso ve'-tu ?
Car ya fauc bona diligencio ;
Et, si tu en voles esperiencio,
Ve'-tu eyci aquestos tres.
975 La non es conte ny reys.
Que ayo sanc ny vigor
Que non lor fezes grant honor.
Si sabiant la lor vertu ;
Ya te direy, sus ma vertu :
980 Ves-tu eyci nostre fil Danaton ?

961, meyna non; — 962, si non que ya lor tegno conpagnio; — 969, ralhar; — 972, se Dyo m'aju; — 977, fezes honor; — 979, se Dyo m'aju.

Helas ! lo bon enfanton,
Que ha ista tant de temps perdus,
Demando-li dont es vengus ;
Car el t'o dire sus lo vert.

DANATON

985 Cudas-tu que ya non syo appert ?
[28'] La non es biso ny vent
Que tire ny ane plus corent ;
Car yo ay lontemps istà
Que ay coregu e chaminà,
990 E ay virà trastot lo mond,
De la cimo al plus pregont,
E l'ay tot mes à ma guiso.
Or regardo ma diviso
Et remiro tot entorn,
995 Car ya te fauc grant honor :
Tot lo mond es controfach.
Or regardo mon gorgial,
E regardo dilijament :
Tot lo mond ven en nostre covent,
1000 A grant habundancio.

LUCIFER

Danaton, ya te dono poysanso
Que tu fasas e refasas,
Et t'en anes per totas plasas ;
E non dotar nengun.

Vertat sermonem suum ad Belial.

1005 Et tu, Belial, que dises tu ?
[29] Sie-tu encaro suficient
Per far ung bon argument,
En nostre art de trachario.

BELIAL

Voles-tu que ya te dyo :

982, tant perdus; — 985, prest ; — 1003. tires ; — 1007, fayre ung argument.

1010 Ya soy apers e galhars
En trastous los sept ars ;
Et te auso dire eitant
Que la non es dotor si grant,
Ny mais mestre en theologio,
1015 Per grant mestre que el sio,
Que me ause desputar.
Encar my auso ventar,
A so que ya soy encar enfant,
Que la non es dotor si grant
1020 Que non my faso reverencio,
Per amor de ma grant siencio ;
Et si tu en voles apenre
La non te costaré pas ren,
Car ya te ensegnarey volentier.
1025 Ves-tu eyci aquest taulier ?
[29'] Eyso es lo libre de meyson,
En que aprenont li conpagnon
De tot mal far ;
E si tu en voles usar,
1030 Ve'-te eyci tantost de qué.

LUCIFER

Belial, tu dises ben
E yo en soy ben content.
Ar vay-t'en alegroment,
Car ya te farey de ben pro.

FARFAIS

1035 Cudas-tu que ya non sapio ma leyson ?
Si fauc ben, si !
Ves-tu cet libre que es eyci !
Ya non ay ista tres mes
Que ya non l'ayo tot apres
1040 De fin cor certanoment ;
Et te dic tot entieroment,
[30] Que ya l'ensegno e l'ay ensegnà

1011, en trasque ; — 1018, soy enfant ; — 1032, tres ben ; — 1033, tiro.

A tota la petito meynà.
Encar te fauc asaber
1045 Que la non es corps de creaturo que non lo [veulho aver :
Segnors, damas et damoyselas,
Scuyers, joynes et piouselas,
Et tota maniero de gent !
Encaro te dic de plus coyent.
1050 Et t'auso dire, Lucifer,
Que tu non as dyable, en enfern,
Que syo plus leal,
Ny que mays t'aporte de mal ;
Car ya ay tres chivaliers nuris,
1055 E, si tu les voles veyre, vey-los eyci.
Regardo-los, si la te play,
Car, per la fe que promes t'ay,
Ya lor ay dona m'amor ;
Car hy sont d'ung grant segnor,
1060 E parti de grant naturo,
Que non es cors de creaturo
[30'] Que non lor faso homage
Et service davantage.
Lor volo tenir conpagnio.

LUCIFER

1065 Farfays, tu syes mestre de trachario
Et perfet en toto siencio ;
Vay-t'en, fay ta diligencio,
Car, si tu volias ben far,
Tu nos poyrias ben ajuar.

BASINNET

1070 O Lucifel, non te coytar ;
Ma regardo mon governt.
Cudas-tu que ya non sya apert ?
Non fauc ya ben mon ufici ?

1045, *Ce vers en faisait d'abord deux* : ..... de creaturo | que non.... ; — 1049, *Ms.*: de dic ; — 1063, *ajouté.*

Conpagnos, spera eyci,
1075 Que ya vos volo mostrar
De la siencio que ya veul usar.
Ve-vos eyci de cartetas
Que sont belas e graciosetas,
So es lo deport dal conpagnos !
1080 [31] Cudas-tu que non syo gracios
Que say servir de eytal uficio ?
Et soy appert en tal servicio.
Ar non te sbayr pas,
Car ya teno, en ma mas,
1085 Per aquesto foleturo.
Tota humano naturo.

FARFARA

Que dises-tu de notre enfans ?
Viro-te eysay, Lucifel ?
Non son ylo galhars e apers,
1090 E gracios en lor ufici ?

LUCIFER

Tu me as fach ung grant servici.
Ar vay, car ya los coronarey
E aupres de my los metrey,
Al retornar que tu fares.

FARFARA

1095 E ya m'en vau dona tout expres
[31'] Heuras et tot de present.
Et farey bon portament.

ANTHONI *loquendo in sua locha.*

Segnor oncle, si la vos pleyo,
Volentier vos decleyrario
1100 La mya entencion ;
Masque fos en confesion
De vos e de my.

1080, cudas que ; — 1082, *ajouté*; — 1089, yli galhar y apers; — 1093 de cost'à ; — 1095, m'en tiro susses.

Descendant ad rotam; oncle *eat* [*ad*] *rotam.*

L'ONCLE.

Ar deycendan al chamin,
E saren en libertà.
1105 E parlaren à nostra voluntà.

S[ILETE].

Loquuntur in rota

Ar say, que volé-vos dire ?
Si vos aves ren à dire,
Disé-ho prestament, -
E y'o tenrey segretament ;
1110 Yo vous hou prometo en verità.

[32] ANTHONI

Segner, yo vos direy ma volontà.
Lo sage di al libre de Sageso :
L'eys ben fol qui non s'aviso,
E qui temps a et temps espero, temps li falh.
1115 Ya considerant lo trabalh
De ce mond miserable,
Dolent e pauc profeytable,
Ay pres en devocion
La sancto predication
1120 Que aquel segnor a proferi,
Al jorn d'eu, dever matin,
Davant tota maniero de gent ;
E vos dic, certanoment,
Que per sa predicacion
1125 Yo ay pres en devocion
De tot quant es deleysar
Et lo mond desanparar.
[32'] Et volo segre la vio
Que nostre Segnor tenio.
1130 Eyso es la mya entencion.

L'ONCLE.

La vostra eymaginacion

1104, a nostra ; — 1110, coma si ya vos avio engenra.

Es ben graciosa,
Mas elo es mot perilhoso.
E sabé-vos perque ou disen ?
1135 Car, de veray, nous ho saben
Que ung personnage que se chario mays [non deo
Se pauso plus sovent que non volrio,
Hi enyci en peré (= seré ?) de vos,
Si meté eyso sobre vos ;
1140 Et faré parlar la gent,
De que ya sarey malcontent.
Ar sobre eyso avisà ben

ANTHONI.

[33] Segner oncle, vos disé ben.
Mas la m'es de cenblant
1145 Que Dio es tant poysant,
Que el me po ben ajuar
Se fays ajuar à portar ;
Car à d'autres el a ajuà
Per sa grant benignità,
1150 Et si faré el ben à mi,
Josta que l'escripturo di :
« Nescit abesse Deus sperantibus in se » ;
Dio non vol pas defalhir
A cellos que lo volont servir ;
1155 Et per so, lo servirey.

L'ONCLE.

Sabé donq que ya vous direy ?
Ya soy tres ben content
Car la es chauso ben convenient,
Josto que di la scripturo :
1160 [33'] La non es nenguno creaturo
Que deo leysar son creator ;
Mas li faso reverencio e honor,

1134, nous ou ; — 1135, vos sabe ben ; — 1136, que persono ; — a vos ; 1156, sabe que.

Josto la soa qualità.
Y eyso es belo verità
1165 Per auctarità disent :
« Omnis spiritus laudet Dominum ».
Hi eyso vol drech e rason.
Si vous volé servir Diou,
Non lo poyé servir coma yo,
1170 E coma nostres peyrons
Que erant grant meytres et segnors
Que lo serviant joliament ?
Eyci fassa certanoment,
Y eyso es lo chamin
1175 Per vous conduyre à bono fin
Que vos tenré ; et saré per la melhor.

ANTHONI.

Parlant en reverencio et honour.
[34] La non m'es pas de cenblant
Que la syo petit ny grand
1180 Que sego vostre istament,
E peucho vioure perfectament ;
Eyso narant per bello rason :
La feo que s'aprocho dal boyson
Non hi layso elo de la lano ?
1185 So es verità, chauso certano :
Ny mays ny mens es eneicy
De cet dolent mond e mari,
Que nengun non say po istar,
Per chauso que el peucho far,
1190 Que el non se meyfaso
E que contra Dio non faso.
Y eso es lo test de l'evangeli,
Al qual sanct Mathio di :
« Quod nemo potest duobus dominis servire »
1195 Et, per so, non me destorbé.

1168, si vole; — 1173, fasa ; - 1175, *ajouté* ; 1177, ... en reverentio | e ausi en obediencio ; — 1188, nengun.

[34'] L'ONCLE.

Sabé-vos que vos faré?
Que leysé ceto eymaginacion ;
Car si la vostro entencion
Non vos porto·gis d'avantage,
1200 Ma vos saré grant damage,
Si vos non vos avisà.
Car ya volo que vos sapia :
Ya vee ma nepso, que es eiqui,
Que aurio besong d'un beau mari,
1205 Sobre tot quant es, certanoment ;
E, si fasya autroment,
Vous faria parlar la gent.
Ar avis à-vos, sobre ce pas,
Que non vous en repentas ;
1210 Que eyso es la chosa plus coytoso,
Et, d'autro part, plus perilhoso,
Qu'ayà à far à la maion ;
Car la sen segriogrand perdicion,
Si vos la leysava eyci

ANTHONI

1215 [35] Yo vos direy, quant es per my,
Ya la remetrey à nostre Segnor,
Que la garde de desohonor,
Car aqui es tota ma fianso ;
Ya li daré bona chavenso,
1220 De que elo saré ben content.
Autro choso non dic de present,
Mas que non me destorbé.

L'ONCLE.

Ya vos diso en verità
Que, quant es per mi,
1225 Vé-vous en eyci la fin :

1204, d'ung mari ; — 1207, vos ; — 1208, eyso ; — 1209, *ajouté;* — 1212, que vos eya à far en l'ostal ; — 1213, ung grant mal ; — 1214, en eyci.

Que jamays ne vos en parlarey,
Mas que de to[t] en tot vos leysarey.

Recedat a rota et loquatur uxori sue.

S[ilete]

Molher, que deven-nos far ?
Nostre nepbon nos vol leysar
1230 Et desanparar tot lo mond.
Dont li ven ? ya non say dont.
[35'] Ben te volrio prear charoment,
Car tu as sutil entendament,
Que tu fesesas tant per mi.

Oncle eat rotam.

1235 Que li anesas parlar al chamin,
E verias sa volontà ;
Car ya te dic, en verità,
Que el non vol ren far per mi :

LANDO.

Ar leysa ung pauc far à mi
1240 Et non doté pas de ren,
Car ya li parlarey si ben
Que el saré tos mervilhos.

L'ONCLE.

Ar ana lay, despacha-vous,
Car al chamin lo trobaré.

LANDO.

1245 [36] Ar sabé-vos que faré ?
Que vos isté alegroment,
Car ya venrey de continent.

Recedat ad rotam et dicat Anthonio

S[ilete]

Que fasé-vos, mon bel nepbon ?
Vos me senblà tot tenebros.

1223, juro per ma fe; — 1238, feno; — 1245, que vos.

1250 Vos solia esser joli e gay,
Coma ung gentil papagay,
Que avé-vos heuras trobà ?

ANTHONI

Non pas ren, per verità ;
Ma soy en bon istament,
1255 Per la gracio de Dio omnipotent,
Perque ho volé-vos dire ?

LANDO.

Ya ho volo per tant dire,
Car, josto que me es senblant,
Vos fasé coma ung enfant.
1260 [36'] Non deoria vos istar al regiment
De vostre oncle et de vostra gent ?
Si, doyria ben, pour certain,
Si vos volé fayre ben.
Y eso vol drech et rason ;
1265 Car vos sé mon bel nepbon,
Vos ho diso segretament.

ANTHONY.

Dono, vos disé sagement
Et per l'amor de Dio syo ;
Mas, si volé que ya vos dio ,
1270 Vos non deoria trobar ocasion
De ostar-me ma devocion.

LANDO

E queyno es vostro entencion ?
Dya-la-me, si la vos play ;
Car, per la fe que ya vos ay,
1275 Si ello es rasonablo ny convenient,
[37] Nos en saren ben content,
E vos ajuaren de nostres bens.

1250, solias... jolis ;— 1251 bel; — 1252, li enfant ;— 1262, si fase ben, per ma fe ; — 1263, si ben far vos vole ; — 1266, dic ya ; — 1267, benegent.

ANTHONI.

Deoque vostre plaser es
De saber ma volontà,
1280 Ya la vos direy, per verità.
Yo ay entencion de Dio servir,
De bon cor, senso falhir,
Et de desanparar tot quant es,
Lo mond et trasque tos sos bes,
1285 E anar en calque armitage
Laysus aut, en qualque boschage,
Per aquistar paradis.

LANDO.

Hee ! mon enfant, à mon avis,
Ceta rason non es convegnablo,
1290 Ny par ren non es agreablo,
[37'] A mi ny à vostres parens ;
Mas en sarent tres malcontens,
Quant ellos ho auvirent dire.
Ma sabé-vos que ya vos veul dire ?
1295 Vos laysare cesto eror,
Car la saré per la melhor,
E penré uno molher
Coma faut, vostre parier,
De lacal auré de beos enfans,
1300 Honor, joy et plaser grans,
Que vos non ho poe esmaginar.

ANTHONI.

Dono, la non vos en chel parlar,
Car ya non en farey ren.

LANDO

Hee ! mon enfant, si, fare ben ;
1305 Car Dio ho a comanda
E espresament ordena,

1288, Mon ; — 1290, agradablo ;— 1293, ylli ho ; — 1295, aquesto ; — 1296, es ; — 1300, honor et de plasers — 1301, poes ; — 1304, Mon.

[38] Josto que la Scripturo di :
« Crescite et multiplicamini. »
Y eso vos fauc asaber :
1310 Que, si Dio non hi prengues plaser,
Al (*sic*) non ho agro pas ordenà,
Ny tant espresament comandà ;
Mas, per lo grant plaser
Que el y a volgu aver,
1315 El ho a comanda espresament ;
Car la non es creaturo vivent,
Que li peucho plus grant plaser far
Que uno armo li presentar,
Car l'armo de la creaturo
1320 Es son emage e sa figuro,
Josto que la Scripturo di :
« Omnes anime mee sunt. »

ANTHONI

Vos lay intra trop pregont
[38'] Car quant es per mi,
1325 Ya non vos respondrey eyci,
Car nostre parlar sario trop longt.
Mas, non pertant,
Vos sabé mon entendament.
Per so, vos requero charoment
1330 Que vos non me destorbé.

LANDO

Hee ! Mon enfant, scota-me !
Yo vos ho dic, car ya vos amo
Car ya veo ben, e sabo
Que vos sé ben innocent.
1335 Ya veo pauc d'entendament ;
De que la me facho fort,
E hi aven pauc de couort
Mas, si creyre me voles, segurament

1310, preses ; — 1317, de plaser mays far ; — 1318, d'uno; — 1326, long; — 1331, mon ; 1332, vos dic ; — 1336, gravo; — 1338, *le dernier mot ajouté.*

Nos faren ben autroment.
1340 Car, per vostre grant honor,
[39] Say uno filho de valor,
Mot bello et gracioso
De richesas enabondoso,
Blancho coma flor de lis,
1345 De grant lignage et de grans amis,
Que, quant davant vos la veyré,
Et sa face gracieuse considereres,
Vos non volria, per tot quant es,
Que ceto chauso à far foses.
1350 E, pertant, avisa-hi,
Quar, quant es per mi,
Ya non vos en parlarey plus.

ANTHONI

Ya me recomando al rey Jesus
Que m'ajuare, si li play,
1355 De la chosas que besogn'ay.

LANDO

[39'] *Recedat ab Anthonio et loquatur marito.*

Mon bel amic, ya te direy,
Et de ren non te mentirey,
A ton nepbon yo ay parlà
E sabo sa volontà.
1360 Dal qual soy contento,
E te dic, à l'ora presento,
Que ya no vic jamays creaturo
Que fosa tant fort, ny tant duro,
Quant el es.
1365 Car, per la fe qu'ya t'ay promés,
Ya li ay dich de chosas teriblas,
De que tu n'aurias grans mervilhas,
Si tu las sabias.

1343, abondoso; — 1346, quant vos ; — 1347, e sentire son alen; — 1350 per so : — 1351, que quant ; — 1360, del qual.

L'ONCLE.

Non chel que tu las me dias,
1370 Car ya sabo, certanoment :
De que en soy marys et dolent.
Si autro choso hy pogueso far !

LO COSIN.

[40] Segner payre, si lay me leyssava anar,
Ya sabrio sa volontà
1375 Car tené, en verità,
Que qu'el eyo, nos acorden.

L'ONCLE.

Mon enfant, la me play ben ;
Mas ya non volrio pas
Que vos autres fesesas
1380 Chauso que non fos de far.

LO COSIN.

Segner payre, non vos chel dotar,
Car ya ay entendament
D'istar à vostre comandament,
Tot lo temps de ma vio ;
1385 Et mays fort me gravario,
Si ya fasyo lo contrari.

L'ONCLE.

[40'] Vos parla coma savi.
Ar ana lay prestoment,
Et retorna de continent.

S[ILETE].

LO COSIN.

Recedat a patre et vadat locutum Anthonio,
qui est in rota,

1390 Dio vos gart, mon bel cosin ;
Ya veno heuras eyci

• 1371, qu'en... maris; — 1372, alre hi; — 1373, Payre... leysa; — 1381, Payre.

Per alcunas chausas dire-vos,
Doyque sen entre nos dos,
Coma bel frayre.
1395 Sapià que mon segner payre
De vos es tres malcontent,
D'alcunas chausas que se vant disent.
Tot anfort ya non say;
Si lo es veray, la me desplay,
1400 Mas, al remedi !

ANTHONI.

Ya non say que la ce di
[41] Ny que las gens vant parlant ;
Mas, non ostant,
Si vos en sabé ren
1405 Dise-m'o, e faré ben,
E ya me esmendarey.

LO COSIN.

Bel cosin, ya vos direy.
La se di, publicament,
Per tota maniero de gent,
1410 Que voles leysar lo pays
Et segre vito de coquys.
Non a eyci grant meychentario
De segre eytalo vio ?
Si es ben, à mon semblant,
1415 Car la es vio de meychant,
Et de gent que non valont ren.

[41'] ANTHONI

Bel cosin, escota-me.
Dio, en que es tota perfecion,
A dona sen e discrecion
1420 A tota humano naturo,
E vol que tota creaturo
Se governe à sa volontà.

1398, en pero ; — 1399, ver ; — 1411, e vos vole fayre coquys.

Encaro mays, per sa bontà,
El a volgu mostrar la vio
1425 Per venir al realme de glorio ;
Et, si ya la volo tenir,
Per en aquel realme venir,
La non deo pas à mon oncle gravar,
Ny me deo pas destorbar ;
1430 Car el fario grant pecha.

LO COSIN.

Ya volo que vos sapia,
Que si vos segue ceta vio
[42] Vos li daré grant malenconyo ;
Et non pas à si solament,
1435 Mas aussi à tota nostra gent ;
De que vos saré grant deshonor.

ANTHONI.

Yo vos requero, per grand amour,
Que d'eyso non me parle plus,
Car ya soy mays atengus
1440 A Dio que autro creaturo ;
Et per so segrey ma venturo,
Josto la soa volontà.

LO COSIN.

Vos ce fols, per ma leotà,
E mays avé pauc d'entendament!
1445 Et vostres bens que farent ?
Que aves tanta bello richeso.
[42'] E mays tanto bello nobleso,
Coma home dal pays ;
Et, segont que m'es avis,
1450 Vos en poé far pro de ben
Et, per amor de Dio, donar-en,
Y eso sario ben de far,
Et non pas el booc istar,
Coma las bestias feras.

1437, charoment; — 1444, de cen(=sen) ; — 1453, *lisez* : bosc?

ANTHONI.

1455 Ar, non eyan plus novelas,
Car ainsys ay delibera

LO COSIN.

Ar fassa à vostra volontà,
E en sorto que non vos en repentà,

S[ILETE].

Recedat ab Anthonio et dicat patri.

Segner payre, ya vos direy,
1460 Et de ren ne vous mentirey,
[43] Ya veno de ver mon cosin,
Ben dolent e ben mari,
Car non l'ay pogu enclinar,
Per ren que ayo pogu far,
1465 A la myo volontà.

L'ONCLE.

Ya non say que el a trobà,
Ny que el a entencion de far ;
Car dire vos, à breo parlar,
Ya non m'en volo enpachar,
1470 Plus d'yci en avant.

LA COSYNO.

Segner payre, el es enfant,
Et non sap encar que ben c'es.
Tot prest, si vos plagues,
Ya li anero volentier parlar

L'ONCLE.

1475 [43'] Vos lay poyes ben anar,
Mas restes ; ya sabé ben
Que vos non lay faré pas ren,
Car en la testo s'o es mes.

1456, car yo o ; — 1458, e avisa ; — 1460, ya vos fauc eyci asaber ; — 1461, que yo ; — 1464, aï — 1473, tot enpero si la vos ; — 1476, mas ya.

LA COSYNO.

Et si à mon creatour plagues
1480 Que el volgues far tant per mi,
Vos sarià ben esbai,
Et mays tos mervilhos.

L'ONCLE.

Ar anà-lay, despacha-vos,
E veyré que el vos diré,
1485 Ni cal responso vos faré.

S[ILETE]

Recedat consobrina et vadat locutum Anthonio.

LA COSYNO.

Bel cosin Dio vos don bona vio,
Ey'en paradis bona partio !
Ya soy venguo eyci à vos,
Per requerir e demandar vos,
1490 [44] Uno chauso que ya vos direy.

ANTHONI.

Et, per ma fé, ya ho farey,
Masque ela syo rasonablo,
Car la es chauso convegnablo
Que ya vos faso cet plaser.

LA COSYNO

1495 Bel cosin, la verità n'es
Que ya soy venguo à vos eyci
Per uno chauso que ay auvy,
Que me desplay en mon corage ;
Car la non a creaturo en mon lignage
1500 Que yo ame mays que vos,
Non pertant que mas amors
Non vos portant gis d'avantage ;
Ma Dio en sap tout mon corage
E la verita que n'es.

1479, si à Dio ; — 1486, mon bel ; — 1491, per ; — 1493, lo ; — 1495, la es o ver ; — 1496, ya ; — 1497, que yo ; — 1503, sap mon.

[44'] ANTHONI

1505 Yo vos ho ay una ves promes,
E vos ho atendrey certanoment,
Mas que m'o dya prestoment.
Que vos vole de mi ?

LA COSYNO

Ya vos direy, mon bel cosin.
1510 Ya ay en vos grant esperanso.
Vos requerent, per amistanso,
Coma lo meo char frayre,
Que fassa plaser à mon payre !
Car ya vos juro certanoment
1515 Que l'avé mes en grant pessament
E non pas el, tant solament,
Mas aussi toto nostro gent
Et tot lo nostre ostal :
De que sen segré ung grant mal,
1520 Si vos non hi meté remedi,
E pertant soy venguo eyci
Per requerir vos charoment
[45] Que sufrir non volha tant grant incovenient
Quant eyso sario.

ANTHONI.

Bello cosyno, volé-vos que ya vos dio ?
Ya non ay parento, ny parent,
1525 Que yo ame plus fermament,
Ny que mays fesees à plaser
De tota ma forsa e mon poer
Que ya fario per vos ;
Mas, ya soy tous mervilhos
1530 De vostre parlar,
Ny qui vos fay eyso domandar ;
Car, quant es per my,
Ya non cudo aver falhi,

1515, pesament ; — 1517, *ajouté* ; — 1518, mas ben ; — 1520, per so — 1526, faso plaser ; — 1529, soy mervilhos.

Ny fach desplaser à vostre payre,
1535 Car la non me pleyrio pas gayre
Qui lo li fario.

[45'] LA COSYNO

Si vos volia leysar la vio
Que vos aves entrepres,
La non es ren que mays li plagues ;
1540 Autroment, el es à la mort.

ANTHONI

A el tant grant desconfort
Per amor de my ?

LA COSYNO

Hoy, certanoment, bel cosin ;
Car ya vos promes sus mon hounour
1545 Que el a de vos tant grant dolor
Que el non pauso, ny sino.

ANTHONI

Ar scota, bella cosino,
Ya soy mot mervilhos
De vostre payre et de vos
1550 Que aves cen e entendament,
[46] Per que me anà perseguent
E destorbar de far ben ?
E non sabé-vos pas ben
Que ya soy mays atengus à mon creator
1555 Que m'a fach tant grant honor,
Que m'a forma à sa figuro,
Que non soy à cors de creaturo :
Si soy ben, per verità !
E vos n'aves grant pechà,
1560 Quant me volé destorbar
Ar, si vos play, leysà-me istar
E non m'en parlé d'eyci en avant.

1544, vos juro, per nostre Segnor ; promes, *pour* promet?; — 1545 nos; — 1552, e me voles.

LA COSYNO

E qui cudeso vioure tant
Que vos me respondesà eyci ?...
1565 Non pas ya, mon bel cosin !...
Ar veyo certanoment
[46'] Que vos sé ben descognoycent.
E si voles que ya vos dio :
Ey ben fol qui en vos se fio.
1570 Ar fasé à vostra volontà,
Car ya vos n'ay mays parlà
Que jamays ne vos en parlarey.

S[ILETE]

Recedat et dicat patri.

Segner payre, ya vos direy
Mon cosin m'a dich certanoment
1575 Que el faré vostre comandament
Coma las stelas dal cel....

L'ONCLE

El es plus aygre que fel ;
E ya vos ho disio ben,
Que vos non lay ferà ren :
1580 Pertant seyes-vous eycy
Et leysa istar vostre cosin.

LA SORRE

Vadat ad rotam et dicat quod sequitur ; dicat per modum planctus :

[47] Helas ! helas ! lasso ! que devo ya far?
Lasso ! ont devo yo anar ?
Hee ! pauro, ont soy yo venguo !
1585 Ar ve ya ben, que ya soy tota nuo ;
Car non ay amic, ny parent,
Que me done sostenament....

1564, en eyci ; — 1569, fols ; — 1573, bel payre ; — 1580, per so seyes eyqui ; — 1582, hee laso; — 1583, laso.

Hee ! bel frayre secoré-me
E, si la vos play, ajua-me,
1590 E non me veulha pas leysar...

ANTHONI

Bella sorre, si vos voles ben far,
Dio vos faré pro de be.
Ar quesa-vos, scota-me.
Ya considerant la pauretà
1595 En que tot lo mond es pousà,
E veyent, lo seo governt
Cognoyso : car qui mays hi met mays y pert,
[47'] Car yo trobo, en l'Avangeli de sanct Mathio,
Que creaturo que servis Dio,
1600 Ha vito perpetual
Al realme celestial ;
E, per so, lo sans et las sanctas lo seguiant
E la soa vito teniant,
Per aquistar aquel bon tresor
1605 Eyci coma sanct Peyre et sanct Paul
E la verge sancto Caterino,
Que ero tant doso e tant benigno :
Que per gagnar paradis
Leysé sos parens e sos amis
1610 Et tota sa noblesso
Que avio tant bello richeso
Que non se pogro contar....
E si nos volian eytal far
[48] Dio nos illuminario
1615 E nos metrio en sa conpagnio.
Bella sorre, qu'en dise vos ?

LA SORRE

Bel frayre, ya me fyo en vos ;
Car en vos ay mon esperanso.

1592, ben ; — 1595, pousas ; — 1597, Cobeso, que... hi met | mays y pert ;— 1598, trobo en script | en l'evangeli de sanct Mathio.

He es rason que iste à vostra ordenanso.
1620 Com'à mon frayre natural,
Quar vos sé lo plus especial
Que en cet mond ya ayo.

ANTHONI

Lo es verità, sens falho,
E per so, yo vos ho dic
1625 Com'à vostre special amic,
E vos ho poé ben veyre,
Quar, si vos me voles creyre,
Ya vos metrey en religion
[48'] D'uno grando devocion,
1630 Ont y a de donas honorablas,
Noblas, graciosas e notablas,
En l'ordre de sancto Mario.

LA SORRE

Lo plaser de Dio en syo
Et tota sa volontà.
1635 Mas vos per certan tegnà
Que ya en soy tota esbayo
De entrar en talo 'beyo,
Heuras, tant sodanoment.
Non es senso pessament,
1640 E principalment quant soy tant ignorant
Que non sabo plus que l'enfant
Que al jorn d'eu es nas.
Ar avisa sobre cet pas,
Si la vos play, mon bel frayre

ANTHONI

1645 [49] Ar me leysa ung pauc fayre,
E fià-vos-en de mi;
Car ya vos auso dire eyci
Que la lay n'a de nostre lignage
Que n'aurent plaser en lor corage,

1619 rasos; — 1635, mas tegna vos per certan; — 1640, e majorment quar soy tot.

1650 Quant vos tenrent en lor conpagnio.

LA SORRE

A Dio y à la virge Mario,
De bon cor, me remeto yo.
E placho à nostre segnor Dio
Que me done son plaser far.

ANTHONI

1655 Sorre ya lor vauc parlar,
E veyrey que me dirent;
E josto que me respondrent,
Nos faren en la bono horo.

LA SORRE

[49'] Bel frayre, ya en siou contento.
1660 Ar non lay isté gayre, si vos play,
Car ya vos espero eysay.

S[ILETE]. PAUSA.

Sedeat soror in scabello donec redeat Anthonius.

ANTHONIUS

Vadat ad monachas. — Nonqui monachi et moniales habeant unam parvam locham, modicum prope rotam, ubi et ipsi veniant locutum, quia esset magna distancia eundo ad magnam locham.

Noblas donas, Dio vos sal!

L'ABBEYSO

Gentilhome, Dio vos gart de mal.

ANTHONI

Valens donas, ya veno eyci à vos
1665 Requerent et supliant vos,
Per una sore que yo ay,
Que espero, se à Dio play,
E à la verge Mario,
Qu'ello sa sirvento syo,

1653, plaso; — 1658, segurament; — 1659, soy content.

1670 Car elo y a bon voler
E, si la vos venio à plaser,
[50] Elo se rendrio volentier
En aquest sanct monestier
E an' vos autras istario.

L'ABBEYSO

1675 La sario ben grant folio
Qui resnario aquest present,
Dont vos regracio hunblament.
Gentilhome, ar escotà
E ung petit esperà,
1680 E yo à mas sores parlarey
E de par vos las requerey,
E peus vos farey resposo ;
E creo que, per amor vostro,
Nos vos respondren joliament,
1685 Que vos en saré ben content.

Loquatur suis sororibus.

Bellas sores, vos aves auvi
Las peraulas que cet a dich
[50'] El es home de grant valor
Et nos fay ung grant honor,
1690 E per so chascuno dio son senblant.

PRIMA MO[NA]CA.

Ya, en corecion parlant
De vos e de tota la conpagnio,
Si à tresq totas pleyo,
Ya en foro ben content,
1695 Car ya vos dic certanoment
Que la s'en salhirio ung grant ben ;
Car vos autras sabé ben
Que elo es de grant lignage
E sont poyssant e davantage ;
1700 E, per tan, quant es per my,

1693, tresque ; — 1700, per so.

Ya conselho eyci
Que la prenan per nostre pro,
Et que non li dian de non,
[51] Per utilità de nostre covent.

SECUNDA MONACA.

1705 Sorre, vos parlà sagement;
Mas, non pertant,
Ya en my considerant
La noblesa de la filho,
Bello, grant et mervilho,
1710 Vertueuso, gracieuso et amablo,
Et en toutes chausas delectablo,
Yo conselho, attandu sa devocion,
Que la prenan en nostra religion;
Et saré per la melhor.

TERCIA MONACA.

1715 Si la pleya à nostre Segnor
[51'] E elo y avio devocion,
Ya soy d'aquelo conclusion
Que la prenan en nostra compagnio;
E ben saré fach, so dyso yo.
1720 E, deoque en eyci vay,
Ya vos requero, si vos play,
Que nos li fasan bono responso.

QUARTA MONACA.

Ya, en corecion vostro,
Vous direy mon entencion.
1725 Considerant la grant generacion
Dont es partio cesto filho,
E me dono grant mervilho
Cosi vol lo mond leysar
Y aveu nos autras habitar,

1701, consello en eyci; — 1705, dise benegent; — 1710-2, et doso coma lo mel, | en mon cor sario grant mal | si nos eychapavo eyci | et, perso, ya dic en eyci, | atendu...; — 1719, dyo; — 1724, direy vos la mya.; — 1726, aquesti; — 1728, cosi hi vol.

1730 Atendu nostra grand pauretà.
Ma Dio, per la soa grant bontà
Provis à tota creaturo
[52] Josto que di la sancto Scrituro :
« Deus ubi vult spirat »
1735 Et car Dio l'a espirà
Ya soy d'aquelo volontà,
Que nos antras la receban.

L'ABBEYSO.

Deoque la play à Dio omnipotent
Que nos syan d'uno volontà,
1740 Ya n'ay grant joyo, per verità.
Ar say, deoque la vay en eyci,
Fasan-lo venir eyci ;
E hy faren responso.

PRIMA MONACA.

Ma dono, de licencio vostro,
1745 Ya lay anarey, et de par vos l'adurey.

Vadat quesitum Anthonium.

Gentilhome, venes eysay
E despacha, si vos play,
[52'] Car ma dona vos atent.

ANTHONI.

Ya lay vauc, de continent,
1750 Heuras, senso falhir,
Per la soa responsa auvir.

Vadat Anthonius ad Abbatissam.

Ma dono, ya veno en vostra presencio,
Per vos far honor et reverencio
E per auvir responso de vos.

L'ABBEYSO.

1755 Tresque gentilhome gracios,
Mas sores sont eyci presens,

1743, e farey li.

Lasquallas sont tres ben contens
De recebre vostra sorre:
Per que adusé-la de present.

ANTHONI.

1760 Ya vos regracio hunblament
A tresque totas en general
[53] Y à vos, ma dona, en especial.
Ar, si vos play, esperà ung pauc
Car, per ma fé, yo m'en vauc
1765 Et tantost la vos adurey.

Vadat quesitum sororem.

PAUSA. SILETE. SILETE (*sic*).

Bella sorre, Dio vos illumine
Et de sa gracio vos done!
Voles vos que ya vos dio?
Ya veno dal monestier Sancto Mario
1770 E ay parlà à'quelas donas
Que sont graciosas et noblas,
Que m'an dich, certanoment,
Que l'ay anan alegrament,
Que elas vos recebrent volentier
1775 Lay hyns en lor monestier,
En servent devotament Dio

LA SORRE.

Bel frayre, ya soy contento,
[53'] E mays y ay bon voller,
Deoque vos ven à plaser,
1780 Mas que despache, si vos play.

ANTHONI.

Ar pensen de tirar lay,
Heuras, sen plus tarsar.

Vadant ambo.

1757, quals; — 1776, Dio devotament; — 1777, content; — 1778, bona volontà.

PAUSA. S[ILETE].

Noblas donas de valor,
Dio vos gart de deshonor.

L'ABBEYSSO.

1785 Dio que es ples de misericordio,
Vos garde de vilanio.

ANTHONI.

Noblas donas, ya veno eyci
Aveu ma sorre que es eyci,
Que vol esser dal monestier.

L'ABBEYSSO.

1790 Gentil e noble scuyer,
[54] Vostra sorre sya la benvenguo
E de grant joya recepbuo;
E vos eytant ben, en verità,
Noble escuyer, or m'escotà.
1795 La la convien enterrogar
E nostra religion decleyrar;
Et quant la li auren decleyra,
Si la li en pren volontà, à la bono houro.

ANTHONI.

Per sanct Johan, la my play ben,
1800 E mays en soy ben content.
Ar despachà-vos prestament,
Per amor de Dio, si vos play.

L'ABBAYSSO.

Dosa filho, tirà-vos say,
Et vos, gentilhome, si vos play,
1805 Seyé-vos ung pauc eylay,
Ar, ma filha, entendé que ya vos direy
Et respondé à so que vos demandarey
Et prumieroment, que demanda vos?

1793, per ma fe; — 1794, ar, scuyer, scota-me; — 1795, coventa; 1798, volont', à Dio tan ben; — 1804-6, *ajoutés*.

[54'] LA SORRE.

Ya veno eyci davant vos
1810 Per demandar la misericordio
De Dio, e la vostra.

L'ABBEYSSO.

Bella filho, l'entencion vostro
Es bella e plasent,
Mas per respondre vos breoment
1815 Yo vous direy de la misericordio de Dio
La peraulo que lo propheto di,
Que es scripta al psauteri :
« Misericordia Domini plena est terra »
Dio tota la terra a unplio
1820 De la soa grant misericordio
Eyso si vee per esperiencio
Que Dio per sa grant providencio
Provis à tota creaturo rasonablo,
E aussi ben hirasonablo.
1825 E sy fare ben à vous,
Sy religieusement voles viure avec nous.

1815, direy vos yo; — 1826. Tout ce qui suit est effacé et précédé du mot : *Vacat.*

1 [55] Eyso es lo test de l'Evangeli,
Loqual sanct Mathio di :
« Respicite volatilia celi
« Quia non serunt, neque metunt. »
5 Regarda sa, dis sanct Mathio,
La bontà de nostre segnor Dio,
Veé vos las volatilhas dal cel
E las bestias de la terro,
Ho syo priva ho syo fero,
10 Que non sabont foyre ny arar,
Ny reculhir, ny semenar;
Et, tot enpero, Dio las provis.
Eyso non chel provar, quar nos ho vecn.
Eyso ay yo dich per tant
15 A vos, que ses eyci davant,
Que sé eymage de Dio et figuro
Et sé rasonablo creaturo,

[55'] D'autro part eyci vos dic :
Si vos avià nengun amic
Pres en legitime mariage,
830 Vos li faria grant outrage ;
Per lo qual ne vos poyrian reculhir,
Car deman el poyrio venir
Et coma soa vos demandario.
Ar respondé à ceto partio
835 Davant que lay pasan plus.

LA SORRE.

Non placho pas au Rey Jesus,
Ny à la Verge Mario,
Que ya feses tant grant vilanio
A Jesu Crist, lo meo Segnor,
840 [56] Car la sario grant deshonor,
Qui eytal chauso cometrio.

L'ABBEYSSO.

Quant à l'autro partio,
Per finalo conclusion,
Vos dic de nostra religion :
845 Nostra religion es fondà,
Sos obediencio et castità,
E en pauretà volontario,
Que es fondament de nostra veyo ;
Que sont tres clausulas petitas ;
850 Et, si vos las voles gardar,
Nos vos reculharen
Et nostre habit vos donaren :
Perque venré au realme de salvacion.

Que, si las autras provis.
Josto mon senblant e avis,
20 (55') El nos provis et proviré
Et de sa gracio nos daré :
En ce mond, de sa gracio,
Et en l'autre, de sa glorio.

1827, vos dic eyci : — 1829, pres per leal ; — 1831, non ; — 1836, non lasa pas al ; — 1853, al.

LA SORRE.

Ma dono, yo ay aquelo entencion
1855 De gardar-las humilment,
De bon cour certanoment
[56'] Tant quant la vio me duraré.

L'ABBEYSSO.

Dio vos illuminaré.
Ar ajanolha-vos eycy.
1860 Car de bon principe bona fin.

S[ILETE].

Modo induant eam et cantent angeli ynterim hymnum : « Caterine colaudemus, » vel aliud ad hoc congruum.

Bella sorre, ben vos syo !
Placho à Dio y à la virge Mario
Que vos doné pro de ben.
Tira-vos say et besa-me.

Osculetur eam.

1865 La benediction de Dio eternal
Et de sanct Peyre et de sanct Paul
Vos sya, ma filha, donà.

ANTHONI.

Noblas donas de valor,
Dio, per la soa grant dosor,
1870 Vos rendo lo ben et lo honor
Que aves fach à ma sorre !
[57] Yo vos requero humilment
Que la governé joliament
Car veé-vos eyci la vergiero,
1875 Tota bello et tota entiero,
Que non hi manco ung denier.

Tradat bursam.

1854, dono ya ; 1856, *ajouté* ; — 1859, eyquy ; 1860, principi ; — 1861, benautru ; — 1862, plaso ; — 1864, beneyson.

L'ABBEYSSO.

Gramarcis, bel scuyer,
Eyci es ma sorre que li ho gardaré
Et joliament la governaré,
1880 Tant que en saré ben content.

ANTHONI.

Ya ho creo certanoment
E men fio tres ben de vos.
Ar à Dio sya, ya preno congié de vos ;
Si la vos play, preà Dio per my
1885 E yo segrey mon chamin,
Car non say peu plus istar.

LA SORRE.

[57'] Dio vos layse ben anar,
E la dosa virge Mario
Vos garde de malo conpagnio !

Modo recedat Anthontus et loquatur Corratario.

PAUSA. S[ILETE].

ANTHONI.

1890 Bon home, si la vos pleyo
De me far uno cortesyo,
Ya vos satisfario ben.

LE CORATIER.

Segnour, vos disé tres ben
Et parla cortesament,
1895 Et vos dic certanoment
Que se ya peus ren far per vos,
Que sya à vostre ben y à vostre honor,
Yo volentier ho farey.

ANTHONI.

Prodome, ya vos direy,
1900 Ya ay de praas et de terras
[58] Que sont graciosas et bellas,

1893. segn : — 1898. ya.

De las quals me volrio despachar,
Si la ce poyo trobar
Qui las volgueso conprar;
1905 E lor en fario bon marchà.

LO CORATYER.

Yo vos direy, per ma leotà,
En ceto vilo a de marchans
Que sont riches et sont poyssans,
E vos en daren la rason.

ANTHONI.

1910 Per ma fé, ya vos ho cometo
Coma si vos erà mon frayre.
Per vostra fé, non tarsé gayre
De tirar-hi.

LO CORATYER.

Ar fyà-vos-en de my,
1915 [58'] Car yà vos prometto per certain
Que yo non ly falhir'e' ren
Et yà penso de lay anar,
Tot heuras, sens plus tarsar.

Vadat ad mercatorem primum.

PAUSA.

Noble marchant, Dio vos gart!

PRIMUS MERCATOR.

1920 E vos si fasé, per sanct Marc!
Et que anà-vos querent?

LO CORATIER.

Yà vos direy certanoment,
Senso fayre grans novelas;
Ya sabo de bellas terras
1925 Que sont en vio de vendicion,

1908, Rich... poysans; — 1909, daren ben rason; — 1912, ar per; — 1915, juro per ma fe — 1916, que la non hi falhire ren; — 1917, ya lay penso de tirar.

E si vos hi avià entencion
Ny vos volià metre à l'avant,
Yà vos auso dire eytant
Que la non ha home al pays,
1930 Atendu que sé mon ami,
[59] Que davant las aye que vos.

PRIMUS MERCATOR.

Conpayre, la non sario pas rason
Que vos trabalhé tant per my ;
Ma vous fasé coma bon vesyn,
1935 De que vos en say bon grà ;
E, si vos hi trabalhà,
Vos n'y perdré pas certanoment.
Dyà-me, per vostre sagrament,
Si elas ant gayre de pres.

LO CORATYER.

1940 Ya vos direy, quant es dal pres,
El en saré so que yà volrey
Car, conpayre, yà vos direy,
El ho a tot comes à my.

PRIMUS MERCATOR.

Fasan doncas eyci:
1945 Vos li anaré parlar,
[59'] Segretament, sens plus tarsar,
Et li demandaré lo pres,
E peus retornaré adees
E veyré que nos faren.

LO CORATYER.

1950 La non vos chal dotar de ren
Car ya vos ay dich que autras fes
Qu'el m'o a trastot comes,
Coma si ya foso son frayre.

1930, amis. (Une deuxième correction porte : *tal es mon*). — 1932, rasos ; — 1941, sa ; — 1944, ar fasan doncas en eyci ; — 1950, chel.

PRIMUS MERCATOR.

Et costarent elas gayre ?
1955 Dyà-me, segont vostre avys.

LO CORATYER

Elas costarent noeu milo fluris
Et mays hi auré bon marcha.

PRIMUS MERCATOR.

[60] Poyria vos far, per vostra leotà,
Que el las meleyses per sept millo et quatre cent
1960 Et ya vos donarey, per mon seyrament (*sic*),
Unas chausas de dos scuus,
Que non ho sabré negun,
Si non yà es vos.

LO CORATYER.

La non sario pas rason,
1965 Car elas valont mays certanoment.

PRIMUS MERCATOR.

Et qui es aquel que eyso vent ?
Ya ho volrio ben saber.

LO CORATYER.

Yo vos ho direy, per ver,
L'eys Anthoni de Vianes
1970 Que vol vendre tot sos bes.
[60'] Per anar en armitage.

PRIMUS MERCATOR.

Yo vos direy mon corage ;
Trabalha que yà las ayo
Car yà vos juro, sens falho,
1975 Que yà vos darey mays dos ducas.

LO CORATYER.

La saré ben tantost fach.
Ar, à Dyo sya, que ya m'en vauc;

1951 ; ves ; — 1956, costarent mil; — 1959, per cent; — 1962, nenguns; — 1964, segurament la non... rasos.

Si ya isto gayre, espera ung pauc.

Recedat et loquatur secundo mercatori.

Noble marchant, Dio vos gart !

SECUNDUS MERCATOR.

1980 Gentihome, dio vos gart !
Aves-vos besogn de ren?

LO CORRATYER.

Oy, sire, vous promes;
Ya veno à vos eyci
Segretament, entre vos e my,
1985 Per veyre si aurià entencion
[61] De comprar una belo possession
Qui la vos fario vendre.

SECUNDUS MERCATOR

« Ouy, sans plus attandre »:
Masque prumyerament sapio
1990 Qui es aquel que la me vendrio,
Car autroment n'en volrio gis.

LO CORRATYER

L'eys ung dals nobles dal peys.
E vos la cognoicé ben,
Car la es Anthoni de Bonafe
1995 Que vol vendre sa chavenso
E, josto que ya me penso,
El vol lo pays desanparar ;
E, si vos la volia conprar,
Vos l'auria premierament.

SECUNDUS MERCATOR

2000 Vos disé ben, certanoment,
Et non restaré pas per my
[61'] Que yà non li faso tost tintin ;
Masque yà n'ayo bon marchà ,

1979, sal ; — 1980, gart de mal ; — 1982, per ma fe ; — 1985, si vos; 1988, oy, Dio, per ma fe ! — 1989, masque ya; — 2004, lo ver

Car, à dire vos verità ,
Yà la volrio ben aver.

LO CORRATYER

2005 Yà vos fauc ben asaber
Que la es à ma volontà,
Car el poyssanso m'a donà
Que ya en faso à mon plaser,
Et, si vos la voles aver,
2010 Vos me daré ung sayon.

SECUNDUS MERCATOR

Oy, per Dio, de vermelhou,
Dal melhor que se peucha trobar ;
Masque veulha trabalhar
Que ya l'ayo.

LO CORRATYER

2015 Vos l'en auré, sensa falho,
Masque vos metà en rason.

[62] SECUNDUS MERCATOR

Tot celà farey ya pro
A manyero de marchant ;
Mas, non pertant,
2020 Dias-me, à ung mot, quant costaré ?

LO CORRATYER

En verità, qui las vauré
En payaré sept milo ducas.

SECUNDUS MERCATOR

Non saré pas, per sanct Maur ;
Car si el n'avyo quatre millo et cinc cens,
2025 El en sario ben contens,
E mays li bastario ben.

LO CORRATYER

Per my, vos non perdré ren,

2010, chaperon [*et puis* : gipon]; — 2014, masque vos· — 2021, per ma fé; — 2028, milo ducas d'aur; — 2025, cinc cens.

Masque li vegna à plasei,
2030 Car yà vos fauc asaber
Que yà hi trabalharey coma per my.

SECUNDUS MERCATOR

Ar pensà de anar-hi
Et non resté pas per ren
Que non y trabalhé bien
2035 [62'] E que fassa tant que ya l'ayo.

LO CORATYER

Vos l'en auré, sensa falho.
Gardà ben qu'en vos non falho.
Trobà manyero, ho vostro gent,
Que me doné ung pauc d'argent
2040 Per ma peno e per mon trabalh...
Que me donesà ung ducat.

SECUNDUS MERCATOR

Per ung ducat, ny dos, ni trees...
Ve-los eyci ; portà-los-en,
Car autroment non farian ren;
2045 Tot eyso cognoysé ben.

LO CORATYER

Per sanct Johan, vos parlà ben !
Noble marchand, yà vos direy :
Ma dililencio yà farey
Car l'eys ben fols, y a pauc de cen
2050 Qui non sap penre quant la ven,
Car en my non vos chal dotar.
[63] S'aquel Anthoni vauc parlar.

SECUNDUS MERCATOR

Dio vos layse ben anar !

LO CORATYER

Recedat et loquatur tercio mercatori.

Dio vos gart, noble marchant!

2032, tirar ; — 2034, *ajouté* ; — 2035, que vos non fasa ; — 2051, chel.

TERCIUS MERCATOR

2055 E vos si faso, per sanct Friant ;
Voles-vos ren que yà ayo ?

LO CORATYER

Oy, per ma leotà, sens falho,
Car vos sé ung home valent
Ya veno à vos, segretament,
Et per far vos asaber,
Si avià entencion, ny voler,
De comprar une belo chavenso,
Que es neto, francho et senso censo,
E senso nengun servitut.

TERCIUS MERCATOR

2065 Oy, en verità, sus ma vertu,
[63'] E en darey tant coma ung autre.

LO CORATYER

Vos sabé ben que eyso es,
Melh que home dal peys,
Car l'eys ung de vos vesys ;
2070 Et sabé que la ce monto.

TERCIUS MERCATOR

Yo say ben que la se monto.
Los seos bes coma lo meos,
E si l'ero lo plaser seo
Ya li en volrio ben tant donar
2075 Et peu lo volrio ben payar
Commo ung autre fario.

LO CORATYER

E qui vos hi ajuario,
Comben en donarià-vos ?

2056, yo ; — 2057, oy, per ma fe sen ; 2058, se home ; 2061, si vos ; — 2064, servitun ; — 2065, oy per ma fe, se Dio m'aju ; — 2066, car eys ; — 2075, *ajouté* ; — 2076, quant ; — 2078, canben.

TERCIUS MERCATOR

Sa qu'en volrio ben rason.
2080 Mas, promueroment, volrio saber.
[64] Quant el volrio aver,
Tot al mot derier.

LO CORATYER

El en volrio volontier,
Josto que yà sabo segurament,
2085 Cynq milo scuus d'or o d'argent,
Ha breo parlar

TERCIUS MERCATOR

Per chauso non poyrià vos far
Que el se tengues contens
Qui li en dario dos millo et sept cens,
2090 Et cent à vos, per una robo.

LO CORATYER

Ar say, presta-me la palmo,
Car segurament vos l'auré.
Et sabe vos que vos faré?
Que me segnà segretament.

TERCIUS MERCATOR

2095 Ar teno eyso premueroment.
[64'] Vé-vos eicy cinquanto scuus,
Que la non ho sapio menguus.
Si non vos e yo.
Ma vos me prometré, sus Dio
2100 E sus lo batisme que avé pres,
Que si yà non avio aquellos bes
Mos scuus me retornaré.

LO CORATYER

Oy, « je le vous promes ».

2079, rasos ;—2085, Milo ; — 2089, dario sept cons ; — 2094, segne ; — 2001, cetos ; — 2103, oy, segurament, per ma fe.

Mercator tradat scutos corratario.

2105 Et sont illi de bon pes?

TERCIUS MERCATOR

Oy, per la fé que yà vos ay promes,
Yà non vos ho dirio pas.

LO CORATYER

Ar vené de l'autre las,
E non fasà mencion à nengun.

TERCIUS MERCATOR

2110 Non farey pas, sus ma vertu.

Tertius Mercator sequatur, modicum post, corratarium.

[65] PAUSA

Recedat corratarius et loquatur Anthonio.

LO CORATYER

Segner Anthoni, Dio vos don salut!

ANTHONI

Vos sya lo tresque ben vengu!
E qui a la de novel?

LO CORATYER

Tresque ben, per sanct Gabriel,
Vostra besogna que yà ay fach,
2115 E grant peyno que yo ay trach,
Davant que yo ayo pogu trobar
Qui las volguese conprar
Toutes fees, yo ay trobà.

ANTHONI

Ar, per vostra francho leotà,
2120 Dyà-me qui los vol comprar?

2106, car ya; — 2110, se Dio m'aju; — 2111, vos aju, — 2118, tot cnpero.

LO CORRATYER

Yà vos ho direy, à breo parlar.
L'eys lo noble Johan dal Molys,
[65'] Lo plus riche de cet peys,
Que saré tantost eyci;
Car yà l'ay leysà al chamin,
E m'a dich que el me seguio.

TERCIUS MERCATOR

Dio garde mal la compagnio !

ANTHONI

Segnor Johan, Dio vos don bona vio,
Et qui vos amo !

TERCIUS MERCATOR

L'eys verità, chauso certano
Que yà ay entendu e auvy,
Per mon conpayre que es eyci,
Que vos avés entencion
De vendre alcuno possession?
Si vos la volé vendre, yà la conprarey,
He encaro mays vos en darey
Eytant coma ung autre.

ANTHONI

[66] Per ma fe, verità es,
Car yo ay entencion
De vendre aquelo possession,
E mays tota ma chavenso.

TERCIUS MERCATOR

Et qualo es la vostra penseo,
Que vos non vos retegnà ren?
Car, de veray, vos sabé ben
Que vos n'aurés nececità.

ANTHONI

Eytalo es ma volontà

, ric ; — 1242, es vostra pensea.

E mays lo meo plaser,
E si vos la volés aver,
La me play ben, certanoment,
2150 Masque me doné d'argent,
Car yà ay besogn de chaminar.

TERCIUS MERCATOR

Dio vo laysé ben anar
E vos laysé far vostre pro !
[66'] Car, si Dio perdon me faso,
2155 Dal bon dal cor, la me fascho.

ANTHONI

La non si po far autro chauso,
Deoque Dios ho vol eyci.

TERCIUS MERCATOR

Ar non istan plus eyci.
Ma donan fin à nostre parlar,
2160 E vean que me deoré costar,
A ung mot tant solament.

ANTHONI

Yo vos direy tot joliament :
Eyci es aquel que vos ha amenà
Et tot eyso a tratà
2165 Et, per so, ya li ho remeto
E trasque tot li ho cometo,
A sa bono consienso.

LO CORRATYER

[67] Quant à ma consienso,
Ya vos direy à mon senblant :
2170 Non me volo enpachar de tant,
Car vos sé de grand lignage ;
El me poyriant far damage
Quant illi ho sabrent.

ANTHONI

Ya non say pas que illi farent ;

2155, gravo ; — 2170, ya non.

2175 Ma, quant es per mi,
Ya las vos vendrey eyci,
Si vos las volé conprar,

TERCIUS MERCATOR

Et quant me deo elo costar,
A ung mot tant coma cent?

ANTHONI

2180 Yà non vos yrey ren querent
Vos me daré IX millo ducas
[67'] Quar eyso es ung bel fach,
Et mays de grant valor.

TERCIUS MERCATOR

Non fayré pas, per nostre Segnor ;
2185 Mas qui vos en dario tres millo seys cens,
Sarias vos en ben contens
E non anesà ren plus demandant ?

LO CORRATYER

Ar escotà, noble marchant,
La val mays e non pas gayre ;
2190 Ma si lo se poyo fayre
Que vos li en donesà mays cinquanto
Car vos sabé que la se monto,
A mon advis yà estario ben.

ANTHONI

E yà non en farey pas ren
2195 [68] Car yà en trobarey mays.

LO CORATYER

Non saré pas, per sanct Pancrace !
Car yà ay la vilo cherchà
Et non ay nengun trobà
Que n'ayo presentà tant.

2178, la; — 2181, quatre mil. — *Le ducat, vers* 1503, *valait environ* 10 *francs de notre monnaie ;* — 2185, dario seys; — 2193, creir ; — 196, Blays, *puis* Blaysho.

ANTHONI

2200 Ar ascota, noble marchant,
Car vos sé mon cognoyscens :
Vos m'en donaré heuch millo et un cens
Et de ren non vos meyfaré.

LO CORRATYER

A ma dito vos istare,
2205 E yà vos hordenarey
E en faré sa que yà direy :
Beyla say ung denier-Dio.

Tradat Mercator denarium Dei.

E veyré que farey yo.
Ar me adusé vostras mas
2210 Et ma dito non resné pas,
Car qui ma dito resnaré
[68'] Cent scuus li costaré.
Ar, al nom de Dio syo
Et de la virge Mario,
2215 Vos millo sept cens li donaré
E trasque tot lo peyaré
« In nomine patris et filii... »

Festinanter dicat; post « et filii, Sabe vos ».

Sabé vos que vos faré ?
Que tantost vos lo peyé
2220 Et pensan de aultre chose far.

TERCIUS MERCATOR

Si vos ho volé contar
Vécy voustre payment
Car yà vos dic, sus Dio vivent,
Que la non y a un denyer ropt

ANTHONI

Depeus que la his trastot,

2215, sept cens scuus li ; — 2217, « et spiritus Sancti, Amen » *est effacé ;* — 2220, alre ; — 2222, *ce vers est ajouté en interligne ;* — 2224, denyer meus ;

La non vos ho chel contar
Car yà vos creo, sens jurar,
Coma si fosà mon cogna.

TERCIUS MERCATOR

[69] Seygnor Anthoni, à Dio sya ;
2230 Governa-vos joliament !

ANTHONI

Nostre segnor Dio omnipotent
Vos garde de peril
E dal poyer de l'enemic,
Et vous done longe vio !
Recedat tercius Mercator.
2235 — Bon home, que vous devo yo
De la peno que avés pres ?

CORRATIER

Gentilhome, sa que vos volres,
Quar ren non vos demando yo.

ANTHONIUS

Pas rason la no sario
2240 Que vostre temps aguesà perdu,
Ar tené, veysi cinquante scus
Per menar joyoso vio.

CORRATIER

De bon cor yo vous remarciou,
E si vos poyou servir en ren,
2245 Non dotés, venés-vos-en,
Quar yo ou farey sens vilanio.
— Dio mantegno pas e marchandio !
Si non s'en gagno, la s'en beo,
Et qui en perdré la saré seo.
2250 Non ha eyci ung bel personage ?
Cinquanto escuus ay davantage !
Et qui non sabré marchandear,

2228, girman; — 2229, ar Anthoni; — 2235-2251, *ces vers ont été ajoutés*; — 2251, sos.

Aveu my vegno demorar,
Masque me done de l'argent,
2255 De que yo vivo alegroment
E m'aparelhe bon disnar,
Peusque el perdre la non me chal :
[69'] Et si de my avé mestier,
Yà soy lojas à mon pelier
2260 A l'oste dal CHIVAL-BLANC.
Dio garde mal los marchans,
Celos que me donant de l'argent
Et los aultres, ma non pas tant,
De que yà teno galhardo vio...
2265 Dio garde mal la conpagnio !

PRIMUS MERCATOR

Conpayre, vos non sabé pas
Qu'eys? Ay auvi et soy certas
Que Anthoni de Vianes
N'a vendu trastos sos bes;
2270 E los ha degarrotà ;
Car el n'a fach tant grant marchà
Que la es grant vetupier.

SECUNDUS MERCATOR

Ha ! de treytor Coratyer !
Quant falsament m'a baratà !
2275 [70] Que m'avia promes et jurà
Que autre non les agro que you !

PRIMUS MERCATOR

Per la fe que y'ay promes à Dio,
Yà li avyo promes ung sayon ;
Car lo fals treytor leyron,
2280 Davant yer, me vay venyr
E me juré, senso falhir,
Sobre sans Evangelis que yo los aurio !

2255, *ajouté;* — 2263, de que ya vivo alegroment ; — 2270, desbarata; — 2275, en verità ; — 2278, chapeyron, *puis* gippon.

SECUNDUS MERCATOR

Volé-vos que yà vos dio :
Que d'eyso non se parle plus ,
2285 Car la m'aurio à costar cent scuus
Que yà non l'en pey ben.
Et non li falhiré ren,
Ny jamays a fach outrage
Que li portees mays de demage.

[70'] ANTHONI

Oret, genibus flexis.

2290 O tu, veray Dio, plen de poysanso,
En que es tota ma fianso,
Car tu syes aquel Dio veray
Que illuminas tot quant es;
Per so te requero hunblament
2295 Que illumines mon entendament
E me veulhas la vio mostrar
Per laqualo yà deo anar
Al realme de Paradis !

PRIMUS PAUPER

O tu, noble valent segnor,
2300 Yà te requero per grant amor,
Que tu ayas pietà de my,
Car ya paure que soy eyci
Non ay bon jorn, ni bono horo
De la pauretà que es en ma presona (*sic*);
2305 Et per so ajua-me, si la te play;
Car en ma poysanso non ay
De que yà me peucha ajuar.

[71] ANTHONI

Dio, que ha poysanso de tota la tero,
Te done sa que besog' te fay !
2310 Ar adu la man, tiro-te eysay.

. 2285, lo payso ben ; — 2287, que la non ; — 2288, non fes ; — 2290 A tu ;

Te, paure, preo Dio per my.

Tradat Anthonius.

Car yà tiro mon chamyn
E m'en vauc à l'aventuro.

IDEM PAUPER

Dio que a fach tota creaturo,
2315 Te vulho illuminar
E la soa gracio donar,
En aquest mond e en l'autre,
E te rendo lo servisyo.

SECUNDUS PAUPER

O valent home de Dio,
2320 Ayas memorio, si la te play,
Car tu ves cosi me vay;
Ajua-me, secorre-me
E, per amor de Dio, fay-me ben,
[71'] E yà prearey Dio per tu.

ANTHONI

2325 Ar tiro-te say ver my,
E me presta ung pauc la man.
Te, porta-n'en eyso,

Tradat Anthonius.

E non far mencion à nengun.

IDEM PAUPER

Non farey, sus ma vertu,
2330 Mas ho tenrey segretament
Ar placho à Dio omnipotent
Que de sa gracio vos illumine,
Et de sos bes tant vos done
Que vos en peuchà pro de ben far.

PAUPER MULIER

2335 Heé ! laso ! que devo yà far ?

2323, per'mor; — 2329, se Dio m'aju; — 2331, plaso.

Yà soy tota desolas,
Car yà ve' ma paure menas
De grant famino murir.
[72] Valent home veulhas me suvenir
2340 Per reverencio de Dio nostre Segnor !

ANTHONI

Feno, non ayas pas pour !
Espero en Dio omnipotent,
E requer-lo hunblament ;
Car el es ben poysans,
2345 Que el ajuaré à tos enfans
E lor faré pro de ben.

PAUPER MULIER

Hellas ! Segnour, yà ho sabo ben,
Car la es ben en sa poysanso ;
Mas yo vos requero, per amistanso,
2350 Que vos eya pietà de my.

ANTHONI

Ar adu la man eyci
E preo per my Dio omnipotent,
E ho ten segretoment.
[72'] Sensa nenguno mencion.

PAUPER MULIER.

2355 Dio, que es plen de tota consolacion,
Vos veulho consolar
Et la soa gracio donar,
Perqué vegnà au realme de vio.

TERTIUS PAUPER.

Heé ! sancto barbo de Dio !
2360 Fay-m'almono, si la te play,
Car tu ves cosi me vay :
Soy mal chausas e mal vestis,
Dal bens dal mond soy mal garnys,

2336, deycheva (-na ?) ; — 2337, ma mena ; — 2347, Segnor ; — 2349, per grant amistanso ; — 2356, veulha ; — 2358, al... paradis ; — 2363, tengus vil.

Perqué t'o requero charoment.

ANTHONI

2365 Té ! porta-n'eyso segretoment.

IDEM PAUPER.

Valent home, à Dio te comant.
Si yà non te veyo d'eycy en avant,
Fay al melh que tu poyres,
[73] En tos los luocs que tu sarés.
2370 Car, en cent ans que yà sa'ay ista,
Dos denyers say ay sobra,
Hou environ.

S[ILETE].

Vadat ad monachos.

ANTHONI.

Dio, en que es tota perfecion,
Illumine vostra entencion !
2375 Segnors, yà soy eyci vengus,
De part nostre segnor Jesus,
Per misericordio demandar :
Car yà volrio habitar,
Si à vos autres segnors pleyo,
2380 Say hins, en vostra conpagnio,
Per servir nostre Segnor.

ABBAS.

Loquatur suis monachis.

Vos autres segnors que ses eylay
Approchà-vos ung pauc eysay,
Per auvir et escotar.
2385 [73'] Que cet segnor vol demandar.

Ibi loquatur Abbas Anthonio.

Ar say, segnor, que demandà-vos,
Ny qual entencion, avé-vos ?

2364, car; — 2365, ar te ! — 2367, de cet horo ; — 2370, En ; — 2372, *ajouté* ; — 2383, tira.

ANTHONI.

Segnor, parlant en corecion,
Eytalo es la mya entencion,
2390 De servir à nostre Segnor.

ABBAS.

Gentilhome, so es per la melhor,
Josto que li sancto Scripturo di :
« Regi seoulorum immortali, etc. »
Dio, que dal segle es reys,
2395 Dont procedisont tot los bes.
Loqual es Dio eternal,
Invisible et inmortal ;
Perqué tota creaturo vivent
Lo deo servir devotament,
2400 [74] E car vos avé bono entencion
Vos venré à perfecion
De la chauso que demandà.

ANTHONI.

Plaso à Dio, per sa pietà,
Que m'o layse vehere (*sic*).

PRIMUS MONACHUS.

2405 Anthoni, yà vòs fauc asaber
Que si vos avé bona entencion
De sòrvir Dio, en devocion ;
El vos illuminaré
E de sa gracio vos daré,
2410 En lo servent devotament,
Senso nengun defalhiment,
Josto que sanct Johan dis :
« Qui sequitur me, non ambulat in tenebris. »
[Sanct Johan, plen de verità,
2415 Di, en ceto auctorità,
[74'] Qui sec Dio ny lo segré,
En tenebras non anaré,

2410, seguent ; — 2414-23, *ces vers paraissent avoir été supprimés par le correcteur du Mystère.*

Mas auré lo lume de vio ;
Perqué venré en la conpagnio
2420 De Jesu Crist, nostre segnor,
Eyso es verità, sens error ;
E car Dio omnipotent
Vos à dona entendament ;
Pertant, segué-lo, de mon conselh,
2425 Car l'eys una rayo de solelh
Que part dal Sanct Sperit.

ANTHONI.

A Dio lo Payre et lo Filh et lo benect Sanct Sperit.
Que es una chauso ajostà,
Meto yà ma volontà
2430 Heuras, tot de present.

SECUNDUS MONACHUS.

Eyci ha ung don espresament
[75] Que vos dono Dio eternal ;
Hy eyso es don especial,
Loqual non ha pas tota creaturo,
2435 Car, segunt la sancto Escrituro,
Sanct Johan parlant generalment
Per auctarità disent :
« Nemo potest venire ad me, etc. »
[Vol dire ceto autorità,
2440 Josto lo test de l'Evangeli :
Nengun non po venir à my
Si non que mon Payre lo mene]
E car Dio vos fay tant de ben
E vos mostro tant grant amistanso.
2445 Sego-lo (*sic*), senso dotanso,
En lo servent joliament.

ANTHONI

Yà li requero humilment
Que mon servis veulho acetar

2424, Segue ; — **2425**, so es ; — **2427**, lo sanct ; — **2438 48**, *ces vers ont peut-être été supprimés par le correcteur* ; — **2842**, lo tire.

[75'] Et tojorn son plaser far,
2450 Davant verayo consencio.

TERCIUS MONACHUS.

Dio a tant grando clemencio
E tant grando la dosor
Enver lo paure pechour,
Que son sangc a volgu eychanpar.
2455 Plus grant amor non nous poyo portar ;
Et d'eyso porto testimoni
Monsegnor sanct Peyre ont di,
« Prima Petri :
« Dilexit nos et lavit nos a peccatis. »
[Dio nos ha amà, de tant grant amor,
2460 Que, per la soa grant dosour,
Lo seo precios sanc per nos ha eychanpà.
E non ha eyci grant amistà ?
Si ha ben, à mon senblant]
E donques vos ho dic, pertant,
2465 [76] Que lo servà devotament,
E amé sa que vos anà querent ;
Et non vos defalhiré pas.

ANTHONI

Segner, yà en soy certas,
Car y'o ay ouvi certanoment
2470 Et predicar generalment
A ung valent segnor.

QUARTUS MONACHUS.

Yà vos direy mays de la soa amor
Que Dio porto à son servitor,
Que la es una grant mervilho
2475 Que jamays non fo la parelho,
Segont que di sanct Paul.
Pe[r] auctorità disent
A tota manyero de gent :

2859-63, *ces vers probablement ont été supprimés* ; — 2864, per so.

« Occulus non vidit, nec auris audivit, etc. »
2480 La non es creaturo vivent
[76] Que conpreno, en son entendament,
La grant benivolansso
Que Dio, plen de tota poysanso,
A sos sans a'parelhà
2485 « Per infinita seculorum secula, amen. »

ANTHONI.

Segner, vos disé tres ben.
Ar mostrà-me, per'mor de Dio,
Cosy me governarey yo
Entre vos autres segnors.

ABBAS.

2490 Segurament l'eys ben rason,
E yà ho volo ben far.
Ar escotà mon parlar :
La convent, premieroment,
Que vos chengé de estament
2195 Et que leysé vostra robo,
E que ceto autro prenà
En segnal de humiltà.

[77] ANTHONI.

Yà farey vostra volòntà,
De bon cor, certanoment.

Modo expoliet se Anthonius.

ABBAS.

2500 Ar meté-vos eyci prestament.

S[ILETE]. PAUSA.

Ponat se Anthonius genibus flexis et induat habitum.

Yà vos vieto cet abit
Al non dal Payre et dal Filh et dal beneyt
[Sanct Sperit.

2482, beneyranso; — 2490, rasos; — 2493, covento; — 2494, istament; 2501, *peut-être* bieto.

Eyso es una bello vestimento,
Que signifio et represento
2505 Neteso et purità.
Et volontario pauretà;
Et ceto vos gardaré
En eyxemple de nostre mestre
Jesu Crist, lo fil de Dio.

ANTHONI.

2510 Segurament eyso fareу yo,
Si à Dio play y à la virge Mario.

ABBAS.

[77'] Ar ben vos syo!
Placho à Dio, notre Segnor,
Que vos garde de desohonor!

Abbas osculetur Anthonium et deinde ceteri monachi.

ANTHONI.

2515 O tu veray Dio eternal,
Rey de tot quant es universal,
Glorio et benedicion te syo donà
Car per la toa grant bontà
M'as gardà de desohonor.
2520 Plaso-te, per ta dosor,
De illuminar mon entendament
Car yà te servirey segurament
De cor et de volontà
Menant ton adjutori
2525 Jusque al jorn de la mya fin.

[78] ANGELI, *cantantes.*

Alegran-nos, alegran-nos!
Rendan gracias al Rey glorios
Que a fach ung tant grant honor
A Anthoni, son servitor.

2510, so ; — 2512, benautru ; — 2513, Plaso.

ABBAS.

2530 Beos frayres et segnors, regardant
Et en my mesme considerant,
E avisant nostre covent,
Que, de jorn en jorn, vay crecent,
Per la gracio de nostre Segnor;
2535 Si l'ero per la melhor
Que entre nos autres se veguees
Qualcun que nos soupés governar,
Car yà non ho peus plus far;
E vos autres ho veyé ben:
2540 E, pertant, me pleyrio ben
Que nos hi metesan remedi.

PRIMUS MONACHUS.

[78'] Ya vos direy, quant es per my,
Tot au fort, en correcion parlant,
Si vos non vos sentyà poysant
2545 De tenir aquest ufici
Vé-vos Anthoni, que es equi,
Que es abil et suficient,
E lo regiré joliament
Per amor de vos.

ABBAS.

2550 Yà en foro ben contens,
Si la plagues à trestos.

SECUNDUS MONACHUS.

Quant es per my, yà en soy contens
E mays n'ay grant plaser
Car yà vos fauc asaber
2555 Que el es ung home de ben.
Si la li play de penre-ho

[79] TERCIUS MONACHUS.

E lo faré par rason;
Car, si el non ho fasio,

2540, so; — 2543, tot enpero; — 2551, trasque.

Grandemant (*sic*) se meyfario,
2560 Car el fario co[n]tro obediencio
Et sario contra sa consiencio:
Mas al faré como obedient,
E istare à comandament
E y'à toto vostro volontà.

QUARTUS MONACHUS.

2565 Yâ vos direy, per ma leotà,
Que yà en soy ben content,
Car el es home suficient
Per governar et regir,
Et de fayre Dio servir;
2570 Et li apertagnaré ben.

ABBAS.

Beos frayres, vos disé ben.
[79'] Et mays n'ay grant plaser,
Car vos sé tous d'un voler.

Vocet Anthonium, et deinde veniat.

Anthoni, venés eysay
2575 Y entendé-me, si la vos play,
Vos devé regraciar à nostre Segnor,
La grant et sobeyrano amor
Que vos portant li frayre;
Car si vos erà d'uno mayre
2580 Y non vos en poyriant plus portar.
Vos avés ouvi lor parlar;
Et cosi ant tous consenti
Que yà vos remeto mon ufici
Y eso, de ma volontà,
2585 Atendu m'antiquità,
E la poysanso que me defalh.
Et, pertant, penré cet trabalh,
Si vos play, per 'mor de my.

[80] ANTHONI.

Segner, yà me escusarey eyci,

2573, tuch; — 2582, tuch; — 2587, so.

2590 Si vos play, tantost, joliament.
Segner, yà non soy suficient
Ny ay cen ny descrecion
Per governar tal religion ;
Et, per so, vos requero-yo,
2595 Per reverencio de Dio,
Que d'eyso non m'en enpaché.

ABBAS.

Frayre Anthoni, vos lo penré,
Car yà de vos soy enformas
Et non lo refusé pas ;
2600 Car, si vos prené cet ufici,
Vos faré ung grant sacrifici
A Jhesu Crist nostre Segnor.

ANTHONI.

Yo vos requero, per grant amor,
[80'] Si vos play, per'mor de Dio
2605 Que cet ufici non preno yo,
Car el non se fay per my.

ABBAS.

Ar ajanolhà-vos eyci
Affin que eyà merite davant Dio ;
Cet ufici vos remeto-yo
2610 Et vos comando, per vertu de obediensio,
Que tantost, en ma presencio,
Vos lo aceté, tot de present.

ANTHONI.

Deoque vos me donà comandament
Et volé que yà ho faso,
2615 Yà vos requero que la vos plaso
Que ung pauc de temps yà ayo d'espasy.

ABBAS.

[81] Vos l'acetaré, de present, eyci,
Heuras, en ma presencio,

2608, Per tal que vos eya.

Sus vertu de sancto obediencio.
2620 E yo, per volontà de Dio eternal,
E de auctarità appostolical,
Laqualo m'es comesso en ceto partio,
Vos envieto de ceto beyo
Aveu la mytro que es eyci.
2625 « In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. »
Vé-vos eyci lo baston pastoral ;
Et, coma pastor general,
Nostras armas vos gardaré
Et dals demonis las defendré,
2630 Eyci quant fay lo bon pastor,
Affin que, davant nostre Segnor,
Vos en rendà bon conte à la fin.
Ar anà sus e meté-vos eyci.

Surgat.

[81'] E intrà en posessyon.

ANTHONI.

2635 A Dio, dal qual ven tota benedicion,
Rendo gracias et honour
Ey à vos autres, mesegnors,
Mos frayres en Crist Jhesu,
Quant à vos autres a plagu
2640 De far-me tant grant honor.
Plaso à Dio, per sa dosor,
Que vos ho rendo à tos en general,
E en special,
A monsegnor que es eyci,
2645 Que m'a remés son ufici.
Eyso pertant yà vos dic
A vos, que sé mos amys ;
Requerent vos humilment,
De par Dio omnipotent,
2650 [82] Que servé pas et concordio

2622, qual m'es comeso ; — 2631 per tal que ; — 2632, conte ; — 2636, lausors.

Neteso et purità
Et volontario pauretà.
E eyso es la vio
Que nostre Segnor tenio,
2655 E la nos a leysa spresament,
Per auctorità disent :
« Deum timete, caritatem habete, etc. »
E si nos eyso garden
Segurament nos auren
2660 En cet mond la soa gracio
E en l'autre, la soa glorio
« Quam gloriam nobis concedat, etc. »

DEUS.

Venés avant, Gabriel,
E portarés ung novel
2665 A mon servitor Anthoni
[82'] E li diré, de part my,
Que el s'en ane al bochage,
Lay sus aut en armitage,
Per eyxemple de ma gent.

GABRIEL.

2670 Yà lay vauc de continent ;
E lay penso de anar,
Heuras, senso plus tarsar,
E li ho direy de part de vos.

RAPHAEL

O tu, Segnor glorios,
2675 De vostra licencio lay anarey,
Et Gabriel aconpagnarey,
Et li ho direy graciosament.

DEUS

Raphael, yà en soy contens.
[83] Ar lay anà-hi, en[e]vansà-vos,
2680 Tot prest, et depachà-vos,

2658, serven ; — 2667, tire ; — 2671, tirar ; — 2675, yrey.

E tornà tantost eyci.

RAPHAEL

Nos nous meten en chamyn
E lay anaren entre nos dos.
Gabriel, despachan-nos,
Car Dios ho a comanda.

GABRIEL

Venés eisay, enavansà;
Et meté-vos aupres de my,
Et tiren nostre chamyn.

Descendant Angeli cantando hymnum: « Xpiste, redemptor gencium. »

Idem GABRIEL

Anthoni de Vianees,
Jesu Crist nos ha tramés
Per dire-te sa volontà.
Sapias que El ha ordenà
Que tu anes al bochage,
[83'] Lay sus aut en armitage,
Per fayre ta habitacion.

Revertantur dicendo : « Jhesu nostra redemptio. »

ANTHONI

Oret genibus flexis.

O tu, veray Dio, mon creator,
Lo meo mestre, lo meo segnor,
Dio de tota bontà,
Conserva-me ma volontà;
Car, certanoment, yà la segrey
Tant joliament quant yà poyrey.

PAUSA

Veniat ad fratres.

Segnors meos et frayres

2683, tiraren; — 2687. de cost'à.

Et trasque tos ecelens payres,
Yà soy eyci, de present,
2705 Per dire vos mon entendament,
Yà trobo, en la sancto Scrituro,
Que la non es cors de creaturo
Que non ayo uno gracio especial.
Eyso testifico sanct Paul :
2710 « Divisiones gratiarum sunt, etc. »
[84] Los ungs, gracio de ben chantar :
Los autres, de ben predicar ;
Los autres, de governar et regir :
Hi enci vay tot quant es.
2715 Yà considerant la gracio que Dio m'a donà,
Per la syona grant bontà,
Congoiso (*sic*) en my certanoment
Que yà non soy per regiment.
Car yà soy home solitari
2720 E cet ufici non ce fay per my.
E per so vos requero humilment
A tresque tos generalment,
Que joliament vos provichà
De calcun que syo vostre abbà ;
2725 Car yà vos remeto l'ufici
Haveu la mitro yo (*sic*) lo baston que es eyci
E volo segre ma vocacion.
[84'] Josto lo predestinacion
Que Dio m'a predestinà.

ABBAS

2730 Si Dio vos ha eneici ordenà,
Yà non auso dire ren,
Car contra Dio nengun non se deo metre
[Tot au fort, si la se poyo far
Que vos poguesa restar,
2735 Vos nos farià grant cortesyo.]

2733-35, *Ces vers ont peut-être été supprimés par le correcteur.* - 2733, enpero.

PRIMUS MONACHUS

Ne nous layssé, s'il vous play, nostre mestre,
Car vostra separacion
Saré grant desolacion
De ceto pauro 'beyo
2740 [Tot enpero, si vos pleyo,
D'aveu nos autres remanir,
Yà vos ho volrio ben requerir,
Masque fos per la melhor].

[85] SECUNDUS MONACHUS

Yà vos requero per cortesyo
2745 Si la se po far per ren,
Segner, que ne nous layssé
[Car la saré ung grant damage
De perdre tal home sage,
Quant vos sé].

TERCIUS MONACHUS

2750 Yà non say pas que la saré
Mas, quant es per my,
Yo, monsegnor, coselhario,
Si ly pleyo de remanir,
Que el poyrio ben Dio servir
2755 Coma en autro partio.

QUARTUS MONACHUS

Helas! monsegnor, non sya!
Yo vos requero per grant amor
Et per reverencio de nostre Segnor,
[85'] Que ne nos leysé istar,
2760 Si per ren se poyo far
Car vos sé nostra corono.

ANTHONI

Vos remanré en la bono horo,

2736, Hélas! segnor, non syo. — 2740-43, *Ces vers ont peut-être été supprimés par le correcteur* ; — 2744, sant amor; — 2746, que vos ne vos mova; — 2747-9, *Ces trois vers ont peut-être été supprimés.*

Lo plaser de Dio fasent ;
Car yà m'en vauc tot joliament
2765 Lay sus aut al bochage,
Istar lay en armitage,
Jusques al jor de ma fin.
Adio syà, preà Dio per my.
Quant Dio pleyré, vos me veyré,
2770 Et, si vos play, me visitaré.

Recedit et radit ad heremum, ad rotam scilicet.

PAUSA. S[ILETE]

Oret, genibus flexis.

O tu veray Dio, plen de dosor,
Yà te requero, per aquelo amor
Que à creaturo humano as portà,
Que de my tu ayas pietà
2775 [86] Que soy ta pauro creaturo,
Ton eymage et figuro.
Ajuo-me, secore-me
Et, si te play, gardo-me,
De las mas dals fals demoni,
2780 Et me dono adjutori
Perqué peucho resistir à sas malas ilusyons
E à sas malas temptations,
Mon creator, si lo te play !

SEQUITUR ORDO TEMPTATIONUM

Loquatur Luciffer.

ARGUEUL.

O Anthoni, que fas-tu eysay ?
2785 E que vol la eyso dire ?
Voles-tu te de tot oucire ?
Non farés pas, mon enfant !
Car tu farias pechà grant.
Ma sabes-tu que tu farés ?
2790 Aveu my tu t'en venrés.

2779, demonis.

[86'] Per amour de ton payre,
Car l'amavo coma mon frayre;
Et, per amour de li, yà te remontarey
Et de mos bens yà te darey,
2795 A ton plaser, tot larjament.
Ar t'en ven alegrament
E non istar plus eyci.

ANTHONI.

Yo vos direy, quant es per my,
Eytal es la mya fortuno;
2800 Yà volo segre ma venturo
Et d'eyci non me mourey.

ARGUEUL.

Bel conpa[g]non, yà te direy :
Yà t'ay dich eyso per ton ben,
E, si tu voles fayre ben,
2805 [87] Tu me segrees
Y aveu my tu t'en venrés;
E yà te metrey à grant honor,
Car yà soy ung grant segnor
Sobre tos los reys coronas
2810 Et d'or et d'argent abilhas.
Et si te fauc asaber
Que, si tu voles ren aver,
Ven-t'en en ma conpagnio;
Car, yà te juro, per ma vio,
2815 Que tu ho aures certanoment.

ANTHONI.

Yà vos requero charoment
Que vos me leysé istar,
Car yà non ay de ren à far
Si non de Jesu Crist, mon meytre.

Recedat Superbia.

2793, per'mor; — 2802, conpans; — 2809, corporals.

[87'] AVARICIO.

2820 Et que fas eyqui, pauro creaturo ?
Ben syes de synplo naturo,
Que eysay te vegnas habitar,
As tu perdu lo parlar ?
Yà non say.
2825 Parla-me, si la te play,
Et dyas-me ta rason.
Car yà te farey de ben pro,
Tot aufort, si tu voles.

ANTHONI

Segnor, vos parlà coma nobles
2830 Mas gramarcys !
Car yà n'en volo gys,
Ma volo eyci remanir.

AVARICIO

Si tu volias Dio servir,
Tu deourias en qualque religion
2835 [88] Fayre ton habitation ;
E sario chauso convenient,
Car tota manyero de gent
Que te veyriant en religion
Hy penriant grant devocion,
2840 Per laqualo se convertiriant
Et qualque ben ellos fariant,
Y eso per amour de tu ;
Et te conselho, per ta vertu,
Que tu t'en anes joliament
2845 Istar en qualque covent ;
Et si eyso non voles far
Et te voles retornar,
Yà te remontarey
Et de mos bens yà te darey,

2828, enpero ; — 2840. laqual ; — 2841. illi ; — 2843. eyso yà te conselho eneyci.

50 Car tu syes ung pauc mon parent :
Ves-tu eyci ceto taso d'argent ?
[88'] Pren-lo, e enporto-l'en ;
Vent-lo et remonto-t'en ;
Et, si non n'as pro, torna ver my,
55 Car yà ay d'argent sens fin,
De que te volo ben ajuar.

ANTHONI

Segnor, yà non ay à far ;
Prené vostro taso et leysà-me
Car de nengun non volo ren,
60 Si non de mon mestre Jesus.

LUXURIO

Anthoni, revirà-vos
Car yà ay à parler à vos
D'une chauso, segretament.

ANTHONI

Eysi non à luoc convenent
65 [89] En que pochà parlar à my :
Anà-vos-en, tirà vostre chamin
Et leysa-me eyci istar.

LUXURIO

Et non se poyrio per ren far
Que vos me donesà audienso,
370 Deoque soy en vostro presencio,
Que yà vos dyo doas peraulas joliament.

ANTHONI

Ar despachà-vos prestament.
Car ya ay ben autro chauso à far.

LUXURIO

Yà vos direy, à breo parlar.
375 Yà soy à vos eyci venguo
Coma uno filho perduo,

2872. vos en ; — 2873, alre.

Tot aufort de grant lignage,
Car yà soy nobla et davantage
[89'] Et d'or et d'argent habundant.
2880 Mas en my considerant
La noblesso dont sé partis,
Ay cherchà tot lo pays
Per trobar vos,
Car vos sé lo plus gracios
2885 De corsage et de figuro
Que non es corps de creaturo,
Et, per so, vos dono m'amor,
Requerent vos, per grant dosour,
Que vos non la refusé pas;
2890 Car yà volo que vos sapias
Que yà soy belo e gracioso
Et principalment amoyroso,
Blancho coma la flor de lys
E la plus belo dal peys.
2895 Regardà lo meo corsage
[90] Lo qual es beos per avantage;
Et si volés veyre mas mamellas,
Que sont tant graciosas et bellas,
Yà los vos mostrarey.

ANTHONI

2900 Bella filla, yà vos direy :
Yà volo veyre, premyerament,
La peno et lo torment
Que es aparelhà
En aquellos que cometont aquel pechà.
2905 E peus, de novel fach novel conselh,
Jamays non sentic sa par.
Helas ! Qui la poyrio suportar ?
Non pas yo, se Dio m'aju.
Yà vos comando, per la vertu

2877, enpero ; — 2878, *le ms. porte* : davantange ; — 2897, mon p *puis* : mos poses; — 2898, gracios, *puis* : graciosas et nes; — 2900, soi *puis* : folla ; — 2907, sufertar.

2910 De mon mestre Jesu Crist
Que vos vous n'ané d'eyci.

IRO.

[90'] Helas ! Anthoni, bel cosyn !
Et que fasé-vos eyci ?
Yà non cudero, per tot quant es,
2915 Que eyci vos en fosà prees.
Et dont vos ven ceta folyo ?
Dizé-m'o, per grant cortesyo,
Car ya ho volo saber ?

ANTHONI

Sa, non es follio, mas es dever,
2920 Car qui servis à son Segnor,
Non es follio, mas es honor.
Eytal volo yà far.

IRO.

Yà te direy, à breo parlar,
Car tu syes lo meo cosyn,
2925 La non es d'autro choso parti,
Si non de grant maloencognio
[91] Que as agu d'aquelo baratario
Que te fuse fayto, l'autr'ier,
Per aquel traytre corratyer
2930 Que te fese tos bes deychabar.
Ma, si tu te voles ajuar
E voles venir aveu my,
La si trobaré remedy ;
Car yà te juro, per nostre mestre,
2935 Que si yà devyo la persona metre.
Yà farey qne tu los aurés
E veren-t'en eyci aprees ;
Car yà te abilharey,
Et gentilment te garnirey,

2915, fusà ; — 2928, fo ; — 2930, fe tos bes meychabar ; — 2934. per ma fe.

2940 Car ya soy mel garnis
Que chivalier dal pays,
Et tu ho pos ben veyre :
Viro-te eysay, regardo-me.
[91'] Car mos arnes sont ben furbys.

ANTHONI

2945 Segnor, tresque gramarciis ;
Deyso non me fasà mencion,
Car yà ay bona entencion
De servir mon mestre Jesus.

GOLO

Mesagier soy à te vengus.
2950 Portant-te aquest present.
Ar lo pren, alegroment,
Mango e beo, alegro-te,
Car la te faré grant ben,
E yà te farey conpagnio.

ANTHONI

2955 Yà vos direy, sens vilanio,
Myngà et bevé alegroment ;
Car yà non curo de present
[92] De beorè, ny de mingar.

GOLO

Heé, paure, que deves-tu far
2960 Ny que deves devenir ?
Deves-tu te leysar murir ?
Non pas ! si tu syes sage,
Car la sario ung grant damage,
Si tu murias eyci
2965 E Dio non te aurio marci.
Cudas-tu, per ton jeunar,
Lay sus en paradis intrar ?
Non fares pas, certanoment,

2952 manjo ; — 2956, mynja ; — 2958, minjar ; — 2962, sages ; — 2964, eneyci.

Car Dio non vay eyso querent,
2970 Josto que lo propheto dis :
Nolo mortem peccatoris.
Ar manjo alegroment,
Car te juro, per mon sagrament,
[92'] Que tu trobarés eyci
2975 De rosti et de bulhi,
De vin blanc et de vermel,
Que te confortaré lo pansel
Et mays tota ta persono.

ANTHONI

Tirà-vos-en, en la bono horo;
2980 Car yà non ay ny fam ny sen,
Ny de manjar non curo ren,
De say que pleyré à Jesus mon mestre.

ENVIDIO

Anthoni, si tu volguesas,
Tu foras ung grant segnor
2985 E agras ung grant honor,
En cet peys ;
Car tu syes de grans amis,
E t'ajuariant volentier.

[93] ANTHONI

Tresque valent chivalier,
2990 De cet mond non me parlar,
Car yà non n'ay ren à far,
Ny de sa conpagnio non ay curo.

ENVIDIO

Helas ! ben syes sinplo creaturo,
E se demostro ben à ton parlar,
2995 Ma, si tu volias ben far,
Et coma yo ay fach,
Tu melhurarias ben ton plach :
Car, yà te dic, certanoment

2995, volias far.

Que yo ay istà, en mon jovent,
3000 Per mas de curours governas,
Que m'ant leysà lo maygre et n'ant pres tot lo gras
Entant que n'on m'ant leysà ren :
Et, segont que yà ves,
Eytals l'a t'en es pres.
3005 Ma si tu volias tenir lo chamin
[93'] Que yo ay tengu,
Tu sarias ben soutengu :
Et, si tu ho voles fayre,
La non te costaré pas gayre.
3010 Car tu syes encar enfant :
Et sarias riche et poysant.
Ar ve[n]-t'en eysay aveu my.
Car yà te metrey al chamin
En que amasares pro,
3015 Et fares lo conpagnon,
Coma yà fauc,
Que, de pauc en pauc,
Me say remontas ;
Car hon la sumyo me soy accompagnas
3020 Que, per achabar pro (*bis*) de ben,
Ela vol far tot quant que vé.
Et, si tu volias tenir ceto vio,
[94] Tu aurias tantost grant segnorio
En aquest pays.

ANTHONI

3025 Yà vos direy, beos amis,
Tirà joliament vostra venturo,
De vostra conpagnio non ay curo ;
Leysà-me istar per amour de Jesus.

PERESO

Anthoni, yà soy à tu vengus

3002, entro ; — 3004, et la pres en eyci ; — 3007, ben, se dio m'aju; — 3011, syes fors, regios et poysans ; — 3012, ar ven say ven aveu ; — 3019, acostas.

3030 Mal chausas et mal vestis,
Tos dolens et tos maris,
Per avisar-te.

ANTHONI

Segnor, vos disé tresque ben
E sà, que vous devé far ?

PERESO

3035 [94'] Ar escoto mon parlar.
Tu syes joves et galhars,
Et peurees coma musars,
Si tu non ta avisas eyci ;
Car la te penré com'à my
3040 Que me soy trobas, en mon jovent,
Que avio d'or et pro d'argent,
Terras et grans possessions,
Et de grans dominacions
Que ero' senso fin.
3045 Et cogitant, me en my,
De tenir la vio que tu tenes,
Vauc desanparar tos mons bens
Et per amour de Dio, los vauc donar
Et ren non me vauc leysar :
3050 De que me repento fort,
Car mays me valrio la mort
Que ceto miserio sufrir.
[95] Et, pertant, te soy vengus requerir
Et dire-te joliament,
3055 Que te avises graciosament,
Dementre que tu as lo temps,
Que tu amasses qualque bens,
Car qui temps a et temps spero tepms (*sic*) li falh.
Tu poys veyre lo trabalh
3060 Que es pausas en my,
Que soy dolent et mari.

3034, que devé ; — 3035, ascotà ; — 3041, et d'argent ; — 3041, et possessions; — 3053, per so ; — 3057, *ajouté*.

E li peol me trayont los uels ;
Car viro carto et chenjo feulh,
Et vay-t'en, si tu m'en crees.

ANTHONI

3065 Segnor Dio, que ves tot quant es,
Secore-me, si la te play,
Car tu ves cosi me vay !
Helas ! e qui poyré eychapar,
Ny cetos las traforar ?
3070 [95'] Non pas nengun certanoment,
Sen lo teo sublevament
Et lo teo adjutori.

DEUS

O Anthoni, Anthoni,
Humilità los pasaré,
3075 Et trasque tos los ronpre,
Car yo ho ay ordenà
De la mya volontà
Et volo que la se tegno ;
Et, pertal, que la t'en sovegno,
3080 Ya tot dic eyci.
Ar vay-t'en segurament,
Et non dotar pas de ren,
Car yà te farey pro de ben.

Recedendo ovial homini imperfecto, deambulando in rota.

L'HOME IMPERFECT.

Helas my ! valent segnor !
3085 [96] Que de Dio syes servitor.
Ayas pietà de ceto pauro creaturo
Que es deformas en sa naturo,
Car yo ay comes ung pechà,
Et n'ay regret, en verità,

3077, myona ; — 3081, vay et tiro ; — *après* 3083, S'ILETE] ; — 3089, *ce vers a été ajouté.*

3090 Mot horrible et terrible,
Quant y' ero enfant jove,
Et non l'ay encaro confesà.

ANTHONI

Dio, en que es tota pietà,
Te veulha garir et sannar
3095 Y en ta naturo retornar.
Sabes-tu que fares ?
Ton pechà confesares
Et Dio te faré pro de ben.

L'HOME IMPERFECT.

Ar, si vos play, escota-me,
3100 E yà lo vos confesarey
[96'] Et joliament lo vos direy
Eyci, como l'ay comés,
Doyque Dio vos a tramés :
Yà soy aquelo pauro creaturo
3105 Que, per là myo malo fortuno,
Ay batu mon payre !....

ANTHONI

Et qual penitentio poyres-tu fayre,
De set tant grant horrible pechà ?
Yà non ho say, per verità.
3110 Ar vay, mon enfant, yà te direy,
E à la misericordio de Dio te remetrey
Et prearey Dio per ti.
Ar vay, tiro ton chamin,
Car yà m'en volo retornar.

L'HOME IMPERFECT

3115 Et non se poyrio per ren far
Que vos intresà lay sus al bochage.

Indicat digito heremum sancti Pauli.

[97] Car là lay a ung armitage,
Ont a ung home de sancto vio.

3096, car sabes ; — **3103**, eneyci quant ; — **3108**, **grant pechà.**

ANTHONI

Helas ! mon amic, non syo !
3120 Yà non cudavo, se Dio m'aju,
Que là say agués nengun.
Ar, deoque la play à Dio eneyci,
Si te play, mostrà-me lo chamin,
Car ya l'anarey veyre.

L'HOME IMPERFECT

3125 Segurament vos ben faré ;
Ar vené-say que yà lo vos mostrarey,
Et joliament lay vos menarey.
Segnor, virà-vos eysay.

Ostendat digito, et deinde vadat Anthonius.

Vé-vos la conba que es eylay ;
3130 Aqui vos en anaré,
Car aqui lo trobaré.
Et, segner, si lo vos play,
[97'] Yà vos attendrey eysay.
De qui saré retornas.

ANTHONI.

3135 Yà non lay me plantarey pas ;
Masque yà l'ayo vist
Yà m'en retornarey eyci.

S[ILETE]

Loquatur Anthonius Paulo, et interea Paulus tremat horrendo timore.

Payre et frayre meo,
Yà requero à nostre Segnor Dio
3140 Que la soa gracio vos done !

PAULUS

Jesu Crist, que es veray lumiero,
Et resplendor de Dio la payre,

3125, fare ben ; — 3130, tirare ; — 3134, entro ; — 3135, non me ; — — 3136, ma sol que ;— 3141, lume.

Vos illumine, mon bel frayre !
Ar me dyas, frayre, si vos play,
3145 Que venes-vos far eysay,
En cet tant grant bochage?

ANTHONI.

Dio m'a trames ung mesage
[98] Eylay al mey dal chamin,
Que m'a endresà eneyci,
3150 Et m'a clarament informà
De la vostra sanctità.
Perque soy vengus eyci.

PAULUS

La se demostrà à la fin,
Car dengun non se deo louvar,
3155 Per penitencio que peucho far
De sanctita,
Josto aquelo auctorità,
Que sanct Johan di,
Al test de l'Evangeli :
3160 « Si dicerimus quod peccatum non habemus, etc. »
Si disyan que non aguesan pechà,
Nos dirian grant falcetà,
Et verità non sario en nos.
[98'] Eyso testificant nostre peyrons,
3165 Per lo propheto disent
A trasque tos generalment :
« In peccatis concepit me mater mea. »
Y eso es claro verità
Et, per consequent,
3170 La non es creaturo vivent
Que de pechà se peucho escusar ;
Et, pertant, non se doy louar,
Car l'aperten à Dio eternal,
Justo que di sanct Paul :
3175 « Soli Deo honor et gloria, etc. »

3143, illumine bel ; — 3146, cet grant ; — 3172 per non.

ANTHONI

Bel frayre, ar me perdonà,
Car yà non o ay dich per mal,
Ma vos ho ay dich per tal
Que vos me mostré la vio
3180 [99] De venir al reaulme de vio,
Car yo hi ay bono devocion.

PAULUS

Ar meté-vos en oracion
Et tira-vos lay joliament,
Et requeré-lo devotament,
3185 Car eytal farey yo.

ANTHONI

De fayre lo plaser syo
Soy yà ben content,
Car autro chauso non vauc querent.

PAULUS

Oret genibus flexis.

O tu veray Dio, mon creator,
3190 Lo meo mestre, lo meo Segnor,
Dio de tota perfecion,
Segnor, tu sabes mon entencion
Et tota ma volontà ;
Placho-te, per ta pietà
3195 [99'] De gardar-me de las mans
Dal treytre demoni malvas
Et de sas malas ylusyons ;
Car yo soy tant debil,
Que yà non hi peus resistir ;
3200 Que si aquesto creaturo,
Que es en formo de humano naturo,
Es venguo per ben far,
Que tu me veulhas demostrar

3180, en la conpagnio, — 3181, ay devocion; — 3194, plasa; — 3196, treytor.

Et me donar qualque ensegno.

DEUS

3205 Gabriel, yà ay ouvi Paul, mon servitor,
Que me crio, en auto vos,
Demandant misericordio et secors;
Car doto, lo demoni enfernal
Que non li faso qualque mal:
3210 Et, perso, vos lay yré
Et la manno li conduré;
Que sya tota conplio.

[100] GABRIEL

Segnor yà me meto en la vio,
E la ly condurey de continent
3215 Per la colonbo, certanoment.
E peus après la segrey
E vostre comandament farey.

S[ILETE]

Mittat manna et postea descendat et loquatur Paulo.

Mesagier soy à tu vengus,
De part nostre mestre Jesus
3220 Que te mando, certanoment,
Que tu non ayas pesament
Dal demoni ny de sa figuro;
Car ceto nobla creaturo
Es son leal servitor.
3225 Recuel-lo, non ayas temor,
Car Dio l'a elegi de sa partio;
Per so t'a mandà la manno conplio
Toto entiera certanoment.

PAULUS

[100'] *Genibus flexis semper stet.*

O angel de Dio resplandent,
3230 Regracio à mon creator

3204, et dona-me; — 3211, li trametre; — 3214, la li tremetrey.

Que m'a fach tant grant honor.
Glorio et benedicion li syo donà,
Car de error el m'a gità.

Interim Anthonius expoliat habitum monachorum et induat se habitu Fratrum minorum.

OLOFERNES.

O Lucifel, scota-me, si la te play.
3235 Car, per la fe que promes t'ay,
Nos prenen ung grant desohonor
Per aquel desleal treytor,
Ton capitani Sathanas;
Car el es tant malvas,
3240 Tant peresos et tant cohart,
De segre mon estandart,
Et per amour de li nos sen gatà;
Car, à dire-te la verità,
Per el nos aven Anthoni perdu

LUCIFEL.

3245 [101] O Olofernes, que dises-tu?
Es perdus Anthoni de Vianees?

OLOFERNES.

Oc, per la fe que t'ay promés :
De que yà muoro de dolor.

LUCIFEL.

O dal fals deleal treytor.
3250 Al me fach eytal treytorio!
Yà te juro, sus ma vio,
Qu'el n'en saré ben peyas.
Venés avant, dyables dampnas,
Dyables cornus, dyables salvages,
3255 Ramplys de malicious lengages,
Y anà-me batre eyquel treytor capitani,
E non li eyà pas marci,

3242. per'mour; — 3244. per luy; —3255. *Ce vers a été ajouté.*

Car el ho a ben afanà.

OTRACUDANSO.

Et qui se foro pensà.
3260 [101'] Que cet treytor, plen de meschanso,
Nos fazesa talo gravanso.
Maudich sya el de Dio eternal;
Car lo treytor malvas, deleal,
Tant grant damage nos ha dona!
3265 Mas, Mammona, yà te direy :
Paso delay e yo desay
Et gardo que non te eychape,
Car yà te prometo la fe
Que el auré uno fretaa.

MAMMONA.

3270 La saré fach, per ma leotà,
Et tantost, prest, sensa tarsar.

Descendant in rotam.

Sathan, ont voles-tu anar?
Spero ung pauc, car yà te parlarey.

SATHAN.

Mammona, yà te direy
3275 Tu syes mon amic, si te play.
[102] Tu ves ben cosy me vay,
E, per so, non me far mal.

DYODAMORS.

Tu mentes, coma desleal
Et coma malvas treytor.

SATHAN.

3280 Helas! Dyodamors,
Non me batre, ny me ferir.

BALSABUC.

A mala mort peuchas-tu murir,

3265, mas ya te direy, Mamona ; — 3268, te juro per ma fe.

Treytor malastruc !

SATHAN.

Helas ! Balsabuc,
3285 Yà non m'o pensero pas.

ASTAROT.

A las forchas syas tu pousas,
Car tu syes ung fals arlot.

[102'] SATHAN.

E qui cudero eyso, Astarot ?
Non pas yo, ny tu.

BERIC.

3290 Et ont cudas-tu esser vengu ?
Dyas-ho, fals treytor esperit.

SATHAN.

Hélas ! Beric,
Leysa-me ung pauc estusar.

LAVIATO.

Aveu my tu aures à far,
3295 Car ya te mostrarey lo govern
Que fant li conpagnon d'enfern,
Per retribucion especial.

OUTRACUDANSO.

Avant, avant ! treytor desleal,
Aveu my tu aurés à far.
3300 E cudas-tu que yà non me veulho venjar,
[103] Et mostrar ma grant poysanso ?

3285, eymaginavo ; — 3289, se Dio m'aju ; — 3290, vengus ; — 3292, conpayre Beric ; — 3293, stusar (*éternuer*) ; — 3297. *Les vers suivants ont été ajoutés en marge et puis effacés :*

MORDECHAYS.

Tu non as pas encar grant mal.
Ma, per Dyo, tu as ben offendu
De esser à las forchas pendu,
Car tu syes traytre à nostre ostal.

Car yà soy Otracudanso,
Capitani general.

Omnes verberent eum.

SATHAN

Helas ! de fayre ben la ven mal ;
3305 Et non sario pas rason.
Ar escotà, conpagnos,
En mal fach non ha que emendo ;
Et tot conpagnon m'entendo ;
Car, si vos leysa far à my,
3310 Yà hi metrey ben remedi,
Masque me fasà conpagnio,
Car yà volo predre (*sic*) la vio,
Si nostre fach non ven à bona fin.
Et venés-vos-en apres my,
3415 Heuras, sen plus tarsar,
Et veyré que sabrey far.

[103'] PAULUS

Paulus vocet Anthonium.

O Anthoni, de Dio servitor,
Approcha-vos eysay, non eà pàur,
Car l'angel Gabriel
3320 Nos a porta ung grant novel,
De part Jesus, nostre mestre ;
Venes eyssay, non doté ren,
Car yà lo vos mostrarey.

Ostendat sibi mana.

Ar sabé-vos que yà vos direy ?
3325 Non n'en syà pas esbays,
Car Jesus de Paradis
Nos à cet present mandà.

3303, et capitani ; — 3305, rasos ; — 3314, ar tira-vos ; — 3318, tira-vos ; — 3322, tira-vos say et non.

ANTHONI

Genibus flexis.

O veray Dio, plen de humilità,
Ar cognoyso yà perfectament
3330 Et mays ho creo fermament
Que tu non voles falhir
A cellos que te volont servir;
Mas los provises en lor nececità.

[104] PAULUS.

Frayre meo, ar vos asetà,
3335 E, disnen-nos, alegrament,
De cet venerable present
Que Jesu Crist nos ha mandà.

Modo dividant mana.

Non a eyci uno grant humilità
De Jesu Crist nostre Segnor,
3340 Que nos ha fach tant grand honor ?
Si a ben segurament
Ar, la, mangen joliament.

PAUSA. S[ILETE]

Modo comedant, et interim Angeli cantent : Silete.

Ar, bel frayre, levan-nos
Et joliament ajanolhan-nos
3345 Et renden gracias et marcis
A Jesu Crist de Paradys,
Que nos ha tant ben consolà,
Per la soa grant bontà,
Car la ho vol rason.

[104'] *Reddant gracias.*

ANTHONI

3350 Mon bel payre gracios,
Deoque la volontà de Dio es agu
Que nos ha si ben saula et pagu,

3335, disnen-cen ? ; — 3342, manjen ; — 3349, rasos.

Yà preno de vos congiet,
Davant que vegna la neuhc (*sic*),
3355 Et tirarey mon chamin,
Car yà non fauc ren eyci,
Si non atedyar-vos.

PAULUS

Frayre, ont anaré-vos ?
Remané, si la vos play,
3360 Vos veyé cosy me vay ;
Et, si vos play ma conpagnio,
Ny tenir aquesto vio,
Yà hi penrio grant plaser,
Car yà vos fauc asaber
3365 Que nos faren coma frayre.

ANTHONI

[105] Yà vos direy, segner payre,
Yà m'en retornarey, en mon armitage,
Lay hyns, dedyns lo bochage,
E vos venrey visitar sovent.

PAULUS

3370 Bel frayre, la me play grandament.
Ar vos direy que vos faré :
Si la vos play, vos me visitaré ;
E yà visitarey-vos,
Car la es ben rasos,
3375 Et Dio ho a ordenà,
Et, si vos avé volontà
De anar vos-en de present,
Anà-vos-en joliament,
Per tal que non perdà lo chamin.

ANTHONI

3380 Ar à Dio sya, prea à Dio per my
Car yà vos ho requero humilment.

3365, frayres ; — 3370, play ben.

[105] PAULUS

Si farey yà segurament,
De bon cor, per verità,
Car yo ay bono volontà.

Osculentur se ad invicem et descendat Anthonius.

S[ILETE]

L'HOME IMPERFECT

3385 Ar vey yà, certanoment,
Que lo Fil de Dio omnipotent
Vos amo de grant amor,
Car, per la soa grant dosor,
A vostra requesta m'a gari
3300 E de mos pechas a'gu marci ;
Y eso confeso claroment
Et confesarey davant tota gent,
Car eyso es chauso seguro
Que yà ero la plus pauro creaturo
3305 Que jamays fosés.
Benet sya lo Rey dal reys
Que gracio vos ha donà,
Perque soy gari et sanà,
Heuro perfectament.

[106] ANTHONI

3400 Deoque Dio omnipotent
T'a fach aquest ben,
Recognoys-lo, emenda-te
Et veulhas far penitencio
D'aquesto si grant offenso
3405 Que avias comes al temps pasà.

L'HOME IMPERFECT

Placho à Dio, per sa pietà,
Que me don' gracio y avisament
Perque la peucha far devotament,

3404, d'aquesto grant ; — 3406, plas'à Dio.

Car yà hi ay bono entencion.

ANTHONI

3410 Si tu as bona devocion,
Dio te ajuaré
E pro de ben te faré;
Ar vay-t'en, prea Dio per my,
Car eytal farey ya per ty.
3415 [106'] Senso falhir segurament.

L'HOME IMPERFECT

Lo Fil de Dio omnipotent,
Que es nas de la verge Mario,
Vos faso aquello conpagnio
Que ha fach à my,
3420 A Dio sya, ya tiro mon chamin
Deoque, segnor, la vos play.

Recedat homo imperfectus.

ANTHONI

Yà m'en tiro eysay
Al bochage, certanoment,
Per servir Dio omnipotent.

Vadat Anthonius ad suum heremum et ibi stet.

RAPALHIER

Pergat Rappalier in inferno, in arbore, et dicat supra, in arbore, que erit melius, et non vadat ad rotam.

3425 Rapalhier soy de grant poysanso,
Tot lo mond teno per ordenanso,
Y eso per art de jometrio;
E, si voles que yà vos dio,
[107] Yà tallo e entretallo;
3430 En gis de ponh (*sic*) yà non me falho,
Tant soy apert de mon mestier,
Que la non es mestre fustier
Que me ause regardar.

3430, negun; — 3432, es nengun fustier.

De mon mestier que vos en par ?
3435 Non ha elay ung bel bastiment ?
Si a ben, per mon sagrament.
Esperà ung pauc, non vos bogé ;
Qui non fay de plus fort, la non val ren.

Interim descendat Rapalier ad heremum Anthonii, rapiendo bennam, cremando heremum, et dicat : « *Salh de laynch* », *etc., ut sequitur* (vers 3446), *remeando* (?) *ad infernum, supra arborem.*

MORDECHAYS

O nostre mestre Rapallier,
3440 Al jorn d'eu sarés chivalier
Sobre los autres coronas ;
Despacha-te, non dotar pas,
De mostrar ta vallentezo,
Car la ven nostra conpagnio
3445 Per veyre ton deportament.

RAPALLIER

[107] *Levando bennam, dicat.*

Salh de lay, mari dolent,
Et vay t'en en nostre covent.
Car tu lo trobares ubert. —
O nostre mestre Lucifel,
3450 Per ta fe, regardo-me :
Non ay ben fach mon personage
E grand honor à mon lignage,
Coma leal capitani ?

LUCIFEL

O Raspallier, valent demony,
3455 De continent, deycent à bas.
Car tu sarés coronas ;
Uno corono te darey,
D'or et d'azur la te farey

3435, eyci ; — 3437, boje ; — 3446-8 et 3454-60, *ajoutés par le premier correcteur* ; — 3452, e honor ; — 3458, d'asur.

Que saré richo à l'avenent ;
3460 Ar descent de continent.

[122] PAULUS

O vray Diou omnipotent,
Yo te requerou devotoment
Que la te placho, per ta piatà,
De me defendre de tout pechà,
3465 Et que yo te peuchó servir,
De bon cor, senso falhir,
Affin que, quant deley sarey,
Lou mont et desampararey,
Lou qual es tant detestable ;
3470 Et que l'enemic decevable,
En ren no'me peucho gravar !

DEUS

Gabriel penso de anar,
Prestoment, ver mon servitour ;
Quar yo ay ouvi sa clamour.
3475 Et peus es temps, per verità,
Que el deo lou mont leysar
Per venir en paradis.

GABRIEL

Yo soy tout prest de obeyr
A vostre sanct commandament,
3480 Et lay vauc, tout incontinent,
Heuro, senso plus terzar.

PAULUS

O vray Dio eternal,
Gardo-me de tentation
Et de malvaso tribullation,
3485 Affin que peucho resistir

3459-60. *Ces deux vers ont remplacé celui-ci :* Que sare richo à autranso. *Ils sont suivis de ces mots en grosses lettres :*

LOQUATUR MODO PAULUS.

et d'un renvoi au folio 122 *et dernier du manuscrit.*

De[s]cendant Angelli et portent animam Pauli in paradysum.

[122'] A la poyesanso (*sic*) de l'enemic
E me donar bono vitorio,
Afin que yo ayo tojour memorio
De la tuo sancto passion.
3490 Que a ista nostro redemption.
Et quar yo me apreymo de ma fin,
Yo te rendo mon sperit
« In nomine Patris et Filii et Spiritus Sancti. »

Tunc Angeli acipiant animam et cantent : « Quem terra, etc. »

ANTHONIUS

Jamays non ay ouvi chantar,
3495 Dos Jhesus! si melodiousoment,
Et peu doto certanoment
Que Paul, mon frayre, sio traspassas;
Perque lay me fault annar.

Moveat se Anthonius et eat ad Paulum, quem invenimortuum, et dicat :

Ar cognoyso yo, per verità,
3500 Que(r), certas, el es traspasas,
E si non a guayre de jours.
Peu non ay pallo ni fessour
Que yo lou peucho sebelir.
Hellas! yo ves elay venir
3505 Dos grantz lions fort saulvages
Dont yo n'ay grant pour, en mon courage,
Mes yo ay fianso en Jesus Xpitz
Que me gardaré de perilh.

Tunc faciant foveam leones, et Anthonius cepeliat Paulum.

Ar louvas sio lou Rey dal reys
3510 Que dono ordre à tout quant es;
Que vos garde per sa pietà

De touto infirmità.

Recedat ad suum heremum.

PAUSA

[107'] ANTHONI

Anthonius, stando in suo heremo, dicat genibus flexis:

O veray Dio, plen de poysanso
Et de tota grant amista[n]so
3515 Ayas pietà de my, si te play,
Car tu ves cosy me vay !
Segnor, si la te pleyo
De penre-me en ta co[m]pagnio !
Yo t'o requero charoment.

OUTRACUDANSO

Vadat ad heremum et, reperiendo Anthonium in suo heremo, dicat:

3520 Sethan ! despacho-te prestament
Et sona ta conpagnio
Car yà te juro, per ma vio,
[108] Que cet non me eychapara pas.

SATHAN

Nos sen eyci, de l'autre las ;
3525 As-tu besogn dal conpagnons ?

AUTRACUDANSO

Non ves-tu aquel doleyros
Que se doloyra eylay ?
Arapan-lo, portan l'eylay
Et ly diren nostro rason.

SATHAN

3530 Ar sus, sus, arapan-lo ;
Prest, prest ! enevansan-nos.

3512. *Les vers* 3461-3512 *sont au folio* 122, *ainsi qu'on l'a dit déjà. Ilsont été ajoutés.* — 3529, et diren li nostra ; — 3530, ar sus.

Modo acipiant eum et ponant super trabucheto, ducendo eum ad rotam, et Belial supra collum Anthoni, et stet in rota, genibus flexis, et eum verberent singuli demones. Idem Sathan dicat in rota :

Que fas eysan, ribaut sanglent ?
Tu m'as fach batre maloment
Ma tu ou athatares (*sic*) char,
3535 Avant que lo jornt syo passà !
Hé ! treytour, plen de toto malo venturo.
[108'] Jamays ne fuse corps de creaturo
Que nos feses tant grant hautrage.
Ar vay-t'en de cet bouchage,
3540 Car tu non say as ren à far,
As-tu perdu lo parlar ?
Yà cudo que tu te mocquas de nos.
Ar levo-te et respont-nos.
Yà ve' que yà soy enpachas.
3545 Venés avant, dyables dampnas ;
Adué ten[a]llas et marteos,
Et de lymas et de cyseos.
Et recobraré lo parlar.

MAMMONA

La malo mort l'en peucho menar,
3550 Lo ribaut de puto estreno,
[109] Que tant nos dona el de peyno !
Vay say, falso creaturo desleal,
Tu syes plus amar que fel.
Dont te ven ceto follio
3555 Que tu nos tolas nostra segnorio ?
Parlo, et fares de ton pro,
Hon (*sic*) yà te darey tal de cet baton,
Que tu sares tos esbays !

DYODAMORS

Yà say qu'el non parlaré gis,

3533-6. *Ces quatre vers remplacent celui-ci* : Plen de tota mala venturo ; — 3537. non fo ; — 3539. tiro ; — 3542. trufas.

3560 Per grant croytà que es en son corps.
Que de malo mort sya el mors!
Tiren l'eysay et lo liaren,

Ligatur per dèmones in aliqua re.

Et peus li tiraren las dens
De que el saré mal contens,
3565 [109'] Hou el nos rendré rason;
Et si d'eyso non a pro,
Nos ly'n daren ben mays.

ASTAROT

Vé-vos eyci ung gros fays
De tota artilhario.
3570 Yà veul que me coste la vio,
Si yà non hy rendo lo parlar
Davant que syo horo de sopar,
Ar sus, sus, venes avant
Et non hi ayo petit ny grant
3575 Que non si arape de l'autre las,
Car autroment nostre fach
Ven à deresyon.

BALSABUC

[110] Ar ben es d'avol generation
Que per ren que peuchan far
3580 Nos non lo poyen far parlar,
Prené marteos et tenallas
E las lymas et las morralhas,
Et non li leusan dent en golo.

Anthonius stat tunc genibus flexis.

E yà l'arapo à la framolo
3585 E veyrey que el me diré;
Si el non es mors, el parlaré,
Ho la saré malo venturo.

BERIC

El es ben tant avol creaturo

3562, lo eysay; — 3564, jovens; — 3573, ar sus.

Que el se leysaré murir d'avant ;
3590 Mas, non pertant,
Levan-li las onglas dal pes.
Ar conpagnons tené-vous de pres,
[110'] E peus apres, aquelas de las mas,
Car davant que las li eyan levas
Al parlaré ho jamays non.
3595 Adonques cognoysaré pro si el se mocquo de nos.

LEVIATO

Ar leva-te, et respont-nos ;
Et non isten plus eyci
Que, quant es per my,
Yo cognoyso et veo ben,
3600 Que nos non say faren ren.
Tot aufort fasan nostre dever,
Car ya vos fauc asaber
Que el es de croy corage.
Mas, si el hi pren avantage,
3605 Ben sya per si.

[111] SATHAN

Belial ! saulto-ly su al col
Et lo reverso commo ung fol,
Et ten-lo-te ben
Car yà li faré pro de ben
3610 Heuras, sens plus tarsar.

BELIAL

Sethan, non te chal dotar.
Fay prestament ton ufici
Que, quant es per my,
Yà lo gardarey ben de core.

SATHAN

3615 E, ribaut, auso lo more !

3592, *ajouté ;* — 3595 yà... se trufo ; — 3599, et cognoiso ; — 3601, empero ; — 3605, tal sya ; — 3606-7, *ajoutés ;* — 3608, Belial, ten ; — 3611, te dotar.

E huobre prestament la golo
Car yà te darey una pidolo
Que non te senblaré pas moro
Ma saré aygro e ben duro.
3620 Et qu'en disé, vos autres, dyables salvage?
Non ay ben fach mon presonage?

MAMMONA

Tu as ben fach ton presonage.
[111'] Ar tiro-te eylay prestament
Et syo fach encontinent,
3625 Car eytal volo yà far.
Fay lo mort, non te bojar!
Et que disé, vos autres, dyables divers;
Non soy yo galhar et y'apers
E mestre de mon mestier?

DYODAMORS

3630 Tu syes ung tresque bon barbyer,
Ar vay-t'en, leguo-te (*sic*) d'eyci
Et laysa-lo gorvernar à my?
Uebre la golo, mari dolent,
Et veyren si lay a gis de dent
3635 Que te enpache à mynjar.
Conpagnons, venes-vous y ajuar.
Et non fauc yà ben mon uficio?

Recedat.

BALSABUC

Tu li as fach un grant servicio?
[112 E grant ben que li'n venré!
3640 Ar tiro-t'en ung pauc al lars,
Et veyrey si cet musart
Porto gis d'onglas en la mas.
Ar non te ebayas pas!

3619, *ajouté*; — 3620, salvages; — 3621, ay yà ben; — 3624, *ajouté*; — 3628, galhars e y'apers; — 3631, levo; — 3636, que vos en par? — 3637, ufici; — 3638, servici; — 3643, ebaycha.

Car yà te governarey
3645 « Malis gratibus tuis. »
Conpagnons, yà vos direy,
Vené say, coytà lo pas !
Car el non nos egrafinaré pas,
Per ren que el faso.

ASTAROT

3650 Ar l'en vay, layso la plaso,
E yà li parlarey ung pauc.
E! malastruc, tu as bon grant chaut !
Mas la te vento refreysyr.
E non voles-tu pas auvir?
3655 [112'] Si farés ben, de certan,
Adu-me ung pauc la man,
Car la ne la te chal escondre.
Ar sus, penso de l'estendre
Car yà volo veyre tos gans.
3660 Ar regardà, beos conpagnons,
Non li ay yà ben fach sa besogno ?

BERIC

Astarot, tu non temes vergogno,
Per grant ardiment que tu as ;
Ar tiro-t'en de l'autre las.
3665 Farfays, auso-li los pes
E fay tant qu'el sya mal les,
Car la te fay ben mestier.

FARFAYS

Eyso farey yà volentier.
[113] Car autro chauso non vauc querent.

BERIC

3670 Tu non temes peno ny torment,
Mas, per mon seyrament,
La me gravaré ben

3667. non la te chel ; — 3658. pensa la de ; — 3660, conpagnans ; — 3669. car alre non vauc yà.

Si las onglas non ly enleven.
Ar tiro-te eysay, Laviato,
3675 E si el es ben san, regardo ho!
Car yà lo te remeto.

LAVIATO

Tot eyso farey yà pro,
Davant que yà parto d'eyci,
Car el es ung pauc mon cosyn.
3680 Conpagnons, non lo batan plus ren;
Mas sabé-vos que nos faren?
Que lo levan tous au col
Et l'enportaren coma ung fol.

OUTRACUDANSO

[113'] L'on li poyrio ronpre lo col
3685 Que el non fario autra chauso!
Mas yà li darey d'uno salso
Que saré plus fort que mostardo.
Belialrt (*sic*), auso-li la barbo
Et veres que farey yo.

BELIALRT

3690 Yà te juro, per mon dyo,
Que la saré fach de continent.

OUTRACUDANSO

La say encar uno dent!
Conpagnons, ar regardà;
Vos non vos n'erà pas avisà
3695 Adué las tenallas que sont eyqui,
Car yà vos juro, per la mort de my,
Que yà la li treyrey gentilment
E peus tantost, de continent,
Lo levaren de cet luoc.

[114] BASINNET

3700 Aquest es de nostre juoc

3680. plus; — 3682, tuch al; — 3683, portaren-l'en.

Et deo esser nostre per rason,
Ar, conpagnons, portan-l'en
En enfert, sens tarsar plus.

Modo elevent eum demones.

ANTHONI

Jesus, Jesus, Jesus!

Dicendo Jesus, Jesus, relinquatur a demonibus, genibus flexis. Oret, genibus flexis, dicendo : « O veray, etc. »

3705 O veray Jhesus, mon mestre,
Ajua-me, secore-me!
Cosi me vay, tu ho ves ben.
Segnor, ayas-me marci!

Recedant demones.

DEUS

Gabriel, yà ay auvi
3710 Anthoni, mon servitor,
Que a'gu grant peno et dolor
Per los demonis certanoment.
Ar anà-lay prestament,
E l'anaré consolar.

GABRIEL

3715 [114'] Vostre comandament volo far.
Car, Segnor, yà hi ay voler
De fayre vostre plaser,
De bon cor certanoment.

DEUS

Deycenden-lay jolyament

Descendat Jhesus cum angelos (sic).

PAUSA

GABRIEL

3720 O Anthoni, Anthoni, alegrà-vos;
Levà-sus, regardà-nos,

3713, tiro, *puis* : vay; — 3714, anaré lo.

Car Jesu Crist omnipotent
Te ven donar aleogement
De ta peno et de ton torment.

ANTHONI

3725 Ha! bon Jesus, ont avés vos tant ista?
Tant grant temps vos ay desyrà
E en mon corage requeru,
Requerent la vostra vertu
En demandant secors e adjutori.

[115] DEUS

3730 O Anthoni, Anthoni,
Yo ay regardà sens falho
La bona grando batalho;
Car tu as batalhà fermament.
Yà te denoncio, de present,
3735 Que yà te farey denonciar
E per tot lo mond nominar.
Ar t'en retorno joliament;
Vay penre congiet de ta gent
E dyas-lor la tiona fin.
3740 Car, dimenge, de ver matin,
Tu t'en venrés en paradis.

ANTHONI

Segnor Dio, tres gramarcys
Car, per la vostra grant dosor,
Vos me fasé si grant honor;
3745 De vostra licencio, lay anarey,
[115'] Et claroment la lor mostrarey.

PAUSA. S[ILETE]

Modo vadat ad fratres, et Jhesus recedat cum angelis.

[ANTHONI]

Payres et frayres meos en Crist,
Lo fil de Dio Jesu Crist,
Que es plen de consolacion,

3727, mentannu; — *après* 3729, JESUS; — 3733, for[t]ment.

3750 Vos done sa benedicion !
Frayres myos, non sya esbay,
Car yà soy vengus eyci
Per consolar-vos.

ABBAS

Jesu Crist, lo rey glorios,
3755 Plen de toto misericordio,
Vos salve longement la vio !
He ! bel payre, dont vené-vos ?
Nos en sen tant mervilhos !
Car tant de temps avés istà
3760 Que ne nos avé visità.
Ar beneyt syo nostre Segnor,
Car per la soa grant dosor,
En l'abayo vos ha retornà.

[116] ANTHONI

Beos frayres, ar me escotà.
3765 Ca yo vos direy, de present,
Tot lo meo entendament.
La volontà de Dio es eytal,
Que tota creaturo rasonal
Deo venir à una fin ;
3770 Et, per so, yà soy eyci
Per denonciar vos lo meo jorn,
Car Jhesu Crist, nostre Segnor,
Ho a eneyci ordenà :
Et car la es la syona volontà,
3775 Yà en soy ben content.
Mas yà vos requero humblement,
De part Jesus, nostre Segnor,
Que vos servé pas e amor,
Misericordio e carità,
3780 Obediencio e humilità,
Castità e pauretà volontario :
Car eyso es lo chamin e la vio

3776, humilment.

[116] De venir en Paradys,
Y eso es lo test de l'Evangeli.
3785 Autro chauso non vos di de present,
Mas eyso vos layso per testament
Coma fe Jesu Crist à sos deciples.

ABBAS

He! segnor, que disé-vos?
Non saré pas, si vos play,
3790 Car nos aven agu tant grant joy
De vostre adveniment
Que non es creaturo vivent,
Que s'o peucho pensar.

PRIMUS MONACHUS

Yà vos volrio ben prear
3795 Et requere, de part lo covent,
Si non avià autre enpediment,
Que vos demeuressà eyci
Car vos nos farià ung grant servisy
Et mays ung grant honor.

[117] SECUNDUS MONACHUS

3800 Yo vos requero, per grant amour,
Et per grant carità;
Tot auffort vostra volontà
En syo conplio;
Vos veyé aquesto 'beyo
3805 Cosynt elo vay!

TERCIUS MONACHUS

Heé! segnor, si la vos play,
Non nos veulhà desanparar,
Car à dire, à breo parlar,
Yà cognoyso certanoment
3810 Que aquest paure covent
Venré tos à desolacion.

3793. cymaginar; — 3797. remasesa; — 3802, empero; — 3806. pleyo.

ANTHONI

Servé Dio en devocion,
Car si vos lo servé devotament,
El gardaré vos e lo covent.
3815 De present, plus ne vos dic;
[117'] Masque vos recomando al Sanct Sperit;
Fasé mon cors ensevelir.
A Dio vos dic, que yà vauc finir.

SILETE

Recedat a monachis et oret genibus flexis:

O Jesu Crist, lo meo Segnor,
3820 Regardo lo teo servitor
Que de sa poysanso t'a servi.
Segnor meo, ayas-me marci,
Et de cellos que me requerent
Ny per my se reclamarent;
3825 Car yà te requero humilment,
Heuras, sus mon trapasament.

DEUS

Gabriel, descendé lay pregunt,
Lay bas en aquel paure mond,
Et anà-vos-en ver Anthoni
3830 Et ly dysé, de part de my,
Que yà ay ouvi sa peticion.
[118] Et, car el me requier en devocion,
Yà li ho concediso de present,
E volo que toto creaturo vivent
3835 Que en el se reclamaré
Ny la soa festo cellebraré,
Que el vegno à salvacion.

GABRIEL

Segnor, en que es tota consolacion,
Yà lay penso de anar,

3829. tira; — 3830, dysé-li; — 3835, per li; — 3836, colré; — 3839, tirar.

3840 Heuras, senso plus tarsar,
Et de par vos yà li ho direy.

RAPHAEL

Segnor, yà lo aconpagnarey
Et adurey son armo, si vos play,
E ly aconpliren son joy,
3845 Say sus aut en Paradis,
[118'] Car el a ista vostre amys
Et vos amo d'uno amour.

DEUS

Ana lay, fasé-li honor,
Car yà en soy ben content.

RAPHAEL

3850 Nos faren vostre comandament,
Car, Segnor, la es ben rasos.
Gabriel, enevansan-nos,
Anen quere l'armo de Anthoni,
Et aduan-lo tantost eyci,
3855 Car la play ben à nostre mestre.

GABRIEL

Quant es per my, la me play ben
Et mays n'ay ben grant joy.
Ar anen-lay, deoque li play.

Modo descendant. — Ynnum.

A tu venen, tot de present,
3860 De part Jhesus omnipotent,
[119] Te aportant un grant novel,
Que jamays non l'as vist plus bel :
Jesu Crist, nostre Segnor,
Al jorn d'eu, te vol far honor
3865 Eysay desus emparadys,
Ont trobares los teos amis.
D'autro part, nos te denoncien
Et clarament nos te disen,

3844. aconpliren li; — 3858. tiren.

Que tot quant tu as demandà,
3870 Tu ho veyrés tot, per verità.

Interim quod loquitur Anthonius, descendant angeli ad capiendam animam ipsius, et revertendo ad paradisum cantent : « Armo de Dio », ut sequitur (*vers* 3881):

ANTHONI

Veray Dio, plen de consolacion
Que as pres mort et passion
Sus en l'albre de la cros,
Per nos autres, paures pechours,
3875 Yà te requero, aveu humilità,
Que m'armo te syo recomandà.
[119'] Gardo-la de las mas dal demoni malvas,
Car yà la recomando en tas mas,
Heuras, tot de present,
3880 Et tota manyero de gent.

Reddit animam Deo, et cepiatur (?) *funus donec veniant monachi et pauperes, qui sepeliant, et funus* [*fiat*] *cantando unum « Responsorium mortuorum » et « Te Deum laudamus.» Angeli recipiant animam cantando, et eam deferant ad paradisum.*

ANGELI

Armo de Dio, ren non dotar,
Ven-t'en eysay, et non tarsar,
Car nos te porten de present
Davant Jhesus omnipotent.
3885 Jhesu Crist te coronaré
E uno corono te metré
Fayto de belas flors de lys,
Que portares emparadis:
Ela saré tant resplandent
3890 Coma l'estelo d'Orient,
Et gardaré sa clarità
« Per seculorum secula. »

3874. autres pechours; — 3883. portaren tot.

MICHAEL

Archangel de Dio soy constituys
General capitany de paradis
Per defendre et gardar
Per destruyre et abeysar;
Yo m'appello Michael,
Per te destrure, Lucifel.

ant monachi vel pauperes, et ponant corpus in feretro, cantando « Te Deum laudamus ».

[120] SATHAN

O tu, veray Dio, tot poysant,
L'armo d'Anthoni as, à tort grant,
Car, segont son comansament,
Nostro devio eser verayament.

MICHAEL

Sethan, vay-t'en, non parlar plus,
Car l'a ordenà lo rey Jesus :
Qui son pechà confesaré,
E de bon cor lo requeré,
En paradys venré say sus.

SATHAN

O Lucifel, nos sen tos perduus
Si Vergogno non ven apert,
Que non los layse confesar
Ho far ronpre lor penitencio.

LUCIFEL

[120'] Sethan, fay bono diligencio,
Que creaturo humano non faso
Satisfacion ny penitencio,
Ny vegnant pas à cognoyscenso
De lor pechas entierament.

3-8. *Ajoutés. On retrouve ces vers au f° 1 v°, mais cancellés précédés de ces mots :* Divini Michaelis contra Sathan, in procesione. *ote qui suit le vers* 3898 *paraît aussi cancellée*; — 3915, vegnant à.

ABAS

Or sus, mos frayres, prestoment
Leva-vos sus, et anen-nos-en,
Per saber si la saré eysi
3920 Que frayre Anthoni so finis,
Et prestament avansen-nos.

PRIMUS MONACHUS

Mos beaus frayres, deipachen-nos
Et li faren conpagnio.

ABAS

Dos Jhesus, ar cognoyso yo
3925 Que verità el nos a dich,
Quant de nos el ez departi;
Perqué vos preo de bon corage
Que nos fasan son enterrage;
Peu tornen en notre covent.

Faciant interragium.

3917-29, *ajoutés en marge* ; — 3923, *Ms.* fraren.

[CONCLUSIO]

Primus nuncius

3930 Ar escotà, nobla gent,
Que ses eyci tot de present.
Yà, de par la conpagnio,
Regracio la cortesyo
A trasque tos generalment
3935 Que nos avés fach presencialment,
Que vos a plagu de venir eyci.
Plaso à Dio y à sanct Anthoni,
Per loqual sen eyci à jostà,
Que vos garde de laydo infirmità.
3940 D'autro part, vos requeren
[121] Tant humblament, quant nos poyen,
Que si avian falhi en nostro hystorio
Per nenguno chauso que syo,
Vos preyen que nos veulhà perdonar,
3945 Car nos sen encaro nouvelaux
Certanoment, en cet mestier.
Mas, fé que yà teno à sanct Legier,
Si nos viven per long temps,
Nos ho faren autrament.
3950 Ar escotà, nobla gent,
Sy yo agueso pro d'argent
Volentier vos somonrio à gostar.
Mas, per ma fé, non ho peu far,
De que yà en soy mal content
3955 Que yo no vous teno joyeusement,
Car yo ho fero volentier,
Senso mealho ny denyer...
Pardonà à my y à ma conpagnio,
Vous requero per courtesyo;
3960 E qui auré borsa ny denyers,

3945, novelart; — 3951-2, *ces vers ont été intervertis;* — 3955, *ajouté;* — 3956, ya; — 3957, *ajouté;* — 3959, *ajouté.*

Si s'en tiré al taverniers :
121'] Car hy los recebrent volentier,
Toutas vees, per lo denier,

Et los tenrent alegrament.
3965 Autro chauso non vos dic de present,
Masque Dio gart la compagnio !

DEO GRATIAS

3963, *ajouté* ; — 3966, masque vos recomando à Dio omnipotent.

ANALYSE PHILOLOGIQUE

DU

MYSTÈRE DE SAINT-ANTOINE

par M. l'abbé L. MOUTIER.

Le mystère de Saint-Antoine découvert et publié par M. l'abbé P. Guillaume est un nouveau spécimen du roman provençal parlé au XVe siècle dans la région briançonnaise. Venant s'ajouter aux quatre autres *Mystères* alpins déjà connus, ce document atteste une fois de plus la vitalité et la culture de l'idiome dauphinois à cette époque. Ce qu'on soupçonnait vaguement jusqu'ici, commence à devenir une réalité évidente; à savoir qu'il se produisit alors un mouvement littéraire très sensible en Dauphiné, grâce aux représentations théâtrales.

Quoiqu'en décadence la vieille langue se reflète dans ces pages avec son génie de vivante spontanéité et de naïve fraicheur. On y découvre comme un regain de floraison qu'on pourrait appeler l'été de Saint-Martin du vieux parler de nos ancêtres : mais on sent aussi que les beaux jours du pur langage classique sont passés. L'évolution s'accentue et s'aggrave à mesure qu'on s'éloigne des derniers troubadours. La tendance vers l'applatissement des formes se généralise au contact de la langue française. Les altérations se multiplient sous l'action fatale d'un certain laisser-aller auquel on a donné le nom de *loi du moindre effort.*

Déjà en effet les sons ouverts se sont atténués et assourdis et une notable perturbation s'est introduite dans le système des consonnes. Perte des assonances nasales ; chute ou vocalisation des sons articulés *t, d, c, g* ; chuintement du *c* dur devant *a* ; érosion constante des désinences non accentuées ; tels sont les principaux phénomènes phonologiques qui caractérisent le Mystère de Saint-Antoine. Du reste la plupart de ces transformations sont propres à tous les dialectes français placés à la jonction des langues d'oc et d'oil depuis les Alpes jusqu'à Bordeaux.

L'influence de la langue française se manifeste largement par l'introduction de nombreux doublets. Admis d'abord comme par tolérance ces mots étrangers finissent par se faire naturaliser et par supplanter les expressions anciennes. Voici les doubles formes que nous avons rencontrées dans ces 3965 vers.

DOUBLETS PAR SIGNIFICATION.	DOUBLETS PAR DÉRIVATION.
puysque = *deoque*.	*petit* = *pechit*.
oi = *oc*.	*ceto* = *questo*.
deypachar = *coytar*.	*très* = *tras*.
meyson = *ostal*.	*soy* = *siou*.
faut = *chal*.	*ce* = *so*, *eisso*.
chami = *vio*.	*heuro* = *ar*, *aro*.
sopar = *cinar*.	*veul* = *volo*.
costa = *las*.	*charita* = *carita*.
pensar = *cudar*.	*puysanço* = *potesta*.
comben = *quant*.	*sage* = *savi*.
remarciar = *regraciar*.	*vio* = *vito*.
davantagi = *may*.	*helas* = *las*.
abit = *vestimento*.	*vos* = *vostres*.
aujor d'eu = *oï*.	*charchant* = *querent*.
garir = *sanar*.	*humblement* = *humilment*
achatar = *comprar*.	

Ces quelques exemples suffisent pour donner une idée des éléments étrangers qui se sont infiltrés peu à peu dans le vocabulaire dès le XV• siècle. On voit clairement que le nord et le midi sont en présence et qu'ils se disputent la place.

Une autre lutte commence entre le mot écrit suivant l'orthographe traditionnelle et la prononciation qui va chaque jour en s'oblitérant. Sans respect pour le vieux cliché roman, les écrivains se mettent à mutiler et à transcrire tous les mots en prenant pour type le système orthographique de la langue française. Il faut le dire à regret : cette œuvre de mutilation se continue encore de nos jours comme si une langue quelconque ne devait pas avoir en propre sa méthode de transcription.

L'auteur ou le copiste du mystère de Saint-Antoine s'est donné libre carrière sous ce rapport, car son œuvre fourmille de variantes pour ainsi dire innombrables. C'est à peine si le même terme répété souvent s'y trouve reproduit avec les mêmes lettres. Et cependant ces nombreuses défaillances ou fantaisies du copiste ne laissent pas que d'avoir pour nous un très grand avantage. En bien des cas en effet ces écarts de la plume nous transmettent la valeur de certains sons vagues du vocalisme roman. Ainsi les transcriptions *dio* 11 = *diou* 46, *lo* 45 = *lou* 3468, *cor* 2343, = *cour* 1856, *honor* 1162 = *hounour* 1177, et une foule d'autres, sont une preuve certaine que très souvent l'*o* du vieuxa provençal sonnait absolument comme notre *ou* français.

La rime est une indication plus précise encore. Elle est un témoin vivant de la prononciation à l'heure où fut composé le *Mystère*. Elle joue le rôle de phonographe enregistrant les sons contemporains et nous les renvoyant à la distance de 400 ans. Par exemple, lorsque je trouve les équivalents de rime *eyci* 305 = *chamin* 304, *mi* 815 = *fin* 814, *fe* 55 = *sen* 56, *pro* 1034 = *leyson* 1035, etc., j'en conclus à bon droit que la consonnance nasale n'existait déjà plus à la date du manuscrit briançonnais, et que l'on prononçait comme aujourd'hui *chami*, *fi*, *se*, *leysou*.

Les renseignements fournis par la rime vont plus loin encore. Une suite d'équations nous amène à constater, dès cette époque, la disparition du rotacisme dans les infinitifs en *ar*. Le *r* final est tombé ; mais sa chute a été compensée par l'allongement de l'*a* précédent. Le même fait s'est produit pour les substantifs *leota*, *verita*, *potesta*, etc., ains que pour les participes passés, *troba*, *enseigna*, *ajua*, etc. après l'oblitération des désinences latines et romanes. Voici les rapprochements qui rendent ces conclusions indiscutables.

Notre terme de comparaison est le mot *fretaa* dont l'*a* final a^2 est le plus long possible. Nous avons :

Fretaa, = *leota* 3269-70.

Verita = *troba* 1152-53.
Verita = *leyssar* 3475-76.

L'orthographe singulière *aa* remonte jusqu'au plus vieilles chartes dauphinoises et notamment à celles de Montélier et de St-Vallier où l'on trouve les formes identiques: *corvaa*, corvée, *chavaugaa*, chevauchée, *maisonaa* v. fr. maisnée. Tous ces mots romans se terminaient en *ada*, d'où le dialecte delphinal a fait *aa*, par la chûte régulière du *d* intercalé. D'ailleurs ce redoublement est encore si sensible dans un des sous-dialectes de la Drôme que le *Glossaire* de M. Bellon (1870) le transcrit régulièrement par deux *a*. Le diois possède le même suffixe *aa* sous la forme *ayo*, *aio*. Le dialecte alpin employé par M. l'abbé PASCAL l'a conservé également:

Mei, rende-me, si-ou-plet, ma filho ben-amaio.

1er Chant de l'Iliade, vers 29.

I. PHONOLOGIE.

A première vue il est facile de reconnaître que le système phonique du Mystère de St-Antoine s'écarte peu dans son ensemble des règles de l'ancien provençal. Laissant de côté les anomalies accidentelles et sporadiques, nous croyons qu'il suffit de signaler les particularités suivantes.

VOYELLES.

Un son nouveau apparaît. C'est le *eu* français introduit en briançonnais par cinq ou six mots d'emprunt : *heuro* 322, *peucha* 188, *eu* 251, *peus* 70, *veul* 3570. Ce son est bien distinct de la diphthongue provençale *eu*, laquelle se prononce *éou* au lieu que le *eu* dauphinois est un son simple peu différent de l'*e* muet français.

a s'amincit en *e* : *chel* 405, *peye* 2219, *chenge* 2494, *perolas* 2871, *peys* 2894, *sethan* 3913, *sarè* 121, *segré* 112.

a initial tombe : *mor* 2604, *beyo* 2623, *gu* 3300 qui sont pour *amor*, *abeyo*, *agu*.

e se redouble devant s : *fees* 2118, *vianees* 2689, *peurees* 3037, *aprees* 3937, *adees* 1948, *fesees* 1526, *trees* 2042, *portees* 2289, *veguees* 2536.

e se diphthongue en *ei* devant *s* : *eys* = *es* 1113, *deypachan* = *despachan* 540, *meytre* = *mestre* 1171, 2508, *eychampar* = *escampar* 2461.

e tombe en finale : *mond* 2363, *abil* 2547, *prest* 2680, *test* 3159, *debil* 3198.

i = *ey* : *profeytable* 1117, *eymaginacion* 1131.

o s'élargit en *ouo* : *couort* = *cor* 1337, *bouoc* = *boc* 1453.

o s'élargit (oui) : *poyssant* 1699, *poyrio* 1834, *poysanso* 2007, *cognoyscens* 2201, *amoyroso* 2802.

o descend à *u* : *murir* 2338, *ufici* 2545, *furbys* 2944, *tuch* 37, *flurio* 1956.

o devient *uo* : *luocs* 2369, *muoro* 3248, *juoc* 3700, *buo*.

DIPHTHONGUES

ai = *ei*, *ey* : *farey* 2498, *direy* 55, *segrey* 91, *tirarey* 92, *mostrarey* 301, *metrey* 542, *leysarent* 126, *treytor* 556, *meynà* 1043, *meyson* 1026, *treyrey* 3697.

au = *ou* (*oou*) : *ousario* 505, *chousas* 608, *soupu* 717 *ouvi* 746, *poureta* 710.

CONSONNES

b se maintient dans *poble* 318, *trobo* 331, *sobre* 354, *saber* 362, *recebre* 1758.

b se vocalise dans *deliourar*, *beoure* 98, *deourio* 1136.

c s'adoucit en *g* : *sagrament* 3436, *segretament* 1266, *segle* 2394, *segont* 1449, *dimenge* 3740.

c devient *ch* devant *a* : *achaba* 56, *achampes* 102, *bochage* 157, *chavaliers* 922, *chario* 1136, *chamin* 1174, *chal* 1950.

c se maintient en finale : *amic* 1586, *fauc* 2254, *vauc* 3669, *pauc* 1645.

g se maintient dans *cogregar* 589, et s'ajoute à *ung* 1805, *besung* 1204, *dong* 303.

d tombe, entre deux voyelles *aiuar* = *ajudar* 539, 1589,

poer = *poder* 1527, *nuo* = *nudo* 1589, *fretaa* = *fretada* 3269.

n remplace *m* devant *b* et *p* : *tonbe* 73, *senblant* 451, *hunblament* 502, *conpagnio* 275, *tronpeto* 567, mais c'est par abus.

n se maintient en terminaison : *charn* 422, *jorn* 434, *govern* 704, *enfern* 705, *entorn* 994.

n disparaît : 1° dans le corps des mots : *pessament* 3221, *resposo* 1682, *covent* 2845; 2° à la fin : *bes* 2333, *ples* 1785, *vesys* 2069, *mas* 2779, *no* 276, *conpagnos* 75, *sasos* 76.

s sonne comme *ss*, dans une foule de cas : *fosa* 41, *leysa* 75, *asurey* 89, *pasas* 95, *puysanso* 644, *cosiencio* 894, *eyso* 923, *dosa* 1888, *servysio* 2318, *espasy* 2616.

s s'ajoute souvent à la finale des participes, même au singulier : *habilhas* 256, *governas* 3000, *chausas* 2362, *lojas* 2259, *garnis* 256, *restis* 2362, *partis* 2881, *vengus* 2375.

t persiste dans *vito* (*vita*) 1411, 1600, 1603. Il s'ajoute par abus dans *governt* 1071, *enfenrt* 1072, *longt* 1326, *couort* 1337, *jornt* 3536, *vert* 984.

On ne trouve aucune trace de *l* change en *r* dans toute l'étendue ne notre *Mystère*. Ce phénomène, si commun dans les Alpes, est donc de date assez récente.

h est affixe dans *habundancio* 1000, *hordenarey* 2205, *haveu* 2726, *habundant* 2878, *houtrage* 291, *hirasounable* 1824.

Les sons mouillés sont représentés par *lh* et *gn* :

1° *falhir* 114, *molher* 112, *vitoalho* 169, *falho* 170, *habilhas* 256, *valhanso* 642, *aparelha* 740, *filhas* 270.

2° *mantegno* 48, *segnors* 55, *compagnio* 110, *dignela* 208, *lignage* 226, *compagno* 246, *sostegno* 794, *insoregne* 795.

Il est inutile de pousser plns loin ces notes de phonétique. Il y en a assez pour apprécier les déviations particulières et les habitudes de notre dialecte en matière de voyelles et de consonnes. Nous passons de suite en observations grammaticales.

II. GRAMMAIRE.

L'étude des suffixes est une des plus importantes si l'on veut connaître la physionomie générale d'un idiome quelconque.

SUFFIXES FÉMININS.

Suf. roman, *a* (atone) ; briançonn. *a*, *o*, *e*.

SING.	PLUR.
1. *Dona* 277, *tota* 20, *nobla* 28, *mya* 104, *soa* 131, *vostra vergogna* 216.	*Mas belas filhas* 270, *chausas* 182, *nos autras* 310, *peraulas* 329, *terras rendas* 345, *doas coronas* 702, *damas e damoyselas* 1046, *las bestias feras* 1454 (Pas d'exception.)
2. *Reyno* 1, *precioso* 4, *pioselo* 22, *figuro* 14, *stelo* 20, *gleyso* 111, *dono* 1854.	
3. *Longe* 47, *noble* 328, *paure* 622.	*autres* 182.

Ainsi déjà, dès le XVe siècle, les trois formes *a*, *o*, *e*, se disputaient la succession du suffixe roman *a*. Aujourd'hui c'est toujours la même hésitation, la même variété. On dit *rosa* à Grenoble et dans le Champsaur ; *roso* à Valence et à Nyons ; *rose* à Vienne, à Romans. Le pluriel *as* vit encore dans presque toute la région comprise entre l'Isère au nord, la Drôme au midi et une partie des Hautes-Alpes à l'est, avec le Rhône à l'ouest.

On remarque dans notre *Mystère* une tendance à terminer par *a* l'adjectif et par *o* le nom qui le suit immédiatement ; *tota stelo* 20, *nobla compagnio* 28, *toa gracio* 472, *soa gracio* 561, *nostra banyero* 666, *una boudufo* 784, etc.

Suf. rom. *ia* (atone) ; brianç. *io*.

Penitencio 155, *esperiencio* 142, *astinencio* 156, *reverencio* 492, *conciencio* 507, *presencio* 508, *providencio* 631, *sciencio* 1021, *malicio* 410, *astucio* 141, *gracio* 498, *misericordio* 480.

Suf. rom. *ia* (accentué) ; brianç. *io*.

vio 535, *falsario*, 651, *trachario* 1008, *parlio* 1487, *vilanio* 2246, *marchandio* 2247.

Suf. lat. *oria* (*o* accentué) ; brianç. *orio*.

vitorio 3487, *memorio* 3488, *glorio* 2517, *historio* 35.

SUFFIXES MASC.

Suf. lat. *ium* ; brianç. *io* et *i* (atones).

1° *uficio* 1081, *servicio* 1082, *contrario* 650, *volontario* 1846 ;

2° *remedi* 949, *testimoni* 368, *demoni* 2779, *ufici* 1073, *espasy* 2616, *evangeli* 1192, *adjutori* 2524, *sacrifici* 2601.

Suf. rom. *or* : brianç. *our* = *or*.

1° *error*, *flor* 6, *servitor* 31, *dotors* 51, *menors* 52, *valor* 116, *honor* 146, *amor* 1501 ;

2° *dosour* 175, *richour* 349, *clamour* 465, *hounour* 1177, *amour* 1437, *pechour* 51, *predicour* 52, *servitour* 3473, *fessour* 3502.

Suf. rom. *ens* ; brianç. *ens*, *ant*, *ent*, des deux genres.

O virge tota *pleysant* 477, tota claro, *resplendent* 19, *suficient* 80, *coyent* 87, *tota creaturo vivent* 477, *ignorant* fem. 1640, *content* fém. 1694, *valens donas* 1664.

L'adjectif *grand* suit la même règle et reste identique pour les deux genres.

Une lacune inexplicable parmi toutes ces désinenses, c'est l'absence du suffixe *ayre*, *aire*, fém. *arèlo* dont l'emploi est si familier au provençal ancien et moderne. Et pourtant la rime *ayre* revient douze fois dans le cours du *Mystère* ; mais l'amorce est inutile.

Un équivalent féminin se rencontre une seule fois dans le mot *banderiz*, au vers 672.

ARTICLE.

SINGULIER

	Masculin.	*Féminin.*
Nom.	*lo* 45, *lou* 3468, *l'* 108.	*la* 31, *l'* 27
Gén.	*dal* 44, *dou* 205, *do* 218.	*de la* 3873
Dat.	*al* 72, *au* 350, *à l'* 130.	*à la* 1862
Acc.	*lo* 177.	*la* 190

PLURIEL

Nom. *li* 159, *los* 698, *lous* 658.	*las* 1454
Gén. *dals* 1992, 920.	*de las* 338
Dat. *als* 148, *aux* 384.	*a las* 3286
Acc. *los* 880.	*las* 610.

PRONOMS.

1° *Pronom personnel.*

1re pers.

SINGULIER

Nom. *yo* 54, *you* 2276.
Gén. *de mi* 66 (on dit aussi ; per *mi*, en *mi*, sus *mi*).
Dat. *a mi*, *me* avec un verbe.
Acc. *me* complément direct d'un verbe.

PLURIEL

Masc.	*Fèm.*
Nos 240, *nos autres* 2536	*Nos autras* 310.

2e pers.

SINGULIER

Nom. *tu* 78.
Gén. *de ti* 3112 (on dit aussi : per *ti*, en *ti*, aveu *ti*).
Dat. *a ti*, *te* complément indirect d'un verbe.
Acc. *te* 435.

PLURIEL.

Masc.	*Fèm.*
Vos 71, *vous* 72, *vos autres* 2529.	*Vos autras*, 1697.

3e pers.

SINGULIER

	Masc.	*Fèm.*
Nom.	*el* 34, *al* 3250, *la*, *lo* neutre 60, 15.	*elo* 1670, *ela* 3889
Gén.	*de li* 2793.	
Dat.	*li* 47 des deux genr.	
Acc.	*lo* 67.	*la* 144.

PLURIEL.

Nom.	*illi* 2105, *ellos* 2841.	*elas* 1774.
Gén.	*en* 1276, des deux genres.	
Dat.	*lor* 898, des deux genres.	
Acc.	*los*. 1092. *les* une fois 1055.	*las* 1681.

2° *Pronom réfléchi.*

Se régime d'un verbe 204, *Si* régime d'une préposition 3605. Les tournures telles que *nos se veyren*, nous nous verrons, *se parlen*, nous nous parlons, etc., aujourd'hui si familières en Briançonnais, sont encore inusitées dans le *Mystère* de St-Antoine.

3° *Pronoms possessifs.*

1e pers.

SINGULIER.

Masc.	*Fém.*
Mon 2229, *meo* 2697.	*Ma* 86, *mya* 104, *m.* 2585.

PLURIEL.

Mons 197, *mos* 2102, *meos* 2073.	*Mas* 104.

4° *Pronoms divers.*

1. *Loqual* 2434, *laquolo* 2297, *las qualas* 1757, *las quals*, 1902, *qual* 2635, *qualo* 2141.
2. *Negun* 1962, *nengun* 1828, *dengun* 3154, *neguno* 1160, *denguno* 40.
3. *Eital* 1841, *tal* des deux genres 898, 2748 ; *eitalo* 2146.

Il faut ajouter à cette liste : *chascun* 774, *chascuno* 1590, *plusiours* 609, *qualque* des deux genres 2834, 2845, *alcuno* 2134, *alcunos* 922, *melhor* 1176 des deux genres. *Queyno*, quelle ? 1272, *que* invariable.

ADJECTIF.

Remarques. — 1° Les adjectifs en *al* sont des deux genres : *Reyno emperial* 9, *demoni infernal* 13, *esperienso*

divinal, *tentations humanals* 135, *vito perpetual* 1600, *realme celestial* 1601.

2° — L'usage des diminutifs est très restreint, c'est à peine si l'on en rencontre deux ou trois exemples : *enfanton* 981, *cartetas* 1077, *graciosetas* 1078, et c'est tout.

3° — Le suffixe féminin *a* est donné souvent aux adjectifs à l'intérieur des vers, et alors même que la rime est en o : *tota creaturo* 18, *nostra gent* 571, *bona chavenso* 1219, etc.

4° — La nomenclature des adjectifs est peu nombreuse et des moins variées. Cette rareté parcimonieuse donne un peu de sécheresse à l'ensemble de ces pages parfois d'ailleurs si poétiques.

5° — Il est intéressant de voir que les pronoms et adjectifs possessifs *meo*, *teo*, *seo*, *mya*, *toa*, *soa*, etc., s'emploient comme en italien : *lo meo mestre* 2697, *lo teo adjutori* 3071, *la soa entencion* 485.

Du pluriel.

Nous avons cherché vainement dans le Mystère de Saint-Antoine des traces de l'ancienne règle provençale concernant la distinction graphique du cas sujet d'avec le cas régime. Le *s* ne sert plus qu'à marquer le pluriel et cette règle a été assez généralement observée par le copiste briançonnais.

Le *x* et le *z* français ne se rencontrent qu'une seule fois à la place d'un *s* roman, comme signe de la pluralité.

Çà et là apparaissent certaines formes de pluriel, marquées par une double voyelle : *praas* 1900, *gramaciis* 2945, *scuus* 1961, *nenguus*, 2097, *perduus*, 3908. Le même procédé est encore en usage dans la vallée de la Drôme. (*Gramm. Dauph.* p. 38).

Le *n* final tombe au pluriel dans les noms qui se terminent par *on* : *compagnon*, *compagnos* 75, *rason*, *rasous* 61, *sason*, *sasos* 76.

La chute du *l* est de règle aussi pour les noms en *el*, qui finissent en *eos*, *bel*, *beos* 3764, *martel*, *marteos* 3581, *cysel*, *cyseos* 3546.

VERBE.

Indicatif présent.	*Imparfait.*
1re pers. *Soy* 256, *syo* 986, *siou* 1659, *ay* 202, *amo* 1332, *juro* 2973, *sabo* 94, *requerou* 3462, *remarciou*, 2243, *volo* 59, *veul* 3570, *veyo* 1566, *fauc* 2554, *vauc* 3669, *diso* 261.	1re pers. *ero* 3091, *avio* 3041, *amavo* 2792, *cudavo* 3120. *fasio* 225, *disio* 1578, *pouyou* 2244.
2e *sies* 575, *as* 422, *illuminas* 2293, *layssas* 948, *voles* 553, *pos* 2942, *cudas* 786, *sabes* 825, *cognoysses* 825, *dises* 837.	2e *sabias* 1368, *volias* 2995, *murias* 2964.
3e *es* 61, *eys* 1113, *a* 34, *amo* 2129, *gardo* 425, *cesso*, 434, *vol* 3021.	3e *ero* 1607, *avio* 1611, *pleyo* 2754, *poyo* 2760.
1re *Sen* 371, *aven* 101, *pensen* 804, *volen* 42, *someten*, 43, *anen* 84, *fasen* 215, *deven*, 232.	1re *anavan* 316, *arestavan* 294, *disian* 3691, *fasian* 39.
2e *Ses* , *avès*, 1446, *avé* 1444, *parla* 1386, *volès* 1338, *poyès* 1475, *sabé* 2067.	2e *era* 1911, *avias* 1828, *leysava* 1214, *solias* 1250, *sabias* 1368.
3e *Son* 236, *sont* 2105, *an* 1773, *ant* 1939, *donant*, 2262 *testificant*, 3164, *vant* 1402, *venont* 927, *volont* 1154, *valont* 1416, *pont* 938.	3e *eron* 3044, *erant* 1161, *aviant*, *seguiant* 1602, *teniant* 1603, *sabiant* 978.

Parfait de l'Indicatif.

1re pers. *vic* 1362, *sentic* 2906.	1
2e	2
3e *jure* 2282.	3

Futur.	*Conditionnel présent.*
1re pers. *Sarey* 1141,	1re *foro* 1694, 2550, *ausario*

haurey 951, *coronarey* 1092 *mostrarey* 301, *farey* 821, *direy* 55, *metrey* 542.

2e *Sares* 958, *aures* 864, *trobares* 2974, *fares* 797 *veires* 732.

3e *Sarė* 118, *aurė* 794, *menarė* 109, *tirarė* 111, *confortarė* 2977, *tornarė* 171, *auvirė*.

1re *Saren* 1104, *auren* 201 *parlaren* 1105, *donaren* 1852 *reculharen* 1851.

2e *Sarė* 3134, *aurė* 87, *trobarė* 3131, *anarė* 3130, *remanrė* 2762.

3e *Sarent* 1292, *aurent* 1649, *leysarent* 126, *recebrent* 1774, *auvirent* 54, *dirent* 1656, *metrent* 124, *lenrent* 1650.

505, *conselhario* 799, *volrio* 1232, *fario* 1527, *sabrio*, 1364.

2e *Sarias* 3007. *aurias* 1367, *melhurarias* 2997, *verias* 1236, *poyrias* 1069, *murias* 2964.

3e *Sario* 507, *aurio* 1204, *foro* 3259, *resnario* 1676, *estario* 1573, *dario* 2185, *deurio* 1136, *pleyrio* 1535, *valrio* 3051, *metrio* 1615, *poyrio* 2754, *venio* 1671, *rendrio* 1672.

1re *poyrian* 1831.

2e *auria* 1999, *volria* 1348 *faria* 1207, *deoria* 1270.

3e *poyriant* 2172, *fariant* 2841, *convertiriant* 2840.

Subjonctif présent.

1re pers. *ayo* 1039, *ame* 1525, *iste* 1619, *done* 1687, *dio* 1558, *peucho* 1181.

2e *ayas*, *illumines* 2295, *anes* 824, *dias* 1369, *segas* 552, *fezes* 997, *fasas* 1002.

3e *sya* 2262, *syo* 1633, *sio* 1015, *ao* 8002, *ayo* 3574, *eyo* 1376, *ause* 1016, *done* 3140, *coste* 3570, *sege* 538, *faso*

Imparfait.

1re *fosso* 1953, *aguesso* 3951, *cudeso* 1563, *pogueso* 760.

2e *fossas* 966, *amasses* 3057, *anessas* 1235, *fessas* 967, *volguessas* 2987.

3e *fos* 1101, *fosa* 1363, *agues* 2121 *fazessa* 3261. *plagues* 1470, *volgues* 1480

1020, *vegno* 541, *tegno* 3078. *sovegno* 3079.

1re *Syan* 1793, *cyan* 3593, *receban* 1737, *fasan* 1722, *prenan* 1702, *dian* 1703.

2e *aya* 1212, *sapia* 1202, *fassa* 1513, *fasa* 3311.

3e

1re *aguessan* 3161, *despachessan* 801, *melessan*.

2e *fosa* 2915, *donesa fesesas*, *respondesa* 1564, *demouresa*, *poguesa* 2734,

3e *aguesan* 3161.

Imparfait du Subjonctif.

(latin *farem*.)

1re pers. *foro* 1694, *cudero* 2914, *pensero* 3285.

2e *foras* 2984, *agras* 2985.

3e *foro* 3259, *agro* 1311, *cudero* 3288, *pasero* 408, *anero* 1474, *pogro* 1612.

1

2

3

Infinitif.

ar, *tersar* 90, *far* 198, *anar* 543, *mostrar* 380, *deliourar* 387, *boutar* 388, *estar* 401, *donar* 467, *ajuar* 539, *semenar* 604.

er, *esser* 342, *aver* 1314, *asaber* 1044, *saber* 1967, *voler* 2061, *decleyrar* 564.

ir, *falhir* 122, *ouvir* 113, *servir* 181, *provir* 767, *remanir* 842, *sbayr* 1083, *murir* 2338, *resistir* 2781.

e. *veyre* 59, *beore* 98, *fayre* 504, *segre* 680, *apenre* 1022, *vioure* 1181, *creyre* 1627, *recebre* 1758, *oucire* 2786.

Impératif.

2e *ayas* 3515, *dias* 762, *ana* 2866, *preo* 7, *gardo* 15, *sona* 3521.

1re *levan* 3343, *portan* 3528, *istan* 2158, *renden* 3345, *fasan* 1742, *anen* 84, *veyan* 684.

2e *spera* 1074, *escota* 1417, *ana* 1388, *fasa* 2946, *fase* 1570, *disse* 459, *dise* 1108, *beve* 62.

Participe présent.

ant.

semenant 598, *derobant* 622.

ent (invar.)

disent 2477 *coyent* 1049 *vivent* 2480 *requerent* 509.

fasent 2763.
crecent 2533.
querent 823.
cosent 987.
veyent 1596.

Part. passé—*a*, *as* (des 2 genres.)

ama 2459, *passas* 95, *habillias* 256, *assembla* 30, *arriba*, *enflama*, 615, *brula* 614, *acomensa* 256, *recompensa* 584, *coronas* 958.

vengus 2375, *perdu* 2240, *agu* 2927, *begu* 69, *pogu* 1463, *tengu* 67.

i. is.

masc.	fém.
vertis 2362,	*elegio* 513
garnis 256,	*complio* 3212
nuris 1054	
partis 2881	
auvi 738.	

u. gu.

masc.	fém.
receptus 1792,	*perduo* 2876,
soupu 7171,	*venguo* 1496,

Divers.

masc.	fém.
fach 101,	*dito* 41,
dich 354,	*scrito* 42.
mes 645,	
somes 653,	
controfach 996,	
trach 2115,	
promes 1505,	
entrepres 1538,	
trames 3103.	

Notes sur les verbes.

En groupant les éléments qui précèdent, il est facile de reconstituer le paradigme de la conjugaison en vigueur dans le Mystère de Saint-Antoine. Les deux auxiliaires *esser* et *aver* s'y voient à peu près au complet. Il n'en est pas de même des représentants de la conjugaison en *ar*. Avec un peu plus de patience, on aurait pu donner en entier les verbes *far*, *dire*, *poer*, *saber*, *dever*, mais ce détail nous aurait mené trop loin.

Ce système de conjugaison contient des défauts et des lacunes. Un défaut qui se remarque dans l'économie de chaque temps, c'est le peu de netteté et la ressemblance extrême de quelques suffixes personnels. Au futur, par

exemple, qu'est-ce qui distinguait *sare*, il sera, d'avec *sarè* vous serez? Où était la différence pour l'oreille entre *saren*, nous serons, et *sarent*, ils seront? On ne la voit pas aujourd'hui. *Aurio* signifie tout à la fois : j'aurais et il aurait, et *auria* sert également pour la 2e pers. du singulier et la 2e du pluriel au conditionnel.

Une lacune regrettable à signaler, c'est l'absence presque totale du parfait défini. Il ne manifeste sa présence que par des formes romanes *vic*, je vis (vidi), et *sentic*, je sentis. Pour la première conjugaison on a l'unique forme *jurè*, il jura. Il est à présumer qu'en bien des cas l'imparfait devait suppléer au parfait, comme cela a lieu dons le sous-dialecte diois. (*Gloss. de Die* par A. Boissier).

A côté de ces imperfections, notre paradigme possède un deuxième imparfait du subjonctif qui est une précieuse épave du vieux provençal. *Foro*, *agro*, *pensero*, *cudero*, *anero* expriment le conditionnel passé: j'aurais été, j'aurais eu, j'eusse pensé, je fusse allé.

2° Le verbe *anar*, aller, fait fonction d'auxiliaire et se joint au participe présent pour marquer la durée d'une action. Ainsi *vay plorant* 877, mot à mot : il va pleurant, signifie : il pleure, il est à pleurer, il ne fait que pleurer. De même *vauc querent* 823, je vais chercher, doit se traduire par: je suis à chercher. Cette tournure de phrase se reproduit aux vers 831, 987, 1397, 1402, 1551, 2187, 2466, 2534, 3188, 3669, etc.

3° Voici les *temps secondaires* conjugués au moyen d'un périphrase : 1° le parfait indéfini, 2° le plus-que-parfait, 3° le futur antérieur, 4° le parfait du subjonctif. Le premier seul de ces temps possède la totalité de ses formes ; les autres n'en offrent qu'une ou deux. Quant à la voie passive, elle ne présente aucune particularité digne de remarque.

4° L'impératif de prohibition se rend par l'infinitif précédé de la négation : *Ren non dotar* 3881, *non parla plus* 3003, *non te bajar* 3626. On sous-entend *chal*, il faut, ou *vulha*, veuillez.

ADVERBES.

Oi 265	Aujourd'hui.
Gys 2831	Point.
Ar 62 *Euro* 106 *Heuras* 1750	Maintenant.
Lay 862	Là, y.
Say 401	Ici.
Lay hins 1775	Là, en bas.
Eiqui 2820	Là.
Eysai 3123	Par ici.
Eylay 3129	Par là.
Cosi 1728 *Cosynt* 3805	Comment.
Tresque 1755 *Trasque* 2216 *Tres* 1882	Beaucoup, très.
Doncas 1944	Donc.
Melh 2068	Mieux.
Eytant 1928	Même, aussi.
Mot 1133	Beaucoup.
Peus 70	Puis.
Ont 355, *dont* 1231	Où, d'où.

Les autres comme en provençal.

Locutions adverbiales.

Lay-sus-aut 1286	Là en dessus, en haut.
Tout prest 271	Vitement,
De continent 3455	De suite,
Tot aufort 2828	Beaucoup,
Tot de present 2612 *De present* 3734	De suite, présentement.

PRÉPOSITIONS.

Aveu 1729 *An* 1674 *Hon* 3019	Avec.

Josto 1258	Suivant, selon, à côté.
Meant 472 *Menant* 2524	Moyennant.

CONJONCTIONS.

Deoque 1738	Puisque, dès que.
Mas 1814, *ma* 2090	Mais.
Masque 1989	Pourvu que.
Et 14. *E* 48	Et.
Peusque 2257	Puisque.
Empero 2740	Ainsi.
Ya 125	Oui certes.

INTERJECTIONS.

Hee! 1331, *lasso* 1583, *ha* 2273, *té* 2365, *helas* 2756, *helas my* 3084.

CONCLUSION.

1. Le Mystère de Saint-Antoine est certainement écrit en dialecte briançonnais. Les preuves qu'en a fournies M. Guillaume sont plus que suffisantes pour rendre la chose indubitable. Le dialecte embrunais qui seul pourrait prétendre à cet honneur était déjà fort altéré à l'époque dont il s'agit. Ses pluriels féminins commençaient à substituer *os* à *as* et l'article *lo* s'affaiblissait en *le*. (Langage d'Embrun au xve siècle. Leyde d'Embrun. *Bull. de la Société d'Études des Hautes-Alpes*, 1883, page 523; 1884, p. 119). Par contre, il conservait le suffixe *ada* et la consonnance nasale dans les mots terminés par *an*, *in*, *on*. Du reste, les trois documents publiés dans le Bulletin de Gap en dialecte embrunais des xve et xvie siècles ne contiennent pas trace de la particule *la* si fréquente dans les pages de notre Mystère.

2. Si maintenant nous comparons le Mystère de Saint-Antoine au Mystère de Saint-Eustache, voici les divergences que nous remarquons entre eux, au point de vue philologique.

A. — *Particules propres au* Mystère de Saint-Eustache.

Anbc 67, *ambe* 196, *abe* 1884 avec; *hanc* 92 onques; *point* 141, *anoy* 275 avec; *tostems* 285 toujours; *mantenent* 341 maintenant; *erant* pour *enant* 340 avant; *asi* 358 aussi; *on*, *hon* 362, 1287 avec; *alre*, *oure* 368 autre chose; *eysint* 420 ainsi; *apenas* 437 à peine; *dous* 443 dès; *dousque* 445 dès que; *areyre* 457 arrière; *on* 460 l'on; *ben say* 540 peut-être; *pur* 631 plus; *atresy* 893, *atersynt* 1957 altresi; *quasi* 1168 presque; *pies* 1171 pire; *cuy* (de) 1207 duquel; *pur* 1216 pour; *encuey* 1322 aujourd'hui; *ensens* 1349 ensemble; *aquo* 1369 cela [1].

Ce qui donne à cette nomenclature une portée considérable, c'est que toutes les particules du Mystère de Saint-Antoine se retrouvent dans le Mystère de Saint-Eustache, et non pas réciproquement. La différence est donc toute en faveur de ce dernier dont l'auteur, on peut l'affirmer avec certitude, possédait beaucoup mieux sa langue.

B. — *Formes grammaticales propres au* Mystère de Saint-Eustache.

1. Signalons d'abord le *c* adventice qui termine la première personne du singulier *o*=*ou* au présent de l'indicatif, à l'imparfait et au conditionnel, *erouc* 96, *amouc* 624, *voloc* 67, *rendoc* 91, *remarciouc* 93, *creouc* 148, *aviouc* 1603, *soliouc* 1399, *volriouc* 160, *ensegnarioc* 274, etc. C'est presque la règle générale.

2. Les pronoms féminins singuliers *li* 456, *aquesti* 1159, les formes *lui* 345, *celui* 353, *cuy* 1207, *ceous* pour *celos* 1473, *eous* pour *elos* 1948, *aqueous* pour *aquelos* 1864, *si*, *ci* pour *el* 2300, etc., trahissent une différence dialectale bien accentuée.

3. Le *m* est souvent substitué au *n* en terminaison: *chamim* 73, *rasum* 256, *tentatiom* 720, *rebaudom* 1085,

[1] Ajoutez *jus* 1423 sous; *cirquo* 1746 environ; *dementier* 2011 cependant; *quoro* 276 quand; *daut* 2391 en haut; *perqué* 2406 pourquoi; *tuest* 2433 tôt; *plus* 1666, etc.

bom 1137, *volom* 1633, *som* 1657, *comum* 1751. L'*u* remplace souvent l'*o*, *compagnun* 206, *nun* 1078, *mun* 1389 ; vocalisation fréquente du *j* en *y* : *loyor* 1595, *ayanularey* 482, *goryo* 1240, *ayoar* 1676, *Trayam* 1619, *reyohi* 2056, etc.

4. Apparition des finales *eys* pour *es* : *autreys* 733, *pareys* 843, *arneys* 1909, *pueys* 256, *hueys* 302, *preys* 645, *princeys* 743, *meteys* 1281.

5. Tournures des parfaits : *vist ay* 311, 1239, *dich ay* 524 ; *cria ay* 1241 ; — *aguiey* 1936, *barattey* 1466, *aniey* 1585, *passiey* 1602, *leysey* 1608.

6. Locutions particulières dans lesquelles le pronom réfléchi *se* prend la place de *nous* ou de *vous* : *non se ana*, ne vous en allez pas, 2300; *se gardan o ben de rire*, nous nous gardons bien d'en rire, 936.

7. Enfin dans le Mystère de Saint-Eustache, l'orthographe et la rime sont mieux soignées ; le vocabulaire est plus riche et la composition, par son ensemble, atteste une plus grande habitude littéraire.

En résumé, les deux Mystères de Saint-Antoine et de Saint-Eustache représentent deux variantes dialectales du Briançonnais et doivent être attribués à deux auteurs différents.

Marsanne (Drôme), le 12 juin 1884.

L. MOUTIER.

L'ÉDITION DU *MYSTÈRE DE SAINT-EUSTACHE*

A la dernière heure et grâce à une communication bienveillante d'un membre de la *Société d'Études des Hautes-Alpes* qui réside à Lyon, j'ai connaissance de divers articles publiés dans le *Romania*[1] par M. Paul MEYER, au sujet du *Mystère de Saint-Eustache*.

[1] T. XI, 1882, p. 168, 438-9, 616-7, etc. ; cf. t. XIII, 1884, p. 134-140. « Le Mystère de saint Eustache, joué en 1504 sous la direction de B. Chancel, chapelain du Puy-Saint-André, près Briançon (Hautes-Alpes) et publié par l'abbé Guillaume. Gap et Paris (Maisonneuve), 1883, in-8

Voici, en entier, le plus important de ces articles[1].

« *Revue des Langues Romanes*, 3e série, t. VIII. Novembre 1882, p. 209 : *Le Mystère de saint Eustache* (suite). C'est la fin de cette publication, qui n'est pas très commode à consulter, morcelée comme elle est[2]. A la suite du texte, l'éditeur, M. l'abbé Guillaume, donne d'intéressants renseignements sur le *Mystère de saint André* qui appartient également à la région briançonnaise et qui doit être prochainement publié par M. l'abbé Fazy. D'après deux notes manuscrites que publie M. l'abbé Guil., ce mystère serait l'œuvre d'un certain ecclésiastique nommé Marcellin *Richard*, et aurait été représenté en 1512. M. l'abbé G. conjecture que le mystère de saint Eustache serait du même auteur. Tout cela est fort intéressant pour l'histoire littéraire, et on ne saurait que féliciter M. G., de la publication du mystère de saint Eustache qui nous a paru faite avec soin. Toutefois nous aurions voulu qu'il eût fait davantage pour l'interprétation et la restitution de ce texte souvent malaisé à entendre. Il s'y trouve beaucoup de vers irréguliers. Il eût fallu, sinon les corriger un à un, du moins faire à ce sujet quelque observation générale. D'autre part, si l'éditeur reculait devant l'œuvre d'un glossaire, il eût bien pu, au moins, nous donner un index des mots les moins communs et, surtout pour les verbes, des formes grammaticales. »

Dans le compte-rendu que M. Paul MEYER consacre au *Mystère de Saint-André*, publié en 1883 par M. l'abbé FAZY, l'éminent directeur de l'École des Chartes exprime

115 p. (Tirage à part de la Revue des Langues romanes, numéros de mars, juin, juillet, août, octobre et novembre 1882.) — Nous avons dit quelques mots de cette publication, tant dans les comptes-rendus successifs de la Revue des langues romanes que ci-dessus, à l'occasion du Mystère de saint André édité par M. l'abbé Fazy. » (*Romania*, janvier 1884, p. 183).

[1] Je suis le manuscrit de mon aimable correspondant lyonnais, n'ayant point moi-même « l'heur » de recevoir la *Romania*.

[2] On sait qu'il existe un tirage à part du texte de ce mystère : 1883, in-8° de 115 p. Cf. la note de la page précédente.

de nouveau les mêmes regrets que ci-dessus au sujet du *Mystère de Saint-Eustache*[1].

M. Paul MEYER aurait surtout voulu que j'eusse « fait « davantage pour l'interprétation et la restitution de ce « texte souvent malaisé à entendre ». — Il n'a pas dépendu de moi si ses désirs n'ont pas été satisfaits. Dès la fin de 1882, la traduction française du *Mystère de Saint-Eustache* a été envoyée à l'administration de la *Revue des Langues Romanes,* qui l'avait demandée et qui, par une note jointe au tirage à part, s'est engagée à publier « prochainement » cette traduction[2]. C'est là que trouveront place, tout naturellement, les observations que j'aurais pu faire sur les passages d'une lecture douteuse, les mots d'une signification incertaine, les vers défectueux, les formes grammaticales irrégulières, etc., « de ce texte souvent malaisé à entendre [3] ». Mon but, ainsi que je l'ai fait observer en publiant le *Mystère de Saint-Eustache* (p. 22 du tirage à part et note de la page 23), a été surtout et avant tout de donner une édition aussi exacte que possible du texte de ce mystère.

J'ajouterai ici qu'un professeur de la Faculté des Lettres de Montpellier, savant compétent lui aussi, auquel j'ai communiqué, en 1882, le manuscrit original du Mystère de Saint-Eustache, m'a promis, dès lors, de faire du texte de ce mystère, un compte-rendu philologique et critique, qui malheureusement n'a point paru encore, et

[1] *Romania*, janvier 1884, t. XIII, p. 134-140. M. P. MEYER y relève bon nombre de fautes de lecture, dont j'avais signalé moi-même quelques-unes dans le *Bulletin de la Société d'Etudes*, n° 8, octobre 1883, p. 505-516.— Cf. le n° d'avril 1884, p. 241-255.

[2] Cf. ci-dessus p. XXXVII.

[3] En attendant que la traduction du mystère de Saint Eustache voit le jour, je me permets de renvoyer le lecteur qui serait embarrassé par le sens de quelque mot de ce mystère ou de celui de Saint-Antoine, au dictionnaire publié par MM. CHABRAND et A. DE ROCHAS D'AIGLUN intitulé : *Patois des Alpes Cottiennes (Briançonnais et vallées vaudoises) et en particulier du Queyras* (Grenoble-Paris, 1877, in-8°, 228 pages). — On pourra consulter aussi avec fruit les *Dictionnaires* de MISTRAL et de l'abbé L. MOUTIER, en cours de publication.

qui, j'en suis sûr, satisfaira sous ce rapport les désirs légitimes de M. Paul Meyer et de bien d'autres.

Il m'est agréable, au reste, d'apprendre aujourd'hui que la publication de ce texte a paru à M. Paul MEYER « faite avec soin ». Je considère ce jugement d'un maître si compétent et dont j'ai eu l'honneur de suivre les cours à l'École des Chartes en 1878-1879, comme un encouragement; encouragement d'autant plus précieux que M. P. MEYER ne passe pas pour prodiguer les éloges. Comme tant d'autres, « j'ai toujours profité de ses observa- « tions aussi sévères dans la forme que bienveillantes « dans le fond[1]. » J'aime à espérer qu'il jugera aussi comme « faite avec soin » l'édition du Mystère de Saint-Antoine pour laquelle je n'ai épargné ni veilles, ni peines.

Voici *in extenso* le compte-rendu de M. Paul MEYER, auquel j'ai fait allusion tout à l'heure. Il renferme, sous une forme un peu « sévère, » des appréciations et des conseils que les lecteurs ne seront pas fâchés de trouver ici, et dont, tout le premier, je suis disposé à faire mon profit... Après cela, on ne m'accusera plus, j'espère, d'exclure volontairement de mes publications les articles qui ne me seraient pas favorables.

L'ÉDITION DU *MYSTÈRE DE SAINT-ANDRÉ*

« Le *Mystère de saint André* par Marcellin RICHARD, 1512, découvert en 1878 et publié avec une introduction, une nomenclature des documents en langue vulgaire connus dans les Hautes-Alpes, et un petit glossaire, par l'abbé J. Fazy. Aix, imprimerie provençale, 1883, in-8°, 146 pages[2].

« Nous avons signalé dans l'une de nos précédentes chroniques (Romania, XI, 168), la découverte faite au Pui-Saint-André, près Briançon, des Mystères de saint Eus-

[1] U. CHEVALIER, dans le *Bull. de la Soc. d'Études*, 1884, p. 289.

[2] Chez l'auteur, à Lettret, par Tallard (Hautes-Alpes). Prix : par la poste : 3 fr.

tache et de saint André par l'abbé Fazy. Le premier de ces deux mystères a été publié l'an dernier par M. l'abbé Guillaume, archiviste des Hes-Alpes, dans la Revue des langues romanes[1]. Le second vient de paraître par les soins de M. l'abbé Fazy. Un troisième mystère, celui de saint Anthonin de Viennois, doit être prochainement mis au jour par M. l'abbé Guillaume, qui l'a trouvé dans les archives de la commune de Névache (canton de Briançon). Enfin les deux mystères de saint Pierre et de saint Paul et de saint Pons, connus depuis bien des années et que divers érudits ont pu consulter à la Bibliothèque nationale, où ils ont été déposés quelque temps[2], ont maintenant pris place aux archives départementales des Hautes-Alpes[3], et ne tarderont pas à être publiés à leur tour. Nous connaîtrons alors dans leur ensemble la série des mystères qu'on peut appeler alpins, et qui, sans offrir une grande originalité, se distinguent cependant assez nettement des mystères provençaux qui nous sont parvenus. Du reste, si j'en juge par les mystères actuellement publiés de saint Eustache et de saint André, et par ceux, beaucoup plus étendus, des saints Pierre et Paul et de saint Pons que j'ai parcourus du temps qu'ils étaient déposés à la Bibliothèque nationale, ces drames religieux sont des œuvres d'une bien faible valeur. Toutefois, les compositions de ce genre, si médiocres qu'elles soient, ont toujours une certaine importance pour l'histoire littéraire.

[1] M. l'abbé Guillaume déclare avoir découvert, le 29 juin 1881, le mystère de saint Eustache (Revue des L. rom. n° de mars 1882, p. 105). D'autre part, au début de son introduction, M. l'abbé Fazy dit avoir fait la même découverte dès 1878. D'où il faut conclure que le ms. a été découvert deux fois, à la suite de recherches indépendantes.

[2] Voy. Romania, XI, 617.

[3] En droit, ils appartiennent à la commune du Pui-Saint-Pierre, arrond. et canton de Briançon (voy. Rev. des Langues romanes, mars 1882, p. 111), mais il est admis que les documents les plus précieux des archives communales peuvent être déposés aux archives du département, dans le cas où la conservation n'en serait pas suffisamment assurée dans la commune à laquelle ils appartiennent.

Outre que, lorsqu'elles sont rédigées, non en français, mais, comme c'est ici le cas, dans l'idiome local, elles fournissent aux études linguistiques de précieux matériaux. Il faut donc nous féliciter quand elles rencontrent des éditeurs, tout en regrettant de ne pas trouver jusqu'à présent chez ceux-ci une compétence suffisante.

« Le mystère de saint André, dans l'état où il nous est parvenu, n'est que la seconde partie, la seconde journée, à proprement parler, d'un mystère. On lit en effet sur la couverture du manuscrit : *Liber secundus sancti Andree*, puis en tête du second feuillet, ce qui est plus précis encore : « Hic incipit secunda dominica ystorie sancti An- « dree, sub anno et die M. V^c^. XII., et die XXIX^a^ mensis « januarii. » Cette seconde journée met en scène la persécution du saint par le roi Egéas, son supplice et la mort d'Egéas dont l'âme est emportée par les diables. L'histoire du saint avant ces événements devait faire l'objet d'une première journée. A la fin du manuscrit, on lit un *explicit* ainsi conçu : « Finis hujus operis secunde ysto- « rie sancti Andree, sub anno M. V^c^. XII et die XX^a^. « mensis aprilis, per me Marcellinum Richardi, capella- « num meritum, qui eundem librum feci et aptavi, et in « presentem formam redigi. » Nous venons de voir que le volume avait été commencé le 29 janvier de la même année. M. l'abbé Guillaume (*Rev. des l. rom.*, nov. 1882, p. 236) a conclu de cette note que Marcellin Richard était l'auteur du mystère de saint André et les ressemblances de la composition, du style, de la langue, l'ont conduit à attribuer au même Richard le mystère de saint Eustache. En tout cas, il me semble résulter de la note précitée que Marcellin Richard a été plus qu'un simple copiste ; il se peut, comme le suppose l'éditeur, qu'il ait remanié un mystère plus ancien, mais, de toute façon, nous avons ici son autographe, et nous devons convenir que cet autographe est singulièrement incorrect. Sur le premier feuillet du manuscrit on lit ceci : « Hec istoria lusa est et « fuit, die XX^a^ mensis jugnii, et conducta per me subsi- « gnatum vicarium loci s. Andree ad honorem et gloriam

« Dei et sui sancti et apostoli Andree. H.[1] Chancelli. » La mention de l'année fait défaut, mais on peut rétablir, avec toute probabilité, 1512. Ce Chancel, curé du Pui-Saint-André, est le même qui, en 1504, fit représenter le mystère de saint Eustache[2].

«Parlons maintenant de l'édition. De même que celle du Mystère de saint Eustache, plus encore peut-être, elle dénote une grande inexpérience de l'art d'éditer les textes. M. l'abbé F. a eu l'idée, que n'a pas eue M. l'abbé Guillaume, de joindre au mystère un glossaire, mais ce glossaire est dépourvu de renvois au texte, ce qui en diminue considérablement l'utilité. En outre il est encombré d'étymologies dépourvues de toute valeur. Le manuscrit paraît avoir été copié avec soin, mais il y a de nombreuses fautes d'impression, qui ne sont pas toutes relevées à l'*errata*, pourtant assez long, qui termine le volume[3]. Puis, dans ce manuscrit, comme en tout autre, il doit se rencontrer des passages d'une lecture douteuse; je pourrais signaler maints endroits où il doit être possible de lire autrement que l'éditeur, cependant jamais aucune note ne nous avertit qu'il y ait aucune difficulté de lecture[4]. Il est évident que M. l'abbé F. a travaillé sans livres ni secours d'aucun genre, et cette circonstance explique et excuse tout à la fois l'insuffisance de son travail; mais le résultat n'en est pas moins regrettable. Je ne crois même pas que l'éditeur ait eu à sa disposition les numéros de la *Rev. des langues romanes* qui contiennent le

[1] Est-ce H. ou B.? M. l'abbé Guillaume qui a cité cette même note dans la *Rev. des L. Romanes*, nov. 1882, p. 235, lit B; M. l'abbé F. soutient dans une note qu'il y a bien H. Toutefois, à la fin du ms. de saint Eustache (*Rev. des l. rom.*, nov. 1882, p. 224), on lit une note émanant évidemment du même personnage et signée : « *Ber. Chancelli capellanus Podii sancti Andree.* »

[2] *Rev. des l. rom.*, mars 1882, p. 106.

[3] Il y a, par exemple, de fâcheuses erreurs de numérotation; ainsi le chiffre 380 est placé un vers trop haut, en regard du vers 379.

[4] Quelquefois l'éditeur exprime son doute dans le texte même, entre ( ). Ainsi, vers 148, après avoir écrit *acertal*, il ajoute sur la même ligne : « atertal ». Cette dernière leçon est évidemment la bonne : il n'y avait pas à hésiter.

mystère de saint Eustache. Il y aurait trouvé un rôle, copié à part, du mystère de saint André, le rôle de « Pericant, secundus minister. » M. l'abbé Guillaume l'a publié (numéro de mars 1882, p. 113) et il est intéressant d'en comparer le texte avec celui que nous offre le manuscrit complet. Voici les principales variantes :

	Texte du mystère :	*Texte du rôle :*
99	Per dever cy el vous demando.	Per dever qu'el...
103	Vene vous en tot per mantenent.	... tot de present...
341	A tous vous plasso de ouvir.	... de venir ovir...
1018	Per cert you cudoc...	... you en douc...
1039	Graire ho ly plassa...	grave...
1424	El non se sap donar conducho.	Et ne se faso...
1424	En son fach la lis ey viayre.	... la lys eybrare...
1456	Ha sy per ren ero tant rege.	... roge.
1479	Or fereran donc puys que dich eys.	Or sortam tous...
1493	Par ta malo vito,	Per lo tropo vito.
1494	Croyo et iniquo.	Ereyo...
1564	Sa pel chanjo de collour...	Sa pel se chanjo...
1518	Que non ayas sesto bersardo.	... sesto befardo.
1574	En la fassum...	En tal fason...
1893	Et sy vous play suffrarès.	... vous sufraré...
1934	Eyci faren tot grant soujors.	Eyci fa sen trop...
1952	Gollimart pren cello cordo,	Galhart vert pren a la...
2232	So veyes vous entre tous.	... eura tous.

« Il est visible que plusieurs de ces variantes ne sont qu'apparentes et sont causées par de simples fautes de lecture de l'un ou de l'autre des deux éditeurs, ainsi au v. 1456 il est clair que le ms. doit porter *roge* qu'exigent le sens et la mesure, bien que M. l'abbé F. ait lu *rege*. De même dans le rôle publié par M. l'abbé Guillaume, *en douc* 1018, *ereyo* 1494, *eura* 2232, sont d'évidentes fautes de lecture, pour *cudouc* (je pense, cogito), *croyo*, *entre*. Mais il reste bon nombre de véritables variantes, et on peut se demander si le rôle n'a pas été copié sur un ms. différent de celui qu'a édité M. l'abbé Fazy.

« Il ne peut être question d'entreprendre l'examen détaillé de ce texte. Il n'est pas de page qui n'offrit matière à discussion. Je me bornerai à présenter quelques observations générales et à faire la critique de quelques

centaines de vers. M. l'abbé F. ne fait point usage de l'apostrophe; il écrit *laven*, *lystorio*, *la*, pour *l'aven*, *l'ystorio*, *l'a*; il ne sépare pas les mots réunis mal à propos dans le ms. écrivant par exemple : *alnum* pour *al num* ou *queys aquo* au lieu de *qu'eys aquo*. Il y a là une recherche de l'exactitude qui serait à sa place dans une reproduction purement diplomatique, mais qui ne peut être approuvée dans une édition où on introduit la ponctuation moderne, les capitales, et la distinction, des *u* et des *v*. Il y a dans ce mystère de nombreuses indications de jeux de scène. Ces indications, qui sont rédigées en latin, sont souvent placées entre parenthèses, parfois non. Pourquoi cette différence? La ponctuation est peu soignée. Il faut un point après le vers 77, une virgule après les vers 80 et 82, un point (et non un point d'exclamation), après le vers 88, deux points au vers 89, après *per divers cy*, etc.

« Quelques remarques maintenant sur le texte. Vers 2, *que tot lo mon regis et genio*, lisez *et guiot*. De même vers 684. — V. 15-6, *Que al jort duy asson honnour Nous honeran et assa longour*; le second de ces deux vers n'est pas clair pour moi; qu'est-ce que *honeran*? Ne faudrait-il pas *nous hovreran*, et *longour* ne doit-il pas être corrigé en *lauzour*? — Le vers 69, *lo qual dunffert nous ha reymus*, qui ne rime à rien, doit être interpolé. Il se retrouve, d'ailleurs, à sa vraie place au vers 524, ce que l'éditeur aurait dû observer. — Vers 82, *quel sio fit preys el empreysona* : il m'est impossible de me rendre compte de *fit*, qui trouble le sens et la mesure. — Vers 87, *vung malnas songe*, corr. *malvas*. — 141-2, *Que vung sina que se fay syre / Et governant de mon pays*; je n'entends pas *sina*, que M. F. traduit au glossaire par « inconnu, homme méchant, nuisible, » le tirant du grec *sinis!* — Vers 192-3, *Faze-vous temer et amar / Per vostro poyssansso amiscetar*; l'éditeur traduit au glossaire, l'invraisemblable *amiscetar* par « rechercher en amitié; » je suppose ici une mauvaise lecture d'*aumentar*, qui convient à la fois au sens et à

la mesure. — Vers 260, *farour* m'est inconnu, de même que *farous* au vers 517. Il faut probablement lire *furour*, *furous*. — Vers 293, *conroectiro* doit être une fausse lecture ; il faut *covertirio* (la rime est *venio*). — Vers 311, *Ben son malnas et malisious*, lisez *malvas*, de même aux vers 386, 510 et ailleurs. — Vers 328, *vanc*, lisez *vauc*. — Vers 498. *Lo bon Jhesus en cio louna*, lisez *louva*, loué.

« Ces erreurs ne manquent pas de gravité : mais ce qui doit surtout être blâmé dans cette édition, comme aussi dans celle du mystère de saint Eustache, c'est l'indifférence avec laquelle les éditeurs impriment des mots ou des vers inintelligibles sans avertir le lecteur que ces mots ou ces vers n'ont aucun sens. On n'est pas obligé de comprendre tout ce qu'on édite, mais on ne doit pas faire semblant de comprendre ce qu'on ne comprend pas [1].

« L'éditeur du mystère de saint André, non plus que celui du mystère de saint Eustache, n'a joint à son édition aucun travail sur la langue du texte publié. Je ne les en blâme pas, bien au contraire ! mais il n'en est pas moins certain que ce travail reste à faire, et il est certainement fâcheux qu'il ne se trouve pas joint aux éditions dont il devrait être le complément naturel. Je n'ai pas l'intention, pour ma part, de l'entreprendre ici : il y faudrait un espace hors de proportion, avec les limites d'un compte-rendu. Voici pourtant un petit nombre de remarques : *ó* en position se diphtongue dans *tuest* (tostum), 122, 326. La même forme est relevée dans le dictionnaire du patois du Queyras de MM. Chabrand et de Rochas d'Aiglun, avec le sens de « peut-être » et de plus on y trouve aussi « *tantuest*, tantôt [2]. » — L'explosive intervocale tombe : *venguo* (prov. venguda) 504 ; *conduo* (lat. conducat) 503. Par suite, après une voyelle labiale, il se produit un *v* dans *ouvi* (auditum) 508, comme cela a lieu, dès une épo-

1 [Cf., ci-dessus, page 166].

2 *Tuet* dans le sud de l'Isère ; voy. une comédie en patois de Mens, l'ancien chef-lieu du Trièves. *Rev. des l. rom.*, 1875, p. 117 et passim.

que très ancienne, en Limousin [1]. — Il s'introduit une *m* entre une voyelle et une consonne labiale : *sombre* (super) et 483, *desombre* 228.—Notons le pronom féminin *queno*, dans le sens de qualem : *queno ley el vol tenir* 375. On le retrouve sous la forme *queyno* dans le mystère de saint Eustache, vers 241, 611, *queynas* au plur. fém., v. 656 [2]. Ce pronom, qui est fréquent en ancien provençal, (quinh, quinha, Rayn. *Lexiq. rom.* V. 26), se retrouve en Espagne et en Italie. [3]

« La conjugaison offre un certain nombre de traits intéressants. Ainsi la première personne du singulier, au présent et à l'imparfait, et par suite au conditionnel, est terminée en *oc* ou *ouc* atone [4], : *preouc* (preco), *troboc*, *creouc* (credo), *temoc* (timeo), *tenoc* (teneo), *sabiouc*, *diviouc*, etc. La production du *c* final ne doit pas être un phénomène bien ancien ni qui se soit propagé sur un territoire considérable. Actuellement, dans le Briançonnais, les même finales sont en *ou* [5]. M. l'abbé F. nous fait savoir, p. XII-XIII de son introduction, que la finale *ouc* subsiste encore à Arvieux, au sud de Briançon, dans le Queyras [6]. Quelques verbes, *dic*, *vauc*, *fauc*, *puys*, *ai* (habeo), *su* (sum), gardent la formation ancienne. Les finales en *ouc*, *oc* sont également usitées dans les Mystères de saint Eustache, des saints Pierre et Paul et de saint Pons. Dans le Mystère de saint Eustache, je remarque que les terminaisons en *o* simple coexistent avec

[1] On a actuellement *auvir* et *ouvir* (audire) dans le Queyras.

[2] *Quen*, *queno* dans le Queyras : voy. Chabrand et de Rochas d'Aiglun, p. 16.

[3] Voy. *Rivista de Filologia romanza*, I, 275 et II, 54.

[4] *Estrenoc* rime avec *peno*, Myst. de s. Eustache, v. 153.

[5] Voy. Chabrand et de Rochas d'Aiglun, p. 20 et suivantes.

[6] M. l'abbé F., confondant des faits d'ordre très-différents, rapproche de *preouc*, *disouc*, des mots tels que *fauc* (facio), et même *amic* (amicum), *fruc* (fructum) où le *c* est étymologique. Mais il ne nous dit pas quelle est actuellement à Arvieux l'accentuation de la finale de *preouc*, *disouc*. Autrefois il est bien sûr qu'elle était atone. Remarquons que dans le Myst. de saint André on n'a pas encore *disouc*, mais *dic*, en rime avec *amic*, au v. 2078.

celles en *oc*, *ouc*, ainsi *ufro* 137, 157 ; *volo* 456, 484, 489, et *voloc* 67, 70, 147. — Les prétérits semblent céder la place aux formes périphrastiques composées de l'inf. et de *vauc* ; *you vous vauc dire* 14, « je vous ai dit » ; *quant de nous vay desanparar* 47 « quand il se sépara de nous » ; *quant en cel tens nous vay batear* [1]. / *El nous vay dire humblomẹnt* 63-4, « quand en ce temps il nous baptiza, il nous dit (au prétérit) avec douceur. » — On sait que la même forme périphrastique s'emploie en catalan et dans certains textes provençaux du XIVe au XVIe siècle [2]. — Les troisièmes personnes du pluriel, au présent de l'indicatif et aux temps étymologiquement analogues, sont, selon l'étymologie, en *an* ou en *on* : *agran* 721, *avion* 671, *eran* 672, *foran* 278, *fossan* 676, *sian* 382, *vegnan* 322, *volon* 152, 168[3]. — La troisième personne du présent de l'ind. d'*aver* est *a* au sing. et *an* au pluriel, mais en composition, c'est-à-dire dans les futurs, cet *a* et cet *an* deviennent *é*, *en* : sing. *recusaré* 348, *encorraré* 349 ; *volré* 533, *entraré* 534, *chalré* 536 ; plur.: *aquistaren* 281, *auren* 280, *ouren* 282, *saren* 385. J'ai constaté ailleurs ce désaccord entre la forme simple et celle employée en composition. [4] Il s'observe dans tout le Dauphiné, dans les vallées vaudoises et jusques dans le Lyonnais.

« La versification est fort irrégulière. Beaucoup de vers ont plus ou moins de huit syllabes. Je n'oserais mettre toutes ces irrégularités au compte du copiste. Marcellin Richard, de qui nous avons rapporté plus haut la souscription, était probablement très capable de faire des vers faux ; mais est-il l'auteur du mystère ou l'a-t-il simplement copié en l'arrangeant à sa manière ? Certaines

[1] C'est un des nombreux vers faux qui se rencontrent dans le Mystère. On pourrait aisément remplacer *en cel tens* par quelque adverbe de deux syllabes, mais il ne faut pas regarder de trop près à la versification de cet ouvrage.

[2] Voy. Chabaneau, Rev. des l. rom., VIII, 44.

[3] C'est encore l'état de la langue à Briançon : voy. Romania, IX, 202, note 2.

[4] Voy, Romania, IX, 199.

rimes associent des finales féminines et finales masculines, ainsi *remedi-ouvi* (auditum) 286-7. Il y a dans l'ancienne littérature provençale quelques exemples de faits analogues [1].

«L'éditeur a placé à la suite de sa préface quelques pages intitulées : *Documents en langue vulgaire actuellement connus dans les Hautes-Alpes*. C'est un relevé bibliographique fait en partie de seconde main, qui n'est pas toujours exact. Ainsi je n'ai point publié dans la Romania la charte de Montmaur, dont l'École des chartes possède, depuis longtemps, un fac-similé. Mais j'ai dit dans la Romania (IX, 633, et X, 441) que je l'avais imprimée dans mon *Histoire de la légende d'Alexandre*.— P. 16 est publié un document d'Embrun, 1466, en langue vulgaire, d'après une communication de M. Roman [2].

« Il y aurait bien à réprendre dans les quatre pages de notes qui font suite au mystère. Je m'attacherai à un seul point. L'éditeur suppose que le *silete* écrit en main endroit du mystère de saint André, comme de beaucoup d'autres, « était un chant de triomphe commençant par ce mot, » chant qui était exécuté derrière la scène, par les anges ou les habitants du paradis. Il n'en est rien : le *silete* apparait lorsqu'il y a un changement de scène. Il se produisait alors une pause, une sorte de court entr'acte pendant lequel les spectateurs causaient et faisaient du bruit. A la reprise de la représentation, il était nécessaire d'imposer silence, et c'est ce qu'indique le *silete* [3].

« Des cinq mystères briançonnais mentionnés au début de cet article, trois sont encore inédits. M. l'abbé Guillaume en annonce la publication prochaine. L'édition

[1] Voy. mon édition du poème de la croisade albigeoise, pp. CIX-CX De même en catalan : voy. Mussafia, Sept sages, p. 31.

[2] [Cf. Le *Bulletin de la Société d'Études*, 1883, p. 380-383, note; 512-513, 1884, p. 246].

[3] Voyez à ce sujet un court article de R. Bechstein, dans la *Germania* de Pfeiffer, v. 97-9. [Suivant les textes rapportés ci-dessus, p. XLI-XLII, il semblerait cependant que les *silete* et même les *pausae* étaient des symphonies exécutées avec des intruments de musique]

qu'il a donnée du mystère de saint Eustache dans la Revue des langues romanes montre qu'il lui reste encore bien des progrès à faire. Espérons qu'il les fera.

« P. M[EYER]. »

VALEUR LITTÉRAIRE
DU MYSTÈRE DE SAINT ANTOINE DE VIENNOIS

Mon intention n'est point de traiter ici longuement cette question, si intéressante qu'elle soit, mais seulement d'éveiller l'attention des lecteurs, et de répondre à une objection.

Sans doute le *Mystère de Saint-Antoine* porte des traces nombreuses de l'influence française[1] ; il garde même quelques vestiges de l'influence italienne[2] ; l'intrigue laisse quelquefois à désirer[3] ; certains vers ont plus ou moins de huit syllabes[4] ; certaines rimes sont mauvaises

[1] Peut-être sont-elles moins « nombreuses » qu'on pourrait le croire. Voici les *gallicismes* que j'ai notés, après un examen sérieux du texte : *ceto* 85; *ceta* 359; *aux juiffz* 385; *puysque* 496,526 ; *soy* 549; *plusieurs* 617; *les* 1055 ; *pour certain* 1262; *et sa face gracieuse considererés* 1347, cf. 1710; *avec* 1826; *tres ben* 1882, 1893; *peu plus* 1886 ; *peus* 1896; *cela* 2017 ; *vos* 2069; *combien* 2078; *peys* 2123 ; *penseo* 2141 ; *hellas!* 2347. — Quelquefois le français paraît employé avec intention, tout comme le latin en certains actes de justice rédigés en français, afin de donner plus de solennité au discours : « *Ouy, sans plus attandre,* » 1988; *Oy, je vous promes*, 2103, etc,

[2] Voici quelques mots qui me semblent avoir une étroite parenté avec l'italien : *cosi* et *cosynt* 68, 761, 1728, 2321 3805; *sino* 1546; *bastario* 2026; *cogna* 2228; *escondre* 3657, etc. L'expression : *leysa-me istar* correspond à l'italien : *lasciami stare*, laisse-moi tranquille, 3028. — Il eut été très surprenant que l'influence italienne, de même que l'influence française, ne se fût pas manifestée dans notre mystère briançonnais. N'oublions pas que Névache sert aujourd'hui de limite à la France du côté de l'Italie.

[3] Je signalerai l'élévation si subite de saint Antoine au trône abbatial (2542). Peut-être, par la faute du *copiste* de 1503, y a-t-il une lacune dans le texte à cet endroit.

[4] Voy. ci-dessus, p. CXIV. — Je ne pense pas que ce défaut, si défaut il y a, soit uniquement le fait du *copiste*, ou du « *rapsode* » ainsi que s'exprime M. J. ROMAN (*Monogr.* p. 36, note 2) ; il doit être attribué à l'*auteur* même du mystère, qui nous est encore inconnu.

ou même nulles[1], etc. Je conviens volontiers de tout cela. Nous ne sommes point évidemment en présence d'un chef-d'œuvre ; Corneille et Racine sont bien loin encore.

Notre mystère, en langue vulgaire des Alpes, est un essai dramatique, comme la plupart des mystères français du XVe et du XVIe siècle. « Toutefois, dit M. Paul MEYER, « ces essais dramatiques, si imparfaits qu'ils soient, ont « leur importance dans l'histoire littéraire[2]... Outre que, « lorsqu'elles (les compositions de ce genre) sont rédi- « gées, non en français, mais, comme c'est ici le cas, « dans l'idiome local, elles fournissent aux études lin- « guistiques de précieux matériaux[3]. »

Ces essais, ainsi que je l'ai fait remarquer, dès 1882 (voir, ci-dessus, p. VII), sont même d'autant plus importants que la liste des mystères en langue provençale est très courte[4], et que « l'histoire du théâtre méridional est encore à faire. »

Mais est-il vrai que le Mystère de saint Antoine soit une œuvre sans valeur au point de vue littéraire ? — J'ai une tout autre opinion. Outre son importance historique et linguistique, ce drame n'est point dépourvu de tout mérite littéraire.

Que de charmants vers on rencontre çà et là ! *Bello coma la dosa flor*, 6 ; — *Vos lay intra trop pregont*, 1323 ; — *Tresque gentilhomme gracios*, 1755 ; — *Tirà joliament vostra venturo*, 3026, etc.

[1] Cf. la note 2 de la page CXIV. — Les rimes suivantes ne sont que de simples assonances : *Ufici -eyci*, 214-5 ; — *desenouvieme-poble*, 334-5 ; — *stablet-asné*, 366-7 ; — *armo-gardo*, 424-5 ; — *elegio-misericordio*, 513-4 ; — *compagnons-glot*, 574-5 ; — *amo-sabo*, 1329-30 ; — *resposo-vostro*, 1682-3 ; — *robo-palmo*, 2090-1 ; — *solitari-per mi*, 2719-20, etc. — Quelques vers sont sans rime aucune, par exemple le vers 2596.

[2] *Bulletin du Comité des Travaux historiques*, 1882, n° 1, p. 66.

[3] *Romania*, janvier 1884, t. XIII, p. 134 ; cf. ci-dessus, p. 169.

[4] A la liste des *huit* mystères provençaux que j'ai donnée ci-dessus (p. VII-VIII) il convient d'ajouter un *Mystère de saint Pierre et saint Jean*, du XVIe siècle, qui aurait été édité à Lyon. Je dois ce renseignement à M. V. LIEUTAUD.

Que de passages qui peignent au naturel les mœurs du XVe et du XVIe siècle ! Tels sont le sermon du prédicateur, 329-450 ; l'admission de la sœur d'Antoine dans un couvent de femmes, 1803-1889 ; et celle d'Antoine dans un monastère d'hommes, 2383-2663.

Que d'observations vraies dans tous les temps :

Yo ay istà en mon jovent
Per mas de curours gouvernas
Que m'ant leyssa lo maygre et n'ant pres tot lo gras (3000-3).

Quel attrayant portrait que le suivant !

Say uno filho de valor
Mot bello et gracioso
De richesas enabondoso
Blancho coma flor de lis
De grant lignage et de grans amis, etc. (1341-5).

Combien est beau et consolant pour l'âme chrétienne, au moment de la mort, le chant des anges que voici :

Armo de Dio, ren non dotar,
Ven-t'en eysay, et non tarsar,
Car nos te porten de present
Davant Jhesus omnipotent.
Jhesu Crist te coronaré
E uno corono te metré
Fayto de belas flors de lys,
Que portarés emparadis ;
Ella saré tant resplandent
Coma l'estelo d'Orient,
Et gardaré sa clarità
« Per seculorum secula » (3881-92).

Aussi, que de fois, en transcrivant ce mystère ou en corrigeant les épreuves, ai-je constaté, par ma propre expérience, la justesse des paroles de M. le docteur BONDUELLE : « L'adorable et sincère naïveté avec laquelle « le Thespis alpin s'évertue à se débarrasser de ses « langes, me procure plus de plaisir que la plupart des « productions compliquées et raffinées qui paraissent sur « nos scènes » (voir p. XXXVII).

Comme exemple du mérite littéraire du Mystère de

Saint-Antoine, je signalerai tout particulièrement le rôle du *corratier*.

Le « *corratier* » ou courtier, au XVe et au XVIe siècle, était dans nos contrées un entremetteur obligé entre les vendeurs et les acheteurs. M. Victor LIEUTAUD, qui connaît si parfaitement les anciens usages de nos pays, voulait bien à ce sujet m'écrire naguère de Volone (Basses-Alpes): « Chaque année, nos communes mettaient « aux enchères le monopole du courtage, et nul ne « pouvait vendre ou acheter en dehors du courtier... « Les registres des notaires renferment chaque année « l'acte de courtage de la communauté... Je n'ai pas « trouvé trace de cette coutume en la basse Provence. « Peut-être n'ai-je pas assez cherché. »

Un courtier est donc chargé par saint Antoine de la vente de tous ses biens. A mon avis, le rôle de ce courtier est admirablement réussi. Qu'on veuille bien le lire attentivement en entier (1890-2289). Quelle connaissance parfaite du cœur humain ! Quelle duplicité, quelle fourberie, quelle mauvaise foi dans ce misérable qui fait d'autant plus étalage de loyauté (1906) qu'il en possède moins ! Au premier marchand qui se présente, il promet les biens d'Antoine *de Bonafé*, et ce, *attendu que sé mon ami* (1930) ; mais il lui faut un petit cadeau. Le marchand lui offre deux écus. — Deux écus ! *La non sario pas rason* (1964), et il en obtient le double (1975). — Notre courtier aborde alors un second marchand et en grand secret, — *segretoment, entre vos et my* (1984), — il lui assure les biens d'Antoine, moyennant un courtage plus élevé et généreusement accordé :

> Vos me daré *un sayon.* —
> Oy, per Dio, de *vermelhon* (2010-11).

Bien plus, il aura encore un supplément.

> Troba manyero, ho vostro gent
> Que me doné ung pauc d'argent
> Per ma peno et mon trabalh...
> Que me donesà ung ducat.

SECUNDUS MERCATOR

Per ung ducat, ny dos, ni trees...
Ve-los eyci; portà-los-en,
Car autroment non farian ren;
Tot eyso cognoysé ben.

LO CORATYER

Per sanct Johan, vos parla ben !

Cette scène est vraiment digne de Molière... Après cela, le courtier aurait dû être satisfait et tenir sa parole. Point du tout. Il aborde un troisième marchand, *Johan dal Molis*, et toujours avec sa loyauté connue, il lui offre l'héritage d'Antoine :

Car vos sé ung home valent
Ya veno à vos, segretament,
Et per far vos asaber
Si avià entencion, ny voler,
De comprar uno belo chavenso,
Que es neto, francho et senso senso,
E senso nengun servitut.

TERCIUS MERCATOR

Oy, en verità, sus ma vertu
E en darey tant coma ung autre (2057-66).

Mais notre entremetteur n'a d'autre souci que de son courtage, qui est fixé à 100 écus (2090).

Par suite, l'héritage d'Antoine, estimé d'abord 9000 *florins* par ce courtier intéressé (1950, cf. 2181), ne vaut plus bientôt, à son dire, que 3600 *ducats* (2189), et enfin, grace à lui, est adjugé au troisième marchand au prix de 1700 *écus* (2215)...[1]. L'explication en est bien simple: le premier marchand ne lui offrait de courtage que 4 écus ; le second, qu'un *sayon de vermilhon* et quelques écus; il a obtenu du troisième 100 écus, et *de bon pes* (2105), auxquels *Antoni de Bonafé* ajoute encore 50 autres écus (2241)... Et le courtier de s'écrier :

Dio mantegno pas e marchandio!
Si non s'en gagno, la s'en beo...

[1] Le *florin*, le *ducat* et l'*écu d'or*, à la fin du xve siècle et au commencement du xvie, avaient approximativement la même valeur. Suivant M. Natalis DE WAILLY (*Mémoire sur les variations de la livre tournois*, 1857, in-4°, *passim*), le *florin* vallait alors 8 fr. 10; le *ducat*, 10 fr. 20, et l'*écu d'or*, 11 fr. 18.

Et qui non sabré marchandear,
Aveu my vegno demorar...
Dio garde [de] mal los marchans,
Celos que me donant de l'argent
Et los aultres, ma non pas tant
De que yà teno galhardo vio !... (2247-64).

Les deux premiers marchands, trompés par « *lo fals traytor leyron* » (2879), se consolent mutuellement de la manière indigne dont ils ont été floués, et l'un d'eux conclut, non sans raison et en forme de moralité, par ces paroles à l'adresse du courtier :

Et non li falhiré ren,
Ny jamays a fach outrage
Qui li portees mays de demage (2287-9).

*
* *

M. J. Roman a fait imprimer naguère à Toulouse et publier à Paris, une brochure intitulée : *Monographie du mandement de l'Argentière* [1]. Sous prétexte de « ne « point laisser s'accréditer des erreurs historiques et « archéologiques *manifestes* » [2], il critique avec aigreur ma *Notice historique sur l'Argentière* [3], dans laquelle, cependant, il a puisé, « à pleines mains », la substance de son travail, et sans rendre à César ce qui appartient à César [4].

[1] Toulouse, imp. *Douladoure-Privat;* Paris, *Alph. Picard*, libr., [septembre] 1883, in-8°, 39 p.

[2] *Monogr.*, p. 5, note. — *Manifester des « erreurs manifestes »*!... M. de La Palisse n'est pas plus fort. Que de gens d'esprit à l'avenir, « *sauront gré* » à M. Roman de son bon « désir!.. »

[3] Voy. le *Bull. Soc. d'Etudes des H.-A.*, juillet 1883, p. 264-296.

[4] Voy. ci-dessus, p. LIV., note 1. « Comparez » avec soin la *Monographie* de M. Roman avec la *Notice historique*. « Cette comparaison sera instructive » (*Monogr.* p. 33, note 1). M. Roman ne légitime pas même, *par un seul texte*, le titre de sa brochure : *Monographie du MANDEMENT de l'Argentière*, pas plus qu'il ne démontre, *par des textes*, l'existence des *mandements de Rame, et de Pallon* (p. 9-12). Il a « emprunté » son titre au texte de 1265 : « *Castrum et MANDAMENTUM de Argenteria,* » que j'ai publié, d'après l'*Inventaire de* 1481 (*Bulletin*, 1883, p. 276). « Il a oublié de prévenir le lecteur de cet emprunt, « dont j'aurais du reste mauvaise grâce à me plaindre, car il est « hommage rendu à l'exactitude de ma *Notice* (*Monogr.* p. 33, note [illegible]).

Pour les besoins de la circonstance et afin de pouvoir plus facilement décrier ma *Notice*, M. Roman invente de nouveaux textes[1], fausse les dates[2], tronque les citations[3], médit sans pudeur[4], etc[5].; puis il « *dédie respectueusement* »

[1] Exemples : P. 9. « *Potestas mea de Rama* », qui n'existe pas dans les « *Ordonnances des rois de France relatives au Dauphiné*, par M. l'abbé Chevalier. Colmar, 1871, p. 1 », ni ailleurs. Dans un « Document resté inconnu à M. l'abbé Guillaume, » au dire de M. J. Roman (*Monogr.* p. 10, note 3; p. 13, note 1) et que « M. l'abbé Guillaume » cite cependant dans sa *Notice*, (1883, p. 273), au lieu de « *Potestas mea de Rama*, » on lit : « *In potentia nostra Rame* ». — P. 12-13. « *Erengum, Urengum, Urgonum* ». Mais, « le nom de *Erengum*, loin d'être la forme la plus « pure de ce nom de lieu, en est, au contraire, la plus dégénérée, et « n'est que le résultat d'une *erreur de copiste* ». Or, ce copiste, c'est M. J. Roman même, car la *Notice*, malgré les dires de M. J. Roman, porte *de Erego, de Curego*, etc., conformément aux chartes citées. (v. *Bulletin*, p. 271-3), etc.

[2] P. 8, note 4. Charles VIII a traversé les Alpes « en septembre 1494, et non « 1491 »; — *Ibid.* note 5. Le traité d'Utrecht (et non pas « *Utrech* ») date de 1713 et non de « 1714 »; — p. 21. La terre de l'Argentière fut achetée par Jean Brunet en 1750 et non en « 1753 » (*Bulletin*, p. 278, note 3); — p. 15. L'évêché de Maurienne a été créé au *sixième* siècle, et non pas au « *septième* » (v. *Bulletin*, p. 268 et s.); — p. 24. Claude, évêque du Turin vivait au *neuvième* siècle, et non pas au « *huitième.* » (Gams, *Series*, p. 824); — p. 22. Frédéric II a « confirmé » la concession de Frédéric Barberousse de 1155, en *avril* 1238, et non en « *août* 1238 » (v. *Bulletin*, p. 273, et aussi « Valbonnais, t. I, p. 93 » et p. 94 — que je n'ai « pas connu », au dire de M. Roman, et que je cite pourtant (*ibid.* note 3)...Et dire que l'on prétend faire de la critique sérieuse et relever des « erreurs manifestes », en écrivant sciemment « de telles bourdes ! .. »

[3] P. 29: « Le mur [des Vaudois]... flanqué de *TROIS DEMI-TOURS*, » (et en note :) « *De deux ou TROIS TOURS*, écrit M. l'abbé Guillaume ».—Or, j'ai écrit : « *Deux ou TROIS DEMI-TOURS* (*Bulletin*, p. 294). Malgré cela, et après avoir *copié*, puis *altéré* mes paroles. M. J. Roman ose s'écrier triomphalement : « *Voilà de la précision ou je ne m'y connais pas!...* »

[4] P. 9, note 1 : « *Tout ce qui va suivre sur l'ancien mandement de Rame est demeuré inconnu à M. l'abbé Guillaume* ». — Et pourtant, tout comme M. J. Roman, — mais avant lui, — j'ai « connu » : la donation par le comte de Forcalquier à l'église d'Embrun de 1127 (*Bulletin*, p. 271-272), dont M. J. Roman, pas plus que moi, ne connait « le texte précis » (*Monogr.* p. 9, note 3); — la donation impériale de 1155

le tout « à Messieurs les membres de la Commission « des Jeux floraux de Forcalquier qui a honoré d'une « médaille d'or le mémoire de M. l'abbé Paul Guillaume, « archiviste des Hautes-Alpes, secrétaire de la *Société* « *d'Études* de ce département, intitulé: *Notice histori-* « *que sur l'Argentière!...* »

Vraiment, après pareille outrecuidance, on peut bien appliquer à l'auteur de cette dédicace impertinente les vers suivants:

Et non li falhiré ren,
Ny jamais a fach outrage
Que li portees mays de demage...

M. J. Roman, je le reconnais volontiers, pouvait critiquer ma *Notice*, même la « condamner »: mais, en écrivain qui se respecte, il aurait dû s'abstenir de toute dédicace « à Messieurs les membres de la Commission des Jeux « floraux de Forcalquier. »

dont il altère le texte (*potestas mea de Rama*, au lieu de : *In potentia nostra Rame*); — la confirmation de 1238, du mois d'*août*, et non du mois d'*avril* (*Bulletin*, p. 271-274; *Monogr.* p. 22), etc.; « preuve *nouvelle* que dans les questions historiques l'imagination est mauvaise conseillère » (*Monogr.*, p. 14).

[5] M. J. Roman cite (*Monogr.* p. 25) divers faits concernant les Vaudois, des années 1487, 1488, etc. N'aurait-il pas ici un peu « puisé » dans les *Ordonnances des rois de France concernant le Dauphiné*, par M. l'abbé Chevalier. Colmar, 1871, p. 67, nos 568, 570, etc., « en oubliant » de citer ses réferences? — Ailleurs (*ibid.* p. 16, note), M. J. Roman dit que la « première mention de l'église de Saint-Apollinaire « de l'Argentière date de la fin du treizième siècle. » N'aurait-il pas « emprunté » cette « mention » à la *Notice* (*Bulletin...*, p. 279), « en « oubliant de prévenir le lecteur de cet emprunt? » — Plus loin (p. 24), M. Roman dit : « Dans la dernière moitié du treizième siècle, Henri de « Suze, archevêque d'Embrun, signale les opinions vaudoises dans ses « ouvrages théologiques ». N'aurait-il pas « copié » ce renseignement à la page 285 de la *Notice*, d'après le manuscrit 14503 (fonds latin, fos 354 vo-355) qui existe à la Bibliothèque Nationale? — P. 21, note 2, M. J. Roman écrit : « Les renseignements qui vont suivre sont extraits... de « la Chaisnée des Bois [lisez : *La Chesnaye Desbois*] et de plusieurs « autres ouvrages... » A mon tour, pourquoi ne m'écrierai-je pas : « En voilà de la précision ou je ne m'y connais pas? !... (*Monogr.* p. 29, note 1)... Sur de pareilles indications allez donc contrôler les affirmations de M. J. Roman.

C'est afin de protester contre une impertinence rare et aussi dans le but de corriger une erreur dans laquelle j'étais tombé dans ma *Notice*, — faute de documents [1], — que j'ai publié, sous le titre de *Doléances d'un archiviste du XVe siècle* [2], quelques pages, tirées ensuite à part avec la dédicace que voici :

« A Monsieur J. ROMAN, avocat, maire des Crottes [3]
« correspondant du Ministère de l'Instruction publique
« pour les travaux historiques, auteur de la *Monogra-*
« *phie du mandement de l'Argentière*, « étude extraite »
« et « travail condensé; » inventeur de l'inscription :
« GVIL. M. F. POVSE, « inscription qui a *échappée* (sic)
« à M. l'abbé Guillaume [4], » etc., l'abbé Guillaume, plein
« d'admiration devant tant de science mathématique,
« historique, archéologique, chronologique et artistique, et
« surtout devant tant d'esprit, de courtoisie et de bon
« goût « *dédie respectueusement* » les deux ou trois do-
« cuments suivants [5]. »

[1] Au sujet de la chapelle, église ou hôpital de Saint-Jean de l'Argentière : 1208. *Ecclesia sancti Johannis de Gradibus*; — 1266. *Hospitale Gradus Karuli Argenterie*; — 1276. *Ospitalis de grado Caruli*; — 1296. *Hospitalis beati Johannis de gradibus Karuli*; — 1303. *Apud graduum Karoli territorii Argenterie*. (Voy. *Bulletin de la Société d'Études*, 1884, p. 196-201, et p. 118; cf. 1883, p. 288-291).

[2] *Bulletin*, 1881, p. 111-118.

[3] *Les Crottes*, commune du canton et de l'arrondissement d'Embrun (Hautes-Alpes), 1313 habitants.

[4] Voy. *Monographie*, p. 32 et notes. M. ROMAN traduit l'inscription GVIL. M.F. POVSE par « *Guillelmus me fecit, pousse.* » Il n'y aurait pas grand'chose à redire à cela, si la lecture de l'inscription donnée par M. J. Roman était la véritable. Mais cette inscription a été « *tronquée et reproduite inexactement par M. J. Roman* » — Au lieu de GVIL. M. F. POVSE, il faut lire : *GVILME* .:. *ROVS* **1559**, c'est-à-dire : *Guillaume ROUS* 1559, ainsi que l'ont reconnu avec moi, récemment encore, plusieurs personnes compétentes.

[5] *Les doléances de l'archiviste de l'Argentière de* 1481, en français (je les recommande spécialement au lecteur), et un acte en latin de 1308. Ces deux documents furent suivis peu après (voy. *Bulletin*, 1881, p. 192-221) de sept autres chartes très importantes, dont quatre provenant des

Je transcris ci-après, comme spécimen de la *Monographie* de M. J. Roman, le passage qui vise le *Mystère de Saint-Antoine :*

« *M. l'abbé Guillaume... a découvert un mystère de saint Antoine ermite, copie datée de* 1503, *d'un manuscrit plus ancien.* » — (Puis en note :) — « Ce mystère « si intéressant pour l'histoire du théâtre méridional, écrit « M. l'abbé Guillaume, se compose de près de quatre mille « vers. » *En premier lieu, le nombre de vers ne fait rien à l'affaire, et j'aimerais mieux, quant à moi, avoir découvert une stance de Villon qu'une rapsodie de quatre mille vers. Voici, du reste, ce qu'écrivait, il y a deux ans, relativement à ces mystères briançonnais, M. Paul Meyer, directeur de l'École des chartes, savant très compétent en cette matière : « Nous ne croyons pas qu'aucun de ces mystères ait beaucoup de valeur. Ceux que nous connaissons sont fort médiocres et, quoique écrits en patois, ils portent des traces nombreuses de l'influence française.* » (Bulletin du Comité des travaux historiques, 1882, p. 65). M *l'abbé Guillaume, qui recueille minutieusement et fait imprimer dans le Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes tous les articles dans lesquels son nom est prononcé avec éloge, les*

archives des Bouches-du-Rhône et trois, de celles des Hautes-Alpes. Tous ces documents étaient entièrement inédits. Voici les *Doléances :*

Mesdisans si me nuysont fort
D'avoir d'amis et de puissance,
Et contre moy font leur effort
De moy tollir honneur et chevance.

Il m'est bien en souvenance
Qu'ilz ont entrepris de fait,
De me pugnir sans desfiance.
Du péché que je n'ay pas fait.

Fieble ne peut contre le fort
Aujourduy en audience,
Mais est de tout jugé à tort ;
Ce, sans avoir conscience.

Vous voyes l'expérience :
Qu'ilz ont posé sur moy le fait,
Et ce est par malveullance
u péché que je n'ay pas fait.

lettres qui lui sont adressées, qui dispose de la couverture de cette revue pour l'annonce exclusive de ses ouvrages, etc., a négligé de faire reproduire cette appréciation. »

La citation que je viens de faire me remet en mémoire une bien jolie histoire. — « Vous ne me félicitez jamais de mes sermons,» disait un vicaire à son curé.—« Mais ils « sont pleins de propositions hérétiques ou erronées. » — « Pas possible! — Eh bien! tenez, à dimanche. — Soit! « à dimanche! — A chaque proposition erronée, je dé- « boutonnerai un bouton de mon camail... » — Le dimanche suivant, après le sermon, le curé va rejoindre son vicaire à la sacristie : — « Eh bien!... » fait le vicaire en voyant entrer son curé : — « *Eh bien!... mon cher..., quatorze boutons!..* »

Voyons un peu si, en lisant la note de M. ROMAN, nous n'arriverions pas au même résultat.

1° « Ce mystère si intéressant pour l'histoire du théâtre méridional se compose de près de quatre mille vers. *En premier lieu le nombre de vers ne fait rien à l'affaire.* »—Comment! Quand un écrivain veut faire l'histoire du théâtre méridional dont le répertoire se compose seulement de sept ou huit pièces, dont la plupart sont incomplètes et même inédites, la découverte d'une pièce complète « ne fait rien à l'affaire ! » Au lieu d'une « stance », on vous présente « *près de quatre mille vers* », — plus ou moins parfaits, plus ou moins réguliers, cela importe peu,—et on ne pourrait rien en tirer pour écrire « l'histoire du théatre méridional » — « qui, au dire de M. PETIT DE JULLEVILLE, est encore à faire, » — et le nombre des vers ne ferait « rien à l'affaire!... »

2° « *J'aimerais mieux, quant à moi, avoir découvert une stance de Villon...* »—Villon est un poëte *français*, né en 1431, mort en 1484. M. Roman, on le voit, n'aime guère l'idiome de son pays natal [1]. Fi donc! quatre mille vers

[1] M. Joseph ROMAN est né à *Gap* le 13 novembre 1840.

en patois des Alpes!..... « J'aimerais mieux, quant à moi, avoir découvert une stance de Villon »...

> Le moindre grain de mil
> Ferait bien mieux mon affaire!

disait le *coq* à propos d'une *perle*... Quel dommage que M. Roman n'ait pas naguère « découvert » la petite pièce de 1481, en seize vers — presque une « stance » — que d'aucuns attribuent à VILLON, mais qui est, dit-on, de l'archiviste *barba Jean de Crotérions!*[1].

3° « *J'aimerais mieux avoir découvert une stance de Villon qu'une rapsodie...* » — « En premier lieu, » si M. Roman avait découvert le mystère de Saint-Antoine, j'en suis sûr, il eût changé de langage. On sait toutes les démarches qu'il a faites naguère pour s'attribuer « *beaucoup* » à lui, et « *un peu* » à M. BING la découverte des mystères de Saint-Pons et de Saint-Pierre et Saint-Paul[2].—«En second lieu,» M. Roman, en disant que le mystère de St-Antoine est « *une rapsodie*, »—une véritable découverte, celle-là — aurait dû faire connaître à ses lecteurs le nom du *rapsode* et celui de l'auteur qui est indignement *volé* par ce rapsode. C'eût été véritablement « intéressant pour l'histoire du théâtre méridional. » — « En troisième lieu », comment M. Roman peut-il «affirmer» que le mystère de Saint-Antoine est « une rapsodie », alors qu'il n'a jamais eu le manuscrit de ce mystère entre les mains, ni jamais lu le texte que je publie aujourd'hui pour la première fois ? Si, au moins, il avait donné un semblant, un commencement de preuve! Mais rien! Or, en bonne logique, — M. J. Roman, comme avocat, devrait le savoir, — *quod gratis asseritur, gratis negatur*, et « une affirmation en vaut une autre. »

4° — « *Une rapsodie de quatre mille vers.* » — J'ai dit que le mystère de Saint-Antoine « *se compose de* PRÈS *de* 4000 *vers*» (Not. p. 284). M. Roman, lui, sans jamais s'être donné la peine, même de faire connaissance avec ce

[1] *Bulletin de la Société d'Études*, 1884, p. 112-116.

[2] Voy. *Revue du Dauphiné et du Vivarais*, 1877, p. 591.

mystère, sait que c'est une rapsodie « *de quatre mille vers,* » ni plus ni moins. Un mot évidemment n'a pas une grande importance! Et cependant naguère M. Roman, voulant l'exactitude en tout, s'écriait avec emphase : « Voilà de la précision ou je ne m'y connais pas! » Malheureux! j'avais laissé tomber de ma plume cette phrase : « *deux* ou *trois demi-tours*...[1] » Et dire qu'à l'Argentière, d'après M. Roman, « presque tout le monde sait... lire ! » (*Monogr.* p. 6).

5°—« *Voici, du reste*, etc.—Dans la pensée de M. Roman « *du reste* » doit avoir le sens de : « *En second lieu,* » car, autrement, à quoi bon commencer l'argumentation par : « *En premier lieu.* » Mais, alors, quel style!... Et dire qu'à l'Argentière, d'après M. Roman, «presque tout le monde sait... écrire »! (*Monogr.* p. 6).

6° — « Voici, du reste, *ce qu'écrivait, il y a deux ans, M. Paul Meyer.* » — M. Roman « écrivait » en 1883. La date de sa *Monographie* en fait foi; et, d'après l'hommage qu'il a fait de ce *factum* à la *Société d'Études*, il « écrivait » *avant le* 20 *septembre* 1883.—D'autre part, sept lignes plus loin, M. Roman nous apprend que M. Paul Meyer « écrivait » *en* 1882 (« *Bulletin du Comité des Travauv historiques*, 1882, p. 65 »). En bonne règle : 1883 moins 1882 donne pour résultat : *un* et non *deux*... A l'Argentière, pourtant, d'après M. Roman, « presque tout le monde sait... compter »! (*Monogr.* p. 6).

7° — « *Relativement à* CES *mystères briançonnais.* » — Quels sont *ces mystères briançonnais?* M. Roman a parlé jusqu'ici du mystère de Saint-Antoine que « M. l'abbé Guillaume a découvert. » M. Roman en aurait-il par hasard « découvert » d'autres? Ou bien s'agit-il des mystères de Saint-Pierre et Saint-Paul et de Saint-Pons, découverts par M. Bing; de Saint André, par M. Fazy, et de Saint-Eustache, découvert par nous en 1881? [2]. Dans

[1] Voir, ci-dessus, p. 183, note 3.

[2] Voir, à ce sujet, le *Bulletin de la Société d'Études*, 1884, p. 243, note 1.

les deux cas M. Roman a, pour le moins, violé une règle des plus élémentaires de la grammaire française.

8° — « *Ceux (les mystères) que nous connaissons sont fort médiocres.* » — Telle serait, d'après M. J. Roman, la phrase que M. Paul MEYER écrivait, « il y a deux ans. » Or, voici exactement les paroles de M. Paul MEYER : « *Ceux que nous connaissons (LES MYSTÈRES DES SAINTS PIERRE ET PAUL ET DE SAINT PONS) sont fort médiocres.* » Si M. Paul MEYER était tant soit peu susceptible, ne pourrait-il pas dire, en toute vérité, de M. J Roman, et en employant son style : « *Puisqu'il me faisait l'honneur de me COPIER, au moins devait-il me lire exactement.* » (*Monogr.* p. 34, note 2). Et vraiment le reproche ne serait pas déplacé, car on ne tronque pas un texte, on ne fausse pas une citation — *même pour combattre un adversaire;* — c'est là une des règles de critique historique et de loyauté des plus vulgaires.

9° — « *Et, quoique écrits en patois ils (les deux mystères des saints Pierre et Paul et de saint Pons) portent des traces nombreuses de l'influence française.* » — Cette nouvelle proposition de M. Paul MEYER est suivie d'un correctif — d'un « *toutefois* » — très important, que M. J. Roman s'est bien gardé de « reproduire. » Je l'ai déjà cité ci-dessus (p. 178), et je le citerai encore tout à l'heure... En attendant, « je laisse au lecteur le soin de juger et de conclure. » (*Monogr.* p. 19).

10° — « *M. l'abbé Guillaume qui recueille minutieuse-* « *ment... les articles dans lesquels son nom est prononcé* « *avec éloge,* » etc. — Mais ce *soin minutieux* ne serait-il pas, lui aussi, digne d'*éloge* et non point de *blâme?*[1] Du reste, je puis assurer M. J. Roman que je « recueille minutieusement » aussi les articles dans lesquels mon nom n'est pas prononcé avec éloge, comme, par exemple, celui qui a paru dans la *Revue des questions historiques* du 1er octobre 1881 (p. 671-673), sous la signature de M.

[1] « Il n'y a jamais d'inconvénient à pousser l'exactitude jusqu'au scrupule. » (E. DE ROZIÈRE, *Liber diurnus*, 1869, p. CCVII).

MONTREMOY (un zoïle, couvert d'une perruque et d'un faux nez, qu'on finira par connaître et apprécier); celui qui a été publié par M. J. Roman dans la *Revue historique* de novembre-décembre 1882 (p. 440-441), et d'autres encore. J'ajouterai même ici que je « recueille minutieusement » certains articles signés des noms de MM. le baron DE VITROLLES, le chanoine TEMPLIER, l'abbé GAILLAUD, Ludovic VALLENTIN, Florian VALLENTIN, le docteur CHABRAND, Gustave VALLIER, le chanoine ALBANÉS, etc., etc. M. J. Roman, je l'espère, m'évitera la peine de les indiquer avec plus de détails.

11° « M. l'abbé Guillaume... *fait imprimer dans le Bulletin de la Société d'Études*, » etc. — M. Roman, qui est membre de la *Société d'Études des Hautes-Alpes*, et, par suite, qui en connaît les statuts, sait qu'il existe un *Comité de publication* qui, seul, « fait imprimer » — et non point M. Guillaume — dans le *Bulletin* de cette Société, tout ce qu'IL juge digne de cet honneur.

12° « *Les lettres qui lui sont adressées.* » — M. Roman a une telle passion des lauriers qu'il semble jalouser ceux de M. de La Palisse. N'a-t-il pas « fait » sa *Monographie* afin « de ne point laisser s'accréditer des erreurs... *manifestes?* » Maintenant il se fâche de ce que M. l'abbé Guillaume « fait imprimer... *les lettres qui lui sont adressées.* » M. Roman voudrait-il, par hasard, que M. Guillaume fît imprimer les lettres *qui ne lui sont pas adressées*, celles, par exemple, qu'on adresse au Mikado ou à M. « Montremoy..? »

13° « *Qui dispose de la couverture de cette revue...* — Cette « couverture » est de quatre pages, dont trois sont occupées par le titre, les avis et le sommaire du Bulletin. M. Guillaume ne dispose donc pas « de la couverture de cette Revue. » Tout au plus pourrait-il disposer d'une page sur quatre; et, de fait, il dispose, et pour cause, d'une partie de cette page. .

14° « *Pour l'annonce exclusive de ses ouvrages.* » — « En premier lieu » M. Guillaume n'est pas *exclusiviste*, et la preuve, c'est que dans les Bulletins n° 11 et 12,

on annonce un ouvrage de M. AUDOUY. — « En second lieu », si la *Société d'Études des Hautes-Alpes* a autorisé l'annonce des ouvrages de M. l'abbé Guillaume sur la couverture de son Bulletin, c'est que « *la moitié du prix de vente est spécialement affectée au profit de la Société* » ainsi qu'on peut le lire sur toutes les couvertures de ce Bulletin, et, naturellement, comme membre de la Société, M. Roman bénéficie pour sa petite part — très petite, hélas! — de « la moitié du prix de vente. »

« *Etc.* », dit M. Roman. — « *Etc.* », dirai-je à mon tour, car j'en suis arrivé déjà à *mon 14e bouton!...*

Ainsi sur 18 lignes, 14 « hérésies, » propositions erronées, inexactitudes, fausseté, erreurs plus ou moins « manifestes, » — sans compter les *demi-boutons* et les « *etc.* »

Le 17 novembre 1881, au lendemain d'une séance dont le Bulletin de la Société d'Études a gardé le souvenir, (1882, p. 50), et en échange de mes *Recherches historiques sur les Hautes-Alpes* (2e partie)[1] M. J. Roman voulait bien me faire « hommage » de ses *Sigillographies des diocèses de Gap et d'Embrun*[2] avec ces mots autographes :

« *Je prie Monsieur l'abbé Guillaume de vouloir bien recevoir l'hommage de ces deux volumes, œuvre de jeu-*

[1] Selon une « manie » déjà bien vieille (cf. *Recherches sur... la civitas Rigomagensium*, 1880, p. 5, note 3), M. J. Roman ne s'est pas gêné pour « emprunter » largement à ce travail afin de rédiger sa *Note sur les invasions Sarrasines dans les Hautes-Alpes* (*Bulletin*, 1882, p. 254-267), de même qu'il ne s'est pas gêné davantage, tout récemment, en publiant son mémoire intitulé : *Le prieuré de Saint-André-lès-Gap*, pour « puiser » dans ma *Notice historique... sur le prieuré de Saint-André de Gap* (Montbelliard, 1882, in-8°, 12 pages. Cf. *Bull.* 1884, p. 320-329, p. 389-393); et cela, sans *jamais* prévenir le lecteur de ces « emprunts », mais en signalant à l'attention publique « des écrivains plus récents » qui « ont puisé à pleines mains » dans leurs devanciers « une facile érudition, *parfois* sans citer leurs sources » (*Bull.* 1882, p. 254)... Toujours même tactique ! M. J. Roman crie bien fort : *au voleur!* alors qu'il dépouille ou dévalise ses victimes !...

[2] *Sigillographie du diocèse de Gap*, 1870, in-4°, XIV-202 p. et XXVIII planches; *Sigillog. du diocèse d'Embrun*, 1873, in-4°, XIV-190 p. et XV pl.

nesse qui aurait besoin d'être refaite de fond en comble; c'est le recueil des planches que je lui donne, car le texte est si mauvais qu'il renferme à peu près autant de fautes que de lignes et ne mérite pas d'être offert. — 17 *novembre* [1881]. — (signé :) J. ROMAN. »

M. J. Roman a été longtemps jeune, comme on voit, et, si j'en juge par les quatorze «*boutons*» sus énumérés, il nous menace de l'être longtemps encore.

A la fin de sa note sur le *mystère de Saint-Antoine*, M. J. Roman m'accuse d'avoir «négligé de faire reproduire» l'appréciation de « M. Paul MEYER... relativement à CES « mystères briançonnais. »

L'accusation est sans portée, car l'appréciation de M. Paul MEYER a été publiée, *en entier*, dans le *Bulletin de la Société d'Études*, distribué le 1er octobre 1883, — une semaine seulement après que la *Monographie* eut fait son apparition dans le monde [1]. — « Cette appréciation, » du reste, est trop élogieuse pour la *Société d'Études* et pour moi-même; trop concluante contre M. Roman et sa « manie » d'altérer les textes, pour que je ne la reproduise point encore ici, une seconde fois, du moins en grande partie.

« Le Dauphiné, dit M. P. MEYER, et en particulier la partie « de cette province comprise dans les limites du départe- « ment des Hautes-Alpes, semble avoir été, au XVe S., une « terre propice aux représentations des mystères. On « connaissait déjà les deux mystères de Saint Pierre et « Saint Paul et de Saint Pons, découverts en 1865... Voici

[1] Le « n° premier » de ce travail porte la date du « 20 septembre 1883 ». Par une attention que chacun saura apprécier, comme il convient, M. J. Roman a adressé ce libelle à «M. le Secrétaire de la Société d'Études, » afin d'obliger « M. l'abbé Guillaume » à le présenter à cette Société, en son nom. D'ailleurs M. J. R. n'a pas cru devoir me faire parvenir à moi-même un seul exemplaire de ce factum qu'il a répandu à profusion dans le département des Hautes-Alpes et au dehors, avec une intention facile à deviner. Cependant, M. J. Roman ne daigne pas offrir à la *Société d'Études* ses autres travaux, et il s'étonne ensuite que le *Bulletin* de la Société passe ses « ouvrages » sous silence.

« que M. l'abbé Guillaume, archiviste des Hautes-Alpes, « nous informe de la découverte de trois nouveaux mys- « tères : 1° *Moralitas sancti Eustacii*... 2° *Mystère de « saint André*... 3° *Historia de sant Anthoni de « Viennès*...

« Nous ne croyons pas qu'aucun de ces mystères ait « beaucoup de valeur. Ceux que nous connaissons (*LES « MYSTÈRES DES SAINTS PIERRE ET PAUL ET « DE SAINT PONS*) sont fort médiocres et, quoique « écrits en patois, portent des traces nombreuses de l'in- « fluence française. *Toutefois ces essais dramatiques, si « imparfaits qu'ils soient, ont leur importance dans l'his- « toire littéraire. Nous ne pouvons que féliciter M. l'abbé « Guillaume de ses fructueuses recherches et applaudir « au zèle des Sociétés qui prêtent leur concours à l'im- « pression de ces œuvres de littérature locale.* »

J'ai souligné les mots que M. J. Roman a « *négligé de faire reproduire.* » Ils ne le recommanderont pas auprès des gens honnêtes et qui prisent, avant tout, la loyauté dans les discusions littéraires [1].

M. Paul Meyer applaudit « au zèle des Sociétés qui « prêtent leur concours à l'impression de *ces* œuvres de « littérature locale... » Ces paroles — négligées par M. J. Roman — qu'on veuille le noter, sont d' « un savant « très compétent en cette matière. » Elles expliquent l'intérêt que la *Société d'Études* a pris à la publication de ce mystère; elles sont pour elle une douce récompense des dépenses qu'elle s'est imposées pour faire cette publication.

[1] Désormais M. J. Roman pourra, tant qu'il voudra, nous parler de son « désir de ne point laisser s'accréditer des erreurs... *manifestes* » (*Monogr.*, p. 5, note), de ses qualités « d'historien sérieux » (*Ibid.* p. 15, note 3), etc. Nous saurons à quoi nous en tenir... Si quelqu'un avait le droit de se plaindre, aujourd'hui, c'est bien moi qui, depuis 1879, à tout propos et à propos de rien, suis l'objet de ses attaques aussi hargneuses que fréquentes... Mais le contraire devrait m'étonner, et, le jour où M. J. Roman viendrait à me faire quelque éloge, je devrais me demander si je n'aurais pas commis quelque sottise.

NOVISSIMA.

Au moment même où je corrige les dernières épreuves du mystère de Saint-Antoine, je reçois deux publications nouvelles de M. J. ROMAN.

La première, un petit in-8°, aux allures assez débraillées, est intitulée: *Première lettre à M. l'abbé Guillaume. Le mandement de l'Argentière*[1] *et le Bulletin de la Société d'Études des Hautes-Alpes*[2]. — C'est un pamphlet,

[1] Même observation que ci-dessus, p. 182, note 4. — Dans sa *Monographie* (p. 11), M. J. ROMAN *affirme* que « dès 1202, le mandement de l'Argentière est constitué. » Or, l'acte de 1202, cité par M. J. ROMAN à l'appui de son affirmation ne dit pas un mot, un seul mot, du « *mandement de l'Argentière* », MANDAMENTUM..... ; il parle simplement du « *castrum de Argenteria* », du CHATEAU..... ; ce qui est tout différent. Au contraire, l'acte de 1220, — rapporté par « UN « CERTAIN PRÉSIDENT DE VALBONNAIS... à la page 92 du premier volume » de l'*Histoire des Dauphins de la première race*, Genève, 1722, in-f° (ce même VALBONNAIS, que je n'ai « pas connu » et dont M. J. ROMAN, a « eu l'honneur de m'apprendre » l'existence [*Première lettre*, p. 10, p. 16], mais que j'ai cité, cependant, dans ma *Notice*, et précisément, « t. I, p. 93 » [la page qui suit « p. 92. » Voy. *Bulletin*, 1883, p. 273, cf. 274, 286]!...), — l'acte de 1220, dis-je, démontre parfaitement que le « mandement de l'Argentière est constitué » à cette date : « *Dom.* « *Comes habet plenum dominium in castro et mandamento Argen-* « *teriæ.* » Je constate, en passant, que M. J. ROMAN, dans sa *Monographie* et dans sa *Première lettre* « N'A PAS CONNU OU A NÉGLIGÉ » ce texte très précis !... J'ai publié déjà (*Notice*, p. 276) un texte de 1265, non moins précis. En voici un troisième, tout aussi formel et que je suis heureux d'offrir à M. J. ROMAN pour la seconde édition de sa *Monographie du mandement de l'Argentière* ; il est du 22 mai 1438 : « *Transactio facta inter nobilem Raymondum Eynardi, dominum Argenterie..., supra plures questiones et tocius universitatis Argenterie et MANDAMENTI.* M° CCCC° XXXVIII°, die XXII mensis maii ». (*Invent. de* 1481, f° 19 v° ; inventaire qui n'appartient pas aux « *Archives municipales de l'Argentière* », ainsi que l'affirme, à tort, M. J. ROMAN [*Dict. top.* p. LXV, n° 3]. Voy., ci-dessus, p. LV, note 1).

[2] Embrun, F. Jugy, 1881, in-8°, 23 pages. — Ce libelle diffamatoire, parti des Crottes, par Embrun, le 28 septembre 1881, m'est parvenu le lendemain. Afin de m'obliger à le présenter, en son nom, à la *Société d'études des Hautes-Alpes*, M. J. Roman m'a adressé, par la poste, l'exemplaire dont il a fait « hommage » à cette Société. Inutile de répéter qu'il n'a pas cru devoir me faire parvenir à moi-même un seul exemplaire de sa *Première lettre à M. l'abbé Guillaume*..... Toujours courtois et chevaleresque l'honorable maire des Crottes !

haineux et violent, dirigé contre la *Société d'Études des Hautes-Alpes* et surtout contre le Secrétaire de cette société[1].

Encore ici, et toujours à propos du *Mystère de Saint-Antoine*, M. J. ROMAN trouve le moyen de dire des choses désobligeantes. Parlant de mon style, qu'il qualifie assez plaisamment de « STYLE GUILLELMO-SYBILLIN » (*sic*)[2] » M. J. ROMAN s'exprime ainsi : « Il n'est pas jusque « dans CES (*sic*) réclames, que M. l'abbé Guillaume a « soin de déposer (?) un peu partout (?!), qui ne partici- « pent à ce style spécial ; à la fin de ses *Doléances d'un* « *archiviste* (un article bien remarquable)[3], on lit : DE « PROCHAINE PUBLICATION : *Mystère de Sant Anthoni de* « *Viennès*. PRATIQUANT L'ANNEXION SUR VASTE « ECHELLE, cet écrivain a trouvé un moyen précieux de « s'éviter des frais de rédaction, il copie des phrases

[1] M. J. Roman ne peut se faire à l'idée de ma « monographie couronnée » — pourtant une bien modeste *Notice historique sur l'Argentière* — (voy. *Première lettre*, p. 11, 14, 17). Il est vrai qu'après l'avoir pillée sans vergogne (voy. ci-dessus, p. LIV, note 1 ; p 182-185 et notes il la trouve « lamentable » (p. 17); aussi l'a-t-il bel et bien « condamnée » (p. 5)... Après avoir savouré, à l'écart, le suc de l'orange, il fait la grimace. C'est si simple... A plus tard d'autres détails sur ce point.

[2] *Première lettre*, p. 18, note 2, et p. 19, note 2 : « *Bis repetita placent*!... » Seulement ne faudrait-il pas écrire : « *sibyllin* » au lieu de *sybillin*?... Voici encore qui rappelle singulièrement le style de M. Roman : « *éthimologie* » (p. 9); — « *deux erreurs dans laquelle* » (p. 10, note) ; — « *que vous infligés* » (p. 12) ; — « ma discussion avec vous, Monsieur, a *donnée* lieu» (p. 13) ;— « erreurs...de si belles *dimentions*» p. 14) ; — « *cet épithète* » (p. 18); — « suspendons ici ces citations que nous pourrions multiplier ; nous finirions par y gagner une *combature* » (p.20); — « *Capera... nascentur pœtae* » (p. 19, n. 2)... Voilà vraiment le « style qu'académique on nomme... » Il est digne du premier magistrat des Crottes. Que *Sant Anthoni de Viennès* le lui pardonne.

[3] M. J. ROMAN n'aurait pas dû « tronquer » le titre de cet article, qui est : « *Doléances d'un archiviste du XV*e *SIÈCLE* ; » car ce n'est pas un archiviste du XIXe siècle, mais bien un archiviste du XVe siècle qui est l'auteur de ces *Doléances*. On peut les lire, mot à mot, en tête de l'*Inventaire des Archives de l'Argentière de* 1481, que M. J. ROMAN dans sa *Monographie* et ailleurs, a « utilisé » (d'après ma *Notice*), sans jamais en aviser le lecteur (Voy. *Bull. Soc. d'Études*, 1884, p. 112-115, cf., ci-dessus, p. LIV, note 1).

« nombreuses des auteurs dont il parle [1], de sorte qu'une « forte partie de ses articles est en italique et entre guil- « lemets [2]. Cela coûte, il est vrai, assez cher d'impres- « sion à la *Société d'Etudes* [3], mais par compensation « cela abime la vue du lecteur [4]. Double bénéfice [5]. »

Après s'être ainsi livré contre moi aux plus odieuses insinuations, M. J. ROMAN s'en prend à la *Société d'Études des Hautes-Alpes*, au *Bulletin* de cette société et au *Comité de publication* : « Ne comprenez-vous pas, Monsieur, écrit-il (p. 20), que la *Société d'Études* n'a pas été fondée « pour PUBLIER DES PASQUINADES ?... » — Plus loin (p. 23), il m'apostrophe de cette façon : « Vous ne cessez « DEPUIS UN AN de vous livrer à de pitoyables personnalités [6].

[1] D'autres copient « des phrases nombreuses des auteurs... » dont ils ne parlent pas du tout. C'est plus expéditif, et moins coûteux.

[2] J'ai eu la simplicité de croire jusqu'ici que c'était là un des moyens de rendre à autrui ce qui lui appartient...

[3] Quel souci paternel M. J. ROMAN prend des finances de la *Société d'Études* ! Ne dirait-on pas qu'il a créé, élevé, doté cette Société ?... En tout cas, il se charge de la faire connaître et de la présenter dans le monde savant (Voy. *Répertoire des travaux historiques*, 1884, p. 48-51, et *Première lettre*, p. 21-23).

[4] Recette à l'usage de l'écrivain qui tient à ménager la vue de ses lecteurs : « Appropriez-vous le travail ou les recherches d'autrui,—sans italique et sans guillemets, — en laissant supposer au lecteur que vous êtes l'auteur de ce travail ou de ces recherches. » (*Prem. let.*, p. 6). et, en outre, si possible, obtenez que « ce travail ou ces recherches » soient publiés à l'*Imprimerie nationale*, aux frais de l'État, avec un tant par page, pour vos peines..., 10 francs par page, par exemple. Ce sera « un beau denier », et beaucoup de « renommée. »

[5] Ainsi dilapider les ressources de « *la Société d'Études*, » et m'efforcer d' « abimer la vue du lecteur » : voilà le but unique de mes publications, de mon « industrie » et de mon « exploitation... »

[6] M. J. ROMAN eut bien fait d'*indiquer exactement* quelles sont ces « pitoyables personnalités » auxquelles, à l'entendre, je me livre « DEPUIS UN AN!...» M. J. ROMAN, lui, DEPUIS CINQ ANS, ne cesse de m'être hostile, de se livrer contre moi à des attaques « pitoyables », non seulement dans les Revues de Paris (voy. p. 191), mais jusqu'au sein de la *Société d'Études* elle même (*Bull. Soc. d'Études*, 1882, p. 254-267; 1884, p. 320-9). D'après son aveu formel (*Prem. lettre*, p. 22, note 1), dans

« QUI ÊTES-VOUS, Monsieur, POUR VOUS PASSER « DU CONTROLE D'UN *Comité de publication* ?...[1] » — Enfin, sans crainte d'« injurier les membres d'une « société savante » qui, « *je le sais,* » est loin d'approuver ses façons d'agir [2], M. J. ROMAN termine son libelle par ces paroles renversantes (p. 23) : « Poursuivez le « cours de votre EXPLOITATION, Monsieur [3], exercez « en paix (!) votre INDUSTRIE [4], mais à mon tour qu'il « me soit permis de DIVULGUER CES CHOSES AFIN « QU'ON LES JUGE ! ... [5] »

la « *Séance du 16 novembre* 1881 » (avant l'apparition du *Bulletin de la Société d'Etudes*), il a, dit-il, «*dévoilé l'extrême faiblesse, à mon grand désagrément,*» de certain arguments que j'avais donnés dans mes *Recherches historiques*, PUBLIÉES EN DEHORS DE LA *Société d'Études* ET AVANT SA NAISSANCE (Paris, Picard, 1881, in-8° de 142 pages). «À MON TOUR QU'IL ME SOIT PERMIS DE DIVULGUER CES CHOSES AFIN QU'ON LES JUGE... »

[1] « A mon tour, » je puis dire à M. J. ROMAN : « Qui êtes-vous, Monsieur, pour oser vous ériger en censeur de la *Société d'Études* et en contrôleur du *Comité de publication* de cette Société?... » Est-ce là ce que vous appelez « respecter les personnes » et la *Société d'Études*? (*Première lettre*, p. 5.)

[2] Le 15 novembre 1883, M. J. ROMAN ayant fait offrir à la *Société d'Études* la moitié du prix de vente de quelques pamphlets, du genre de sa *Première lettre, l'offre ne fut pas agréée*, et cela, à la suite de l'observation que voici : « Si la société accepte cette offre, elle paraîtra favo- « riser une POLÉMIQUE PEU COURTOISE (*sic*), ENGAGÉE, DANS CES BRO- « CHURES, AVEC DEUX DE NOS CONFRÈRES... » (*Bull. Soc. d'Étud.*, 1884, p. 84-85).

[3] Je prie mes lecteurs de vouloir bien examiner, dans les *Bulletins de la Société d'Études* (1883, p. 12, 1884, p. 14, etc.), de quelle manière M. A. DE LAVALETTE, vice président, «*au nom du Bureau et du Conseil d'Administration de la Société* », juge et apprécie mon « EXPLOITATION ». De deux choses l'une, ou M. A. DE LAVALETTE est une dupe qui cherche à faire d'autres dupes, ou M. J. ROMAN est un impudent calomniateur... Il peut choisir.

[4] « En deux ans, » — M. J. ROMAN veut bien me l'apprendre (*Première lettre*, p. 21, note 1) — mon « INDUSTRIE » a produit « 33 fr., dont 16 francs 50 pour la *Société d'Études* !... C'EST UN BEAU DENIER !!..... » sans compter les « *épices* », que je dois à M. J. ROMAN, à ses pamphlets, et à sa correspondance...

[5] Eh bien! qu'on « JUGE » mes actes et ma conduite... Mais qu'on juge aussi les actes et la conduite de mon accusateur, et, s'il est coupable..., qu'on se le dise !

La seconde publication de M. J. ROMAN, d'un ton plus calme et tel qu'il sied à un in-4°, a pour titre : *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes*[1].

Il y aurait beaucoup à dire sur cette publication. Je me contenterai ici de faire remarquer que c'est surtout, et avant tout, « UNE ANNEXION SUR VASTE ÉCHELLE, » — un véritable *plagiat*, — sans « guillemets ». C'est la reproduction à peu près textuelle, depuis A jusqu'à Y, du *Dictionnaire topographique du département des Hautes-Alpes*, rédigé par M. CHARRONNET[2], ancien archiviste des Hautes-Alpes (1851-1863), et qui se conserve, sur 10,000 fiches manuscrites, aux *Archives départementales*, à Gap. Chose incroyable et pourtant très réelle,—les faits sont là pour démontrer ce que j'affirme,—tout en COPIANT l'œuvre de son devancier, M. J. ROMAN trouve encore le moyen de la dénigrer !...[3] Je l'ai dit[4] et je le répète, c'est là une habitude déjà bien vieille, une « manie, » ainsi que s'exprime M. J. Roman lui-même[5], dont cet écrivain ne se guérira pas facilement.

[1] Paris, imprimerie nationale, 1884, in-4° de LXXI-200 pages, — C'est sur ma demande que M. le Ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts a bien voulu accorder, le 20 octobre 1884, à la Bibliothèque des Archives des Hautes-Alpes, un travail qui a été annoncé dans les revues de Paris dès le mois de juillet 1884.

[2] M. J. ROMAN s'obstine à écrire CHARRONET au lieu de CHARRONNET (Voy. *Actes et corresp. de Lesdiguières*, t. I, 1878, p. VII, p. 7, etc. *Recherches... sur la civitas... rigomagensium*, 1880, p. 4, 5, 8, etc. ; *Dict. topogr.* p. LXVII, n° 35). C'est à tort. Voyez : *Guerres de religion dans les Hautes-Alpes...*, par M. Ch. CHARRONNET, Gap, 1861, in-8°, etc.

[3] « Relevé d'*une partie* du cadastre du département des Hautes-Alpes et dépouillement des noms de lieu anciens contenus *dans un petit nombre de documents* des Archives des Hautes-Alpes, par M. CHARRONET [*sic*, lisez: CHARRONNET], ancien archiviste de ce département. Conservés dans ces archives. » (*Dict. top.* p. LXVII, n° 35.) — Cf. *Bull. Soc. d'Étud.* 1882, p. 170 ; p. 289, où le travail de M. CHARRONNET est présenté comme « *à peu près mécanique* », tandis que celui de M. J. ROMAN y est qualifié du mot de « *scientifique* »...

[4] *Bull. Soc. d'Ét.*, 1884, p. 390.

[5] « Ceux qui depuis quarante ans ont écrit sur l'histoire de ce département [des Hautes-Alpes] N'ONT FAIT AUTRE CHOSE QUE COPIER le P.

Mon intention n'est pas d'entrer actuellement dans de plus longs détails. Ce n'est ni le lieu, ni le moment. J'en ai dit assez, jusqu'ici, pour qu'on puisse vérifier l'exactitude de mes paroles, et pour qu'on soit édifié sur les procédés de M. J. ROMAN.

J'aurai, d'ailleurs, l'occasion de reparler du *Dictionnaire topographique des Hautes-Alpes*, et de la *Première lettre à M. l'abbé Guillaume*, surtout lorsque M. J. ROMAN aura mis au jour la série de *Lettres* dont on possède la *Première*. Je répondrai alors « en bloc », moi aussi, et je puis assurer mes lecteurs que, dans ma *Réponse*, je n'oublierai pas, — ce que M. J. ROMAN semble n'avoir jamais su, — que « *la première loi de l'his-* « *toire est de ne pas oser mentir, et la seconde, de ne* « *pas craindre de dire vrai*[1] ».

*
* *

L'avouerai-je?... En finissant, j'éprouve un sentiment de profonde douleur. Par goût et par conviction je n'aime pas les polémiques [2]. Mais, aujourd'hui, je suis contraint de sortir du silence dans lequel je me suis renfermé depuis 1879, époque où M. J. ROMAN a commencé ses hostilités contre moi [3]. Je n'ai pas répondu

Fournier, l'abbé Albert, Ladoucette, etc., les plus érudits n'ont pas dépassé Chorier, Valbonnais, Rochas et Guy-Allard. » (*Recherches sur... la civitas... Rigomag.*, 1880, p. 5) ; puis, en note : « *Je dois avouer, pour être sincère, que j'ai payé, tout comme un autre, mon tribut à cette MANIE...* »

[1] Lettre de Léon XIII aux cardinaux de Luca, dom Pitra et Hergenrœther, du 18 août 1883.

[2] Je me sens surtout peu de goût pour ce genre de critique, plus injuste encore que passionnée, qui semble être dans le tempérament de M. J. ROMAN. Il me rendra lui-même cette justice que si j'ai eu, parfois, à relever quelques-unes des nombreuses erreurs dont sont remplies ses prétentieuses productions, je ne suis jamais descendu à ces outrageantes et grossières attaques, dont il sent quelquefois le besoin de décliner la honteuse paternité...

[3] Dans le *Bulletin du congrès archéologique de Vienne* (Voy. l'*Epoque préhistorique et gauloise dans le département des Hautes-Alpes*, par M. J. ROMAN, Tours, 1879, p. 7 et 30).

alors, pas plus que je n'ai répondu, en 1881, à son « article d'éreintement, » signé : « MONTREMOY, » — presqu'un défi ! [1]— Je n'ai pas répondu, en 1882, aux attaques, directes et indirectes, qu'il a publiées dans la *Revue historique*, dans le *Bulletin de la Société d'Études* [2] et lancées en plein *Congrès des sociétés savantes* à la Sorbonne (voy. ci-dessus, p. XXXIV). Si, en 1883, après l'apparition de la *Monographie du mandement de l'Argentière*, j'ai édité les *Doléances d'un archiviste du XVe siècle*, je le répète, c'est afin de PROTESTER contre une « impertinence » qui vise la « COMMISSION DES JEUX FLORAUX DE FORCALQUIER » et tous les membres d'une « Société savante », dont plusieurs, et des plus éminents, en couronnant, à Gap même, mes *Notes sur l'Argentière et sur les Patrices* [3], ont honoré le département des Hautes-Alpes tout entier... Si, plus tard, j'ai « manifesté » quelques unes des erreurs innombrables dont fourmillent les indigestes publications de M. J. Roman,—même celles qui ont la prétention de critiquer *sérieusement* les publications d'autrui, — j'ai voulu, alors encore, (en ce qui me concerne) protester contre les insinuations malveillantes que M. J. ROMAN lance, avec une légèreté impardonnable, contre la *Société d'Études des Hautes-Alpes*, contre son *Bulletin*, contre le *Comité de publication* et contre le *Secrétaire* de cette Société [4]; société fondée surtout et avant tout, ainsi que l'a fort bien dit, dès 1881, M. A. DE LAVALETTE, sur un véritable sentiment de « *patriotisme régional* [5]. » Aussi, et malgré les attaques, peu généreuses et peu loyales, de M. J. ROMAN, je m'effor-

[1] Voy. ci-dessus, p. 191.

[2] *Ibid.*, et *Bulletin*, 1882, p. 254-267.

[3] Voy. *Jeux floraux de Provence. Fêtes latines internationales de Forcalquier et de Gap. mai* 1882. Gap, J.-C. Richaud [1883], p. 151. 152, 190. — Les *Notes sur l'institution des patrices dans les Alpes françaises* ont été publiées dans le *Bulletin de la Société d'Études*, en 1884 (p. 418-443).

[4] Voy. *Répertoire des travaux historiques*, Paris, imp. nat. 1884. p. 48-51 et *Première lettre*, passim.

[5] Voy. *Bulletin de la Société d'Études*. 1882, p. 14 ; 1883, p. 12, etc.

cerai, à l'avenir, de continuer à me rendre utile, selon mes forces, à mon pays natal, en m'inspirant surtout de ce noble sentiment qui déjà en a inspiré tant d'autres :

Amor patriæ dat animum.

NOTES DIVERSES.

Voici l'indication des passages de l'Écriture Sainte cités dans le *Mystère de Saint-Antoine* : vers 196, *Matt.* VI, 33. — Après 327, 420, 446, *Matt.* XIX, 21. — 370-371, *Luc.* II (et non « *primo* » comme porte le mystère), 12. — 396, *Joan.* XIII, 15. — 431, *Galat.* V. 17. — 441, *Ia Petri*, V, 8. — 1166, *Ps.* CL, 6. — 1194, *Matt.* VI, 24. — 1308, *Gen.* I, 22. — 1734, *Joan.* III, 8 (au lieu de *Deus* il faudrait *Spiritus*). — 1818, *Ps.* XXXII, 5. — 1826, notes, 3-4, *Matt.* VI, 26. — 22:7, 2625, 3493, *Matt.* XVIII, 19. — 2303, *Ia Tim.* I, 17. — 2413, *Joan.* VIII, 12. — 2438, *Joan.* VI, 44 ou 66. — 2458-9, *Apoc.* I, 5 (le mot *Petri* est donc inexact). — 2479, *Ia Cor.* II, 9, — 2659. *Ia Petri*, II, 17. — 2710, *Ia Cor.* XII, 4. — 3160, *Ia Joan.* I, 8 (*quod* est pour *quoniam*). — 3167, *Ps.* L, 7. — 3179, *Ia Tim.* I. 17.

Page 1 : *Faciam te*, etc. Les mêmes mots se lisent sur le tombeau que Jean DE RASSE, abbé de Saint-Antoine de Viennois, fit élever, en 1667, dans l'église de son abbaye, pour le prix de 10,000 livres, en l'honneur de saint Antoine (Voy. DASSY, *L'abbaye de Saint-Antoine*, p. 447-449).

Je dois à l'obligeance de MM. L. MOUTIER et V. LIEUTAUD plusieurs des observations suivantes :

Vers 331. Peut-être eut-il fallu transcrire : *des-e-nouvieme*. L.

1301-22. Admirable manière d'inculquer au peuple, par la religion, des doctrines anti-malthusiennes, un peu trop oubliées aujourd'hui. L.

1593, quesa-vos : 2207 beyla ; 2819 meytre ; 3269 fretaa ; 3351, es agu *pour* es esta, etc. : formes tout à fait haut alpines. L. et M.

1663. Cette manière de saluer est encore usitée en Catalogne. L.

1924-5. Jadis il n'y avait ni actions, ni obligations ; aussi les terres se vendaient bien et tout le monde y clouait son épargne ; aujourd'hui elles sont à vil prix. On place ses économies sur l'État, les chemins de fer ou le Grand Turc .. Souvent, il n'y a pas moyen de vendre une terre. L.

2002. *Tintin*. Jolie onomatopée encore très vivante.

2196. Saint Pancrace, martyrisé à Rome le 12 mai 293 ou 304, était très populaire en Provence et dans les Alpes. Une commune du Brian-

çonnais porte le nom de *Villar-Saint-Pancrace*. On y voit une chapelle où, le 12 mai, les populations Briançonnaises et même du Piémont se rendent en pèlerinage. Sur les murs de cette chapelle, il y a quelques fresques, très curieuses, qu'il conviendrait de relever et de publier; elles sont contemporaines de celles de Névache, de l'Argentière, etc.; elles rapportent surtout à la vie de saint Pancrace.

2416-17. *Segré-amaré*. Cette forme du futur en *é*, et non en *a*, très particulièrement haut-alpine, commence au Poët, non loin de Sisteron. Il en est à peu près de même de *joli* et *joliament*, employés pour le provençal *pouli* et *poulidament* (cf. 2701). L.

2897-9. Cette tentation est un peu réaliste, mais elle va droit au but. C'est le seul passage du mystère que les plus timorés puissent critiquer.

2925-30. Quelle adroite et charmante rengaine!

3233 (après) : *Interim Anthonius*, etc. Cette indication de jeu de scène est très remarquable. Ferait-elle allusion à des relations qui auraient existé anciennement entre les *Antonins* et les *Frères mineurs* ou *Cordeliers*, de l'ordre de saint François? On sait qu'il y avait autrefois (1502-1606). à Névache, une chapelle et un *Hospice* ou *Hôpital de Saint-Antoine* (voy. p. XLIII-XLVI). On voit encore la chapelle aux abords du *Col de l'Échelle*. Près de l'autel, une sculpture en bois porte comme inscription : « S. HYPOLLITE 1612. » Cette chapelle était ombragée d'un gros Sully, aujourd'hui tout décrépit. D'autre part, il y avait à Briançon un couvent de Cordeliers, fondé en 1391, supprimé en 1790 (V. GAILLAUD, *Ephémérides*, 1874, p. 163-165).

3269-81. Cette « rossée » que les diables s'administraient mutuellement devait égayer beaucoup les spectateurs.

3568-69. Ce passage fait songer à la tentation de Callot et à son « canon éclatant. »

3653. *Refreysyr* pour *refrescar* est un alpinisme qui commence à Volone. L.

3947. Peut être y a-t-il là une allusion à une seconde représentation du mystère, pour la saint Léger, c'est-à-dire le 2 octobre; à moins que l'acteur, en parlant ainsi, cherchât à faire une promesse en l'air.

L'hymne *Catherine collaudemus* (vers 1860) appartient à l'office de sainte Catherine (25 novembre); ce chant, exécuté « par les anges », et que les assistants accompagnaient probablement en chœur, devait être très sollennel ou, tout au moins, fort curieux. Il devait en être de même du chant : du *Christe redemptor gentium* (hymne ancienne réformée) après 2688; — du *Jesu nostra redemptio* (hymne des vêpres de l'Ascension) après 2695; — du *Quem terra*, etc. (hymne des matines de l'office de la Ste Vierge) après 3493; — du *Responsorium mortuorum* (tiré de l'office des morts) après 3880, et du *Te Deum laudamus* ou hymne de saint Ambroise) après 3880 et 3898. Cf. ap. 3858.

CORRECTIONS ET CHANGEMENTS.

Les incorrections du *copiste* de 1503 ou de l'*auteur* inconnu du *Mystère de Saint-Antoine*, je l'ai dit (p. CXIV), ont été conservées; mais il serait peut-être utile d'introduire dans le texte les modifications suivantes et quelques autres [1] :

16 torturo / tortura ; — 17 pleysent / pleysant ; — 24 damoysello / damoysallo ; — 28 salvar / salver ; — 98 que... que / qui... qui ; — 101 cest / sest ; —244 enavansar, / enevansar v. 317;—248 anar / annar ; — 276 al jorn d'eu / aujourd'huy. v. 251 ; — 294 arestavan / arestevan, *cf.* 310 ; — 328 noblo / noble ; — 346 als / au ; — 385 dous / dou ; — 497 facio / faso ; — 811 sufririant / suffrariant ; — 818 en ty / en tu ; — 1089 elos, ellos / ylo, v. 1293 ; — 1178 senblant / cenblant, v. 1258 ; — 1347 facio gracioso / face gracieuse, cf. 1342 ;—1 401, 1903, 2070, se / ce, v. 1408 ; — 1443 sé / ce (*estis*) ; — 1526 fesesso / fesees à ; — 1586 veyo / ve ya ; — 1956 noou / noeu ;—2049, 2592 sen / cen ;—2324 ty / tu ;—2476 *peut-être faudrait-il supprimer ce vers ;* — 2871 paraulas / peraulas ; — 3094 sanar / sannar ; — 3164 nostres / nostre ; — 3312 perdre / predre ; — 3621 personage / presonage ; — 3631 levo / lego.

Malgré le soin que j'ai apporté à la correction des épreuves, quelques fautes impardonnables m'ont échappé... Je crois devoir les signaler ici brièvement :

P. VII, note 2, 1844 / 1881 ; — XV, l. 20, *effacez* une; —*ib.* l, 34, Chantemerle / Chantermerle ; — XVI, l. 9, nommoit / nommé ; — XXVI, l. 29, qu'il / qui ; — XCI, l. 6, *qualem* / *qualis* ; — *ib.* l. 28, ils contribuent ; — vers 7 nous / nos ;—21 per / por ; 240 / 540 — 275 ey à / e ya; — 449-50 *locham* / *lochum*; — 569 couort / conort;— 661 m'a / ma ; — 763 ta / to ; 794 lo / le ; — 968 à plaser / aplaser; — 984 diré / dire ; — 1213 s'en segrio grand ; — 1234 *effacez le point ;* — 1290 per / par ; — 1376 que 'quel e yo nos ; — 1508, volé / vole ; — 1602 lo[s] / lo ; — 1616 disé / dise ; — 1737 autras ; antras ;— 1773 lay / l'ay ; — 2048 diligencio / dililencio ; — 2060 *ajoutez* ;—2097 nenguus ; —2152 vos layse ; — 2153 layse / laysé ; — 2225, *ajoutez* ; — 2311 Tò / te ; — 2442 note / 2842 ; — 2495 / 2195 ; — 3018 soy / say : — 3210 per so / perso ; — 3259, *virgule seulement* ; — 3390 / 3300 ; — 3532 eysay / eysan.

[1] Le signe / signifie : *au lieu de.*

UNE ENSEIGNE DE SAINT ANTOINE DE 1490.

Je dois à l'obligeance de M. V. LIEUTAUD le fac-similé de l'enseigne extrêmement rare, peut être unique, de *Saint Antoine d'Arles*, que je reproduis plus loin et aussi sur la couverture de ce mystère.

Cette enseigne est en plomb, très mince; elle a un diamètre de 30 millimètres. Saint Antoine est figuré debout, de face, très âgé, portant toute la barbe, la tête nimbée, la main droite appuyée sur le bâton abbatial, en forme de *tau*, avec une couronne ou chapelet, et tenant de la main gauche, un livre ouvert. Il est revêtu des ornements pontificaux. A son côté, se trouve un petit oratoire surmonté d'une croix. Autour de l'enseigne, on lit : SAN. ANTONI · D ARLE · LEB..... Cette légende, par suite d'une cassure du plomb, est incomplète. Deux trous existant au-dessus de la tête du saint permettent de croire qu'on suspendait cette enseigne à un cordon, comme une médaille, ou qu'on l'attachait aux habits.

Suivant les indications que M. LIEUTAUD veut bien me fournir, une convention pour la fabrication de cette enseigne fut passée avec un imagier en 1490[1]; et par suite, quelques années seulement avant la date de la *copie* du mystère de saint Antoine, qui est de 1503.

En lisant la dernière partie de la légende transcrite ci-dessus, j'ai cru, d'abord, qu'elle renfermait une allusion au nom de *Bonafé* que notre mystère donne à saint Antoine (vers 1994). Toutefois, depuis la lecture que j'ai faite d'un article de M. V. LIEUTAUD, inséré dans la *Provence artistique et pittoresque*, du 12 mars 1882 (2e année, p. 319), je pense que les lettres LEB... se rapportent, non à *Saint-Antoine* en Dauphiné [2], mais à la

[1] Voyez *Musée* [de Marseille] 1878, p. 85, col. 1. Cf. Forgeais, *Plombs historiés. Enseignes de saint Antoine*, 4e série, p. 211 et suiv.

[2] *Saint-Antoine*, commune du canton et de l'arrondissement de Saint-Marcellin (Isère). — M. E.-J. SAVIGNÉ a publié, en 1879, dans la *Revue du Dauphiné et du Vivarais* (p. 473), une belle gravure sur bois, hors texte, de MAGDELIN, qui représente « l'*abbaye de Saint-Antoine* » dont l'église est surnommée « la merveille du Dauphiné ».

ville d'Arles. Cette ville, en effet, dès le temps d'Ausone et durant le moyen âge, a été surnommée LE BLANC, — dans le sens de *agréable* (*blanda*), ainsi que l'a très bien démontré M. V. LIEUTAUD. D'où il suit qu'on pourrait compléter la légende susdite, de la façon suivante : SAN · ANTONI · D ARLE · LE BLANC[1].

Ce qui me confirme dans la légitimité de cette explication, c'est que le culte de *saint Antoine d'Arles*, à la fin du XVe siècle, était très populaire en Provence. Dès la fin du XIVe siècle, le corps du saint abbé se trouvait à *Arles*, et non point à Saint-Antoine en Dauphiné[2], et il avait, croyait-on, le privilège de préserver de la peste. Voici, en effet, ce qu'on lit dans une récente et très remarquable publication posthume de Camille ARNAUD[3] : En 1491, à Forcalquier, « après la peste, on fit une procession générale, en « l'honneur de saint Antoine, et le conseil décida qu'il « serait fait deux cierges de dix florins, qu'on enverrait à « Arles, dans la chapelle où était le corps de ce saint, « pour qu'il daignât préserver la ville de la peste (*Délibération du Conseil municipal* de 1491, f° 302 v°). Les « cierges portaient les armes de Forcalquier (*Ibid.*, « 1493, f° 336). Il en coûta deux gros pour les y faire « graver (*Ibid.* f° 341 v°, 346 v°). »

[1] Cette restitution suffit et amplement pour remplir, sur notre enseigne, le vide produit par la cassure.

[2] J'ai dit (p. XVIII-XIX) à la suite de quelles circonstances les reliques de saint Antoine furent portées, en 1076, à *La Motte-Saint-Disdier* (Isère), dans l'église priorale, qui relevait des bénédictins de l'abbaye de Montmajour, près d'Arles. « Ces reliques à l'exception d'un bras, « furent transférées, sur la fin du quatorzième siècle, à l'abbaye de « Montmajour-lès-Arles ; elles y sont restées jusqu'au 9 janvier 1490, « qu'elles furent transférées de nouveau et déposées dans l'église pa- « roissiale de Saint-Julien de la ville d'Arles, où elles sont encore ren- « fermées dans un beau reliquaire de vermeil ». (*Vie des Saints*, par GODESCARD, édition de M. l'abbé D***. Paris, 1833, janvier, p. 254).

[3] *Histoire d'une famille provençale depuis le milieu du* XIVe *siècle jusqu'en* M DCC LXXXIII. Recherches et documents sur la famille Arnaud, de Forcalquier, publiés par Camille ARNAUD, maire de Forcalquier, juge suppléant au tribunal civil, officier de l'ordre royal de la couronne de Roumanie. Marseille, E. Camoin, 1884, 2 vol. in-8°, t. II, p. 217, n° 821.

On l'aura sans doute déjà remarqué : rien, soit dans l'*Enseigne de Saint Antoine d'Arles*, soit dans le *Mystère de Saint-Antoine de Viennois*, ne rappelle les flammes et le célèbre « compagnon » que l'on rencontre si fréquemment, surtout au XVIIe et au XVIIIe siècle, sur les tableaux ou sur les statues qui représentent le saint abbé [1]. M. Adolphe ROCHAS, le savant auteur du dictionnaire historique : *Biographie du Dauphiné*, voulait bien, à ce propos, naguère (12 avril 1882), me faire savoir qu'il était d'usage, à Paris et même ailleurs, aux derniers siècles, à cause du feu de Saint-Antoine ou *mal des ardents* [2], de faire peindre, en divers lieux, un pourceau ou cochon [3]. Cette représentation avait la signification de ces inscriptions que l'on trouve quelquefois aujourd'hui sur les murailles, afin d'interdire aux passants de s'arrêter. C'était une sorte d'enseigne tacite que tout le monde comprenait parfaitement.

Quoiqu'il en soit, voici un extrait de la dernière lettre que M. V. LIEUTAUD a bien voulu m'écrire au sujet de notre enseigne :

« Volone, 20 novembre 1884.

«... L'enseigne est plus que rare. Elle est unique. Je n'en connais que l'exemplaire ci-dessiné, avec la malheureuse lacune que vous avez eu l'admirable perspicacité de compléter par *Arle le Blanc*. Il se conserve au cabinet des médailles de la Bibliothèque de Marseille...

« Elle est mince comme une feuille de papier, plus mince qu'une carte de visite, et en plomb, ce qui devait être très commode pour l'adap-

[1] « Les *flammes* qu'on remarque aux pieds du patriarche, dit M. l'abbé DASSY, indiquent l'étrange châtiment du feu sacré que les peuples appelèrent du nom de Saint-Antoine pour le prier d'en être préservés. — On peint un *pourceau* du côté opposé aux flammes, soit pour exprimer la victoire que saint Antoine a remportée sur les passions sensuelles ; soit comme une preuve des guérisons miraculeuses opérées par le saint anachorète à l'égard de ces animaux. [DASSY (l'abbé L.-T.)], *l'Abbaye de Saint-Antoine*, 1844, p. 131.

[2] « Erysipèle contagieux », connu aussi sous le nom de *feu sacré*. Cf. GODESCARD, *loc. cit.* et [DASSY (l'abbé L.-T.)], *op. cit.* p. 31-47, et ps 129-139.

[3] Suivant quelques auteurs, un méchant peintre figura d'abord un âne sauvage ou *onagre* à côté de saint Antoine, mais si mal que d'autre peintres postérieurs prirent cet onagre pour un pourceau ou cochon.

ter aux plis du chapeau ou du manteau. Cette ténuité explique la perte de tous les exemplaires, sauf celui qui est à Marseille, par le plus grand des hasards.

« Au moment où votre lettre m'est parvenue, je revoyais justement des notes prises à Arles, l'an passé, et dans le tas, j'ai trouvé celles que je vous communique.

« 15 avril 1359. — Convention entre le sacristain de Montmajour, abbaye dans laquelle étaient précieusement conservées les reliques de saint Antoine, et le statuaire (*gipperius*) Jean de Squirà, au sujet des statuettes à faire du saint et de *los molles*. (Ms. L. Bonnemant, intitulé *Montmajour*, p. 81-82, à la Bibliothèque d'Arles).

« 13 février 1490. — Les moines de Montmajour autorisent Antoine Fet, orfèvre d'Arles, à fabriquer des enseignes de saint Antoine en or et en argent, pendant un an, à partir du 1er mars, moyennant la somme de 12 florins par an. (Ms. n° 15 à la Bibliothèque d'Arles : supplément à Montmajour, par L. Bonnemant, f° 279. r° et v°)...

« Notre enseigne doit être de cette époque et peut être l'œuvre de Fet, qui dut, pour le vulgaire, fabriquer aussi en plomb. »

Voici enfin l'image en plomb de saint Antoine d'Arles, de l'an 1490, qui fait l'objet de la présente note[1].

[1] Un savant numismate dauphinois, M. Gustave Vallier, de Grenoble, possède une splendide collection de dessins inédits de sceaux, images de pèlerinage, enseignes, etc., de saint Antoine. Il a bien voulu naguère (15 octobre 1884) m'assurer que l'enseigne que je suis heureux de reproduire aujourd'hui présente un intérêt véritable.

GLOSSAIRE[1]

ABYS, abîme; lat. *abyssus*, 563.
ACHABA, acquis, gagné, 56.
ACHAMPAR (s'), s'assembler, se réunir, 102.
ADEES, aussitôt, maintenant; it. *adesso*; prov. *adès*; 1948.
ADURE, amener, apporter, 629, 1759.
AFANAR, travailler, gagner, 3258.
AGU (sen), sommes eu, avons été, 710; cf. 3351, 3390.
AL = *el*, il, 780, 781, 1311, 2562, 3250.
ALEGRAR (s'), se réjouir, 716, 2526.
ALEGRAMENT, joyeusement, 234, 3964.
AL JORN D'EU, aujourd'hui, 251; cf. 276.
AMAVO, je l'aimais, 2792.
AMISTA, amitié, affection, 2462.
AMISTANSA, A-SO, amitié, bonté, 3514, 2444.
AMOR (subst. fém.), amour, 1501, 2887.
AMOYROSO, amoureuse, 2892.
AN = AM = AME, avec, 1674.
ANERO, je fusse allé, 1474; ANEN, allons, 84, 234; ANAN, (que)nous allions, 210.
ANFORT, (peut-être *aufort*, mot d'une lecture douteuse), *tot aufort*, cependant, pourtant, *ou bien* : extrêmement, beaucoup, 1398; cf. 2828, 3601, 3802, etc.
ANT, ont, d'AVER, avoir, 1939.
AOUVIR, entendre, 54, 456.
APERS, APERT, habile, adroit; lat. *expertus*, *peritus*, 1072, 3431, 3628.
APREYMO, approche; bas lat. *approximare*, 3491.
APERTAGNARÉ, appartiendra, conviendra, 2570.
AR, maintenant; prov. *ar*o, 29.

[1] Ce petit glossaire renferme seulement les mots qui me sont le moins connus, et quelques formes remarquables des verbes. Pour le composer, je me suis surtout aidé des notes que MM. L. MOUTIER et V. LIEUTAUD ont bien voulu me transmettre. Je leur présente ici ma vive gratitude.— Cf. en outre la note 3 de la page 166.

ARAPAN, saisissons, 3528.
ARLOT, pillard, goujat, bas lat. *arlotus*, 3287.
ARNES, armes, 2944.
ASNÉ = ASINET, diminutif d'*ase*, âne, 367.
ATEDYAR, ennuyer, fatiguer; bas lat. *atediare*, R. *tædium*, 3357.
ATENGUS, tenu, obligé, 1439.
ATHATARES = *achatares* (*tu ou*), tu l'acheteras, tu me la paieras, 3534.
ATTENDEREY, de : *attenir*, maintenir; rom. *atener*, 516.
AUD = *aut*, haut, 669.
AUFORT, V. anfort.
AUTAL = *ostal?*, maison, 776.
AUTR'IER, avant hier, 2928.
AVEC, AVEU, avec, 1729, 1826, 2253.
AVIRON, environ, 917.
AVISAR, regarder, 364.
AVOL, mauvais; prov. *avou*, 3578, 3588.
AYO, 790 ; AO, 802 ; AYE, 976; AVÉ, 1444; AVES, 1446, etc. d'aver, avoir.

BANDERIZ, porte-drapeau, 672.
BARATAR, négocier, tromper, frauder, 2274.
BARATARIO, tromperie, 2927.
BARBO, oncle, ami, homme, 2359 ; cf. p. XX.
BASTARIO, suffirait; ital. *bastare*, 2026.
BESA, baisez, 1864.
BEYLA, donnez, 2207.
BEYO = *abeyo*, abbaye, 2623, 2739.
BOOC (el) = *en lo booc*, dans le bois, 1453.
BOUDUFO, toupie, 784.
BREO (HA), à brèvement, 2086.

C' = *qu'* que, 785, etc.
CAL = *qual*, lat. *qualis*, [tel]que, 794.
CAL = *qual* (al), auquel, 644, cf. 794, 1485.
CALQUE = *qualque*, quelque, 1285-6.
CAMELLINO (salso), sauce de chameau, 573.

CAR, parce que ; lat. *quare*, 2443.
CE = *se* (pro. pers.), se, 1401, 1903, 2070, cf. 2071 ; — *sé* (*estis*), vous êtes, 1443 ; — *cet*, ce, 555, 1208.
CEN = *sen*, sens, 1550, 2049, 2592.
CENBLANT = *senblant*, (il ne m'est pas de) semblant, il ne me semble pas, 1178, cf. 1258.
CENSO, cens, services, servitude, 2063.
CERTAS, certain, sûr, 2267.
CETO, 85, CETA, 359, cet, cette (gallicisme).
CHAL, CHEL, il faut, 1950, 726 ; cf. 1369, 1381, où *chel* a le sens de : il importe (*calet*).
CHARIERO, rue, chemin, 301.
CHAROMENT, clairement, haut Dauph. *char*, clair, 1232, cf. CLAROMENT, 3391.
CHAVENSO, biens, possessions, héritage, 1219, 1995, 2140.
CHAUSAS, 732 ; CHOSO, 760, 1372 ; CHOSAS, 1355 ; CHOUSAS, 608, chose.
CHEL, CHELH, 405 ; v. CHAL.
COGITANT, pensant, méditant, 3045.
COGREGAR, réunir, 589.
COGNA, parent ; ital. *cognato*, beau-frère, 2228.
COHART, couart, lâche ; ital. *codardo*, 679, 3240.
COMPRAR, CONPRAR, acheter, 2062, 1904.
COMANT, recommande, 2366.
CONBA, gorge, ravin, 3129.
CONTINENT (DE), tout de suite, 3455.
COSI, comment ; ital. *cosi*, 68, 761, 1728, 2321, etc.
COSIS, cousins, 593.
COSYNT, v. *cosi* ; la désinence *nt* est euphonique, 3805.
CORS, corps, lat. *corpus*, 1061.
COUORT, cœur, 569, 1337.
COYENT, cuisant, 1049.
COYTAR (se), sous-ent. *chal* (il ne faut pas) se hâter, se presser, 1070, cf. 3647.
COYTOSO, pressante, urgente, 1210.
CROY, dur, méchant, 3603.
CROYTA, méchanceté, 3560.

CUDO, je pense, 834, 1533; vieux franç. *cuider*, cf. 786, 1563.
CURO, j'estime, je prise, 2957.
CUROURS, curateurs, 3000.

D initial, explétif, 2741.
DARÉ, donnera, de *dar*, donner, 149.
DEGARROTA, dissipés, 2270.
DEFALH, fait défaut, trompe, 403.
DELEAL, déloyal, 3263; cf. DESLEAL, 3278.
DELET, délices, 343.
DELEY, détruit, mort, 3467.
DEMENTRE, tandis, pendant, 3056.
DENGUN, personne, 3154, cf. DENGUNO, 40.
DENIER DIO, arrhes, 2207.
DEO, doive, 3476, cf. *doy*, 3172.
DEOQUE, puisque; prov. *dousque*, 227, 1738; cf. 496, 526.
DEPORT, divertissement, 1079.
DEPORTAMENT, conduite, 3445.
DERESYON, dérision, 3577.
DERIER, dernier, 2082.
DESAMPARAR, abandonner, 3468.
DESCOGNOYCENT, ingrat, 1567.
DESPACHAR, défaire, débarrasser, 1902.
DESTORBE, de DESTORBAR, détourner, troubler, 1330.
DEYCHARBAR (R. *de scapitare*), gaspiller, 2930.
DI, 3785; DIA, 536; DIAS, 1369; DIC, 1237, 3815; DIO, 887, 1269; DISO, 1223; DISIO, 1578, du verbe *dire*, dire.
DISNAR (se), v. n. employé activement, dîner, forme alpine 84, 3335.
DO, de, 218, 293.
DOESQUE, puisque, variante de DEOQUE, 496.
DOLEYROS, (qui gémit), malheureux, 3526.
DONCAS, DONQUES, donc, 1944, 2464.
DONT, d'où, 1231, cf. ONT.
DOU, du, 205, 571; cf. DAL, 139.
DOYQUE, puisque, 1393; v. DEOQUE et DOESQUE.
DYA, 1938; DYAS, 743, etc. v. DI.

E, et, 48, 2165, cf. ET, 2164; Y, HI, HY.
EA, ayez, 3318; EYAN, ayons, 1455; EYO, qu'il ait, 1376, etc., d'aver, avoir, v. AYO.
EBAYAS (t'), s'ébahir, s'étonner, 3643.
EGRAFINAR, égratigner; prov. *grafignar*, 3648.
EITANT, même, 1012; cf. 1928.
ELEGIO, élue, 479.
ELO, 1184, 1670; ELLO, 1669, elle.
EMAGE, image, 1320.
EMENDA, EMENDO, corrige, 3402, 3307.
ENAVANSAR, 244, 317; ENEVANSAR, 801, avancer.
ENFANTON, diminutif d'*enfant*, 981.
ENPACHAR (s'), s'embarrasser, 1469.
ENPERO, cependant, ainsi, 2740.
ENTRETALLO, j'entaille, 3429.
ENVIETO, j'investis, 2623; cf. *vieto*, vêtir, 2501.
ESBATIMENT, divertissement, amusement, 101.
ESCONDRE, cacher; ital, *nascondere*, 3657.
ESCOTAR, écouter, 2492.
ESTABLET, dimininutif d'*estable*, étable, écurie, 366.
ESTAMENT, vêtement, 2494.
ESTUSAR, éternuer, 3293.
EURE, maintenant, 106, v. HEURO.
EY, et, 1487, 2637, v. E.
EYAN, ayons, lat. *habeamus*, 1455, v. EA.
EYCHANPAR, répandre, 2454, cf. 2461.
EYLAY, là bas, par là, 2382.
EYQUI, là, ici, 2820.
EYQUEL, ce, 3256.
EYSAY, ici, par ici, 2383, 3532; EYSSAY, 3322.
EYSSUBLIAR, oublier, 960.
EYTANBEN COMA, aussi bien que, de même que, 916.
EYTANT, aussi, même, 1928. V. EITANT.

FALHIR, manquer. 834.
FAR, faire, 137; *faria*, 1207; *faso*, 497; *ferà*, 1579, formes de *far*.
FAYS, faisceau, paquet, fardeau, 1147.
FES, fois, 1951.

FESSOUR, pioche, R. *fodere*, 3502.
FLURIS, florin, monnaie qui, vers 1503, valait environ 8 fr. 50, 1956.
FOLETURO, fol amusement; cf. l'ital. *pazzaria*, 1085.
FORO, serai; lat. *fuero* ou *forem*, 1694; FOS, 1101, FOSSA, 1363; FUSE, 2928; formes du verbe : être.
FORT, v. ANFORT.
FRAMOLO, machoire, gorge, 3584.
FRETAA, époussetée, rossée; prov. *fretada*, 3269.
FUSTIER, menuisier, 3432.
FYN HEURAS (de), jusqu'à cette heure (?) 703.

GARDAR, conserver, garder, 146.
GIS, rien, point; moyen Dauph. *gens, gen, gin, ges;* lat. *genus*, 1199, cf. 2831.
GITA, jetés [hors], délivrés, 714, cf. 3233.
GLOT, glouton, 575, 577.
GORGIAL, 997; GORGIAS, 731, grande gorge, gorge découverte (?).
GRACIOSETAS, diminutif de *gracios*, gracieux, 1078.
GRAVANSO, charge, dommage, 3261.
GRAVAR, charger, ennuyer, 1428, 3471, cf. 1385.

HAVEU, avec, 2726, v. AVEU.
HEURAS, 524, 1096; HEURO, 322, 3399, 3481, maintenant; cf. EURE. On dit à Gap, *avuro*.
HI, et, 1138, 1167, 2714; cf. y 1762,
HI, y, à cela, 1310.
HO, 1108, 1135, 1626, 1626, HOU, 1110, ce, cela; v. *o, ou*.
HON = HOU, ou, ou bien, 3557.
HON, avec; ital. *con*, 3019.
HOY, oui, 1543, v. OY, OC.
HUOBRE, de UBRIR, ouvre, 3616; var. UEBRE, 3633.
HY, et, 2433, V. HI.
HYNS, dedans; lat. *intus*, 3368.

ILLI, ils; vieux franç. *y*, 2174.

JOLIAMENT, gentiment; adv. formé de *joli*, mot spécial

aux Hautes-Alpes et emprunté au français, mais en changeant l'accent tonique, ce qui est très rare. Cf. le prov. *polidament*, 1684, 2701.
JOSTO, selon ; lat. *juxta*, 1258, 1657.
JOY, joie, triomphe, 3844.

LANDO, tante, *après* 1238, etc. (V. p. XX, note 1).
LARS (al), au large, de côté, 3640.
LAS, côté ; lat. *latus*, 257, 3664.
LAS, lacets, filets, 3069.
LAY HINS, là en bas, dans, en, 1775.
LAY SUS HAUT, là haut dessus, 1286.
LEGIORAMENT, légèrement, 780.
LEGUO-TE=LEVO-TE, lève-toi, ôte-toi, 3631.
LEOTA, loyauté, 885.
LES, leste, agile, 3666.
LEYSA-ME ISTAR, laisse-moi tranquille (tournure italienne) 3028.
LI, 536, 3257; LY, 544, à lui.
LIGNAGE, lignée, race, 1648.
LO=*la*, la, 1623, 2852.
LO, LOU, le, 45, 3468, 3469.
LOGNANS, lointains; 907. Cf. *prochans* (en note).

MA, mais, 2099.
MAION, maison, 1212.
MALASTRUC, né sous une mauvaise étoile, maudit, 3283.
MALENCONYO, mélancolie, 1433. Cf. 2926.
MALVAS, mauvais, 556.
MANGO, 2952 ; MANJO, 2972; MYNGA, 2956, mange.
MANNO, manne, nourriture, 3227.
MAQUE, 815; MASQUE, 299, 822, 1101, 1492, 2003, 2743 pourvu que.
MAS, mais, 779, 1814.
MAS, mains, 3000.
MAYS, plus, davantage, 1571.
MEALHO, maille, petite monnaie, 3957.
MEANT, moyennant, lat. *mediante*, 472.

MEL=MELH, mieux, 2940, cf. 2068.
MENA'=*menan*, 609, conduisent, observent, suivent. cf. 85.
MENAS, enfants, 2337.
MENANT, moyennant, 2524; v. MEANT.
MESTIER, occupation, soin, besoin, 2258.
MEYFAR (se), se faire du mal, se déformer, se perdre 1190.
MEYNA, enfant, 1043, v. MENAS.
MEYTRES, maîtres, 1171; cf. 2819.
MI (quant es per), quant à moi, 221.
MOLHER, femme, lat. *mulier*, 112.
MONESTIER, monastère, 1769.
MOR=AMOR, amour, 2588.
MORE, museau, 3615.
MORDECHAYS, nom de juif, *Mardochée*, très commun en Provence au moyen-âge, *après* 3438.
MORO, mûre (subst.); peut-être MORO=MOLO, molle, latin *mollis*, 3618.
MOSTARDO, moutarde, 3687.
MOT, beaucoup, fort; vieux fr. *moult*; ital. *molto*, 1342.
MORRALHAS, pinces pour les naseaux du cheval, 3582.
MOUREY, futur de *moure*, mouvoir, 2801.
MOZ, mot, parole, 245.
MYNJAR, manger, 3635, v. MANGO.

N euphonique, 1495, 1559, 2269.
NARANT, ils racontent (latinisme), on raconte, 1182.
NE, non, 3815.
NENGUUS, personne, 2097.
NEPBON, neveu, 1229, 1248, 1265.
NETESO, propreté, 2651.
NO, non, 71, 72.
NOEU=NOOU, neuf, 1956.
NUO, nue, orpheline, 1585.

O, 232; OU, 544, le, cela; v. HO, HOU.
OC, oui, 3247; v. OY.

Oï, aujourd'hui, *ou bien*, oui, 265 cf. OY.
ON (l'), on, 3684.
ONT, ou, 351, cf. DONT.
OSTAL, maison, 900.
ORIO-LEVA, levée d'horions (?), 741.
ORSO (à l'), expression dont le sens m'échappe, 791.
OUCIRE, tuer, lat. *occidere*, 2786.
OUSARIO, j'oserais, lat. *audere*, 505
OUVI, 738, 3831 ; cf. 746, v. AOUVIR, entendre.
OY, oui, 1982, 2011. Cf. OUY, 1988.

PAGU, (part. de *paisser*,paître), nourris, 3352.
PALLO, pelle, 3502.
PAPAGAY, perroquet, 1251.
PAR, semble, 3434.
PARIER, pareil, égal, 1298.
PARLIERO, parleuse, 966.
PAUR, peur, 3318.
PE, pied, 794.
PEOL, poux, 3062.
PERAULAS = PARAULAS, paroles, 2871.
PER TAL QUE, afin que, 102.
PES, poids, 2105.
PESSAMENT, souci, peine, pensement, 559, 570, 1515, 1639.
PETIT (ung), un peu; encore très usité en gascon, 1679.
PEUREES, ou mieux PEÜREES, peureux, 3037.
PEUS, puis, prov. *peys*, 70, 1948.
PEYRONS, ancêtres, dérivé de *payre*, 1170, 3164.
PIDOLO, pilule; prov. *petoulo*, 3617.
PIOUSELAS, jeunes filles, 1047.
PLACH, plat, position, sort, 2997.
PLACHO, 1653; PLASO, 2520; prov. *plase* et *plague*, latin *placeat*, qu'il te plaise.
PLEYSANT = PLEYSENT, plaisant, lat. *placens*, 17.
POER, pouvoir, rom. *poder*, 1527. Cf. 760, 938, 2233.
PONH, point, 3430.

PONT, peuvent; prov. *podon*; embrunais, *pouon*, 938. V. POER.
POYER, pouvoir, 2233, v. POER.
PREDICANO, prédicateur, 115.
PREDRE = *perdre*, perdre, 3312.
PREGONT, 991, PREGUNT, 3827, profond, [là] bas.
PRESENT (DE), de suite, présentement, 2612, 3734.
PREST, de suite; ital. *presto*, 736.
PRO, assez, beaucoup, 1034.
PRO, profit, 2153.
PRODOME, prudhomme, 1899.
PROVIR, pourvoir, 767; cf. PROVISES, pourvois, 3333; PROVICHA, pourvoyiez, 2723.
PUTO, mauvaise, vilaine, 3550.

QUAR, car, 208.
QUEL = *aquel*, lui, celui-là, 1376.
QUESAR (se), se taire, 83 ; QUESA-VOS, taisez-vous, 1593.
QUERENT, cherchant, forme perdue du verbe *querre*, chercher, 823.
QUEYNO, quelle, 1272.
QUI, que, 98, 183.

REAL (al), royalement, ou mieux : en réalité, tout de bon, 932.
REFREYSIR, refroidir; prov. *refrescar*, 3653.
REGIMENT, régime, condition, 1260.
REGRACIAR, remercier, 2576.
REMANIR, rester, demeurer, 842, 2753 , cf. REMANRIO, resterait, 251.
REMIRO, examines, 994.
REN, quelque chose, 1404.
RENCURAR (se), se soucier, 970.
RENDRE (se), se rendre (s. ent.: religieuse), 1672.
RESNAR, nier, récuser; prov. *renegar*, 1676. Cf. RESNARE, 2211.
RESPOSO, réponse, 1682.
RESTES, restez, 1476.

REVIRA-VOS, retournez-vous, 2861.
ROPT=*rout*, rompu, (denier) en moins, 2224.
ROTA, route, chemin, *après* 1389, 1581.

SA=*so*, ce, 2079, 2309, 2466.
SALHIRIO, sortirait, viendrait, 1696.
SALVER=SALVAR, sauver, 28.
SANA, remis en santé, 3398 : cf. SANNAR, guérir, 3094.
SAPIA, imp. de *saber*, ou *saoupre*, sachez, 1395; SAPIO, je sache, 1035; SAY, je sais, 1341.
SAULA, rassasiés; prov. *sadoula*, ital. *satolli*, 3352.
SAVI, sage, 1387.
SAY, ici, 401.
SAY HINS, ici dedans, 2380.
SBAYR (se), s'étonner, 1083.
SE=*Ce*, ce, 765, cf. CE.
SEN. V. CEN.
SEBELIR, ensevelir, 3503.
SEGLE, siècle, 2394.
SEGNER (généralement aux personnes), SEGNOR (à Dieu), seigneur, 2168, 2486; 2513, 2576, etc.
SEGRE, suivre, 1411; SEGE, suive, 538; SEGAS, 552; SEGRIO, 1213; SEGRÉ, 1519; SEC, 207, 554, etc.
SEN=SÉ ou SET, soif, lat. *sitis*, 98, 2980.
SEN (ordinairement devant les verbes), SENSA (devant les noms), sans, 90, 170 ; cf., néanmoins, 110 et 736.
SEO, sien, 2249.
SEREY, je m'assiérai, 526; SEYÉS, assoyez-vous, 1580.
SEST=CEST, ce, 101.
SEYRAMENT, serment, 1960, 3671.
SI, ainsi, lat. *sic*, 2055
SI, oui, 1558.
SI, à lui, 3605.
SIES, 575; SYÉS, 577, 2987; SIOU, 1659; SYAS, 822; SYO, SYO, 985, etc., de *estre*, être, v. FORO.
SINO, de *sinar*=*cinar*; lat. *cœnare*, ital. *cenare*, souper 1546.
SO=*eso*, *eisso*, *eiço*, *eico*, *aco*, ce, cela, 140, 1719.

[illegible]. mettre dessus, de côté, économiser, 2371.
[illegible] habitude, lat. *solebatis*, 1250.
[illegible] engagerais, 3952.
[illegible] savoir, 2537.
[illegible] la vérité, en toute vérité, 984.
[illegible] 3019.
[illegible] V. SIES.
[illegible] 5774.

[illegible] 3429.
[illegible] au féminin, tant, 1446.
[illegible] livre de compte, manuscrit; lat. *tabularium*, 1125.
[illegible] cabaretiers, 3961.
[illegible] prends, 2311.
[illegible] 3662.
[illegible] variante de *tarsar*, tarder, 3481.
[illegible] 3112.
[illegible] tienne, 3739.
[illegible] 88.
[illegible] enlèves; lat. *tollere*, 3555.
[illegible] v. neutre employé activement, dans le sens abattre, renverser, 73.
[illegible] tout de suite; prov. *toutaro*; embrunais. *toutéro*, 1918.
[illegible] tout de suite, 271 : cf. ital. *presto*.
[illegible] sur le champ, *hic et nunc*, 322.
[illegible] 713; TRAS, 770; TRASTOS, 2269; TRASTOT, 2225; TRASQUETOS, 148; TRESTOUS, 195; TRESTOS, 2551, TRESQUE, 863; TRESQUE TOTAS, 1693; TRES BEN, 1882, etc.; vieux fr. *trestous*, très, absolument tous: — *tresque grandarcis*, mille fois merci, 2945.
TRACH, tirée, traitée, 2115; part. de *treyre*, cf. 3607.
TRACHARIO, tricherie, fourberie, 1008
TRAFORAR, passer à travers, percer, 3069.
TRAMES, transmis, envoyé, 169; cf. 2690.
TRASPASAS, trépassé, 3500.
TRASQUE TOS, TRASTOUS, TRESTOS, TRESQUE, etc. V. TRA.

TREYREY, tirerai, arracherai, 3697. V. TRACH.
TROPANT, en trompant, 617.
TRUFO, tromperie, 785.
TUO (la), ta, 3489.
TY, toi, 3414, cf. *ti*, 3112.

UEBRE, ouvre, 3633. Cf. HUOBRE.
UELS, yeux, 3062.
UNPLIO, rempli, 1819.

VALLENTEZO, vaillance, 3443.
VAU=*Vauc*, je vais, 1095.
VER, voir; embrunais *veire*, 729.
VER LO VER (dal), le vrai du vrai, la pure vérité, 937;
VERGE, 4, 1606, 1668, 1837; VIRGE, 2, 8, 1862, 1888.
VERGIERO, légitime, dot, 1874.
VENGUS, venu, ancienne forme du nominatif, rare au XVIe siècle, 2375.
VERT (sus lo) sur la vérité, en toute vérité, 984.
VES (una)=*Fes*, une fois, 1505, cf. 1951.
VESTIMENTO, (subst. fém.) habit, 2503.
VETUPIER, blâme, honte, lat. *vetuperium*, 2272.
VEULHO, 2356, 2448; VULHO, 2315, de *vouler*, vouloir.
VEYRE, voir, 59; VIC, je vis, 1362.
VIANEES=*Vianès*, Viennois, 687, 2689; cf. 2268. Sur la couverture du Ms., on lit: *Viennès* (*Sancti Anthonii de*) *vitam heremiticam in solitudine*.
VIO, 3312; VITO, 1411, vie.
VIO, voie, chemin, 124.
VIETO, je revêts, 2501.
VIRGE. V. VERGE.
VITO, vie, 1411; v. VIO.
VOYANT, vide; lat. *vacans*; cf. haut Dauph. *voyantar*, vider, 876.

Y, et, 27, 1089, 1651, 1862, 2575. V. HI.
Y euphonique, 78, 222.

Y, *peut-être* VY (*mot très altéré dans le ms.*), vous, 70.
Y, y, à cela ; ou bien, y[a] = *ya*, déjà, 298.
Y, là (*ubi*), 1630.
YA=*yo*, je, moi; *ou bien Jà*, déjà, ça, oui certes, 125, etc.
YLO=elos, eux, 1089, cf. 1293.
Yo, je, moi, 25, 56, 202, etc. Cf. YA.
Yo=ye (?), et, 2726. V. Y, HI, E, ET.